TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 529 44 PAGES — MERCREDI 6 DÉCEMBRE 1978

Une interview de M. Trentin

« L'AUSTÉRITÉ PEUT ÊTRE UNE STRATÉGIE SYNDICALE SI ELLE CONDUIT A DES RÉFORMES DE STRUCTURES », nous déclare le secrétaire de la C.G.T. italienne.

LIRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 58 ris. ; Italie, 400 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 41

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les émeutes du « deuil chiite » en Iran

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

UN AFGHAN A MOSCOU

M. Mohammed Taraki, président et premier ministre d'Afghanistan, fait depuis le 3 décembre, à Moscou, sa première visite à l'étranger depuis la révolution d'avril et l'installation d'un régime prosoviétique à Kaboul. On ne s'étonnera pas qu'il ait été chaleureusement reçu par M. Brejnev et les dirigeants du Kremlin : qu'elle l'ait provoqué ou non, l'U.R.S.S. est le principal bénéficiaire du grand changement géopolitique intervenu dans cette partie de l'Asie à la suite de la chute du gouvernement « neutraliste » de M. Daoud.

M. Daoud avait pourtant été, il y a vingt ans, l'artisan du rapprochement entre son pays et l'Union soviétique, avec laquelle l'Afghanistan possède une longue frontière commune. Il s'était même rendu à Moscou un an avant sa mort, au cours de la révolution d'avril, et il avait signé à cette occasion des accords de coopération. L'omniprésence du « grand voisin du Nord » se fait sentir, depuis cette date, dans les principaux secteurs de la vie nationale.

Les relations entre les deux pays n'ont fait que se resserrer depuis la révolution d'avril. Elles ont été marquées notamment par la signature d'un grand nombre d'accords bilatéraux de caractère économique, commercial, scientifique ou culturel et le renforcement de la coopération militaire.

Les nouveaux dirigeants afghans voient, d'autre part, dans le système politique soviétique un « modèle » d'organisation sociale pour leur pays, qui demeure l'un des plus arriérés d'Asie. La puissante influence de l'islam sur les diverses populations afghanes, encore largement tribales et éparpillées sur un vaste territoire, l'existence de milieux conservateurs musulmans hostiles au nouveau régime, l'incitent à ne pas précipiter « la marche vers le socialisme ». Moscou n'en a pas moins salué les premières mesures prises par Kaboul en matière de réforme agraire et d'éducation. Il est vraisemblable que son influence se fera également sentir dans l'organisation du parti démocratique afghan (l'équivalent d'un P.C.) au pouvoir.

Mais c'est dans le domaine diplomatique que l'alignement sur Moscou a été le plus spectaculaire. Ses prises de position internationales classent désormais sans ambiguïté l'Afghanistan dans le camp socialiste, même si Kaboul bénéficie d'une plus grande autonomie — que l'U.R.S.S. ne semble pas chercher à lui enlever — dans ses relations extérieures que la plupart des démocraties populaires. Le « neutralisme positif » dont se réclame le nouveau régime tend à rapprocher l'Afghanistan des Etats du tiers-monde qui, comme l'Ethiopie et le Vietnam, servent de relais à l'impérialisme soviétique. Devant tenir compte du fort sentiment nationaliste traditionnel de leur peuple, les nouveaux responsables de Kaboul ne souscrivent pas à la lettre au projet de pacte de sécurité collective asiatique cher à M. Brejnev. La visite de M. Taraki à Moscou devrait être cependant marquée par la signature d'un traité d'amitié et de coopération.

L'Union soviétique cherche surtout actuellement à consolider, du Vietnam à l'Iran, ses positions autour de la Chine, afin de compenser quelque peu l'échec qu'a représenté pour elle le rapprochement sino-japonais. Après avoir porté ses pions aux frontières du Pakistan, elle est à deux doigts d'atteindre les mers chaudes, grand dessein hérité des tsars. Mais, pas plus qu'elle ne souhaite une « déstabilisation » en Iran, l'U.R.S.S. n'encourage les rébellions nationalistes au Pakistan, qui pourraient favoriser ce dessein ; apparemment en effet, elle ne veut pas voir se développer une nouvelle zone d'instabilité à proximité de ses propres républiques musulmanes. On peut donc s'attendre qu'elle invitera Kaboul à la prudence dans son soutien traditionnel à ces mouvements nationalistes.

L'éventualité du retrait du chah est évoquée avec insistance à Téhéran

Pour la cinquième journée consécutive, l'armée a ouvert le feu, ce mardi matin 5 décembre à Téhéran, pour disperser une manifestation de quelque mille cinq cents commerçants dans le Bazar, au centre de la ville. La plupart des boutiques sont fermées dans la capitale iranienne.

On ignorait encore en fin de matinée s'il y a eu des victimes à l'issue de cette manifestation.

Les autorités chargées de l'application de la loi martiale ont, d'autre part, avancé lundi l'heure du couvre-feu de 22 heures à 21 heures dans la ville de Chiraz. A Ispahan, toute cérémonie de funérailles est interdite dans les rues de la ville, et les autorités ont publié un communiqué dans lequel elles expriment « l'espoir que les croyants respecteront la loi et ne créeront aucun trouble ».

Une grève sauvage a désorganisé par ailleurs, lundi, la production dans l'une des plus importantes stations de pompage de pétrole à Gholeh, dans la région de Gatchseran (province de Kouzistan), apprend-on de sources d'opposition. Ces stations desservent en brut le complexe d'exportation de l'île de Kharg.

Par ailleurs, selon notre envoyé spécial, un cabinet civil pourrait être constitué à la fin de la période de deuil chiite, qui s'achève de 12 décembre. L'éventualité du retrait du chah est évoquée avec insistance dans les milieux politiques.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le chah vit-il les dernières semaines de son règne ? L'hypothèse de son départ est évoquée avec insistance, depuis deux jours, dans les milieux politiques et diplomatiques, tandis que se poursuivent les manifestations marquant le grand deuil chiite, et que les grèves continuent ou reprennent. Ce serait notamment le cas à Abadan, où la production pétrolière serait redescendue à 2,8 millions de barils par jour, contre 10 en temps normal, annonçait-on, ce mardi 5 décembre.

Les rumeurs de départ du chah se fondent sur plusieurs indices. Depuis quelque temps, le monarque serait retombé dans un grand abattement. Constatant que l'hostilité à sa personne n'a guère diminué, il se serait exclamé devant un de ses visiteurs : *« Mais est-ce que les paysans sont eux aussi contre moi ? »* Il a paru nerveux, découragé, à la plupart de ses interlocuteurs, et il n'aurait plus la patience de les écouter jusqu'au bout, de sorte qu'ils auraient tendance à s'adresser maintenant à la chahbanou.

En outre, la situation étant toujours complètement bloquée, les Américains comptent apparemment amorcer un subtil mouvement de repli à l'égard du souverain pour tenter de favoriser une solution. En effet, le Conseil national de sécurité américain, fort mécontent des renseignements fournis jusqu'à présent par la C.I.A. et par les diplomates en poste à Téhéran, a délégué sur place plusieurs *« enquêteurs »*, dont des universitaires spécialistes de l'Iran moderne.

Parmi eux, figurent MM. Richard Cottam, professeur à l'Institut de Pittsburgh, auteur d'un livre sur le nationalisme en Iran, James Bill, professeur à l'Institut du Texas, qui effectue une étude sur les *« mille familles »* qui dirigent économiquement et politiquement le pays, et Marvin Zonis, professeur à l'université de Chicago, qui a publié une thèse sur *« Les luttes politiques en Iran »*.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Le sommet des Neuf à Bruxelles

• La Grande-Bretagne ne bénéficierait pas des avantages financiers liés au système monétaire créé par ses partenaires
• L'Italie demande une aide accrue à son économie

Le suspense continuait ce mardi 5 décembre, à midi, à Bruxelles : dans quelles conditions les Anglais allaient-ils ne point participer au Système monétaire européen (S.M.E.) approuvé dans les grandes lignes durant la nuit par leurs huit partenaires ? Selon le porte-parole de M. Giscard d'Estaing, M. Pierre Hunt, *« le Conseil européen s'orientait vers une formule selon laquelle le Royaume-Uni ne pourrait pas bénéficier des avantages liés au S.M.E. »* ; mais, a ajouté M. Hunt, *« les communications seront gardées avec ce pays jusqu'à ce qu'il adhère complètement au système »*.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement de la C.E.E. devaient également consacrer leur attention à deux sujets : l'importance des transferts financiers *à effectuer au profit des pays les moins* prospères de la C.E.E. (Italie, Irlande et, éventuellement, Royaume-Uni), afin de leur permettre de participer durablement au S.M.E. ; les aménagements à apporter au Marché commun agricole.

La veille, les Neuf avaient examiné, paragraphe par paragraphe, le projet de statut du S.M.E., tel qu'il résulte des travaux préparatoires accomplis depuis leur rencontre de Brême en juillet, par les ministres des finances et les experts. Ils ont rapproché leurs positions sur quelques points en suspens, mais sans parvenir encore à un accord complet. Au cours de l'intermède du dîner — écourté afin de permettre la reprise de l'examen détaillé du projet, exercice qui dura jusqu'à 2 h. 30 du matin — les Neuf se sont mis d'accord sur le nom des trois « *sages* » qui, conformément à la suggestion de M. Giscard d'Estaing, seront chargés de réfléchir aux aménagements à apporter aux institutions européennes ; il s'agit de MM. Marjolin, Dell (Grande-Bretagne) et Bisheuvel (Pays-Bas).

L'incertitude sur le résultat final du sommet de Cruxelles entretenait, mardi matin, l'agitation sur les marchés des changes, les milieux financiers spéculant sur une réévaluation possible du deutschemark. L'intervention de la Banque de France permettait cependant au franc français et au franc belge de se redresser ; le deutschemark ne cotait plus que 2,31 F (au lieu de 2,32 F lundi) et le dollar 4,43 F (contre 4,44 F la veille).

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les délibérations de lundi 4 décembre ont été consacrées pour l'essentiel à la définition du nouveau dispositif de changes. L'idée est d'élaborer un SME qui, au moins dans ses modalités de fonctionnement, convienne à tous ; de telle façon que, si un pays ne s'engage pas dans l'opération dès le départ, il lui soit aussi facile que possible de s'y rallier le moment venu. Chacun pense, bien entendu, surtout au Royaume-Uni.

L'accord s'est fait sur quelques points techniques laissés ouverts par les ministres des finances. Il a été ainsi entendu que la durée des crédits à très court terme entre banques centrales serait de quarante-cinq jours, au lieu de trente jours dans l'actuel « serpent ». Par ailleurs, la répartition des crédits « *effectivement mobilisables* » pour défendre le système, soit un total de 25 milliards d'écus, se fera de la sorte : 14 milliards pour le soutien à court terme et 11 milliards pour le moyen terme.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 9.)

DOUZE MILLE MANIFESTANTS A PARIS ET EN PROVINCE

Des policiers exaspérés

Plus de douze mille policiers sont descendus dans la rue, à Paris et en province, le lundi 4 décembre, à l'appel des syndicats autonomes, pour manifester « leur hostilité au projet de budget du ministère de l'intérieur », dont les « insuffisances notoires » ne sauraient, estiment-ils, permettre d'assurer une plus grande sécurité à la population. A Paris, la manifestation, qui réunissait plus de quatre mille personnes, s'est terminée par des incidents dans la rue de Rivoli.

Un avertissement

Pour les policiers parisiens — qui jugent le budget 1979 insuffisant à leur donner à la fois des traitements décents et des moyens d'assurer une véritable sécurité de la population, — le mécontentement, latent depuis quelques semaines, a brutalement éclaté, lundi 4 décembre, devant le ministère du budget.

A 14 heures, tandis que des représentants de l'Intersyndicale de la police nationale — qui groupe les organisations autonomes majoritaires des gardiens de la paix, des inspecteurs et des commissaires — étaient reçus par M. Jean-Louis Debré, chef de cabinet de M. Maurice Papon, afin de tenter quelques derniers aménagements des crédits de l'intérieur, à quarante-huit heures de la discussion au Sénat, près de quatre mille policiers se rassemblaient dans les jardins du Carrousel.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 18.)

RÉVEIL DE L'INTÉGRISME MUSULMAN ?

I. — Où Dieu n'est pas mort

par MAXIME RODINSON

Un renouveau de l'intégrisme musulman ? Telle est l'interprétation que suggèrent à beaucoup d'observateurs une série d'événements et d'incidents récents : premier ministre du Pakistan, M. Bhutto, l'application des lois coraniques avec quelques excès spectaculaires, en Libye et en Arabie Saoudite, le rôle dirigeant joué par les ayatollah chiites dans le vaste mouvement contestataire en Iran, la vigueur de la réaction antikémaliste en Turquie, des troubles anti-coptes en Egypte, l'affaire Maschino en Algérie... J'en passe.

Renouveau de l'intégrisme ? « Il n'avait pas cessé de régner » soupire une de ces évadées du monde musulman, une « musulmane sociologique » exilée qui n'a pas supporté la pesanteur de la contrainte sociale en faveur de l'observance religieuse et surtout de la conformité aux mœurs traditionnelles dans son pays. Beaucoup sont dans son cas. Cela ne paraît-il pas conforter la solide réputation de fanatisme inhérent que traîne l'Islam depuis le XIXe siècle aux yeux des Européens ? Au XVIIe et au XVIIIe siècle, on parlait surtout de sa tolérance. Auparavant, si l'ennemi idéologique et politique était détesté, on admirait plutôt la piété de ses adhérents. Des prédicateurs s'en servaient pour faire honte aux Chrétiens de leur tiédeur.

Les faits relevés sont là, bien réels. Se rattachent-ils à une vague conjoncturelle, temporaire ou durable ? Seraient-ils liés au contraire à l'essence de l'Islam et, par conséquent, appelés à se renouveler indéfiniment ? Ou bien, au contraire, cette vague ne serait-elle qu'apparente ? Comme le suggèrent apologètes et idéologues du tiers-mondisme, n'y aurait-il pas là seulement une campagne insidieuse montée par l' « impérialisme », être insaisissable, mais omniprésent, pour déconsidérer une fraction de pointe du monde *sous-développé* ? Il faut essayer de répondre à ces questions. Je centrerai ici mon argumentation et mes exemples sur le domaine central de l'Islam : pays arabes, Turquie et Iran.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Commercialisation

Enfin, voilà une proposition concrète, de nature à venir en aide aux collectivités locales. M. Le Tac a mentionné les avantages moraux, sociaux et prophylactiques de son projet, mais il y a aussi des avantages budgétaires pour les municipalités, qui pourront ainsi se lancer à leur avantage dans la plus vieille entreprise du monde.

Bien sûr, les conditions d'exploitation ne sont plus les mêmes que du temps de Marthe Richard. Il faudra moderniser les méthodes de commercialisation ; l'hypermarché remplacera sans doute la traditionnelle boutique au gros numéro.

Et, en ce cas, verra-t-on M. Royer se lancer au secours de la petite entreprise ?

ROBERT ESCARPIT.

LES RÉFLEXIONS DE CHARLES BETTELHEIM

La Chine après Mao

Charles Bettelheim a quitté au printemps 1977 la présidence de l'Association des amitiés franco-chinoises dans des conditions qui ne laissaient aucun doute sur les sentiments qu'il éprouvait tant à propos des événements que venait de traverser la Chine que des orientations prises par la nouvelle équipe au pouvoir à Pékin (1). Il est d'autant plus intéressant de le voir se livrer aujourd'hui à des réflexions assez approfondies sur ce sujet pour amorcer un début d'analyse historique et marxiste d'une crise dont la seule version pratiquement connue à ce jour, la plus répandue en tous cas, est celle fournie par les organes d'information et de propagande de la République populaire.

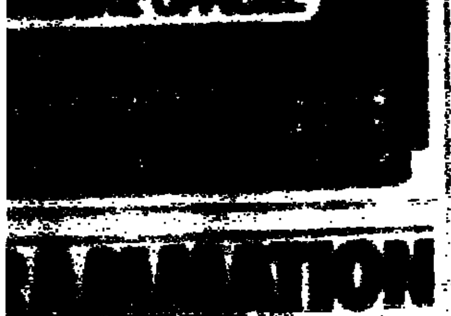
Pour une part, *Questions sur la Chine après la mort de Mao Tse-toung* s'emploie à démolir cette version, à remettre à leur place les notions de « droite » et de « gauche » au sein du monde politique chinois. Dans le même esprit, l'auteur a beau jeu de démontrer comment, au nom de principes hérités de Mao Tse-toung, la nouvelle direction chinoise élimini en fait quelques-uns des aspects les plus fondamentaux et les plus révolutionnaires du maoïsme.

ALAIN JACOB.

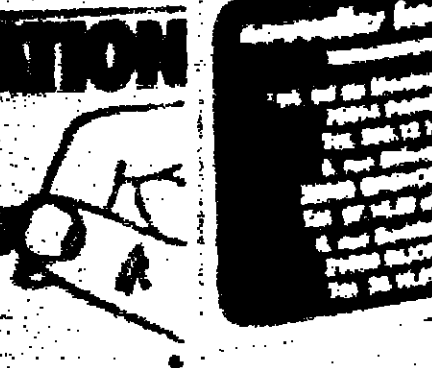
(Lire la suite page 5.)

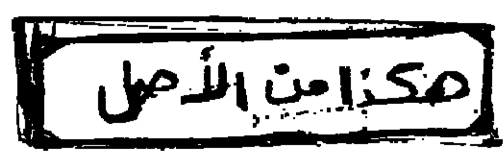
(1) Voir des extraits de sa lettre de démission dans *le Monde* du 5 juillet 1977.











Le Monde **idées**

ALLEMAGNE

L'empire du mark

par PIERRE DABEZIES et RENÉ-VICTOR PILHES (*)

EUROPE américaine, Europe européenne, Europe germanique... Jusqu'ici, pour des raisons qui tiennent à la fois à la défense, à la monnaie et à la psychologie de nos partenaires, seule la première semblait capable de s'imposer. Sommes-nous désormais, comme on cherche à nous le faire croire, sur la voie de la seconde, l'Allemagne étant, enfin, décidée à secouer toute tutelle, et le couple Bonn-Paris — sinon Giscard-Schmidt — étant en mesure de faire la véritable percée européenne qu'au fond d'eux-mêmes bien des Français souhaitent ? En particulier, la mise sur pied du « système monétaire européen » est-elle susceptible de contribuer à arracher notre continent à l'orbite des Etats-Unis, ou — sans forcément y parvenir — ne nous conduit-elle pas, plus prosaïquement, à changer de tuteur, voire à nous donner — après l'avoir définitivement dédouané pour son passé — un second maître, complice pour l'essentiel du premier, et souverain pour le reste ?

Un premier doute

Le premier doute qui surgit porte sur la capacité du nouveau système monétaire à protéger l'Europe des fluctuations de la monnaie américaine. On connaît le privilège exorbitant dont jouissent les Etats-Unis depuis les accords de la Jamaïque, qui, en réduisant la place de l'or, consacrent le dollar comme monnaie de réserve internationale. Celui-ci peut donc se déprécier sans que son rôle soit — faute d'alternative — fondamentalement mis en cause.

Or, pour que l'ECU — la nouvelle unité de compte prévue dans le fonds monétaire européen — puisse constituer une alternative crédible, il faudrait qu'il ne circule pas uniquement, comme on l'envisage jusqu'ici, entre les banques centrales de notre continent, mais qu'il puisse également être utilisé aussi bien comme monnaie de règlement et de réserve à l'extérieur de la Communauté que sur le marché privé. Pas décisif — en fait seul capable de remettre réellement en cause la dépendance de l'Europe à l'égard de l'Amérique — dont on semble pourtant d'autant plus éloigné que l'Allemagne a plus d'une raison de ne pas y consentir.

Raison de prudence, d'abord, Bonn ne tenant pas à s'affronter plus qu'il ne faut avec Washington, et mesurant — tout comme les Britanniques — les risques d'une politique dont le dollar pourrait rapidement pâtir. Raison tactique, ensuite, la menace latente d'une extension du rôle de l'ECU pouvant, tout compte fait, permettre d'obtenir, ici ou là, diverses concessions à peu de frais...

On peut, en second lieu, se demander si le nouveau système, loin de la développer, ne risque pas de constituer un frein pour la croissance européenne. Sans doute son objectif déclaré est-il simple : réduire les marges de fluctuation entre les monnaies des pays membres ou, si l'on préfère, limiter l'appréciation du mark et des monnaies qui lui sont liées dans l'actuel serpent européen (florin néerlandais et franc belge) par rapport à la livre sterling, la lire et le franc français. En fond de tableau, l'avantage qu'en retirerait l'Allemagne n'en est pas moins considérable. On sait, en effet, que l'appréciation continue du mark est un handicap pour les exportations de la R.F.A., dont la moitié ont pour destination les pays de la Communauté. Non seulement la création du système monétaire protégerait donc ces dernières, mais elle donnerait les coudées plus franches pour la politique de leur choix aux dirigeants allemands. La relance par la consommation intérieure que préconisent, pour des motifs différents, les syndicats et l'Amérique est inflationniste. La relance par les exportations permet, en revanche, à l'Allemagne de rejeter la théorie des « locomotives » comme celle de la relance concertée, en poursuivant une politique d'orientation déflationniste. Par là, notre voisine gagnerait sur tous les tableaux.

Malheureusement, il risque de ne pas en être de même pour ses partenaires, et notamment la Grande-Bretagne, l'Italie et la France. Dans notre pays, en particulier, tout indique que le taux d'inflation restera pour les années prochaines significativement supérieur à celui de l'économie allemande. Or, jusqu'à présent, l'appréciation du mark par rapport au franc corrigeait quelque peu cette différence en favorisant la compétitivité des produits français. Que celle-ci, sous l'effet du nouveau système monétaire, se dégrade et — pour limiter le déséquilibre du commerce extérieur — le gouvernement ne risque-t-il pas d'être amené, comme il l'a fait depuis octobre 1976, à freiner nos importations en réduisant la croissance de l'économie française ?

Dernier point : le système monétaire européen ne donne-t-il pas, en dernier ressort, à la R.F.A. un droit de regard sur la politique de ses partenaires ? Pour commencer, notons que depuis le début des négociations sur le S.M.E. un certain nombre de garanties envisagées au profit des pays à monnaie faible semblent avoir été abandonnées. Qu'il s'agisse des transferts budgétaires dont ces derniers devraient bénéficier ou du partage de la charge afférente à la réduction des écarts entre les monnaies, voilà que, en dépit des résistances de l'Italie et de la Grande-Bretagne, l'Allemagne, appuyée par la France, paraît s'être mise en retrait.

Sans doute est-il toujours prévu de créer un « Fonds monétaire » grâce auquel les monnaies fortes viendraient en aide aux monnaies faibles lorsque celles-ci seraient attaquées. Force est d'admettre, cependant, que ces prêts seront accordés dans des conditions analogues à celles que le F.M.I consent aux pays en voie de développement..., ce qui implique un droit de regard du F.M.E., c'est-à-dire de son principal créancier, l'Allemagne, sur la politique économique — donc la politique tout court — des pays concernés.

Reste à se demander pourquoi le président et le gouvernement français se lancent d'enthousiasme dans une aventure aussi discutable. Certes, la critique est aisée... Que tout immobilisme soit à rejeter n'empêche pourtant qu'on ne voit pas très bien à quel grand dessein répond cette initiative, dont l'intérêt immédiat ne doit pas cacher les contraintes graves qu'elle implique pour notre pays. Subordination économique, subordination politique aussi... Peut-être le « libéralisme avancé », sous la protection de M. Schmidt, y trouvera-t-il le moyen de se sauver ! Mais, à force de liens qui nous paralysent, ce sera au prix de la transformation de la France en lieu de « non-pouvoir » international et, progressivement, sur le plan interne de « non-décision » pour les Français.

(*) Présidents de l'Association pour une nouvelle politique étrangère (21, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

Un monde sans qualités

par JEAN-PAUL DOLLÉ (*)

« L'absence de patrie devient un destin mondial. »
(Heidegger.)

NOTRE temps est étrange. Triomphe de la technique, effondrement du politique. Qui a dit que nous vivions à l'ère de la décadence ? Un certain Spengler, au début de ce siècle. Un maudit, un prophète. Il écrivait en allemand. Depuis Auschwitz, on ne peut plus parler allemand sans entendre le bruit des bottes.

De cet interdit, notre présent souffre. Il est là, inhibé, se croyant clos sur lui-même. Il s'exhibe comme la réalisation achevée de ce que voulaient ces fameux « fonctionnaires de l'universel », *ces êtres de raison, inventés par Hegel et qui se sont incarnés dans des générations de serviteurs du bien public.*

Le dernier théologien

En effet. Ça fonctionne, ça gère, ça prévoit l'imprévisible et même ça programme l'an 2000. Il restait le dernier théologien qui croyait que l'ordre se fondait sur un bien proclamé : Mao Tsé-toung. Mais ses nostalgies platoniciennes sont aussi embaumées que son mausolée. Reste la surface plane du développement technique.

Dans ce monde sans aspérité et sans môle, les peuples rechignent. Ils ne contestent pas. Ils se traînent. Ils traînent leur passé qui n'arrête pas de se passer. Alors que marchandises, lettres, images et capitaux se transvasent, permutent, s'échangent et s'équivalent, alors que nous vaquons, nous agissons, de telle sorte que la terre entière soit requise comme objet de calcul et lieu d'appropriation — ça se passe encore. Et quand une parole se lance au plus près de la vérité du corps, elle en dit quelque chose.

Quelques-uns, du lieu où s'organisa la volonté de puissance, regardèrent et comprirent. Ils surent que nous entrions dans le temps du nihilisme accompli. « Toute lune est atroce et tout soleil amer », *prévient Rimbaud. Nietzsche énonce :* « La métaphysique, c'est le ressentiment contre le temps comme il était. » *Paroles de « fous ».*

Faute d'avoir voulu entendre ces « folles » paroles, nous sommes entrés dans le temps de la terreur. Terreur spectaculaire des camps. Terreur banale, froide, de l'absence du politique. N'importe qui, n'importe où, doit reconnaître que ce qui le meut est l'envie de faire mourir ce qui le fait mourir. Mais bien peu ont le courage de se risquer dans le flux de la vie. Nous vivons enveloppés dans la carapace de la mort.

Des mots pourtant y invitent, des errances y guident, des silences en font signe.

C'est de l'Allemagne, oublieuse de son passé, que sourd aujourd'hui l'innommable. De ce lieu qui coupe l'Europe en deux se découvre ce qui est notre destin de tous : l'exil de nous-mêmes, la menace qui nous vient du plus familier.

L'angoisse du rien

Cet effroi en langue allemande se dit « Angst » : l'angoisse du rien qui prend à la gorge, étouffe, affole.

Wim Wanders, Peter Handke et maintenant Maren Sell trouvent leur langage à partir d'une absence d'origine toujours ressassée. Ils errent. Ils tournent autour du rien et font tourner le rien en rond. Mourir d'absence (1) *est le drapeau noir de notre destin. Absence, car la demeure est déjà occupée par le crime ; nous ne l'habitons plus. Ailleurs, elle ne cesse de nous hanter. Reste l'amour. Est-ce le seul lieu où nous pouvons encore nous reposer ? Certaines et certains l'espèrent. On les appelle poètes. Maren Sell, née de la langue qui enfanta Hölderlin, insiste :* « Nulle part ailleurs, dans la chair illuminée seulement, au point de l'extrême ouverture, repose l'énigme de l'amour... »

C'est ainsi que nous nous cherchons. C'est là où nous existons. C'est de là peut-être que nous muterons.

(*) Professeur de sociologie, auteur de *Haine de la pensée* (Hallier) et de *l'Odeur de la France* (Grasset).

(1) *Mourir d'absence*, par Maren Sell, éd. Grasset. *(Le Monde du 15 novembre.)*

Du bon usage de la contestation

par ZBIGNIEW RAPACKI (*)

LA dissymétrie persistante dans le face-à-face Est-Ouest ne provient pas d'un déséquilibre marqué dans les rapports de forces, ni des faiblesses bien connues de l'Occident. La crise sévit en effet de chaque côté.

Celle que traverse le monde communiste est, à maints égards, bien plus profonde puisqu'elle tient aux structures mêmes du système, qui interdisent tout progrès. En comparaison, il s'en faut encore de beaucoup que l'efficacité des structures occidentales soit bientôt affectée par la crise, surtout morale, qui règne de ce côté-ci. Mais les stratèges du Kremlin savent merveilleusement tirer parti des carences occidentales. La réciproque n'est pas vraie, d'autant plus que certains stratèges occidentaux ont pris l'habitude, quand des difficultés assaillent l'U.R.S.S., de voler à son secours. Au nom de la stabilisation.

Des facteurs de déstabilisation risquent, hélas ! de rompre cette belle harmonie. Placée devant le défi chinois, qui est en train de se transformer en défi sino-japonais, engagée sur plusieurs fronts du tiers-monde par une politique qui vise beaucoup trop haut par rapport à ses ressources, la direction soviétique ne sait plus très bien où donner de la tête. Faire la politique de ses moyens ? Un tel aveu d'échec exposerait le régime à des tensions intérieures insurmontables. Pour le moment, il ne repousse les échéances que grâce au dérivatif des succès à l'extérieur. Chercher à se procurer ce qui manque au moyen d'immenses crédits à long terme ?

Il existe à présent un abîme entre les limites de ce que l'Occident pourrait consentir et ce dont l'U.R.S.S. peut difficilement se passer. Si donc le Kremlin opte pour la « politique de ses besoins », celle-ci peut fort bien conduire à une fuite en avant, autrement dit à l'utilisation de l'arsenal accumulé et du contrôle des routes d'approvisionnement de l'Europe occidentale pour dicter ses conditions à celle-ci.

Le même résultat serait atteint à moindres risques si le Kremlin réussissait à s'entendre avec Bonn au moyen d'un accord global ; les Russes spéculent peut-être sur une possible montée du nationalisme en R.F.A. en vue de favoriser un tel dessein. Mais le désappointement ouest-allemand, s'il est visible, ne joue pas, jusqu'à nouvel ordre, en faveur de cette option. Pour en attendre le problématique avènement, les Soviétiques devraient s'armer d'une grande patience, alors que précisément le temps presse. C'est aussi la raison pour laquelle la voie de l'aventure semble paradoxalement plus appropriée aux circonstances actuelles.

Pour sa part, la République fédérale peut évidemment savourer sa puissance politique enfin retrouvée, sa mission de dispensateur de manne et des techniques de développement au Sud, sa position de créancier et de mentor à l'Ouest, rôle auquel elle semble promise pour longtemps. Tous ces succès ne parviennent pas à masquer le fait que dix-sept millions d'Allemands de l'Est vivent toujours derrière des barbelés. Jusqu'à un passé récent, on ne savait pas comment cette situation pourrait changer. A présent, un certain nombre d'Européens de l'Est se sont mis à y réfléchir, avec le renfort tout récent de certains citoyens est-allemands.

Des patriotes lucides

Peut-être le réalisme politique des contestataires compte-t-il au nombre des phénomènes trop évidents pour être facilement perçus. Ils s'interrogent tout simplement sur les meilleurs moyens de rendre vivable le monde inhumain dont ils font partie et de résoudre à temps les contradictions qui s'y accumulent. Ils osent être des patriotes lucides, prenant en compte les intérêts véritables de leurs pays respectifs, à l'exclusion des visées chauvines. S'élever, pour les contestataires soviétiques, contre le chauvinisme grand-russe qui cherche à perpétuer une mainmise contre nature sur les peuples non russes de l'Empire revient à tenir précisément compte de l'enseignement de l'histoire et surtout de ses chapitres les plus récents. A vouloir tout garder, on finit par tout perdre. Mieux vaut aller au-devant d'une évolution inéluctable que d'y résister jusqu'au bout et de devoir en payer alors le prix. Postuler le droit d'autodétermination pour les peuples de l'Etat soviétique, c'est offrir à ce dernier son unique chance de survie, dans l'hypothèse où les intéressés, réfléchissant à froid, pourraient être amenés à se prononcer en faveur d'un Commonwealth à égalité de droits et de devoirs. Vouloir modifier les institutions inadaptées au niveau atteint de développement de même qu'un système économique absurde, ce n'est pas saper les assises de l'Etat, c'est tout au contraire prévenir d'inévitables bouleversements. Enfin, faire admettre la hiérarchie des conflits d'intérêt (la différence entre le conflit avec la Chine et la concurrence actuelle avec l'Ouest), c'est peut-être détourner les menaces qui pèsent sur la paix du monde. Contrairement aux apparences, le *statu quo* n'est pas forcément pacifique ; essayer de le dépasser n'est pas nécessairement une entreprise belliqueuse.

Dans quelle direction la République fédérale, objet de convoitises soviétiques et, le cas échéant, proie toute désignée, peut-elle diriger ses regard ? L'Ostpolitik, au bout de neuf ans, a apporté quelques résultats tangibles mais en même temps elle a montré ses limites. Face à l'Est, trois possibilités principales paraissent de prime abord s'offrir à la politique ouest-allemande (si l'on fait abstraction de l'attentisme, qui en constitue une quatrième) :

1) La revalorisation du modèle de Locarno : les traités conclus en 1925 entre l'Allemagne et ses voisins qui n'apportaient de garantie réelle qu'aux voisins occidentaux de l'Allemagne. Mais si les Occidentaux font mine de laisser aux Allemands carte blanche à l'Est, dans la conjoncture présente le seul résultat sera de ressouder les satellites à Moscou.

2) Le retour au modèle de Rapallo — de l'accord germano-soviétique de 1922, — qui irait sûrement au-devant des aspirations soviétiques et aurait l'avantage de sortir le problème allemand du réfrigérateur. Seulement, depuis cette époque, les rapports de force entre les deux partenaires se sont modifiés, de même que la configuration géographique, et on sait à l'avance lequel des deux devrait se subordonner à l'autre.

3) L'Allemagne peut aussi jouer la carte de l'établissement d'un ordre pacifique, purifié de tout prosélytisme à l'est de l'Elbe ; ce qui, à terme, entraînerait forcément la solution de la question allemande. Cela semble possible, à partir du projet du mouvement contestataire, qui sait surmonter, par la grâce de la solidarité forgée derrière les barreaux, les traditionnels conflits nationalistes dans cette partie de l'Europe. Il faut aider à ce que ce projet soit au point au moment où s'opère la relève au Kremlin. Ce sera un tournant important.

(*) Ancien universitaire polonais.

CORRESPONDANCE

Les craintes de Georges Pompidou

M. Jacques Binoche, maître assistant d'histoire à l'université d'Orléans, nous écrit :

Georges Pompidou, nous dit André Fontaine *(le Monde* du 22 novembre 1978), se méfiait de l'Ostpolitik de Willy Brandt et était hanté par la crainte d'un nouveau Rapallo.

Pourtant recevant, le 6 janvier 1970, les journalistes, il déclare que la France approuve la politique allemande à l'égard de l'Est. Le 30 janvier il ajoute : « *Non seulement la France approuve, mais elle encourage.* » Au début de février il reçoit Brandt à Paris. *Le Monde* des 1er et 2 février 1970 titre en première page : « *Paris approuve pleinement la politique d'ouverture à l'Est.* »

Au mois de juillet, Pompidou renouvelle solennellement l'appui moral et politique de la France. Après l'accord germano-russe du 7 août 1970, le gouvernement français salue « cet événement qui se situe dans la ligne de la politique que le gouvernement français n'a cessé de préconiser ». Le 8 août 1970 Pompidou déclare que : « *La France se félicite de l'accord intervenu entre la R.F.A. et l'U.R.S.S., accord dont elle n'a cessé d'encourager les conclusions et qui constitue un apport important à l'établissement d'une véritable sécurité en Europe.* »

Au cours de son voyage en Russie, à l'automne 1970, Pompidou rejette l'idée d'un pacte franco-soviétique proposé par les Russes. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 15 octobre 1970 titre en gros : « *Georges Pompidou, un grand Européen, le président français a défendu à Moscou les intérêts allemands.* »

Lorsque Leonid Brejnev vient à Paris, fin octobre 1971, l'idée d'un pacte franco-soviétique est à nouveau évoquée et à nouveau rejetée par Paris, qui se refuse à reconnaître la R.D.A. avant Bonn.

A la fin de 1972, tandis que, à Bonn, on laisse entendre que le chancelier et certains de ses conseillers préparent une phase nouvelle de la politique d'ouverture à l'Est pouvant aboutir dans l'avenir à la neutralisation des deux Allemagnes et à leur regroupement à l'intérieur d'une confédération, Pompidou effectue un nouveau voyage en Russie. Son séjour à Zaslavl est considéré comme « positif » par la *Süddeutsche Zeitung* du 15 janvier 1973. A en croire Michel Jobert *(Mémoires d'avenir)*, Pompidou était séduit par la bonhomie du chancelier. Les conversations franco-allemandes étaient « toujours excellentes », et s'il y eut une quelconque rivalité entre les deux hommes, cela tenait à l'inégale répartition des louanges distribuées par la presse.

A en croire Willy Brandt, *(Begegnungen und Einsichten*, Hoffmann und Campe), Pompidou n'a cessé de lui apporter son soutien actif. En janvier 1971, il lui déclarait que Bonn avait choisi le chemin du réalisme, et que l'Allemagne agissait parallèlement à la France. Le 22 juin 1973, il lui disait combien son gouvernement et lui-même étaient de ceux qui avaient le mieux compris la nécessité de son Ostpolitik.

Toujours selon Willy Brandt, les seules craintes dont lui fit part le président français n'étaient pas celles de la France, mais... celles de la Russie vis-à-vis d'une éventuelle réunification de l'Allemagne.

Reste les appréhensions que Pompidou aurait livrées dans des circonstances qui n'engageaient pas la politique de la France. Versons-les au dossier du personnage, non à celui de la réalité germano-soviétique.

[La lettre de M. Binoche met en lumière le fréquent décalage entre les propos qu'un homme d'Etat tient en public ou devant un interlocuteur officiel et sa pensée profonde, telle qu'il lui arrive d'en faire confidence à des journalistes. Je ne suis pas le seul à avoir entendu Georges Pompidou exposer la sienne de la manière que j'ai rapportée. — A.F.]



Le Monde

étranger

EN CISJORDANIE

Les Israéliens détruisent les maisons de deux Arabes accusés de terrorisme

De notre correspondant

Jérusalem. — Couvre-feu à l'aube, deux villages bouclés par l'armée, des familles évacuées, des murs qui s'écroulent sous les coups de bulldozers... La tension s'est encore accrue lundi en Cisjordanie et les autorités israéliennes paraissent avoir une nouvelle fois confirmé le durcissement de leur attitude dans les territoires occupés. Après l'interdiction de toute réunion politique, une série d'arrestations et plusieurs déclarations qui semblent restreindre la portée du projet d'autonomie (*le Monde* des 1er et 3-4 décembre), Israël a repris des méthodes de représailles abandonnées depuis longtemps. L'administration militaire de Cisjordanie a fait procéder lundi aux premières heures du jour, dans les villages de Kafr-Kalil, près de Naplouse, et Silwad, près de Ramallah, à la destruction des maisons appartenant à deux hommes emprisonnés depuis plusieurs mois pour activités terroristes.

Le premier est accusé d'avoir commis il y a un an un attentat à la bombe à Natanya, où deux Israéliens avaient trouvé la mort, et d'avoir tué peu après un membre de la police des frontières près de Naplouse. Le second est notamment accusé d'avoir assassiné au début de l'année un homme d'affaires de Ramallah, considéré comme un *« collaborateur avec l'occupant »*.

Ces opérations de répression, qui n'ont été reconnues qu'en début d'après-midi par l'administration militaire, ont causé une vive émotion en Cisjordanie. Les maires et les conseillers municipaux de plusieurs villes du territoire ont adressé au président Carter des télégrammes de protestation pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement israélien, afin que celui-ci cesse de recourir à de telles méthodes. L'inquiétude est d'autant plus grande dans la population palestinienne qu'il apparaît que d'autres destructions ont été envisagées. Il était, semble-t-il, prévu de détruire quatre autres habitations, trois dans le même village de Silwad et une à El-Bireh, dans l'agglomération de Ramallah.

Un malentendu surprenant

Il est certain, d'autre part, que la destruction de la maison qui a été rasée à Silwad aurait pu être évitée. Il s'est produit à ce sujet un malentendu surprenant. Dimanche soir, Me Felicia Langer, avocat israélien, était intervenue auprès de la Cour suprême et avait obtenu un arrêt provisoire et suspensif; cette décision n'a été signifiée officiellement aux autorités militaires qu'après les opérations de démolition. Me Langer avait demandé — avec succès — que la décision de l'armée soit suspendue jusqu'à ce que la Cour puisse tenir une audience pour examiner la plainte qu'elle déposait. Celle-ci est fondée, selon M. Langer, sur le fait que de pareilles opérations de représailles représentent un *« châtiment collectif »*, ce qui constitue une infraction à la convention de Genève. Le Cour, pour expliquer l'incident, déclare que, conformément à la loi, il appartient à l'avocat de transmettre lui-même directement la notification aux autorités concernées. Me Langer précise qu'elle n'a pas pu joindre à temps les responsables de l'administration militaire — qui étaient absents de leur domicile — en raison de l'heure tardive de la décision de la Cour. L'avocat ajoute que, dans ces circonstances, les officiers qui ont commandé l'opération auraient dû être prévenus indirectement et officieusement et que la démolition aurait dû être différée, dans la mesure où la population du village a averti, lundi soir, les militaires qu'une démarche était en cours.

Un porte-parole de l'administration militaire de Cisjordanie a déclaré qu'il y avait plus d'un an que de semblables mesures de « dissuasion » n'avaient pas été prises. Encore s'agissait-il d'une exception. Car, depuis les premières années de l'occupation, marquées par de longues séries de dynamitages, tant en Cisjordanie que dans le territoire de Gaza (dans le seul village de Silwad, dix neuf maisons ont été détruites après la guerre de 1967), l'armée israélienne avait presque cessé de recourir à ce genre de représailles.

Le porte-parole a d'ailleurs précisé que les événements de lundi ne signifiaient pas que les autorités aient décidé de reprendre à l'avenir ce type d'action, comme aux premiers temps de l'occupation après la guerre de six jours. Ces dernières années, l'armée avait eu plutôt recours à d'autres méthodes, telles que la fermeture administrative de magasins ou d'habitations. Ainsi, récemment à Béthanie, dans la banlieue de Jérusalem, la maison d'un habitant arrêté pour activités terroristes a été mise sous scellés.

FRANCIS CORNU.

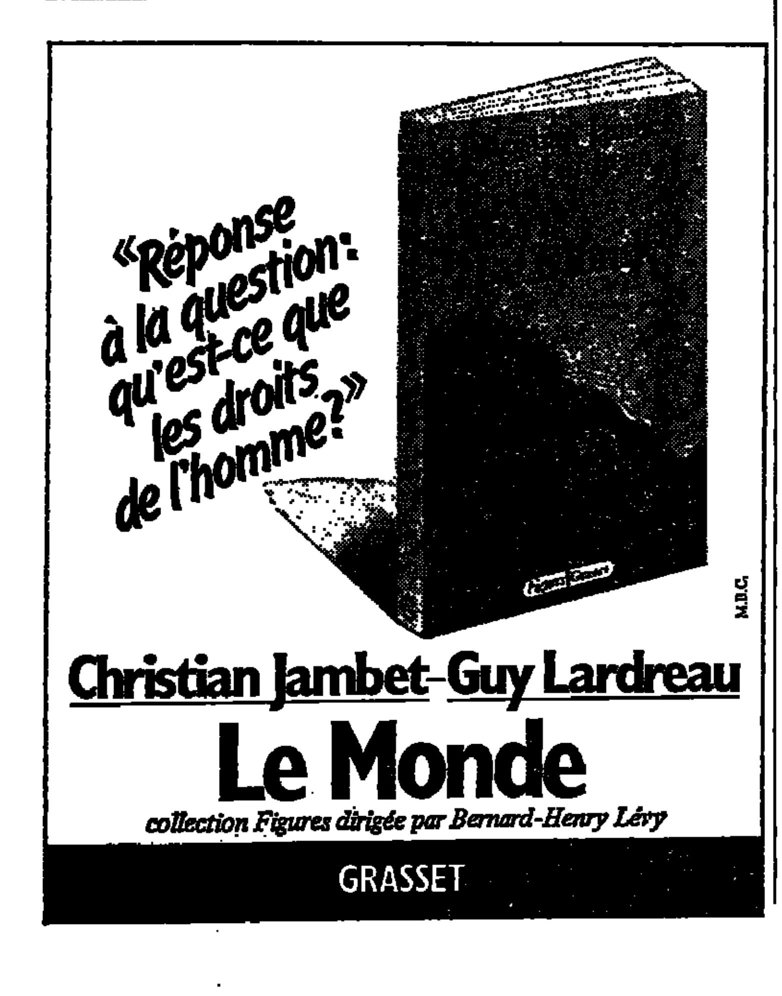
A la suite d'un incident à son ambassade du Caire

LA BULGARIE RAPPELLE SON PERSONNEL DIPLOMATIQUE EN EGYPTE

Le ministre bulgare des affaires étrangères, M. Peter Mladenov, a remis, lundi soir 4 décembre, une note à M. Kader, ambassadeur d'Egypte à Sofia, lui annonçant le rappel de l'ambassadeur bulgare en Egypte, ainsi que tout le personnel diplomatique.

En outre, l'ambassadeur égyptien et le personnel diplomatique en Bulgarie ont été prévenus qu'ils devront quitter le pays dans les trois jours. Selon l'agence bulgare B.T.A., cette décision fait suite à *« l'invasion organisée par la police et l'armée égyptienne »* du siège de l'ambassade de Bulgarie au Caire *« en violation de tous les principes du droit international »*.

Lundi, la police égyptienne avait procédé à l'arrestation, sur instructions du président Sadate en personne, de plusieurs fonctionnaires de l'ambassade de Bulgarie, accusés d'avoir molesté l'épouse et les deux filles d'un sous-secrétaire d'Etat égyptien. Celles-ci avaient refusé d'évacuer les locaux qu'elles occupent dans l'immeuble dont l'ambassade de Bulgarie s'était récemment rendu acquéreur. Au cours de ce même incident, des coups de feu avaient été tirés par une personne non identifiée. — *(A.F.P.)*



EN IRAN

Les émeutes du « deuil chiite »

(Suite de la première page.)

Après s'être entretenus avec des membres du gouvernement, d'anciens ministres et les représentants de différentes oppositions, ils ont abouti à la même conclusion : tous les courants politiques sont unanimes dans leur hostilité au chah, et le déblocage de la situation suppose son départ, sinon son abdication. Un des professeurs en a même informé personnellement l'impératrice avant de regagner les Etats-Unis. Cette attitude commence d'ailleurs à être reflétée dans la presse américaine.

Enfin, les Américains chercheraient à établir un contact avec l'ayatollah Komeiny, et ils auraient demandé aux autorités iraniennes de ménager les religieux et d'éviter toute « *provocation* » à leur égard. Une chaîne de télévision américaine vient de consacrer une émission à l'ayatollah.

De son côté, le gouvernement du général Azhari a fait plusieurs gestes : il a rétabli deux fêtes religieuses — la veille du mois de Moharram et le quarantième jour de l'Achoura. Il a, en outre, supprimé la musique à la télévision pendant le deuil chiite et encouragé les hôtels et les restaurants à ne pas servir d'alcool et de vin pendant cette période.

Les derniers communiqués gouvernementaux, loin de mettre en cause les autorités religieuses, jettent l'entière responsabilité des heurts sanglants qui viennent de se produire sur le parti Toudeh (communiste). La manœuvre a cependant paru assez grosse dans la mesure où le Toudeh n'a actuellement aucune audience dans le pays. Le parti, et principalement sa puissante organisation clandestine, ont été démantelés en 1955. L'année suivante, leur chef le plus prestigieux, Khosrow Rousbeh, a été jugé et exécuté. Les dirigeants survivants s'étaient ensuite déconsidérés en s'installant en R.D.A. et en pratiquant une politique d'alignement inconditionnel sur l'U.R.S.S. Dans les semaines qui ont précédé le « vendredi noir » (8 septembre), un certain nombre de militants avaient décidé de constituer un « parti de l'intérieur » en Iran même, mais ils admettent que la reconstitution de l'appareil et la mise sur pied d'une organisation sérieuse peuvent exiger plusieurs années.

Quoi qu'il en soit, l'éventuel départ du chah n'aurait lieu que sous certaines conditions et après qu'auront été abattues les cartes encore disponibles. A la suite de contacts pris par M. Ardechir Zahedi, ambassadeur aux Etats-Unis, les personnalités servant de trait d'union entre la cour et l'opposition modérée ont commencé à faire état d'une liste de quatre-vingts hommes politiques, dont beaucoup ne se sont pas compromis avec le régime, susceptibles de constituer un « *gouvernement de transition* ».

Un « cabinet de transition » ?

On précise maintenant que la liste d'un cabinet civil comprenant des membres de divers courants de l'opposition est prête et qu'elle sera rendue publique après la fête de l'Achoura, qui marque la fin du grand deuil, à condition évidemment que le régime ait réussi à passer le cap de cette période difficile. Ce cabinet serait présidé, soit par M. Ali Amini, ancien premier ministre, soit par M. Entezam, ancien ministre des affaires étrangères, soit encore par M. Gholam Hussein Sadiki, professeur de sociologie à la retraite, et ancien ministre de Mossadegh.

Le chah pourrait ensuite faire une déclaration annonçant qu'il se rendrait à l'étranger et qu'il ne reviendrait que si la population le lui demandait. Une telle solution éviterait les inconvénients d'une abdication et l'instauration d'une régence dans la mesure où les religieux ne veulent pas de l'impératrice comme régente et que l'armée n'accepte pas qu'elle puisse être son commandant en chef. Mais ce scénario est, bien évidemment, entouré d'incertitudes.

En attendant, le général Azhari multiplie les déclarations de bonne volonté et affirme sa détermination de combattre la corruption. Il compte sur la lassitude de la population, en particulier des commerçants et de la petite bourgeoisie, devant la paralysie des affaires, la fermeture des écoles et les déprédations causées par les émeutes. Il espère aussi que, à la longue, la masse se détachera de l'ayatollah. Sans oser s'en prendre ouvertement à lui, les autorités alimentent en sous-main une campagne de dénigrement en soulignant que le chef religieux a mis le pays à feu et à sang et qu'il demeure à l'abri dans son exil parisien.

Jusqu'à présent, l'action du gouvernement ne semble pas avoir eu l'effet escompté. Les manifestations de rue se poursuivent malgré la présence de l'armée et le couvre-feu. Tous les soirs, à partir de 21 heures, une immense clameur s'élève de la capitale et des autres villes : « *Allah Akbar !* » (Dieu est grand !), se mêlent au « *A bas le chah !* »

Des incidents se sont produits en différents points de la capitale, particulièrement au Bazar, où l'armée a chargé un groupe de manifestants. Les ruelles, habituellement si animées, y sont presque désertes. Au-dessus des rideaux baissés des magasins flotte le drapeau noir de l'imam Hussein. Pour la première fois, les commerçants ont arboré également des drapeaux rouges, « *couleur du sang des martyrs* », sur lesquels sont brodées des inscriptions religieuses.

Des jeunes gens inscrivent sur les murs les slogans qui seront scandés dans la journée et le soir : « *Ni chars, ni canons, ni mitrailleuses ne nous empêcheront de faire ce que nous voulons* » ; « *Hussein, nous suivons ta voie parce que nous sommes les victimes des Yazid d'aujourd'hui* » (Yazid est le calife qui tua l'imam Hussein, vénéré par les chiites). D'autres distribuent avertissements et tracts, tandis que, dans les cours des caravansérails, de petits groupes lisent les derniers appels de l'ayatollah Khomeiny, qu'ils distribuent ensuite en ville.

PAUL BALTA.

Le gouvernement français rappelle à l'ayatollah Khomeiny les « obligations de réserve »

M. Claude Chayet, directeur des conventions administratives et des affaires consulaires au Quai d'Orsay, s'est rendu, lundi 4 décembre, auprès de l'ayatollah Khomeiny, pour lui rappeler *« les obligations de réserve qui s'imposent aux étrangers résidant sur le territoire français »*.

Il y a quelques semaines, en réponse aux questions sur les activités politiques de l'ayatollah Khomeiny, qui était arrivé en France le 3 octobre, le Quai d'Orsay avait fait remarquer qu'il n'était pas un réfugié politique, et que, voyageant avec un passeport iranien régulier, il pouvait résider en France trois mois sans visa. Le ministère des affaires étrangères avait ajouté que le gouvernement iranien ne s'était pas plaint des activités du chef religieux.

Cependant, le président de la République avait fait remarquer, au cours de sa conférence de presse du 21 novembre, qu'à plusieurs reprises il avait été indiqué à l'ayatollah Khomeiny que *« le sol de France n'était pas un territoire d'où on pouvait lancer des appels à la violence »*. Etant donné le caractère des dernières déclarations de l'ayatollah Khomeiny, les autorités françaises ont tenu à lui rappeler avec une certaine solennité cette position. Il ne semble pas que le gouvernement de Téhéran ait demandé à Paris d'imposer le silence à l'ayatollah ; sur ce dernier point on se refuse à toute déclaration au Quai d'Orsay.

AFRIQUE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les mystères d'Alger

L'état de santé du président Houari Boumediène apparaît suffisamment grave à la plupart des commentateurs de la presse hebdomadaire pour qu'ils dressent un premier bilan de l'action de celui qui, depuis treize ans, préside aux destinées de l'Algérie. A côté d'appréciations contradictoires portées sur la politique menée par le successeur de M. Ben Bella, la question de la succession est largement posée.

Dans un bref communiqué, les autorités algériennes ont annoncé, lundi soir 4 décembre, que l'état de santé du président Boumediène était « stationnaire » et que « le traitement se poursuivait ». Un nouvel appareil français est arrivé dimanche à Alger. Il s'agit d'un « détecteur de bulles sanguines » envoyé par la firme marseillaise SODELEC. Cet équipement, utilisé notamment par les plongeurs sous-marins, permet de contrôler le flux sanguin à la sortie du cœur. Les médecins qui soignent le chef de l'État veulent ainsi se prémunir contre tout risque d'embolie gazeuse (lire nos informations page 42).

Sous le titre « Une succession difficile », Gilles Varange, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, assure : *« Quel que soit le successeur, il lui faudra faire face à toute une série de périls qui risquent fort de l'engloutir s'il n'y prend garde. Il lui faudra compter avant tout sur la traditionnelle rivalité entre les différentes régions militaires que seul Boumediène avait pu calmer en couvrant tout le monde de privilèges exorbitants. Il lui faudra sans doute faire face aussi, et rapidement, à une nouvelle flambée de revendications autonomistes de la puissante minorité kabyle. Dans le même temps, il devra se garder d'oublier qu'Ahmed Ben Bella, toujours emprisonné, conserve de nombreux partisans jusqu'au sein de l'armée et du parti unique. L'heure de la revanche pourrait bien sonner pour lui. Enfin, le successeur de Boumediène devra mener à bien la réconciliation avec la France, faute de quoi l'Algérie basculera chaque jour davantage dans le camp du pur fanatisme islamique. »*

LE NOUVEL ECONOMISTE indique : *« La nouvelle équipe devra se saisir de deux dossiers explosifs : la place à faire aux capitaux privés nationaux et étrangers dans l'économie algérienne, et le soutien au Polisario. De quoi soumettre à rude épreuve la cohésion d'une équipe désormais privée de patron. »*

Citant le ministre des affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika, et le colonel Mohamed Salah Yahiaoui comme successeurs possibles, Claude Estier, dans *l'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, s'interroge : *« L'un ou l'autre sera-t-il capable de s'imposer comme avait réussi à le faire Boumediène, aussi contestable qu'ait été la façon dont il s'empara du pouvoir ? La difficulté sera-t-elle résolue par la mise en place, au moins pour un temps, d'une direction collégiale ? C'est une question. Une autre est celle de savoir si les successeurs de Boumediène sauront tendre la main à ceux qui ont été ces dernières années rejetés. Dès cette semaine, de Paris, où ils sont exilés, Aït Ahmed, un autre « chef historique » d'une part, et, d'autre part, des amis de Ben Bella, comme Mohamed Harbi et Hoane Zaouhane, ont lancé des appels en ce sens. »*

Pour Claude Bourdet, dans *HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN*, *« ce qu'il faudrait, c'est que le nouveau leader de l'Algérie maintienne tout ce que la politique de Boumediène avait de positif, en éliminant son côté personnel et étroit. Cela ne doit pas être si difficile ; un Etat soutenu par le peuple pourrait réduire le rôle de la police à sa plus simple expression. Un Etat socialiste à base large pourrait et devrait supprimer pots-de-vin et concussion et faire rendre gorge aux grands profiteurs. Un régime approuvé par un grand congrès, loyalement organisé, n'aurait plus aucun besoin de maintenir Ben Bella interné, et Ben Kheda en résidence surveillée. Nous sommes beaucoup, parmi les amis de l'Algérie, à nous inquiéter, en particulier, du sort de Ben Bella au cours de cette période ; qu'il ait ou non un rôle à jouer de nouveau un jour en Algérie est secondaire. »*

DEMOCRATIE MODERNE, organe du C.D.S., écrit : *« Reste à se demander — mais la question paraît toujours hors de saison à Alger — si des élections réellement libres ne seraient pas le seul moyen de faire contrepoids à la classe bureaucratique dirigeante, d'humaniser le développement du pays et, finalement, d'éviter l'échec du « modèle algérien ».*

Ce « modèle algérien » est largement évoqué dans *L'ETINCELLE*, hebdomadaire communiste révolutionnaire qui assure : *« Les affrontements internes à la bourgeoisie dominent le devant de la scène politique en Algérie, ceci en dépit d'un mécontentement populaire de plus en plus manifeste. Mais l'idéologie nationaliste reste encore un élément puissant qui entrave la prise de conscience par la classe ouvrière et la paysannerie pauvre de ses intérêts propres. »*

Pour André Frys, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, *« l'Algérie d'aujourd'hui* [est] *un pays où les contradictions sociales se sont accentuées »*. Il ajoute : *« Une bourgeoisie avide d'argent recherche un mode de vie « à l'européenne » et dispose de revenus élevés, de belles voitures, de propriétés et de belles villas. L'écrasante majorité de la population, du pauvre fellah au chômeur des bidonvilles urbains ou à l'ouvrier continue à vivre dans la pauvreté, la misère. Et cela n'en rend l'étalage du luxe des « nouveaux riches » que plus choquant, de même que la dictature militaire qui les protège. »*

Dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du parti communiste, Jacques Varin considère : *« La pensée politique de Houari Boumediène et les options qui en ont découlé sont, certes, d'abord du ressort du peuple algérien. On peut les approuver sans réserves, vouloir les nuancer, en désapprouver certaines, voire les combattre, mais ce qu'il n'est pas possible de contester, c'est la générosité politique et humaine de la démarche qu'elles sous-tendaient, l'ampleur des résultats obtenus. »*

Jean-Philippe Caudron estime dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, que le chef de l'Etat algérien a *« en partie »* réussi, mais qu'il n'est *« sûrement pas »* aimé. En revanche, il relève : *« Tous ou presque le respectent. Après un horrible conflit, il a su éviter le bain de sang entre les différentes factions et régions rivales. Au nom de la raison d'Etat, et en s'appuyant sur une police redoutable et redoutée, il a stoppé l'anarchie qui pointait et bloqué au moins deux putsches militaires qui auraient débouché probablement sur l'aventure. A travers la personne fière de Houari Boumediène, tous les Algériens sentent bien que c'est l'Algérie qui est aujourd'hui unanimement respectée dans le monde entier. »*

« Combien durera l'éventuelle direction collégiale ? se demande J.-P. Angelelli dans *RIVAROL*. Il explique : *« Elle pourrait bien éclater un jour ou l'autre et, dans ce cas, la « mosaïque » qu'est l'Algérie connaîtra des convulsions à la libanaise ou à l'iranienne. Sans oublier qu'une fuite en avant peut se révéler tentante sur le plan extérieur (contre le Maroc ou la Mauritanie) pour réaliser l'union sacrée intérieure. »*

Après avoir affirmé dans *Le NOUVEL OBSERVATEUR* que *« les populations de ce gigantesque pays sont si diverses que seule une forte autorité peut s'imposer à tous »*, Guy Sitbon note : *« Toujours tentée par l'insoumission, cette nation composite s'est généralement tournée vers les chefs les plus impérieux et les moins conservateurs. Jadis, elle a préféré Messali Hadj à Ferhat Abbas, puis le F.L.N. à Messali, puis Ben Bella à Ben Khedda... Boumediène a bien cherché, un moment, à ralentir le cours des choses. Il n'a pu faire autrement que de revenir au bouleversement ininterrompu, avec la révolution agraire, la gestion socialiste des entreprises et l'affaire du Sahara. Qui s'arrête de bouger, en Algérie, tombe instantanément. En laissant agir selon leur plaisir les travailleurs émigrés, les enfants de Belcourt et de Bab-El-Oued, les bandes de la Casbah, on obtiendrait un mélange joyeux et sûrement heureux, mais pas un Etat hégémonique. »*

Dans *DEMAIN L'AFRIQUE*, désormais bimensuel, Bachir Rezzoug trace un tableau nuancé de l'œuvre accomplie par Houari Boumediène : *« L'élan imprimé au pays depuis l'indépendance n'a pas pu, en si peu de temps, briser toutes les pesanteurs sociologiques et psychologiques. Et le tout est de savoir si la révolution a désormais atteint son point de non-retour et aussi quelle révolution. »* — A. Ch.

PROCHE-ORIENT

Réveil de l'intégrisme musulman ?

(Suite de la première page.)

Les faits dont il s'agit sont différents. Mais il est bien vrai qu'ils se rattachent à des tendances communes et à des facteurs communs.

Ce qui les rapproche pour les Européens, c'est l'appel commun à la tradition religieuse, là où, selon leurs conceptions, elles n'ont rien à faire. C'est ce qui suggère à beaucoup l'étiquette d'intégrisme empruntée à l'histoire récente du catholicisme. Elle est relativement juste s'il s'agit, comme chez les intégristes catholiques, de l'aspiration à résoudre au moyen de la religion tous les problèmes sociaux et politiques et, simultanément, de restaurer l'intégralité de la croyance aux dogmes et aux rites.

Cet appel est plausible dans la « Demeure de l'Islam » *(dâr al-Islâm)* parce que les sociétés musulmanes sont restées, dans leurs profondeurs sociales, des sociétés du type qualifié bien trop sommairement (mais ce n'est pas ici la place d'une analyse plus fine) de traditionnel. Cela signifie, entre autres, que la Loi religieuse reste la référence suprême aux yeux des masses populaires, même si, en pratique, on la néglige ou on la tourne. Les conduites qui ont une autre origine sont, elles-mêmes, sacralisées en les rattachant secondairement, artificiellement, à cette Loi. Le poids de la contrainte sociale qui impose la conformité et sanctionne les déviants est resté fort lourd.

Dès le départ, il y a eu une certaine divergence avec les sociétés traditionnelles chrétiennes. Le christianisme, au début petite secte isolée au sein d'un vaste et puissant empire, a progressivement réussi à devenir dans cet empire une force qu'il fallait prendre en considération, puis à se faire adopter par lui comme idéologie d'Etat. Mais il a dû toujours coexister avec l'Etat, avec des structures juridiques, sociales, culturelles qui, nul n'en doutait, venaient d'ailleurs.

En regard, l'Islam n'a jamais cessé d'être, en un sens, « intégriste ». Né dans une société où chaque groupement élémentaire, chaque tribu avait des fonctions politiques, formait un micro-Etat, il a fallu, à l'origine même, que la communauté des fidèles, pour subsister, puis pour s'étendre, assume, elle aussi, de telles fonctions. Dieu lui-même, dans le Coran, lui donna quelques normes d'organisation sociale à défaut d'un code quelque peu complet.

Ces normes se complétèrent par de multiples traditions d'origines très variées, empruntées aux divers nations et peuples que les musulmans conquirent. Mais toutes furent sacralisées par rattachement, médiat ou immédiat, à la Parole de Dieu, en vertu du principe originel que la Loi de l'Islam avait vocation à structurer l'intégralité du champ social. On n'a pour ainsi dire jamais attribué à Jésus un droit d'auteur ou même une simple caution pour les règles du droit romain ou les lois germaniques, les normes de la vendetta écossaise ou corse, la pensée économique ou philosophique d'Aristote. On a au contraire attribué des responsabilités de ce genre au Prophète d'Allah, par la grâce de l'immense corpus du *hadith*, de la Tradition, plus ou moins codifié au troisième siècle de l'hégire (neuvième siècle de J.-C.).

La référence primordiale

L'évolution n'a fait qu'accentuer cette divergence structurelle de départ. Certes, quelle que fût l'extension de son domaine, la religion est restée longtemps la référence idéologique primordiale, objet d'une fidélité massive, aussi bien dans la chrétienté que dans le monde musulman. Cette fidélité a bien subi une érosion profonde dès le Moyen Age, dans les deux cas, par le fait de la multiplicité des schismes et des tendances corrélatives à contester les cadres religieux, les hommes de religion liés au pouvoir, en allant parfois jusqu'à franchir les limites de la religion hégémonique. Seulement, cette évolution, qui s'est continuée et accentuée en pays chrétien, a été stoppée en Islam au onzième siècle par la vigoureuse réaction sunnite, dont le succès a été favorisé par l'évolution interne des sociétés islamiques comme par les mutations de leur situation vis-à-vis de l'extérieur.

La fidélité est donc restée massive. Le monopole tranquille de la vérité ne favorise pas le doute. Depuis longtemps, dans le monde sunnite, les quelques schismes subsistants et tolérés sont devenus, comme les autres religions monothéistes, des communautés fermées sans volonté de prosélytisme, tolérables donc à l'état de minorités comme des sortes de castes étrangères établies. La chiitisation de l'Iran au dix-septième siècle stabilisait l'hérésie principale en lui donnant une base d'Etat, la dominance dans son domaine propre. Comme dans l'Europe de la même époque, le principe *cujus regio, ejus religio* assurait l'ordre.

Ainsi, l'Islam n'a pas connu depuis longtemps cette contestation des institutions « ecclésiales », des dogmes et des rites qui n'a fait que s'accentuer et s'approfondir en Europe. Les masses n'ont pas été atteintes profondément, jusqu'à l'irreligion affirmée, par le désenchantement du monde que propageait l'industrialisation. Ici, on n'a pas vu Dieu mourir après l'agonie des anges et des démons, après l'incrédulité généralisée en face des miracles, y compris ceux, sans cesse renouvelés, du rituel ordinaire. Le moralisme piétiste, attribuant les malheurs des temps et les méfaits du pouvoir à l'incrédulité des dirigeants et au relâchement conséquent de leur vie privée, n'a pas cédé généralement devant cette incroyance généralisée ni devant une extension de l'idéologie de la liberté des mœurs atteignant les couches les plus profondes de la société.

Au contraire, la fidélité a toujours été confortée par une vieille hantise spécifique, la crainte constante d'un glissement massif vers une religion concurrente, présente à l'intérieur même des sociétés musulmanes et en même temps disposant d'un appui décisif à l'étranger. Les chrétiens, assurés d'un monopole idéologique dans leur univers (à l'exception de l'infime minorité juive, sans appui extérieur, qui risquait peu d'exercer une contagion spirituelle), ont rarement craint la conjonction de l'infidélité armée du dehors avec ses complices du dedans. Cette crainte, déjà présente en Islam au Moyen Age, renforcée par les croisades et l'invasion mongole, n'a pu que se renforcer devant les agressions de plus en plus fortes des impérialismes européens au dix-neuvième et au vingtième siècle. Elle a atteint des paroxysmes que peuvent seulement rappeler la paranoïa catholique du dix-neuvième siècle devant la montée de l'irreligion, qu'on supposait inspirée par la coalition judéo-protestanto-maçonique, agent de Satan, et l'analogue hantise du monde communiste.

Comme ailleurs, la foi universaliste, les identifications nationales particulières de la communauté des croyants (en Algérie coloniale, comme en Pologne ou en Irlande), l'identification supra-nationale en tant que musulmans, se sont renforcées l'une l'autre avec des accentuations variées qui assuraient la permanence de la fidélité générale.

Une période d'occultation partielle

L'industrialisation, la modernisation limitée, ont eu pour effet de pousser des couches restreintes de la société au scepticisme, au libéralisme religieux, à la liberté des mœurs, sous l'égide théorique d'un Islam réinterprété dans ce sens, d'un vague déisme ou même de l'athéisme. Mais la conversion de ces couches à ces tendances occidentalisantes a renforcé chez des masses bien plus nombreuses l'attachement à l'islam dans sa version la plus rigidement traditionnelle. Les masses pauvres, à la limite de la famine ou d'une survie misérable, englobent, dans leur réprobation, dans leur répulsion, les privilèges de la fortune et du pouvoir, leurs attaches extérieures, leurs mœurs libertines, leur mépris des interdits musulmans, dont les plus visibles manifestations sont la consommation d'alcool, la familiarité des deux sexes, les jeux de hasard. Pour elles, comme l'exprimait si bien Robespierre, l'athéisme est aristocratique : et déjà ce sub-athéisme que décèle la moindre infidélité aux croyances et aux mœurs orthodoxes. Ce ne sont pas, comme ici autrefois, quelques curés attardés et quelques vieilles dévotes qui vilipendent les jupes courtes et les baisers à l'écran. Mais les foules en colère s'attaquent indistinctement aux boutiques de commerce de luxe, aux hôtels où se consomment les stupres et les ivrogneries des riches et des étrangers et (parfois) aux lieux de culte hérétiques ou non musulmans.

S'il y a apparence de recrudescence de l'intégrisme actuellement, c'est que nous sortons — provisoirement peut-être — d'une époque et d'une situation où la confirmation d'attitudes, sommairement décrite ci-dessus, s'était trouvée en partie occultée.

Pendant toute une période, qui débute au milieu du XIXe siècle, les élites du monde musulman ont été séduites par de nouvelles idéologies. D'abord, le nationalisme laïque tel qu'il s'était défini en Europe à la suite d'une longue évolution et qui répondait au mieux aux exigences idéologiques imposées par la situation de ces régions. Plus tard, il se mâtina, plus ou moins, d'idéaux de type socialiste, et le socialisme, sous sa forme universaliste, émergea même en certains points.

Ces élites réussirent à canaliser les sentiments et les aspirations des masses derrière ces idéologies, à en faire le support de mouvements mobilisateurs. Il faut prendre garde cependant que ces masses réinterprétaient souvent à leur manière ces idées. Il se trouvait que la domination étrangère était celle des infidèles, que les exploiteurs étaient des infidèles ou des compatriotes à la solde des infidèles. On ne pouvait pas ne pas le remarquer dans ces couches sociales profondes où rien n'avait ébranlé la fidélité de l'Islam. Les dirigeants expérimentés et perspicaces ne pouvaient dédaigner d'ajouter cette motivation singulièrement efficace aux facteurs strictement nationaux et sociaux de mobilisation.

Pourtant, les masses, inondées de propagande, étaient peu à peu conditionnées à formuler les mots d'ordre sous les formes adoptées par les nouvelles vagues modernes. Des membres des couches populaires, et encore bien plus des classes moyennes, étaient d'ailleurs touchés réellement par ces idées. Là où des minorités religieuses existaient, dans l'Orient arabe, la lutte nationale et sociale était souvent menée en commun par les musulmans, les chrétiens et même (jusqu'à une époque assez récente) les juifs. En Turquie, un chef national prestigieux, qui ne cachait guère son irreligion foncière, pouvait entraîner de larges masses et se permettre des mesures d'un laïcisme militant. En Iran, certains éléments, en dehors même de l'élite, pouvaient être séduits par un nationalisme qui célébrait les gloires de l'Iran zoroastrien et assimilait l'islamisation à une rétrogradation culturelle et nationale provoquée par des conquérants arabes barbares (et de plus sunnites !). Au Maghreb, les émigrés prolétarisés en France subissaient en grand nombre l'influence d'un climat social liant l'esprit revendicatif à l'indifférentisme religieux (pour le moins).

Aucune de ces tendances n'est oubliée. Mais elles ont perdu une partie de ce potentiel d'exaltation enthousiaste que leur donnait la suprématie et reléguait la religion au rang d'adjuvant idéologique et de morale quotidienne qui tendait à déconsidérer les pratiques et les dogmes manifestant quelque désaccord avec les idéologies modernes et l'idéologie de la modernisation.

MAXIME RODINSON.

Prochain article :

LA POLITIQUE SELON LE CORAN

ORIENT

... musulman ?

LE DÉBAT POLITIQUE EN CHINE

Le compromis intervenu entre les tendances comporte la réhabilitation de plusieurs dizaines de personnalités

Pékin. — La crise politique paraît pratiquement dénouée à Pékin, du moins pour un temps. La campagne de *dazibaos* s'est beaucoup calmée, tant en ce qui concerne le nombre des affiches que les thèmes abordés, et la place Tien-An-Men a retrouvé son calme. Une autre campagne se développe, en revanche, dans la population, à partir des propos tenus par les vice-présidents Teng Hsiao-ping et Li-Hsien-nien devant leurs visiteurs japonais, américains et thaïlandais (*le Monde* du 2 décembre).

Apparemment établis sur la base du verbatim chinois des conversations, les comptes rendus sont présentés sous forme de « *points* » destinés à l'étude et à la discussion. M. Teng Hsiao-ping précise qu'il ne s'exprime pas seulement en son nom personnel et que ses propos reflètent les vues des instances supérieures du régime dans leur ensemble. Tout rentre donc dans l'ordre puisque la direction collective parle d'une seule voix. Le sommaire du numéro de décembre de la revue théorique du parti, *le Drapeau rouge*, vient d'ailleurs d'être publié. Cette revue avait été critiquée pour son silence dans le débat sur « *le critère de la vérité* » (autrement dit sur la valeur de la pensée de Mao Tse-toung). Elle annonce ce mois-ci un article de M. Jen Chung-yi, premier secrétaire du parti dans le Liaoning, qui avait été l'un des premiers à s'exprimer publiquement sur ce thème dès le mois de septembre.

Parallèlement, dans la version de ses propos qui est en ce moment livrée à l'étude des populations, M. Teng Hsiao-ping laisse entendre qu'il est encore trop tôt pour dresser un bilan de la révolution culturelle et que ce problème pourrait bien n'être traité que par les générations à venir.

De notre correspondant

On commence donc à discerner les contours du compromis qui a pu intervenir et qui comporte la réhabilitation de plusieurs dizaines de personnalités. Parmi ces dernières, deux hauts dirigeants des années 50, qui avaient été condamnés comme « *renégats* » pendant la révolution culturelle, ont déjà fait leur réapparition samedi. Ce sont MM. Po I-po, ancien membre du bureau politique, et ministre des finances, et Yang Shang-kun, qui fut l'un des plus proches collaborateurs de M. Teng Hsiao-ping au secrétariat du P.C.C.

Le caractère provisoire de ce compromis est cependant déjà mis en évidence par un éditorial étonnamment clair du journal de la Ligue de la jeunesse, qui avait pris des positions très avancées ces derniers temps.

Le journal observe que « *la stabilité et l'unité* » sont d'autant plus nécessaires qu'elles conditionnent le développement des échanges avec l'étranger. Il ajoute toutefois que la solution de certains problèmes « *exige un long processus au cours duquel les conditions nécessaires sont préparées l'une après l'autre* ». Et encore : « *En ce qui concerne certains problèmes d'importance majeure, on doit attendre que les conditions soient mûres pour les résoudre.* » L'éditorial invite la jeunesse à n'agir que « *dans le cadre de la stratégie définie par le comité central* » et à « *avoir les pieds sur terre* ». On ne saurait mieux dire, à l'avance, que les décisions attendues à l'issue du prochain plénum du comité central ne représenteront qu'une étape et ne sauraient être interprétées comme définissant des orientations définies. En termes familiers cela s'appelle « *la tactique du salami* » ; qui permet d'entamer tranche par tranche les positions de l'adversaire.

Que la crise ait été grave ressort, d'autre part, de textes apparus dans les derniers jours de la campagne et qui jettent une étrange lumière sur les débats intérieurs de la direction. L'un des dazibaos les plus intéressants à cet égard reproduit des extraits d'un discours prononcé le 3 octobre par l'un des adjoints du vice-président Wang Tung-hsing au « *département général* » du comité central, M. Chang Yao-tzé. Trois points principaux en ressortent :

— Le président Hua Kuo-feng lui-même n'aurait pas jugé nécessaire de rouvrir le dossier des manifestations du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men, ce qui a néanmoins été fait, avec une publicité considérable au cours des dernières semaines ;

— Des désaccords s'étaient manifestés au sein de la direction à propos de l'opportunité du débat sur « *le critère de la vérité* » ;

— Certaines personnes « *ne sont pas seulement hostiles au président Mao* » mais même au président Hua « *et tentent de contraindre les comités provinciaux du parti à prendre position* ».

Si les propos cités par ce dazibao sont authentiques — et les précisions qui les accompagnent n'incitent pas à en douter — ils sont révélateurs de tensions assez graves pour que certains des adversaires n'aient pas reculé devant des moyens aussi inhabituels que le recours à des manifestations publiques pour appuyer leur point de vue.

Qu'ils aient obtenu gain de cause sur certains points, comme « *la révision du verdict* » sur l'affaire de Tien An-Men, ne signifie pas qu'ils soient satisfaits et renoncent à aller plus loin. — A. J.

Les réflexions de Charles Bettelheim

(*Suite de la première page.*)

Qui a suivi les événements de Chine depuis deux ans est assez au courarnt de tout cela, et le mérite de Charles Bettelheim est d'avoir rassemblé une série d'éléments épars ou apparus progressivement pour caractériser une ligne politique qu'il considère comme clairement « révisionniste » et finalement souvent proche de celle suivie en U.R.S.S. D'où son expression de « *bond en arrière* » pour qualifier une orientation qui tourne le dos aux innovations apportées par la révolution culturelle.

Plus originale est une analyse critique, non seulement sur le plan théorique marxiste, mais ausi sur celui de l'efficacité, des politiques actuellement à l'honneur en Chine. Il est tonique de voir Charles Bettelheim prendre le contre-pied d'un courant de pensée largement répandu en Occident et qui se satisfait bruyamment de voir les Chinois enfin assagis se tourner vers les pays capitalistes afin d'y apprendre les secrets d'un développement économique accéléré. Pour prendre quelques exemples, il évoque notamment les dangers d'une « *accélération brutale de la mécanisation agricole* » dans un monde rural insuffisamment préparé ; ou les problèmes résultant dans l'enseignement d'un retour systématique aux méthodes en vigueur avant la révolution culturelle ; ou encore le « *type d'industrialisation* » choisi qui risque d'« *aggraver les inégalités régionales* » et de « *faire obstacle au développement des industries locales et de la petite et moyenne industrie* ». La presse chinoise fournit quotidiennement des indications qui confirment l'existence de ces problèmes. L'auteur y ajoute une interprétation théorique en démontrant comment les choix qui sont faits à l'heure actuelle, et avec quelque « *précipitation* », correspondent à son sens à une « *ligne de classe* » qui n'est autre que celle d'une « *bourgeoisie d'Etat* ».

L'intérêt majeur de ces *Questions sur la Chine* réside cependant dans une interrogation, inédite d'un point de vue marxiste-léniniste, sur le passé. « *La défaite de la ligne révolutionnaire ne tombe pas du ciel*, écrit Charles Bettelheim... *Si cette ligne a subi une défaite, c'est, d'une certaine façon, qu'elle avait échoué. Il est absolument essentiel de s'interroger sur la nature et sur les raisons de cet échec.* » A partir de là, l'auteur se livre à un véritable procès du maoïsme à son dernier stade, ou tout au moins de ses manifestations politiques : absence d'un véritable bilan de la révolution culturelle et d'une nouvelle analyse des classes dans la société chinoise ; « *recours stéréotypé à des étiquettes* » ; « *incapacité de la gauche à conclure les compromis indispensables et les alliances de classes nécessaires* » ; « *incapacité* » aussi à « *traiter le problème des intellectuels* » ; tendance « *à substituer la contrainte a la direction politique* » ; « *rupture très insuffisante avec les conceptions antimarxistes de l'époque stalinienne* » ; etc. Ainsi s'ébauche une analyse que l'on eût souhaitée voir faire à Pékin même et à partir de laquele il eût été possible de corriger de graves erreurs sans pour autant renoncer aux ambitions spécifiques de la révolution chinoise.

Un effort de lucidité

Les nouveaux théoriciens chinois accuseront sans doute Charles Bettelheim d'« idéalisme » et de « métaphysique » — à l'instar des dirigeants dechus du « groupe de Changaï ». Le reproche est injuste dans la mesure, précisément, où un effort de lucidité est accompli pour comprendre de quelle manière la réalité a trahi les idéaux de la révolution culturelle — même si les aspects négatifs de cette dernière sont un peu vite évoqués. Si idéalisme il y a, il serait plutôt dans une vision de la société chinoise qui ne fait pas assez place aux pesanteurs, a l'inertie d'un monde encore profondément marqué par le féodalisme, où la révérence népotique dicte encore d'innombrables réflexes qui ne vont dans le sens ni de la contestation politique, ni de la révolution.

On pourra enfin se demander si la critique de la gauche chinoise n'aurait pas pu être faite plus tôt par un expert de la Chine comme Charles Bettelheim. Peut-être y a-t-il une part d'autocritique dans ces *Questions*, et les événements de ces deux dernières années ont-ils joué pour l'auteur le rôle de révélateur. La gauche chinoise elle-même — et ses amis — eût-elle consenti à s'interroger à temps de la même manière, le cours de l'histoire aurait pu en être changé.

ALAIN JACOB.

★ Charles Bettelheim, *Questions sur la Chine après la mort de Mao Tse-toung*, François Maspero éditeur. 153 p., 25 F.

BIBLIOGRAPHIE

« Vivre à Pékin » de Jean Guiloineau

« *J'ai participé en octobre 1976 aux grandes manifestations qui ont suivi l'arrestation de la « bande des quatre »... J'ai eu l'impression d'assister au début d'un processus qui allait remettre en question les rapports sociaux... Ce qui domine dans mes souvenirs, c'est ce : impression de changement, de transformation permanente.* » Ainsi, Jean Guiloineau, collaborateur de *Politique-Hebdo*, qui a séjourné en Chine comme expert auprès des éditions en langues étrangères de Pékin, en 1976 et 1977, commence-t-il le récit d'une expérience dont le compte rendu peut aider à comprendre les manifestations, les débats par affiches murales qui ont lieu en ce moment.

Les chapitres sur la place Tien-An-Men, sur les étrangers de Pékin, aujourd'hui conviés à participer aux discussions entre Chinois, sont plus que jamais d'actualité. Jean Guiloineau s'est davantage intéressé aux faits qu'aux idées, c'est pourquoi son ouvrage, contrairement à tant de volumes sur la Chine, restera d'une lecture utile pendant longtemps.

★ *Vivre à Pékin*, de Jean Guiloineau, aux éditions Plon, 238 p., 50 F.

Cambodge

Le Front uni de salut national est une organisation « contre-révolutionnaire » dirigée en fait par les Vietnamiens

selon l'Agence Chine nouvelle

La création du Front uni de salut national du Kampuchea (Cambodge) représente une « *escalade sérieuse des autorités vietnamiennes dans leur guerre d'agression* » contre ce pays, écrit l'Agence Chine nouvelle. Estimant que le Front est une « *organisation contre-révolutionnaire* », l'agence affirme qu'une radio aux mains des « *rebelles* » a été localisée entre Loc-Ninh et Tay-Ninh, au Vietnam, et non en « *zone libérée* » du Cambodge, comme Hanoï l'avait affirmé.

La presse vietnamienne, en revanche, salue avec enthousiasme la fondation du Front uni. Sous le titre « Le grand moment opportun de la révolution kampuchéenne », le *Nhan Dan*, organe du P.C.V., estime que cet « *événement historique* » marque « *un tournant important sur la voie conduisant la nation kampuchéenne à la fin du génocide et du terrible travail forcé* ». Il lui permettra « *d'échapper à la manipulation de l'expansionnisme chinois pour édifier une vie nouvelle civilisée et bienheureuse dans l'indépendance et la liberté* ». Le journal met l'accent sur « *l'opportunité du moment* » en soulignant l'« *embarras* » de la Chine dont la « *situation intérieure n'est pas de tout repos* », et son « *impuissance* » à « *sauver ses agents de la noyade* ». « *Le régime barbare et népotique de Pol Pot et Ieng Sary inféodé à Pékin est comme un vieil arbre pourri jusqu'à la racine. Il ne pourra pas faire face à l'ouragan révolutionnaire. Son effondrement est inévitable* ».

La déclaration en onze points adoptée dimanche en « zone libérée » khmère par le congrès constitutif du Front et publiée par la presse vietnamienne, indique que, dès sa mise en place, le nouvel Etat du Kampuchea organisera un scrutin pour l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale. Il rédigera « *une nouvelle Constitution fixant les lois d'un Etat indépendant et démocratique en marche vers le socialisme* ». Le Front prévoit d'appliquer « *une politique économique indépendante et souveraine visant à progresser vers le socialisme* ». « *L'économie nouvelle*, souligne la déclaration, *sera à la fois une économie de plan et de marché, adaptée aux besoins de la société. Le nouvel Etat aidera et encouragera les formes d'entraide ou de coopération sur la base du volontariat intégral des paysans.* »

Le Front s'engage à « *abolir le régime de contrainte au travail et aux repas en commun* » et à mettre fin à « *la politique de réquisition des récoltes et des biens* ». Le nouvel Etat abolira « *le régime de mariage forcé* », rétablira la vie de famille et respectera l'égalité des sexes.

Le comité central du Front uni comprend les personnalités suivantes : M. Heng Somrin, président ; M. Chea Sim, vice-président ; M. Rua Samay, secrétaire général ; M. Matly, membre ; M. Bun Mi, représentant des minorités ethniques ; M. Hun Sen, représentant de la jeunesse ; Mme Mien Soman, représentant des femmes et commissaire politique d'un bataillon des forces armées révolutionnaires ; M. Mia Somnang, représentant des syndicats ; M. Nan Samon, représentant des paysans ; le vénérable Long Sim, représentant du clergé bouddhiste ; M. Hem Samin, Mme Chay Cannia et M. Chan Ven, représentants des intellectuels.

● A PARIS, l'Association générale des Khmers à l'étranger (45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris) déclare :

« *L'Agence de presse vietnamienne vient de diffuser un communiqué relatif à la constitution d'un Front uni cambodgien de salut national, dont le programm de politique étrangère est très proche de celui du Vietnam avec lequel le Front veut d'ailleurs faire la paix. L'Association générale des Khmers à l'étranger a déjà annoncé depuis des mois la formation, sous l'égide du Nord-Vietnam, d'une armée de libération du Cambodge. Aujourd'hui, on affuble cette armée du nom de Front uni cambodgien de salut national. Il est à craindre qu'il n'ait rien de « national » et ne soit très peu « cambodgien* ».

Vietnam

Il n'y a pas de réfugiés politiques mais des gens qui fuient les difficultés économiques du pays

déclare l'ambassadeur de Hanoï en France

Dans une interview diffusée, lundi 4 décembre, sur Antenne 2, M. Vo Van Sung, ambassadeur du Vitenam en France, a notamment déclaré :

« *Après la libération totale du pays la tâche nationale de notre peuple a été de changer une vie dépendante de l'extérieur, et d'instaurer une vie nouvelle dans l'indépendance basée sur le travail productif. Cela suppose, d'une part, une réorganisation totale de l'économie et de la société, d'autre part, cela implique aussi que chaque Vietnamien patriote s'adonne à cette œuvre qui exige d'immenses efforts et des sacrifices pour l'avenir de la patrie. Cinquante millions de Vietnamiens se consacrent à cette tâche grandiose.*

» *Il y a des milliers d'autres Vietnamiens, trop habitués à la vie sous l'ancien régime, c'est-à-dire habitués à une vie de consommation improductive, habitués à une vie trop facile grâce à l'aide extérieure, qui n'arrivent pas à supporter les énormes difficultés matérielles, séquelles de trente années de guerre. D'où la fuit. Je tiens à vous dire que j'hésiterais à utiliser le mot « réfugié », parce que cela pourrait être interprété dans le sens de « réfugié politique ».*

» *Ce ne sont pas des réfugiés politiques, ce sont des gens qui fuient les difficultés de leur pays. Des fuyards. Et si vous voulez utiliser le mot « réfugiés », ce sont des réfugiés économiques.(...)*

» *Je tiens à vous dire ceci à l'intention de ces Vietnamiens qui ont quitté leur pays : nous n'avons pas de haine, nous avons de la compassion pour eux. Nous sommes persuadés que le jour viendra où les difficultés et les privations de cette période éliminées, il n'y aura plus de raisons pour ces désertions.* »

« Défendre les droits de l'homme »

L'ambassadeur a encore déclaré qu'il est vain de parler des droits de l'homme au Vietnam si on oublie que, pour Hanoï, cette expression signifie d'abord être indépendant, vivre en paix, posséder collectivement les moyens de production, se nourrir, se vêtir, s'instruire. Il a ajouté :

« *Tout ne va pas très bien au Vietnam en ce moment. Si l'on exigeait que tout aille très bien après cette longue guerre, alors on nous demanderait de faire des miracles. Oui, il y a des choses qui ne vont pas bien au Vietnam. Naturellement, il y aussi des choses qui vont bien, mais il y a des côtés négatifs dans notre société. Il y a encore des bureaucrates, il y a aussi des gens corrompus, des personnes qui violent les droits de maîtres collectifs des travailleurs. Il y a tous ces phénomènes négatifs que nous avons combattus et que nous continuons à combattre énergiquement. Mais si l'on se fonde sur cela pour conclure qu'au Vietnam le régime viole systématiquement les droits de l'homme, alors on risque de porter un très mauvais coup à ceux qui ont le plus souffert pendant trente années, pour défendre les drois fondamentaux de l'homme vietnamien.* »

M. Vo Van Sung a ajouté qu'il n'y a pas eu d'exécutions au Vietnam après la guerre et estimé que quelque quarante mille personnes demeurent dans les « *camps de rééducation* ». Il a démenti les informations de certains réfugiés selon lesquels huit cent mille personnes sort « rééduquées ».

● *Les relations sino-vietnamiennes.* — Chine nouvelle a annoncé, lundi 4 décembre, le départ pour Hanoï d'un nouvel ambassadeur de Chine au Vietnam, M. Yang Kung-su. Le précédent ambassadeur avait, « *pour raison de santé* », regagné Pékin le 15 juin. Le nouveau représentant chinois est un spécialiste des questions frontalières; il a négocié ces questions dans le passé avec l'Inde et le Pakistan. Les probèmes frontaliers font partie du contentieux sino-vietnamien. — (*A.F.P.*)

CONSOMMATION

Grâce à M. l'ambassadeur de la République du Vietnam à Paris, nous savons désormais pourquoi des dizaines de milliers de ses concitoyens s'embarquent sur des galères comme le Hai-Hong. *Si tous ces gens-là sont prêts à voyager en classe tous risques pour quitter la terre de leurs ancêtres, c'est qu'ils étaient trop habitués à la société de consommation pour pouvoir s'adapter aux règles pures et dures de la société de frugalité.*

Ces inadaptés que M. l'ambassadeur considère comme des « exilés économiques » ont certes un comportement d'enfants gâtés trop amollis par les douceurs d'un monde corrompu pour serrer les dents sur un destin plus sobre. Et les plus décadents d'entre eux sont assurément ceux qui ne parviennent pas à se faire à l'idée qu'on puisse pousser la frugalité jusqu'à se passer du droit à la parole.

BERNARD CHAPUIS.

Le retour des propriétaires

De notre correspondant

Les propriétaires pékinois vont pouvoir récupérer leurs logements privés. Une circulaire de la municipalité de Pékin, signalée par le Quotidien du peuple, *vient d'ordonner cette restitution sans délai, conformément à la constitution qui affirme* « le droit des citoyens à la propriété de maisons d'habitation ».

Il s'agit encore une fois de la liquidation des séquelles de la révolution culturelle. Dans les années qui suivirent la libération, les Pékinois qui en avaient les moyens furent non seulement autorisés mais encouragés à conserver les habitations dont ils étaient propriétaires et même à en faire construire de nouvelles. La crise du logement était aiguë. C'était une manière de mettre le secteur privé à contribution pour la résoudre, en même temps que de se concilier les bonnes grâces des anciens bourgeois utiles à la jeune République. Survint la révolution culturelle lors de laquelle ces « propriétaires » *connurent des heures particulièrement difficiles et durent, entre autres épreuves, quitter leurs logements. Ceux-ci furent en principe mis sous scellés mais, les années passant, divers organismes obtinrent d'en faire leurs bureaux ou de les attribuer à leurs cadres. Ce sont ces locaux qui vont être restitués à leurs propriétaires.*

Cela ne représente pas d'immenses surfaces : sept mille pièces, précise le quotidien de Pékin, ce qui doit signifier entre mille et deux mille de ces petites maisons pékinoises à toits de tuiles rondes, construites autour d'une cour intérieure, à l'abri des regards indiscrets.

A la date du 23 octobre, trois cent quarante-trois pièces seulement avaient été récupérées, les occupants se faisant tirer l'oreille. Le quotidien pékinois met notamment en cause « quelques familles » *de cadres qui ont en principe quitté la capitale, mais y conservent abusivement une résidence. Ce n'est pas la majorité. Le souci nouveau de protéger le droit de propriété — en ville surtout — est un signe des temps et l'on ne saurait invoquer de meilleur argument que « le respect de la Constitution ». Et tant pis si quelques inconvénients en résultent pour un petit nombre de cadres qui trouveront bien à se reloger, à condition seulement d'être encore dans les faveurs du régime, ce qui n'est pas évident compte tenu des changements récemment intervenus à la tête de la municipalité pékinoise.*

On veut espérer que ce retour des propriétaires ne jettera pas sur le pavé des familles de squatters qui, en ces années difficiles, avaient ainsi trouvé un toit.

Mais un aspect de l'opération étonnera dans un pays socialiste et prolétarien. A l'heure où, malgré un effort certain de construction, des familles entières s'entassent encore dans l'exiguïté d'une ou deux pièces avec « tout confort dans la cour ». Des « propriétaires » *vont retrouver les spacieuses demeures qu'ils avaient quittées il y a dix ou quinze ans. Les chiffres publiés indiquent qu'il ne saurait s'agir que d'une petite minorité. On a peine à croire, comme l'affirme pourtant le quotidien de Pékin, que la décision a été prise sous la pression* « du mécontentement des masses populaires ».

A. J.



L'ÉVÉNEMENT

LA CONSTITUTION ESPAGNOLE DEVANT LES ÉLECTEURS

LES Espagnols vont se prononcer le 6 décembre sur une Constitution dans laquelle tous — ou presque — peuvent se reconnaître. Longue de cent soixante-neuf articles, elle est en effet le fruit, longuement mûri, d'un accord entre les principaux partis politiques. C'est à une majorité écrasante qu'elle a été adoptée au Parlement. Ce sont des hommes de tout bord qui l'ont élaborée : depuis un ancien ministre franquiste, M. Fraga Iribarne, jusqu'à un communiste et un nationaliste catalans, en passant par trois députés du centre et un ancien avocat au procès de Burgos, le socialiste Gregorio Peces-Barba.

Elle devrait donc sceller la réconciliation de ce qu'on a appelé les deux Espagne, celle des vainqueurs et celle des vaincus d'hier, et offrir des règles de coexistence durables à un pays longtemps déchiré entre ses classes, ses croyances et ses nationalités : centralisme contre autonomisme, propriétaires contre journaliers agricoles, croyants contre non-croyants, fascistes contre communistes, gardiens de la tradition contre partisans du changement. La nouvelle Loi fondamentale, qui décrète abolir toutes les lois du régime antérieur, sera la première du genre en Espagne. La plupart de celles qui l'ont précédée avaient été imposées par un camp à un autre. Tous les Espagnol sensés ont compris que le consensus était indispensable pour asseoir la démocratie, pour éviter qu'elle ne meure avant d'être née.

Mais une telle exigence a prolongé à l'excès l'étape de transition. Dix-huit mois se sont écoulés depuis les élections du 15 juin 1977, plus de trois ans depuis la mort de Franco. Le pays a eu le temps de s'impatienter face à un gouvernement et à une opposition privés de leur liberté de mouvement. Beaucoup d'Espagnols ont eu le sentiment qu'ils n'étaient représentés ni par les tenants du pouvoir, ni par ceux qui aspirent à y accéder. Cette longue parenthèse a permis aux nostalgiques de la dictature de reprendre confiance et de se mobiliser.

On sait, depuis le coup de force avorté du 17 novembre dernier, que des complots peuvent s'échafauder aujourd'hui dans les casernes. Et depuis la lettre pastorale du cardinal-primat, publiée le 28 novembre, que l'Eglise intégriste n'a pas désarmé : huit évêques se sont ralliés à un texte qui invite à dire « non » à la Constitution, et qui est rédigé en des termes dignes de l'époque de la Croisade. L'extrême droite accentue sa pression dans la rue. Après avoir participé à la rédaction de la Constitution, M. Fraga Iribarne s'est lancé dans une campagne catastrophique qui débilite, plus qu'elle n'exhorte, la jeune démocratie et qui aide, volontairement ou non, d'éventuelles conjurations. Il était temps, vraiment temps, que les Espagnols aillent aux urnes et institutionnalisent leurs libertés retrouvées. La Constitution ne résisterait peut-être pas à une attente supplémentaire.

Les menaces ne disparaîtront pas pour autant après le 6 décembre. Le terrorisme basque, le chômage, l'exacerbation de l'extrême droite militaire et civile resteront de puissants facteurs de déstabilisation. La Constitution « de la concorde » recèle en elle-même des conflits qui n'ont été qu'ajournés. Les législateurs n'ont souvent évité la rupture qu'au prix de formules ambiguës et en confiant à des lois ultérieures — environ une cinquantaine — le soin de concrétiser ce qu'ils ont énoncé de façon vague ou théorique : dans l'enseignement, dans les rapports patrons-ouvriers, dans les communautés régionales, des affrontements peuvent se produire, selon l'interprétation que l'équipe au pouvoir donnera à certains articles de la Constitution.

Les états-majors des partis s'attendent à une victoire massive du oui dans tout le pays, sauf dans les provinces basques, où l'addition des non et des abstentions risque d'être majoritaire. La proportion des votes positifs indiquera, à coup sûr, si les Espagnols confirment la volonté de changement qu'ils ont exprimée lors des élections de juin 1977, ou s'ils sont déjà saisis par les démons du doute.

PAGE ETABLIE PAR CHARLES VANHECKE

Les principales dispositions du texte

Une monarchie parlementaire

Article premier. — « *L'Espagne se constitue en un Etat social et démocratique de droit et adopte comme valeurs supérieures (...) la liberté, la justice, l'égalité et le pluralisme politique (...).* »

La forme de l'Etat est « *la monarchie parlementaire* ».

Le système monarchique a été adopté sans problème. Les socialistes ont manifesté une opposition de principe, mais ils reconnaissent comme les autres partis que le souverain actuel a joué un rôle irremplaçable dans la démocratisation du pays. Le roi est d'ailleurs un roi à la scandinave. Ses pouvoirs sont très limités : il ne peut pas refuser de sanctionner les lois. C'est à la demande du président du gouvernement qu'il dissout les Chambres, organise les référendums et préside le conseil des ministres. Sa seule faculté réelle consiste à proposer un candidat à la présidence du gouvernement. Mais il doit d'abord consulter les représentants des groupes parlementaires, et son candidat, pour être investi, doit obtenir la confiance des députés.

Le gouvernement est responsable devant le Congrès (la Chambre des députés). Son chef sollicite la confiance des députés et peut être renversé par une motion de censure. Mais celle-ci, pour être recevable, doit proposer un candidat à la présidence du gouvernement. Pour être approuvée, elle doit obtenir la majorité absolue au Congrès des députés. Autant de précautions prises par le législateur pour assurer la stabilité ministérielle.

Le Sénat devient Chambre de représentation territoriale. Ses membres seront élus soit au suffrage universel, soit par les Parlements régionaux.

L'initiative en matière législative appartient au gouvernement et aux deux Chambres. Les projets de loi approuvés en conseil des ministres sont soumis au Congrès, puis au Sénat. En cas de veto ou d'amendement du Sénat, le texte revient au Congrès, qui tranche.

Il s'agit là d'une formule de compromis éloignée à la fois du « national-catholicisme » en vigueur sous Franco et de l'anticléricalisme de la Constitution républicaine de 1931. Néanmoins, la mention particulière à l'Eglise catholique a fait réagir la communauté protestante et certains socialistes, qui la considèrent incompatible avec le caractère non confessionnel de l'Etat. L'aide au culte et au clergé catholique, fort généreuse sous le régime antérieur, sauf dans ses dernières années, sera remplacée par un impôt religieux qui bénéficiera à toutes les confessions et qui est destiné, en principe, à disparaître.

Une « nation de nations »

Article 2. — « *La Constitution (...) reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions (...)* »

C'est le chapitre le plus original de la Constitution, celui qui a provoqué les débats les plus passionnés. La Constitution républicaine de 1931 avait reconnu seulement l'existence des « régions ». Celle-ci admet la réalité plurinationale de l'Espagne, qui devient, comme le dit un nationaliste catalan, M. Miquel Roca, une « *nation de nations* ». Les Espagnols disposeront-ils dans ce domaine de la Constitution la plus avancée d'Europe occidentale ? C'est ce qu'affirme la gauche, qui ajoute que les nouveaux textes permettront aux communautés territoriales d'atteindre un degré d'autonomie égal ou supérieur à celui de la Catalogne et du Pays basque avant la guerre civile.

Pour une partie de l'Alliance populaire (droite), qui s'est scindée au moment du vote aux Cortès, il s'agit là d'une atteinte intolérable à l' « unité » de l'Espagne, pourtant réaffirmée à plusieurs reprises par les législateurs. A l'inverse, pour le parti nationaliste basque et davantage encore pour les partisans de l'ETA, les mécanismes mis en place ne permettront pas à Euskadi de récupérer ses anciennes libertés. Ces deux positions extrêmes alimentent une bonne partie du courant favorable au « non » ou à l'abstention.

Les textes délimitent les « *compétences exclusives* » de l'Etat (politique étrangère, défense, monnaie, douanes, justice, législation pénale et commerciale, etc.) et celles des communautés autonomes (urbanisme, aménagement du territoire, agriculture, santé, tourisme, culture, etc.). Sur d'autres points ils restent ouverts puisque l'administration centrale peut « déléguer » certaines des fonctions qu'elle assume actuellement, par exemple en matière de police, de législation du travail et de législation civile, de presse et de radio-télévision, etc.

Les communautés fonctionneront avec une partie des impôts collectés par l'Etat et, si elles le veulent, avec leurs propres impôts. Les plus pauvres bénéficieront de transferts venant d'un fonds de compensation interterritorial.

Les nationalités historiques (Catalogne, Euskadi, Galice) pourront accéder immédiatement à la pleine autonomie. Les autres régions se voient imposer des délais et des conditions.

L'Eglise sans l'Etat

Article 16. — « *(...) Aucune confession n'a un caractère d'Etat. Les pouvoirs publics tiendront compte des croyances religieuses (...) et maintiendront les formes de coopération adéquates avec l'Eglise catholique et les autres confessions.* »

Un enseignement pluraliste

Article 27. — « *La liberté d'enseignement est reconnue.* »

Avec les autonomies, le problème de l'enseignement a provoqué les controverses les plus vives. La République de 1931 avait décrété l'école unique et laïque. Franco fit la part belle à l'école privée, surtout confessionnelle, subventionnée mais souvent payante, qui dispense un enseignement de classe, mais de meilleure qualité que celui de l'école publique. La gauche et la droite ont passé un compromis pour éviter une guerre scolaire. Liberté est reconnue au secteur privé de créer ses centres d'enseignement, mais l'Etat se réserve le droit de planifier les cours et de contrôler les établissements. L'article 27 précise même : « *Les professeurs, les parents et le cas échéant les élèves interviendront dans le contrôle et la gestion de tous les centres soutenus par des fonds publics.* »

En outre, l'octroi de subventions est soumis à des conditions qui seront définies par une loi ultérieure.

Les secteurs influencés par l'aile conservatrice de l'Eglise — et ils sont nombreux — ont crié au loup. La dernière manifestation en ce sens a été celle du cardinal primat d'Espagne, Mgr Gonzalez Martin, qui voit dans l'article 27 la possibilité laissée « aux marxistes » d'influencer l'enseignement.

Une charte des libertés

La Constitution reconnaît aux Espagnols la liberté d'expression, de réunion, d'association, le droit à la clause de conscience et le secret professionnel, la liberté syndicale et le droit de grève. Elle abolit la peine de mort, sauf si les lois militaires en disposent autrement en temps de guerre, reconnaît l'objection de conscience et précise qu'une loi « *réglera les causes de séparation ou de dissolution du mariage* ». Le mot de divorce, en effet, n'apparaît pas.

Elle ne se prononce pas sur l'avortement, mais semble le rejeter : « *Tous ont droit à la vie* », est-il dit dans l'article 15, le mot englobant, dans l'esprit des législateurs l'état pré-natal.

Le détenu est entouré de certaines garanties. Il doit être assisté d'un avocat, il peut solliciter l'*habeas corpus* et sa détention ne doit pas excéder soixante-douze heures. Le domicile ne peut être violé que sur ordonnance judiciaire. Le droit de sortie d'Espagne et d'y entrer ne peut pas être limité pour des raisons politiques. Les juges sont déclarés inamovibles. Les tribunaux d'exception sont interdits. L'extradition est refusée lorsqu'il s'agit de délits politiques, à l'exception du terrorisme.

Beaucoup de ces libertés n'existaient pas sous le franquisme : ni celle de s'associer, ni celle de se syndiquer, ni celle de faire grève. La liberté d'expression souffrait toutes sortes de limitation. La possibilité de sortir d'Espagne était soumise au bon vouloir des autorités, qui pouvaient priver les citoyens de leur passeport. La peine de mort a été appliquée pour des raisons politiques deux mois encore avant la mort de Franco.

Avec la Constitution actuelle, certaines garanties individuelles peuvent néanmoins être suspendues. C'est le cas lorsque l'état d'exception ou l'état de siège est proclamé et aussi dans le cadre de la lutte contre « *les bandes armées et le terrorisme* ». Le Pays basque est soumis en ce moment à des mesures d'exception (prolongation de la détention préventive, écoutes téléphoniques, perquisitions policières), en vertu d'une loi antiterroriste adoptée récemment par le Parlement.

En outre, les magistrats n'ont pas le droit de se syndiquer. Une loi ultérieure devrait étendre cette interdiction aux militaires et assimilés et réglementer la liberté syndicale dans la fonction publique.

Economie de marché et intervention publique

ART. 128. — « *(...) La loi pourra réserver au secteur public des ressources ou des services essentiels, spécialement en cas de monopole, et décider le contrôle des entreprises quand l'exige l'intérêt général.* »

Le chapitre économique est sans doute l'un des plus ouverts du texte constitutionnel. Outre le droit de contrôle des entreprises, reconnu dans l'article 128, il admet que les travailleurs pourront participer à l'activité de certains organismes publics, et accéder à « *la propriété des moyens de production* ». En outre, il donne à l'Etat la possibilité de planifier l'économie.

C'est ce qui fonde en partie l'optimisme des communistes. « *Une telle Constitution*, déclarait M. Santiago Carrillo à la Chambre des députés le 31 octobre dernier, *permet des transformations de caractère socialiste.* » Le parti socialiste estime, pour sa part, que, disposant de tels textes, il ne sera pas tenté d'en changer s'il arrive au pouvoir. Le son de cloche est évidemment tout autre dans les syndicats patronaux. Ceux-ci estiment que le principe, proclamé ailleurs (article 38) de « *la liberté de l'entreprise dans le cadre de l'économie de marché* » est contredit à plusieurs reprises par les législateurs. A leurs yeux, le texte constitutionnel ne définit aucun modèle économique précis. — Ch. V.

Trente jours pour choisir

QUE se passera-t-il après le référendum ? Le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, restera en fonctions. Il disposera de trente jours, à partir de la mise en vigueur de la Constitution, pour choisir soit de démissionner, et, s'il est confirmé dans son poste par le roi, solliciter la confiance des députés après avoir exposé son programme de gouvernement, soit de demander au roi la dissolution des Cortès et appeler à des élections législatives.

M. Suarez n'a encore rien indiqué de ses intentions. L'U.C.D. et lui ne disposant pas d'une majorité au Congrès des députés, il pourrait chercher l'appui des communistes, qui ne le lui ont pas marchandé jusqu'ici, et aussi de la minorité catalane, mais la prochaine négociation entre Madrid et Barcelone d'un statut d'autonomie de la Catalogne rend l'opération difficile. Il pourrait aussi former un gouvernement de coalition avec les socialistes, afin d'affronter avec une caution de gauche, et sans obstacle parlementaire, les priorités qui l'attendent au lendemain du référendum : la répression du terrorisme basque, la lutte contre le chômage et la mise au point des lois qui doivent compléter le dispositif constitutionnel. Le premier secrétaire du P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez, semblait pencher jusqu'à ces derniers jours pour une telle solution, de préférence après des élections législatives que son parti serait bien placé pour gagner, du moins à se fier aux sondages. Mais le dernier communiqué des socialistes montre un certain infléchissement de leur position. Conscients que la bataille démocratique est loin d'être gagnée, ils se disent prêts désormais à appuyer le gouvernement centriste sans faire coalition avec lui. Alors que le parti avait jugé utile ces derniers mois de préparer ses militants à l'idée d'un prochain accès au pouvoir, il se déclare *maintenant* disposé à jouer le rôle d'« opposition responsable jusqu'au moment où le peuple jugera le moment venu de lui demander de gouverner le pays ».

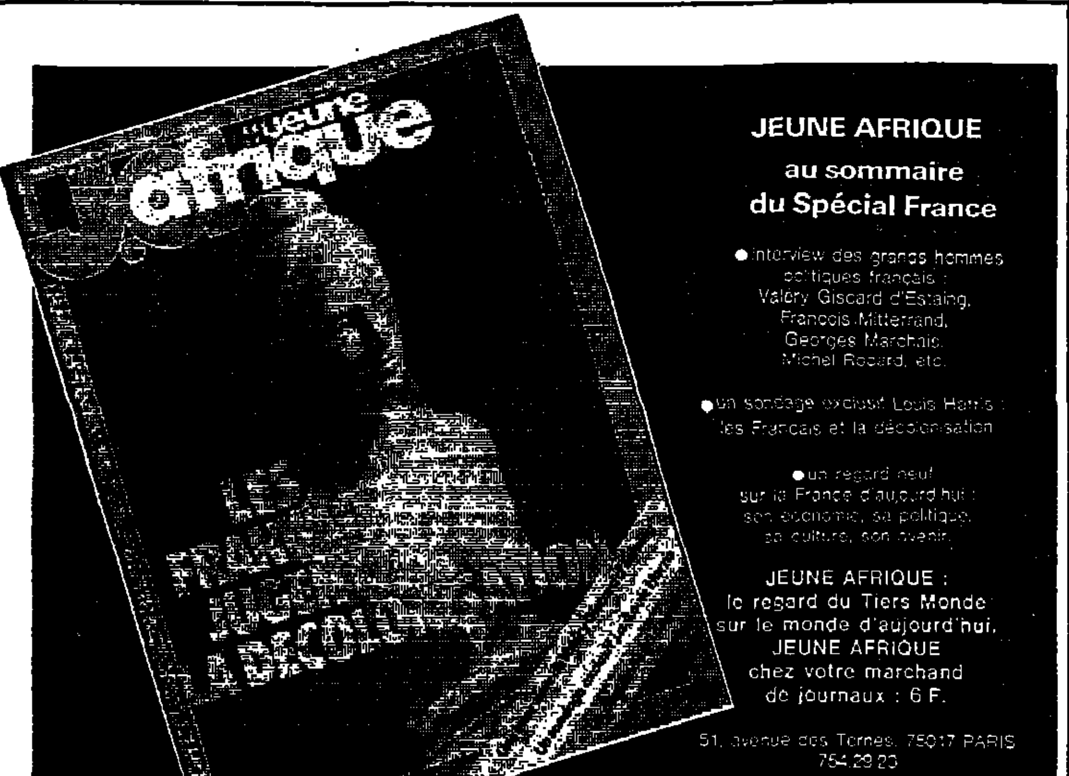
L'hypothèse d'un gouvernement de coalition U.C.D. - P.S.O.E. ne peut pas être écartée entièrement. Mais chacun y voit de plus en plus d'inconvénients.

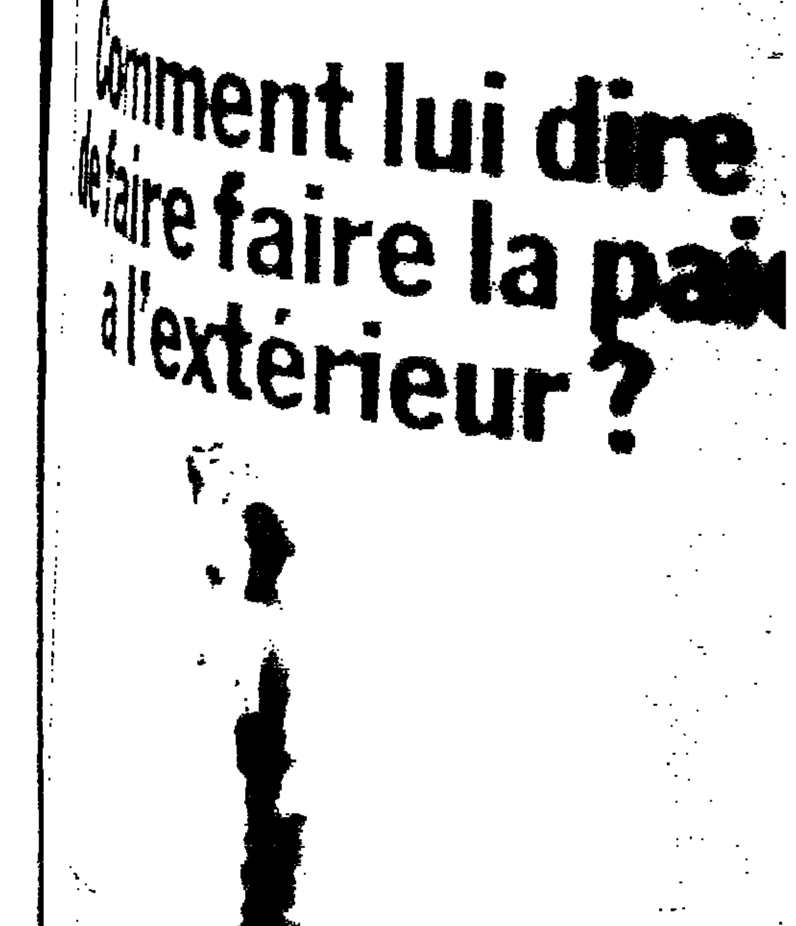
POUR ET CONTRE

POUR LE OUI : Union du centre démocratique ; parti socialiste ; parti communiste ; Alliance populaire, bien que la moitié de ses députés aient voté non ou se soient abstenus lors du vote à la Chambre ; Organisation révolutionnaire des travailleurs (maoïstes) ; Parti du travail (extrême gauche) ; Convergence démocratique (nationalistes catalans) ; Phalange authentique (gauche) ; parti carliste

POUR LE NON : Fuerza Nueva (néo-fascistes) ; Phalange ; Communion traditionaliste (extrême droite) ; Herri Batasuna (coalition de formations séparatistes basques) ; Ligue communiste révolutionnaire (trotskistes).

POUR L'ABSTENTION : Parti nationaliste basque ; Organisation de la gauche communiste ; Mouvement communiste. Plusieurs partis républicains comme : Esquerra Republicana de Catalunya ; Action républicaine démocratique espagnole ; Confédération nationale du travail (anarchistes), etc. Et certains mouvements féministes qui reprochent à la Constitution de ne pas reconnaître le droit à l'avortement, de ne rien dire sur la contraception et de ne rien prévoir pour supprimer la discrimination des sexes dans le travail.







EUROPE

LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL DU 6 DÉCEMBRE EN ESPAGNE

Madrid. — La campagne du référendum constitutionnel s'est terminée le lundi 4 décembre avec une intervention télévisée du chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Pendant près d'un quart d'heure, celui-ci a répondu d'une voix ferme et convaincante aux critiques que formulent l'extrême droite et l'Eglise intégriste contre le texte constitutionnel.

En citant plusieurs articles du projet, il a démontré que l'unité de l'Espagne n'était pas compromise, qu'elle était même entendue comme un principe dont la Constitution tirait sa validité. Il a fait valoir aussi que le texte reconnaissait la liberté de l'enseignement et proscrivait l'avortement. Il a affirmé également que le divorce n'était pas inscrit dans les textes puisque c'est une loi ultérieure qui déterminera les « causes de dissolution » du mariage.

De notre correspondant

M. Suarez s'est surtout attaché à expliquer pourquoi la Constitution ne pouvait pas établir un Etat confessionnel, comme le demandait le cardinal primat d'Espagne dans sa lettre pastorale du 28 novembre. C'est le concile Vatican II lui-même, a-t-il dit, qui incite à ne pas faire de discrimination entre les croyants et les non-croyants. L'Eglise catholique, a-t-il précisé, « offre la conception chrétienne d'un Etat authentiquement neutre ».

MM. Felipe Gonzalez et Santiago Carrillo se sont manifestés, eux aussi, le dernier jour de la campagne. Le premier secrétaire du parti socialiste à la télévision, le secrétaire général du P.C. au cours d'un meeting au Palais des sports de Madrid. A plusieurs reprises, au cours du meeting communiste, les orateurs ont fait applaudir le nom du ministre de la défense, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, en raison de sa fermeté face aux tentatives de complot et aux gestes d'insubordination de certains officiers.

M. Santiago Carrillo a attaqué durement, sans le nommer, le parti socialiste en parlant de ceux qui avaient fait une « opposition de salon » sous le franquisme, qui ont ironisé sur le compte des communistes quand ceux-ci évoquaient le risque militaire, et qui manifestent aujourd'hui une certaine inquiétude parce qu'un coup de force a été éventé il y a deux semaines. Le chef du P.C.E. a néanmoins réaffirmé qu'il était prêt à appuyer un gouvernement de coalition centristes-socialistes, car il estime nécessaire pour le pays de disposer d'un cabinet « fort », qui ne soit pas obligé de compter ses voix chaque fois qu'il y a un vote au Parlement. — C. V.

L'épiscopat est très divisé

De notre correspondant

Madrid. — Le « non » à la Constitution de Mgr Gonzalez Martin, cardinal primat d'Espagne, a fait du bruit. De nombreux prélats ont été amenés à prendre position sur le texte soumis à référendum le 6 décembre. Plus sans doute qu'ils ne l'auraient souhaité, puisque la conférence épiscopale, réunie le 23 novembre pour débattre du projet, avait adopté une stricte neutralité.

L'archevêque de Saragosse, Mgr Elias Yanes, personnalité importante au sein de l'Eglise, mais qui n'appartient pas à son aile la plus progressiste, a répondu aux attaques contre la Constitution du cardinal primat en affirmant que celle-ci ne pourrait être déclarée « *athée* » du seul fait que le nom de Dieu n'y apparaissait pas. Bien que son jugement personnel soit assez balancé, puisqu'il voit dans le texte constitutionnel des « *failles* » et des « *contradictions avec la doctrine de l'Eglise* », Mgr Yanes a été pris à parti, samedi, peu après cette déclaration, par un militant d'extrême droite, au cours d'une cérémonie publique. Menacé, il a été obligé de se réfugier dans la sacristie de l'église où il officiait.

L'archevêque de Barcelone, le cardinal Jubany, est allé encore plus loin. Selon lui, il n'y a pas de raison pour un chrétien de dire « non » à la Constitution.

Le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, et le cardinal Bueno Monreal, archevêque de Séville, ont réaffirmé, en la précisant, la position de la conférence épiscopale : il n'y a pas de raison proprement religieuse qui puisse inciter un chrétien à voter dans un sens ou dans un autre.

De tels éclaircissements étaient sans doute nécessaires, car la position du cardinal primat, archevêque de Tolède, a fait tache d'huile. Huit autres évêques se sont solidarisés avec lui, tous connus, il est vrai, pour appartenir au secteur intégriste de l'Eglise. Parmi eux se trouve Mgr Guerra Campos, évêque de Cuenca, chef de file des partisans du National-Catholicisme en vigueur sous le régime franquiste. Les évêques de Burgos, de Vitoria, de Ténériffe, d'Orense, font partie de ce groupe. Ils considèrent eux aussi que la Constitution est « *athée* », favorable au divorce et à l'avortement, et qu' « *elle laisse les mains libres à des gouvernements matérialistes marxistes ou athées qui voudraient imposer au peuple leurs critères et leur mentalité* », comme l'a déclaré l'évêque d'Orense, Mgr Sainz. Sans doute s'agit-il d'une minorité au sein du collège épiscopal (environ 15 % des évêques résidants), mais elle peut incliner vers le « non » une partie de l'électorat. A en croire un député socialiste du Léon, M. Baldomero Lozano, plusieurs prêtres de la région auraient prêché le « non » ou l'abstention pendant les messes dominicales.

Les partis ont vivement réagi à la lettre pastorale de l'archevêque de Tolède. Le président du Congrès des députés, M. Alvarez de Miranda, qui appartient au secteur démocrate-chrétien du parti gouvernemental, a déclaré que l'erreur de l'Eglise espagnole ces quarante dernières années avait été précisément de tenir le même raisonnement que le cardinal primat. Vingt théologiens, professeurs aux universités pontificales de Salamanque et de Madrid, ont affirmé, dans un texte commun, que les motifs religieux étaient utilisés par les adversaires de la démocratie et que c'était « *absolument intolérable du point de vue de la théologie et de la foi chrétienne* ». L'extrême droite s'est à nouveau empressée d'utiliser la lettre pastorale du cardinal primat et de la présenter comme l'orientation à suivre lors du référendum.

CHARLES VANHECKE.

● *Cinquante-trois mille catholiques espagnols* ont adressé une lettre au pape Jean Paul II pour lui demander d'intervenir en faveur du « non » à la Constitution, a affirmé lundi 4 décembre le quotidien madrilène d'extrême droite *El Alcazar*, qui publie le texte de cette missive. — *(A.F.P.)*

Le parti nationaliste basque préconise l'abstention au nom de l'autonomie

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Sur les quinze mouvements politiques qui se situent strictement dans le contexte basque, six appellent à voter « oui », cinq se prononcent pour le « non », quatre préconisent l'abstention.

Le parti nationaliste basque voudrait être le grand bénéficiaire de l'abstention et il a l'intention de porter à son crédit le pourcentage des non-votants. Le P.N.B. est, en effet, la seule grande formation politique à faire campagne pour l'abstention, l'E.M.K. (Mouvement communiste dissident d'Euzkadi) et l'ESEI (Convergence des mouvements sociaux-démocrates basques) ne représentant qu'une fraction de l'Abertzale (nationalistes d'Euzkadi). Il en est de même chez ceux qui suivent les mots d'ordre de l'ETA, pour qui la bombe et la mitraillette remplacent les bulletins de vote.

Parmi les partis basques qui préconisent le « non », Euskadiko-Ezkerra (la gauche l'Euzkadi), dont la personnalité la plus influente est Mᵉ Bandres, avocat à Saint-Sébastien, qui a toujours défendu, même sous le franquisme, les séparatistes de l'ETA, pourra revendiquer la presque totalité des « non ». Enfin, dans le camp des « oui », on trouve les protagonistes de pacte de la Moncloa et de l'ouverture : socialistes du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier d'Euzkadi) ; communistes orthodoxes de l'E.P.K. ; les centristes gouvernementaux de l'U.C.D. et l'Alliance populaire, de droite.

Ceux qui font poter « oui » s'expliquent : U.C.D. — « *La constitution est la plus autonomiste de toutes celles que l'Espagne s'est données* » ; P.S.O.E. — « *Elle va nous pedmettre de restructurer l'Espagne sur de vraies bases autonomistes, et c'est la plus pro-progressiste d'Europe* » ; P.C.E.-E.P.K. — « *Elle garantit l'autonomie des nations espagnoles au sein d'un Etat démocratique* » ; Alliance populaire. — « *Elle suppose un pas en avant pour la reconnaissance des particularités régionales dans l'unité espagnole* ». Dans ce camp-là, tout le monde semble être d'accord sur le statut d'autonomie qui devra être accordé au Pays basque bien sûr, mais aussi à la Galice, l'Andalousie, l'Aragon, la Catalogne, au Levant et aux archipels de la Méditerranée et de l'Atlantique. L'Organisation révolutionnaire des travailleurs basques (ORT) votera aussi la Constitution, parce qu'« *elle permettra de combattre le terrorisme de l'ETA* ».

Dans le camp des « non », on reproche à la Constitution d'être avant tout « *hispanisante, centralisatrice, antidémocratique et antibasque, de consolider la monarchie en s'appuyant sur la bourgeoisie* ». En bref, déclare l'Euskadiko Ezkerra, « *cette Constitution, élaborée par le capitalisme espagnol, ne reconnaît pas la réalité multinationale ni les droits à l'autodétermination* ».

Grand champion de l'abstention, le parti nationaliste basque (démocrate, républicain, libéral, chrétien et laïc à la fois) est le seul à défendre des thèses totalement autonomistes : « *La Constitution ne reconnaît pas le droit des Basques à se gouverner eux-mêmes, elle favorise le centralisme et ne veut pas admettre nos droits historiques.* »

A Pampelune, le prince Carlos Hugo de Bourbon-Parme, président du parti carliste, dont la zone d'influence est surtout la Navarre, a participé à un meeting et donné pour consigne de voter « oui », parce que « *c'est un premier pas vers le droit à l'autonomie* ». Le prince a pris à parti ceux qui veulent diviser le peuple de Navarre en « Basques navarrais » et en « Hispano-Navarrais ». Le chef du parti carliste visait les dirigeants du mouvement carliste qui se sont prononcés pour le « non ».

LÉO PALACIO.

EUROPE

Portugal

Le sort du gouvernement de M. Mota Pinto dépend du parti socialiste

Le premier ministre portugais, M. Carlos Mota Pinto, a exposé lundi 4 décembre le programme de son gouvernement devant l'Assemblée nationale. M. Mota Pinto s'est engagé notamment à combattre le déséquilibre de la balance des paiements et à réduire l'inflation. Le sort du gouvernement mis en place le 22 novembre est en jeu au cours du débat parlementaire commencé lundi, et le parti socialiste reste l'arbitre de la situation.

De notre correspondant

Lisbonne. — M. Mota Pinto espère pouvoir gouverner grâce à une « *convergence de non-opposition* ». Il ne cherchera donc pas, a-t-il affirmé devant les députés, à susciter la formation d'une quelconque majorité stable et cohérente, mais il sollicitera des appuis, en fonction des mesures qu'il adoptera.

Les débats doivent reprendre après une période de réflexion de vingt quatre heures. Le vote aura lieu, probablement, mardi 12 décembre. Les premières interventions, des représentants des groupes parlementaires, fournissent déjà des indications assez précises sur les comportements des partis à l'égard d'un gouvernement qui se présente, devant l'Assemblée, investi de la seule confiance du président de la République. Les communistes déposeront une motion de censure, et sont déterminés à barrer la route à un gouvernement qui est, selon eux, formé en grande partie de « *ministres réactionnaires* ». Les sociaux-démocrates du P.S.D., de leur côté, soutiendront M. Mota Pinto, comme ils avaient soutenu M. Nobre da Costa. La démarche présidentielle, qui est à l'origine des deux tentatives gouvernementales depuis la chute de M. Soares, l'été dernier, favorise la stratégie actuelle du P.S.D. Celle-ci vise à la formation d'un « bloc réformateur » qui soutiendra le président de la République. A la tête d'une formation dont les progrès électoraux sont indéniables, M. Sa Carneiro espère sans doute conquérir une position de leader au sein de ce bloc. En outre, la composition même du gouvernement de M. Mota Pinto donne entière satisfaction au P.S.D., qui pourrait contrôler la politique du gouvernement sans y être formellement représenté.

Beaucoup plus délicate est la position des centristes et des socialistes, deux partis en recul. La décision des dirigeants du C.D.S. de censurer le gouvernement de M. Nobre da Costa en septembre n'a pas été comprise par les militants de ce parti. M. Freitas do Amaral, président du C.D.S., doit expliquer maintenant pourquoi il s'apprête à donner son appui au gouvernement de M. Mota Pinto, alors qu'il l'a refusé au gouvernement précédent. Entre les deux derniers cabinets, il n'y a pas, en effet, de différence fondamentale : leur programme est à peu près le même. A la tribune de l'Assemblée, le représentant du C.D.S. a avancé trois raisons : M. Mota Pinto ne manifesterait pas la même « arrogance anti-partis » que son prédécesseur ; le gouvernement actuel serait plus proche de la majorité P.S.-P.S.D.-C.D.S. qui avait élu, en juin 1976, le général Eanes à la présidence de la République, et enfin le pays « *a besoin d'être gouverné* ».

Réuni à Lisbonne le samedi 2 décembre, l'état-major du P.S. a décidé de ne pas soutenir M. Mota Pinto. Il ne reste pour les socialistes que deux attitudes possibles : voter la motion de censure communiste, ce qui entraînerait automatiquement la chute du cabinet, ou s'abstenir. D'un côté, l'électorat socialiste risque de ne pas comprendre qu'un parti de gauche puisse approuver, même indirectement, un gouvernement considéré par M. Soares comme étant « *le plus conservateur de tous ceux que le Portugal a connus depuis le 25 avril 1974* ». De l'autre, l'éventualité d'élections anticipées est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la direction du P.S.

JOSE REBELO.

Pays-Bas

La libération de Pieter Menten a provoqué une vague de protestations

Le ministère public fera appel de la décision du tribunal de La Haye

La libération, lundi 4 décembre, de Pieter Menten, riche collectionneur néerlandais condamné en 1977 pour crimes de guerre après des années de procédure, a provoqué aux Pays-Bas une vague de protestations. Les principaux partis politiques ont l'intention d'interpeller le gouvernement sur cette affaire. Le ministère public a annoncé pour sa part qu'il fera appel de la décision du tribunal de La Haye. L'émotion est particulièrement vive dans les milieux d'anciens résistants hollandais.

La télévision israélienne a annoncé que les députés de la Knesset avaient demandé un débat sur l'affaire Menten. A Vienne, M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive, s'est déclaré « profondément choqué » par le jugement du tribunal néerlandais.

De notre correspondant

La Haye. — Pieter Menten, condamné à quinze ans de prison en 1977, pour crimes de guerre, a été remis en liberté le 4 décembre. Cette issue surprenante intervient après un jugement du tribunal de La Haye saisi par la Cour de cassation, qui, en mai dernier, avait annulé le jugement de 1977.

Menten avait été condamné pour complicité dans des massacres de juifs en Pologne, en 1941, mais c'est une affaire politique de l'après-guerre qui lui a permis de recouvrer la liberté : le tribunal de La Haye a estimé que l'affaire avait été classée en 1951 par le ministre socialiste de la justice de l'époque, M. Donker. Ce dernier aurait donné le feu vert à un non-lieu en faveur de Menten, pour que celui-ci ne témoigne pas sur « l'affaire Velsen », un magistrat chargé de poursuivre les anciens collaborateurs, mais qui était lui-même soupçonné d'avoir travaillé avec les troupes d'occupation allemandes. Menten aurait été au courant des activités de Velsen.

Il semble bien que le président (catholique) de l'Assemblée nationale de l'époque, M. Kortenhorst, qui était aussi l'avocat de Menten, ait obtenu ce non-lieu grâce à des pressions politiques. Comme la mise à jour de « l'affaire Velsen » aurait fait trop de bruit, « l'affaire Menten » avait été classée en 1951 « *dans l'intérêt du pays* ».

Bien que le dossier concernant ce non-lieu ait mystérieusement disparu, plusieurs témoignages, entre autres celui de Mme Kortenhorst, ont amené le tribunal de La Haye à juger qu'il avait bel et bien été prononcé. L'acquittement de Menten s'imposait donc juridiquement. M. Van Agt, le premier ministre, s'est borné à déclaré, lundi à Bruxelles, où il assiste au conseil européen, que son gouvernement ne pouvait pas remettre en cause la décision d'un tribunal indépendant.

L'affaire Menten avait aussi failli coûter, en 1976, sa carrière politique à M. Van Agt. Ministre de la justice de l'époque, il avait été accusé d'avoir commis des « négligences » à l'égard de Pieter Menten, permettant à celui-ci de se réfugier provisoirement en Suisse.

Il reste cependant à savoir comment, en 1951, un président de l'Assemblée nationale, M. Kortenhorst, a pu, à ce point, mélanger sa fonction publique avec les intérêts de l'un de ses clients. On ne peut qu'espérer que la commission d'enquête, dirigée par l'historien M. Schöffer, apportera une réponse satisfaisante à cette question gênante.

MARTIN VAN TRAA.

LA HAYE DIFFÈRE SON CHOIX POUR LE REMPLACEMENT DES AVIONS NEPTUNE

La Haye (*A.F.P.*). — Le gouvernement des Pays-Bas reportera de quelques jours sa décision sur le choix à faire pour l'achat d'avions de reconnaissance entre l'Orion américain et le Breguet-Atlantic français, appelés à remplacer les treize Neptune de la marine néerlandaise.

La commission de la défense de la Chambre a accepté vendredi 1er décembre que le gouvernement prolonge son délai de réflexion jusqu'après le conseil européen du 5 décembre à Bruxelles.

M. Piet Van Zeil, député démocrate-chrétien, a déclaré à la commission parlementaire de la défense que cet ajournement devrait permettre au gouvernement français d'améliorer ses offres de compensations en vue d'une participation à la fabrication du nouveau F-29, l'avion moyen-courrier de Fokker.

Grande-Bretagne

Le procès Thorpe

Les milieux judiciaires critiquent sévèrement la procédure d'instruction

De notre correspondant

Londres. — *Le procès Thorpe (ou plutôt « le pré-procès », puisqu'il s'agit seulement de la phase judiciaire finale de l'instruction) est entré dans sa troisième et probablement ultime semaine devant le tribunal de Minehead (Somerset). Sans préjuger la décision des magistrats, auxquels il incombe d'apprécier si les preuves et témoignages réunis par l'accusation justifient le renvoi de l'ancien leader du parti libéral et des trois co-inculpés devant une juridiction criminelle* (le Monde *des 21 et 22 novembre), plusieurs journaux se font l'écho des critiques des milieux judiciaires concernant la procédure d'instruction.*

Conçu pour protéger les prévenus contre le danger d'un jugement sommaire, le système, dans son application, aboutit à les défavoriser. La loi de 1967 interdit toute publicité sur une affaire appelée éventuellement à être soumise à une juridiction criminelle, afin d'éviter que les jurés ne soient influencés dans un sens défavorable aux accusés. Mais les restrictions à la publicité des débats peuvent être levées à la demande d'un accusé, comme c'est le cas dans l'affaire Thorpe. C'est ainsi que les journaux ont pu rapporter dans tous les détails les dépositions des témoins de l'accusation ainsi que les contre-interrogatoires des avocats.

Dans quelle mesure les jurés, appelés le cas échéant à juger dans quelques mois M. Thorpe, auront-ils oublié les comptes rendus détaillés des débats du tribunal de Minehead ? Certains estiment que la formule actuelle peut permettre à la défense d'obtenir rapidement un non-lieu. Mais, dans la très grande majorité des cas, le « tribunal d'instruction » renvoie l'affaire à la juridiction criminelle. Entre-temps, la réputation des accusés, des *témoins et des tiers, peut être* mise en cause par des déclarations mensongères ou diffamatoires, auxquelles ils ne pourront répondre que bien plus tard. Enfin, les critiques du système actuel soulignent qu'il est injuste d'imposer aux accusés, qui bénéficient toujours de la présomption d'innocence, d'avoir à subir, pour la seconde fois au moment du véritable procès, des dépositions publiques agressives et humiliantes et d'exposer de nouveau les témoins à des contre-interrogatoires pénibles.

Des défails sordides

Certains critiques souhaitent maintenir une interdiction totale de la publicité des débats, mais il est difficile d'envisager un système assez étanche pour éviter que ragots et contre-vérités ne soient colportés à l'extérieur. C'est pourquoi deux juristes recommandent le système pratiqué en Ecosse, où le renvoi devant la juridiction criminelle est décidé non par un tribunal mais par un fonctionnaire indépendant, le « procurator », assimilable sur bien des points au juge d'instruction du continent.

Pour le moment, le système impose le silence aux accusés. Seuls, leurs avocats peuvent interroger les témoins pour tenter de jeter un doute sur leur moralité ou leur crédibilité. M. Bessell, le principal témoin à charge, a admis qu'il est parfois difficile de savoir quand il dit la vérité ou quand il ment, et M. Newton, l'homme de main embauché pour tuer M. Norman Scott, a reconnu avoir menti, même sous serment. Quant à Norman Scott, l'ancien mannequin devenu pentleman-farmer, dont les accusés auraient prémédité l'assassinat, son témoignage inspire quelques doutes. Il a raconté, dans tous ses détails sordides et même cliniques, sa liaison avec M. Jeremy Thorpe.

Le personnage, étrange, et dostoïevskien, se dépeint comme une victime qui a dû subir les brutalités d'un amant plus âgé, riche et influent. A l'avocat qui lui demandait pourquoi il avait continuellement harcelé l'homme qui l'avait « humilié », il répondit dans un murmure : « *Je croyais l'aimer...* » Norman Scott pleura sans retenue en évoquant la mort de son chien Rinka tué par Newton, et qu'il tenta de ranimer par le bouche-à-bouche, au risque de se faire abattre à son tour.

Un peu plus tard, il annonça qu'il allait révéler, par écrit, certains détails anatomiques de M. Thorpe, qui prouveraient la réalité de cette liaison que l'ancien leader du parti libéral continue de nier formellement. Il y eut un moment d'émotion dans la salle : « *Il a des verrues sous le bras* », annonça Scott. Toute l'assistance s'esclaffa, à commencer par Thorpe et sa femme.

Mais l'affaire reste sordide. C'est aussi le procès d'une certaine presse : plusieurs journaux ont acheté à prix d'or les récits des témoins à charge. Un journal du soir aurait même promis 100 000 livres à M. Newton s'il arrivait à faire inculper M. Thorpe...

HENRI PIERRE.

La grève des journalistes de province n'est que partiellement suivie

De notre correspondant

Londres. — La grève lancée lundi soir 4 décembre par les journalistes travaillant pour la presse de province n'a pas, jusqu'à nouvel ordre, atteint tous ses objectifs. Bien que, selon le principal syndicat (N.U.J.), 80 % des neuf mille journalistes aient cessé le travail, la plupart des soixante-dix grands quotidiens régionaux du soir ont paru lundi, une cinquantaine, il est vrai, avec un nombre de pages réduit. Dans les grandes villes comme Birmingham, Liverpool ou Southampton, les journalistes ont continué à travailler, après avoir obtenu une augmentation supérieure à celle de 8,9 % proposée par la Fédération patronale des journaux de province, mais loin des 30 % demandés par le syndicat. Ce dernier avait obtenu l'accord du gouvernement pour considérer les revendications des journalistes comme un cas particulier, c'est-à-dire non soumis à la règle des 5 % de hausse annuelle des rémunérations souhaitée par M. Callaghan. Le salaire moyen brut des journalistes de province est de 60 livres par semaine et de 100 livres pour une petite minorité (une livre vaut 8,50 F).

En fait, le mouvement de grève a subi un coup sévère avec la décision prise, après un vote serré (86 contre 76 du personnel de l'agence de presse nationale (Press Association, P.A.) de ne pas soutenir les journalistes. Le syndicat des journalistes doit maintenant envisager un mouvement de plus longue durée, risquant ainsi d'épuiser rapidement le fonds de grève de 120 000 livres qu'il a réussi à réunir.

D'autre part, les journalistes de province sont divisés. Dans plusieurs journaux, les membres de la hiérarchie n'ont pas obéi aux instructions de leur syndicat, tandis que les membres d'un syndicat concurrent continuaient de travailler. Néanmoins, selon le président du N.U.J., un millier de journaux, sur le total de mille deux cents publiés par la Fédération des quotidiens de province, *sont affectés (ils paraissent, mais* sous une forme réduite). La consigne de boycottage de la copie de P.A. est suivie dans plusieurs journaux de Londres ainsi qu'à la B.B.C. et à la télévision commerciale. L'espoir du syndicat est que d'autres journalistes de P.A. suivront la minorité et que les syndicats ouvriers appuieront le mouvement. — H. P.

Union soviétique

M. Kossyguine a reçu les secrétaires américains au trésor et au commerce

De notre correspondant

Moscou. — Le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, et le secrétaire au commerce, Mme Juanita Kreps, qui se trouvent à Moscou pour participer à la septième session de la commission mixte soviéto-américaine pour le commerce, et aux travaux du conseil économique et commercial (1), ont été reçus, lundi 4 décembre, par M. Alexis Kossyguine. M. Averell Harriman, quatre-vingt-sept ans, qui fut ambassadeur américain à Moscou pendant les dernières années de la seconde guerre mondiale, assistait à la conversation.

Selon le porte-parole américain, l'entretien, qui a duré une heure et demie, a donné lieu à « *l'habituel échange de vues sur le développement des rapports économiques entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* ». L'agence Tass indique, pour sa part, que le chef du gouvernement soviétique a « *constaté que le niveau actuel des rapports économiques et commerciaux entre les deux pays se situe considérablement au-dessous des possibilités* ».

Pendant les travaux de la commission mixte, le vice-ministre du commerce extérieur, M. Mikhail Kouzmine, qui remplace M. Patolitchev, officiellement malade, a estimé que cette situation résultait « *de la loi discriminatoire sur le commerce en vigueur aux Etats-Unis. L'utilisation du commerce en tant que moyen de pression politique n'est pas le meilleur moyen de surmonter les divergences et les difficultés, quelle que soit leur origine* ».

Une fois encore, les Soviétiques vont plaider pour la suppression de l'amendement Jackson qui, en 1974, a établi un lien entre l'octroi aux Soviétiques de la clause de la nation la plus favorisée et de crédits de l'Import-export bank et la libéralisation du régime d'émigration pour les juifs soviétiques. L'adoption de cet amendement avait amené l'U.R.S.S. à dénoncer le traité commercial à long terme qu'elle avait conclu en 1972 avec les Etats-Unis. Mais les Soviétiques ne peuvent guère se faire d'illusions sur la réussite de leur entreprise. M. Blumenthal et Mme Kreps se sont prononcés pour le développement des relations commerciales américano-soviétiques, tout en insistant sur le fait qu'une amélioration de la coopération économique dépendait *dans une large mesure des relations* globales entre les deux pays.

Cependant, dès l'ouverture de la session, à laquelle participent environ quatre cents hommes d'affaires américains, Mme Kreps a annoncé que le gouvernement de Washington avait délivré vingt-deux autorisations d'exportation de matériel pétrolier d'une valeur globale de 260 millions de dollars. Ces autorisations avaient été « *gelées* » par les autorités américaines à la suite des procès de dissidents au début de l'été.

Alors qu'en 1976 les Etats-Unis étaient, parmi les pays capitalistes, le deuxième partenaire commercial de l'U.R.S.S. (après la République fédérale d'Allemagne), les échanges américano-soviétiques ont actuellement tendance à diminuer. En 1977 ces échanges n'ont atteint que 1,5 milliard de roubles contre 1,7 milliard avec la France et 2,9 avec la R.F.A.

DANIEL VERNET.

(1) Qui réunit les hommes d'affaires américains et leurs partenaires soviétiques.

UN MILITANT ARMÉNIEN DES DROITS DE L'HOMME EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE CAMP ET A DEUX ANS DE RELÉGATION.

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Robert Nazarian, membre fondateur du groupe arménien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été condamné le lundi 4 décembre par un tribunal d'Erevan à cinq ans de camp de travail suivis de deux ans de relégation (exil intérieur). Il était accusé « *d'agitation et de propagande antisoviétique* » pour lesquels il risquait sept ans de camp et cinq ans de relégation. Le procureur avait *demandé « six plus deux* », selon l'expression consacrée chez les opposants soviétiques.

M. Nazarian, qui est physicien et diacre de l'Eglise arménienne, a plaidé non coupable, ont indiqué ses amis de Moscou. Douze des treize témoins qui ont été entendus ont déposé en sa faveur, le présentant comme « *un homme bon, un humaniste et un patriote* ». Cinquante témoins avaient été cités, mais le procureur a demandé l'arrêt des auditions. Il est rare que dans les procès de dissidents des témoignages favorables à l'accusé puissent être entendus.

Arrêté le 22 décembre 1977, M. Nazarian est le deuxième membre du groupe arménien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki à passer en jugement : M. Chaguine Arroutounyan a déjà été condamné à trois ans d'internement pour « résistance à la police » : il avait refusé de répondre aux questions du K.G.B. — D. V.

LE CHEF D'ORCHESTRE CYRILLE KONDRACHINE A DEMANDÉ L'ASILE POLITIQUE AUX PAYS-BAS

Le chef d'orchestre soviétique Cyrille Kondrachine, soixante-quatre ans, a demandé, lundi 4 décembre, l'asile politique aux Pays-Bas. Il venait d'être engagé sous contrat par l'orchestre du Concert Gebouw d'Amsterdam, qu'il avait dirigé régulièrement depuis 1968, en alternance avec Bernard Heitinck. Il avait dirigé la Philharmonique de Moscou avant de se consacrer ces dernières années uniquement à la direction d'orchestres à l'étranger. Sa femme, elle, aurait regagné l'U.R.S.S., indique la police d'Amsterdam. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● LES FORCES ARMEES DE RESISTANCE NATIONALE (F A R N), une organisation clandestine d'extrême gauche, ont revendiqué, lundi 4 décembre, la responsabilité de l'enlèvement vendredi 1er décembre de MM. Ian Massie et Michael Chatterton, directeur et directeur adjoint de la filiale salvadorienne de la Banque de Londres et de l'Amérique du Sud. L'organisation détient également M. Fritz Schuitema, représentant de la société Philips au Salvador. La société multinationale a fait publier à ses frais, samedi, dans trente-neuf journaux, dont *le Monde*, une déclaration des FARN et aurait également versé une rançon d'un montant indéterminé, mais M. Schuitema n'a pas encore été libéré. — (*U.P.I.*)

États-Unis

● L'EXECUTION de Dale Pierre et William Andrews, deux Noirs condamnés à mort pour le meurtre de trois personnes, a été reportée lundi 4 décembre par la Cour suprême de l'Utah sans qu'aucune nouvelle date ait été fixée. Les deux hommes devaient, conformément à la loi de cet Etat, être fusillés jeudi 7 décembre (*le Monde* du 2 décembre). La Cour suprême a estimé que les implications raciales de l'affaire, les trois victimes étant blanches, n'avaient pas été correctement examinées. — (*A.F.P.*)

● *Mme* DIANNE FEINSTEIN, conseiller municipal de San-Francisco, a été élue lundi 4 décembre maire de cette ville par ses collègues, en remplacement de M. George Moscone, assassiné le 27 novembre (*le Monde* du 29 novembre). Elle occuper ce poste à San-Francisco, mais huit autres villes américaines de plus de cent mille habitants ont déjà une femme pour maire. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

● M. VACLAV SABATA, qui est depuis une semaine à Paris pour plaider auprès des partis politiques français la cause de son père, l'un des porte-parole de la Charte 77 incarcéré en Tchécoslovaquie, a été reçu lundi 4 décembre à la C.F.D.T. A cette occasion, la centrale a « *réaffirmé sa volonté de tout mettre en œuvre pour la libération de tous les prisonniers politiques* ». En revanche, à Prague, l'organe du P.C. tchécoslovaque a approuvé entièrement l'attitude du P.C.F. qui avait accusé M. Vaclav Sabata de s'être livré à des « *opérations anticommunistes* » — (*A.F.P.*)

Transkeï

● LE CHEF BOTHA SIGCAU, président du Transkei, bantoustan, auquel Pretoria a accordé unilatéralement l'indépendance en 1976, est mort le 1er décembre à la suite d'une attaque cardiaque. — (*Reuter.*)

Venezuela

● LE DIRECTEUR DE LA REVUE « RESUMEN », M. Jorge Olavarria, s'est réfugié lundi 4 décembre à la nonciature apostolique de Caracas pour échapper au mandat d'arrêt lancé contre lui par un tribunal militaire pour « insulte au président Carlos Andres Perez ». M. Olavarria avait écrit dans sa revue, qui a été saisie par la police, que le président « *avait abusé du pouvoir et s'était enrichi personnellement* ». La nonciature a donné asile au journaliste et a demandé au ministère des affaires étrangères un sauf-conduit pour que M. Olavarria puisse se rendre aux Etats-Unis. C'est la deuxième fois en moins d'un an que celui-ci demande asile et qu'il s'exile aux Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Le sommet des Neuf à Bruxelles

(Suite de la première page.)

Sur le point clé des obligations d'un pays dont la monnaie diverge par rapport à l'écu (1), la formule semblait, lundi soir, sur le point d'être trouvée. Les Allemands, qui sont ici les principaux visés — personne ne serait surpris si le deutschemark avait tendance à s'apprécier plus vite que l'écu — accepteraient qu'en cas de divergence, l'intervention sur le marché soit la règle et que si, pour des raisons particulières, le pays en question n'estimait pas opportun d'intervenir, il devrait en expliquer les raisons à ses partenaires. Il semble que M. Giscard d'Estaing ait insisté pour que l'Allemagne fédérale accepte de s'engager ainsi assez loin.

Tout ceci n'a rien de bien surprenant. L'intérêt général se porte en fait sur la question de savoir qui, finalement, participera et qui ne participera pas au S.M.E. Lundi, comme pour améliorer la qualité du *suspense*, M. Andreotti, premier ministre italien, a fait une intervention de nature à créer une interrogation sur les intentions réelles de son gouvernement. L'évolution des travaux depuis Brême a été plutôt décevante, a-t-il expliqué en substance, car on ne paraît plus attacher la même importance qu'alors aux actions parallèles en faveur des pays les plus pauvres de la Communauté.

L'adhésion de l'Italie S.M.E. est subordonnée à l'existence d'un effort réel en sa faveur. Toutefois, bon nombre d'observateurs estimaient que ce durcissement soudain de M. Andréotti s'expliquait principalement par des raisons de politique intérieure, à savoir les critiques adressées par le P.C.I.

Quoi qu'il en soit, comme si la contestation italienne n'avait guère de chances d'être durable, l'attention se portait surtout sur l'attitude de M. Callaghan et sur le sort qui serait réservé au Royaume-Unis dans le cas — très vraisemblable — où il confirmerait qu'il ne lui est pas possible de participer pleinement dès le départ au S.M.E. Sur un point, tout le monde, apparemment, est d'accord : il convient de préserver les chances d'une adhésion future des Anglais et, par conséquent, de les ménager. Mais jusqu'à quel degré ? Tel est le principal enjeu des discussions de mardi.

Le chancelier Schmidt semble maintenir une position ferme : les bénéfices de l'exercice doivent être réservés à ceux qui en assument les risques. Mais la mise en œuvre pratique d'un tel principe peut être plus ou moins stricte. Les Anglais peuvent-ils bénéficier des actions parallèles en faveur des pays les moins prospères ? C'est une des questions. On peut imaginer que, afin de préserver l'avenir, ils soient, par exemple, partie prenante avec les Italiens et les Irlandais aux crédits supplémentaires que l'on décidera peut-être d'affecter au Fonds régional européen.

Un autre aspect de l'affaire — plus important — est celui de la gestion commune de la politique des changes avec ses corollaires économique et monétaire. De source allemande on indique que les Anglais, s'ils ne participent pas au S.M.E., pourront être « *informés* » et « *consultés* », mais que, bien sûr, les « *décisions* » appartiendront aux seuls pays s'étant pleinement engagés.

Entre les Allemands et les Français, comme ces derniers l'admettent eux-mêmes, il y a, au moins, une « *différence de ton* ». Les Français mettent davantage l'accent sur le thème « *qu'il ne faut pas décourager les Anglais, que nous avons intérêt à ne pas leur fermer la porte* » ; mais, ajoutent-ils aussitôt, « *cela ne veut pas dire que nous soyons prêts à accepter leurs conditions* ». A dire vrai, on ne voit pas tout à fait clairement quelles sont les intentions et les arrière-pensées de la diplomatie française, sinon qu'un des objectifs poursuivis par M. Giscard d'Estaing au cours de ce Conseil européen — la suppression des montants compensatoires monétaires agricoles qui gênent gravement les producteurs français — vise plus les Allemands que les Anglais...

Une fois le « problème anglais » traité, les chefs de gouvernement devront revenir au S.M.E. lui-même. Quand entrera-t-il en vigueur ? Jusqu'à présent, on a toujours fait référence, sans trop s'appesantir sur cet aspect des choses, à la date du 1er janvier 1979. Cependant, compte tenu de la sensibilité du marché des changes et du risque d'une spéculation, il n'est pas exclu que les Neuf accélèrent les choses et prennent les dispositions nécessaires pour que les taux-pivots, armature du futur système, soient fixés dans les meilleurs délais.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) L'unité de compte européenne (UCE), qui prendra, dans l'avenir, le nom d'ECU (European Currency Unit), est calculée chaque jour. Sa valeur est égale à l'addition des neuf monnaies du Marché commun, affectées chacune d'un certain coefficient tenant compte à la fois de l'importance du produit national brut et du commerce extérieur de chacun des pays membres de la C.E.E. : DM : 0,828 ; livre sterling : 0, 0885 ; franc français : 1,15 ; lire : 109 ; florin : 0,286 ; franc belge : 3,66 ; franc luxembourgeois : 0,14 ; couronne danoise : 0,217 ; livre irlandaise : 0,00759. Ainsi, si l'on veut calculer la valeur de l'UCE en francs, à telle date, on additionnera : (0,828 × valeur du DM à Paris à cette date) + (0,0885 × par valeur de la livre sterling), etc. Le 4 décembre, l'Unité de compte européenne valait 1,356550 dollar ou 6,024891 francs français.

LES TROIS SAGES

M. ROBERT MARJOLIN : un des fondateurs de l'Europe communautaire

M. Robert Marjolin a été l'un des plus proches collaborateurs de M. Jean Monnet au moment de la fondation des Communautés européennes. Né en 1911, licencié en philosophie, agrégé d'économie politique, collaborateur du professeur Charles Rist (1934-1939), à Paris puis à Londres pendant la guerre, il a dirigé en 1944 la mission française d'achats aux Etats-Unis. De 1946 à 1948, il a été, auprès de M. Monnet, commissaire général adjoint au Plan, avant de devenir secrétaire général de l'Organisation européenne de coopération économique (1948-1955). Professeur d'économie à la faculté de droit de Nancy (1955-1957), il est devenu vice-président de la délégation française qui négocia les traités de Rome (1956-1957), puis, pendant neuf ans (1958-1967) vice-président de la Commission européenne de Bruxelles.

En 1962, il s'était fait mettre en congé pour se présenter aux élections législatives comme candidat de la S.F.I.O. dans l'Allier, mais il s'était retiré après le premier tour. En 1967, il a renoncé à ses fonctions à Bruxelles et a occupé une chaire d'économie politique à la faculté de droit de Paris pendant deux ans. Il est depuis administrateur de diverses sociétés privées. Il est notamment membre du conseil consultatif européen de General Motors.

M. EDMUND DELL : travailliste, économiste et historien

M. Edmund Dell, britannique, est né en 1921. Il a fait des études d'histoire moderne à Oxford, où il a enseigné entre 1947 et 1949. Puis, il est entré à ICI (Imperial Chemical Industries). Sa carrière politique a commencé en 1953 comme conseiller municipal de Manchester. Elu en 1964 député travailliste de Birkenhead, près de Liverpool, il est nommé, en 1966, secrétaire parlementaire du ministre de la technologie du cabinet Wilson.

Il gravit ensuite les échelons classiques d'une carrière gouvernementale, en passant successivement du ministère des affaires économiques à celui de l'emploi et de la productivité, puis à celui des P.T.T. En 1977, il devient ministre du commerce, et, comme tel, assiste à plusieurs sommets franco-britanniques et européens.

M. Dell est l'auteur de plusieurs ouvrages de réflexion sur le développement du tiers-monde et sur le travaillisme, notamment : le Brésil, le Dilemme du réformisme *et* Responsabilité politique et industrie.

M. BAREND BISHEUVEL : un calviniste spécialiste des questions agricoles

M. Barend Bisheuvel, néerlandais, est âgé de cinquante-huit ans. Fils d'agriculteurs, il a fait des études de droit, avant de militer dans le parti calviniste antirévolutionnaire qui, aux Pays-Bas, allie souvent une religiosité sourcilleuse à un certain libéralisme économique et social. Elu député en 1956, M. Bisheuvel a été ministre de l'agriculture dans plusieurs cabinets ministériels dominés par les partis confessionnels. Il a été président de la Fédération internationale des producteurs agricoles et a siégé au Parlement européen de 1957 à 1961.

Très grand, bâti en force, doté d'une « présence » et d'une résistance physique devenues légendaires lors des nombreux « marathons » de Bruxelles, M. Bisheuvel a été premier ministre des Pays-Bas de juillet 1971 à décembre 1972.

BIBLIOGRAPHIE

La Suisse, dictature modérée

Pour André Siegfried et tant d'autres à sa suite, elle était la « démocratie témoin ». Le mythe part en lambeaux, la Suisse commence à savoir qu'elle est nue, et que le spectacle offert n'est pas très sympathique. Après les accusations — restées irréfutées sur le fond — de banditisme bancaire et de pillage du tiers-monde portées par Jean Ziegler, voici que deux livres arrachent les derniers voiles.

La Condition immigrée, de Della Castelnuovo-Frigessi, révèle, à travers de bouleversantes interviews de travailleurs italiens, le coût humain d'une double politique d'importation de main-d'œuvre à bon marché et d'exportation du chômage qui a permis jusqu'à présent à la Suisse de limiter les effets de la crise à laquelle elle n'échappe pas plus que les autres pays industriels.

Le Pouvoir suisse est une monographie de sciences politiques où Claire et François Masnata-Rubattel, universitaires et militants de base du parti socialiste suisse, décrivent avec précision le fonctionnement réel de la démocratie helvétique. L'ouvrage est sérieux, informé, et sera difficile à contourner malgré les résistances idéologiques que rencontrera la thèse qu'il argumente : « *La Suisse est une société élitaire à base corporative en marche vers le totalitarisme.* » On pourra reprocher aux auteurs une analyse marxiste tricotée à grosses mailles. Mais est-ce vraiment leur faute si le capitalisme prend en Suisse des allures de cours d'économie politique pour cadres du parti, tant il s'y présente à l'état pur ? Disons pourtant que lorsqu'on lit, en 1978, une affirmation comme celle-ci : « *L'histoire suisse peut se réduire aux réponses successives que les classes dominantes ont données aux nécessités économiques* », on ne peut s'empêcher de trouver ce marxisme-là quelque peu... réducteur.

La cible est mieux atteinte quand les auteurs s'en prennent à l'idéologie de l'union sacrée qui dénonce comme perverse et non suisse toute opposition mettant en cause le modèle suisse. La tentation totalitaire est inhérente à une société où « *le pluralisme signifie que chacun est libre d'avoir la même opinion que les autres* » et où « *le consensus, en réalité, est la forme réussie de la cocercition* ». Reste à expliquer plus avant pourquoi la Suisse produit ce rêve des dictatures : une écrasante majorité de citoyens conformes qui s'identifient spontanément à l'Etat.

MICHEL CONTAT.

★ *Le Pouvoir suisse : séduction démocratique et répression suave*, par Claire et François Masnata-Rubattel. Christian Bourgeois, éditeur, 320 p., 30 F.

★ *La Condition immigrée : les ouvriers italiens en Suisse*, par Della Castelnuovo-Frigessi. Traduit de l'italien. Préface de Jean Ziegler. Edition d'En-Bas, Lausanne. Diffusion en France : M.L.I., 54, rue de Bourgogne, 75007 Paris, 390 p., 79 F.

M. de Charette (P.R.) : le « mauvais coup » du R.P.R.

(De notre correspondant.)

Dijon. — M. Hervé de Charette, délégué général du parti républicain, a déclaré lundi 4 décembre à Dijon, au sujet de la réunion des Neuf : « *Ceux qui font profession de donner des leçons d'indépendance nationale et qui ont cru bon de joindre leurs voix aux socialistes et aux communistes pour refuser d'examiner le projet de loi relatif au financement des budgets de la Communauté ont sans doute sciemment affaibli la position de la France dans cette négociation.*

» *Ils ont bien tort. L'Europe de la deuxième génération qui naît sous nos yeux c'est une Europe de type confédéral et qui s'affranchit de la domination américaine. C'est exactement ce que n'a cessé de réclamer le général de Gaulle.*

» *De même les slogans et les prises de position contre le président de la République qui ont été entendus lors de la convention des jeunes du R.P.R. sont inconsidérés. On ne peut pas à la fois faire partie de la majorité qui soutient l'action du président de la République et demander la démission de celui-ci. Venant de quelques jeunes, ces propos sont dérisoires et insignifiants. Mais il est scandaleux qu'ils n'aient pas été condamnés clairement par les dirigeants du R.P.R. présents à cette manifestation. Ils doivent l'être sans délai. Ainsi, à deux reprises en trois jours, le R.P.R. a délibérément choisi de se placer en marge de la majorité.* »

M. de Charette a déclaré que « *le rejet par le R.P.R. du texte gouvernemental concernant la T.V.A. avec des arguments qui ne tiennent pas la rampe est un mauvais coup porté à la France au moment même où elle va discuter avec ses partenaires* ».

Le délégué général a indiqué qu'aux prochaines élections cantonales il y aura un candidat appartenant à l'U.D.F. ou soutenu par celle-ci dans chaque canton

« LA LETTRE DE LA NATION » : l'U.D.F. dépasse les bornes.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du mardi 5 décembre, Pierre Charpy écrit : « *Qui peut prendre au sérieux les accusations portées contre les gaullistes de menacer la politique agricole commune, qui n'existerait pas sans eux, de refuser l'harmonisation de l'assiette de la T.V.A. au sein de la Communauté, alors qu'ils en ont pris l'initiative, de porter un coup bas à la France, quand ils défendent les prérogatives du Parlement français ? (...)*

» *Mais l'U.D.F. dépasse les bornes de la pire politique politicienne quand elle attribue le vote du groupe R.P.R. « au désir inavouable de certains responsables de porter, trois jours avant le sommet de Bruxelles, un coup au crédit de la France et à l'autorité du chef de l'Etat ». L'accusation, en elle-même inadmissible, est d'autant plus absurde que Valéry Giscard d'Estaing s'efforce à Bruxelles de faire aboutir un projet que le R.P.R. approuve et soutient.* »

M. Pontillon : l'engagement du P.S. figure dans le pacte d'Épinay

A l'occasion d'une journée nationale du P.S. consacrée à l'Europe, M. Robert Pontillon, membre du secrétariat du P.S., a déclaré, dimanche 3 décembre :

« *L'engagement d'Epinay (1) était de situer l'action du parti dans le cadre et la solidarité de son environnement international. Il impliquait tout à la fois : une présence active dans l'Internationale et la fidélité à l'engagement européen du socialisme français qui, au lendemain de la guerre, s'était affirmé solennellement, non pas au rassemblement libéral et bourgeois de La Haye, mais lors de la conférence de Paris, présidée par Léon Blum, des partis socialistes pour les Etats-Unis d'Europe en avril 1948.*

» *Ce double engagement reste actuel et vaut obligation collective : le rompre serait rompre avec l'engagement majoritaire d'Epinay. (...) L'Europe est nécessaire pour réaliser un rapport de forces correct avec l'impérialisme américain. La crédibilité de la gauche française hier et demain passe encore par sa capacité à être comprise de ses partenaires européens. Cela implique des contacts et des engagements, notamment auprès des Anglais, des Italiens et des socialistes allemands tant qu'ils sont au pouvoir. Il nous faut trouver avec ces partis des compromis acceptables sur un certain nombre de points et rechercher les convergences nécessaires sur d'autres, comme le contrôle ouvrier, les multinationales, les modalités d'intervention de l'Etat dans l'économie, etc. (...)*

» *Les institutions européennes fournissent, malgré leur faible degré de développement — voulu par le capitalisme dans sa phase actuelle, — un cadre qui n'est pas à négliger pour renforcer nos liens avec les forces syndicales à l'échelle européenne. Ces liens sont essentiels pour le combat à mener contre les stratégies multinationales et pour y faire passer des idées. De ce point de vue, l'impact du comité permanent de l'emploi du Conseil économique et social, la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) n'est pas négligeables. Or la période récente a marqué une accélération considérable de la promotion européenne de l'action syndicale à laquelle la radicalisation du TUC et du D.G.B. n'est pas étrangère.*

» *Au sein de l'Internationale socialiste, enfin, la fausse contradiction délibérément entretenue par le parti communiste et certains gauchistes entre sociaux-démocrates et socialistes, engagés sur une voie de rupture avec le capitalisme, a évolué favorablement sous l'impulsion en grande partie du parti socialiste français. Les discours tenus à Lille, il y a quinze jours en témoignent. L'évolution belge, hollandaise, italienne, et surtout de l'Espagne, est claire à cet égard. Le S.P.D. allemand lui-même n'échappe pas à cette évolution.*

» *Tout cela implique évidemment que le parti soit capable de donner une réalité et un contenu au mot d'ordre généreux d'« Europe des travailleurs » et de manifester dans son comportement une attitude responsable qui nous garantisse à la fois contre le glissement atlantiste et contre un chauvinisme inopérant par ailleurs étranger à toute la tradition socialiste.* »

(1) N.D.L.R. — Référence au congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, qui a permis à M. Mitterrand de prendre la tête du P.S.

● *Les représentants d'Europe-Ecologie*, du Mouvement d'action écopolitique, du Comité mondialiste de France et de la Fédération mondiale des villes jumelées sont rencontrés récemment en vue d'étudier la possibilité de présenter une liste commune aux élections européennes. Ils ont décidé de poursuivre les discussion et de les étendre à des groupements « *ayant des objectifs similaires* ».

Les animateurs d'Europe-Ecologie doivent prochainement lancer un comité chargé de promouvoir une « *campagne pour l'égalité électorale* » et de dénoncer « *la véritable nature de la démocratie française qui, seule, dresse un obstacle financier à la participation au scrutin européen* ».

LE C. N. I. P. PRÉSENTERA EN JANVIER UNE « PLATE-FORME LIBÉRALE »

M. Raymond Barre a reçu le lundi après-midi 4 décembre, à l'hôtel Matignon, une délégation du Centre national des indépendants et paysans, conduite par M. Bertrand Motte, avec laquelle il s'est entretenu de la préparation des élections européennes et des trois projets relatifs au financement des partis politiques, à la limitation du cumul des mandats et à l'instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales dans les grandes villes.

A l'issue de cet échange de vues, M. Bertrand Motte a notamment déclaré : « *Le C.N.I.P. fait sienne la politique d'une Europe confédérale telle qu'elle a été définie par le président de la République et par le premier ministre.* » Le C.N.I.P. présentera en janvier une « *plate-forme libérale* » qu'il comparera avec les programmes des autres formations politiques avant d'arrêter sa position à l'égard des listes éventuellement en présence.

La délégation du C.N.I.P. a également indiqué au premier ministre quelle est sa position sur chacun des trois projets de l'Elysée. M. Motte estime que toute réforme du mode de scrutin visant à garantir l'efficacité de l'administration municipale tout en permettant l'expression des minorités relève du problème de la « *quadrature du cercle* ». Le C.N.I.P., d'autre part, émet des réserves sur la limitation du cumul des mandats. Il convient, de l'avis de M. Motte, de « *tenir compte de la diversité des situations et des hommes* ».

L'EUROGROUPE VEUT RENFORCER SA COHÉSION FACE AUX ÉTATS-UNIS

Bruxelles (*A.F.P.*). — Les ministres de la défense de l'Eurogroupe (1), réunis lundi 4 novembre, à Bruxelles, ont jugé « *nécessaire (...) de procéder désormais à des consultations politiques plus étroites sur des sujets d'intérêt commun ainsi que dans le domaine nucléaire* », a déclaré M. Scholten, ministre de la défense des Pays-Bas.

Cette décision a été inspirée par le ministre ouest-allemand, M. Apel, qui veut « *réactiver* » l'Eurogroupe pour mieux faire valoir le point de vue européen face aux Etats-Unis. Il s'agit principalement, selon des sources britanniques et allemandes concordantes, de la réponse européenne « *hautement politique* » à donner à l'apparition des nouvelles armes soviétiques telles que le bombardier Backfire, le missile SS-20 et d'autres armes dites « *eurostratégiques* », pouvant faire l'objet de futures négociations américano-soviétiques SALT-3.

(1) L'Eurogroupe réunit les membres européens de l'alliance atlantique, sauf la France et l'Islande.



Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pollutions des mers : l'imprudence et la négligence sont retenues parmi les motifs de sanctions

Lundi 4 décembre, sous la présidence de Mme Goutmann (P.C.), l'Assemblée nationale examine deux projets de loi, adoptés par le Sénat après déclaration d'urgence (« le Monde » du 16 novembre), et qui tendent à améliorer la prévention des pollutions de la mer et à aggraver les sanctions pour infractions aux règles de la navigation.

M. BAUDOUIN (U.D.F.), rapporteur de la commission des lois, déclare que, si l'ampleur des dommages de pollution causés par l'échouement de l'*Amoco-Cadiz*, au large des côtes du Finistère, le 16 mars dernier, a montré qu'il convenait de donner une priorité absolue à la prévention des accidents de mer, « *il reste encore beaucoup à faire, en ce domaine, au niveau international* ».

Le premier projet de loi, complétant le code disciplinaire et pénal de la marine marchande, tend essentiellement à aggraver les sanctions appliquées aux capitaines coupables d'infractions aux dispositifs internationaux de régulation du trafic.

Le second projet, modifiant la loi du 26 décembre 1964 sur la pollution des mers par les hydrocarbures, tend, d'une part, à aggraver les sanctions pénales encourues par le capitaine, ainsi que par le propriétaire ou l'exploitant, et à prévoir la possibilité de procéder à l'immobilisation du navire en infraction; d'autre part, ce texte institue un délit de pollution involontaire par imprudence, en des termes semblables à ceux de l'article 319 du code pénal, qui sanctionne le délit d'homicide, blessures et coups involontaires.

« *La commission*, déclare le rapporteur, *a estimé qu'il n'était pas admissible de sanctionner de peines semblables la pollution involontaire et de faire peser sur le capitaine et sur toute autre personne une véritable présomption de culpabilité dès lors qu'il y a eu rejet accidentel en mer.* »

« *En l'état actuel du droit de la mer*, explique M. Baudouin, *l'Etat riverain ne peut exercer de poursuites à l'encontre des navires étrangers que lorsque l'infraction a été commise dans ses eaux territoriales, c'est-à-dire dans la limite des 12 milles nautiques au large de ses côtes. Lorsque l'infraction a été commise en haute mer, la loi du pavillon est applicable : en ce cas, l'Etat riverain, qui a eu à souffrir de l'infraction, ne peut que transmettre le procès-verbal à l'Etat du pavillon, à charge pour lui d'exercer les poursuites et d'appliquer son droit pénal interne. Il apparaît d'ailleurs qu'il n'est pratiquement jamais donné de suite pénale en ces cas.* »

M. RICHOMME (U.D.F., Calvados) estime nécessaire d'apporter « *un peu de souplesse au dispositif, afin que l'on distingue bien la pollution volontaire de la pollution accidentelle* ». M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) souligne que ces mesures, qu'il approuve, sont tardives. M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère), qui présidait la commission d'enquête de l'Assemblée sur l'échouement de l'*Amoco-Cadiz*, souhaite que, au-delà d'une délégation interministérielle de la mer, soit créé un véritable ministère.

Pour M. BARTHE (P.C., Pas-de-Calais) « *il est temps que les méfaits dont se rendent coupables les pollueurs, méfaits qui sont souvent le fait de navires sous pavillon de complaisance, soient enfin considérés comme des crimes et réprimés comme tels* ».

M. RUFENACHT (R.P.R., Seine-Maritime) demande que des mesures soient prises pour mettre en place, dans la Manche, des couloirs de circulation obligatoires à sens unique et le plus éloignés possible des côtes et pour généraliser le pilotage en haute mer des navires en transit. M. PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône) estime indispensable de renforcer le dispositif de prévention, de surveillance et d'intervention. M. DUROMEA (P.C., Seine-Maritime) souhaite que l'on impose de nouvelles normes de construction pour les pétroliers, en particulier la double coque.

M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, souligne que les solutions efficaces au problème de la pollution des mers « *ne relèvent pas, malheureusement, du droit interne, mais du droit international, lequel est complètement dépassé* ».

M. LE THEULE : aucun Etat ne va aussi loin que la France.

M. LE THEULE, ministre des transports, rappelle d'abord l'action du gouvernement depuis la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*. Il se déclare « *en mesure d'affirmer qu'aucun Etat ne va aussi loin que la France dans la recherche des conditions économiques, sociales et juridiques de la sécurité maritime* ». Répondant aux arguments du rapporteur, le ministre attire l'attention des députés sur le fait que la loi étend systématiquement aux navires étrangers, pour les infractions commises dans les eaux territoriales françaises, les peines prévues pour les capitaines de navires français. S'il est vrai qu'aucun capitaine ne pourrait s'acquitter du nouveau montant fixé pour les amendes prévues par les textes, sa responsabilité primaire traditionnelle en droit maritime « *ne fait pas obstacle à l'intervention financière des armateurs, affréteurs ou autres financiers* ».

Le ministre observe que la notion de pollution involontaire, à la suite d'un accident de la mer, « *ne constitue pas, dans notre droit, une innovation particulière* » : il cite l'article 319 du code pénal, relatif aux blessures par imprudence, ainsi que l'article 431 du code rural sur la pollution des rivières. Enfin, en droit maritime international, la notion de responsabilité civile existe. Il estime donc à la fois possible et indispensable de sanctionner les pollutions involontaires.

Abordant l'examen des articles du premier projet de loi, l'Assemblée adopte l'article premier, qui regroupe les dispositions permettant d'immobiliser le navire en infraction aux règlements maritimes. A l'article 2, qui établit une amende de 500 à 50 000 francs et une peine de prison d'un mois à deux ans pour infraction aux règles de navigation et une amende de 50 000 à 1 million de francs lorsqu'il s'agit d'un navire transportant des hydrocarbures, les députés précisent que cette dernière disposition s'appliquera également aux bâtiments qui transportent « *d'autres substances dangereuses définies par décret* ». L'Assemblée adopte ensuite l'article 3, qui punit d'une peine d'emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 100 000 à 500 000 francs les capitaines qui ne se seront pas conformés aux règles de signalisation. Les députés ajoutent aux dispositions du texte l'obligation de signaler les navires en difficulté qu'un capitaine aura pu apercevoir sur sa route.

L'Assemblée examine ensuite les articles du second projet de loi. M. Baudouin, au nom de la commission des lois, et M. Guermeur soutiennent deux amendements tendant à supprimer l'application des peines sanctionnant les pollutions (500 000 francs à 5 millions de francs d'amende et un an à cinq ans de prison) à celles qui résultent d'une « *maladresse* » ou d'une « *inattention* » du capitaine. M. Le Theule défend le texte du projet. M. Foyer dénonce une « *législation tape-à-l'œil* » qui frapperait le « *lampiste* » et n'obtiendrait « *aucun résultat* ».

Après une suspension de séance demandée par le groupe communiste, les députés décident, à l'unanimité, que les peines prévues « *sont applicables au capitaine de tout navire français ou étranger, lorsque la pollution résultant du rejet atteint les eaux territoriales ou intérieures françaises et est consécutive à tout accident de mer* », au sens des conventions internationales, survenu dans la zone des 200 milles et qui « *a été provoqué ou n'a pas été évité ou maîtrisé du fait de son imprudence, sa négligence ou son inobservation des lois et règlements* ». Les mêmes peines sont applicables au propriétaire, à l'exploitant ou à toute autre personne « *qui aura, par ses décisions, son imprudence, sa négligence ou par inobservation des lois et règlements, causé un rejet dans les conditions prévues ci-dessus* ». Ces sanctions ne s'appliqueront pas si le rejet a été consécutif à des mesures visant à éviter un danger grave menaçant la sécurité des navires, la vie humaine ou l'environnement.

L'Assemblée annule une disposition introduite par le Sénat, qui soumettait les bâtiments de la marine nationale au droit commun. Elle précise que les navires visés par la loi sont des navires-citernes, les autres navires, à partir d'une puissance installée fixée par décret, et les engins portuaires, chalands et bateaux-citernes et fluviaux de toute nature.

Dans les explications de vote, M. LE DRIAN (P.S.) déclare que les mesures proposées, bien qu'insuffisantes, sont positives. M. GUERMEUR (R.P.R.) indique que son groupe votera ces mesures. M. PORELLI (P.C.) déclare que ce projet ne correspond pas à ce que le groupe communiste aurait souhaité, mais qu'il l'approuvera. M. HAMEL (U.D.F.) précise que son groupe fera de même. Les deux projets sont adoptés à l'unanimité. — P. J.

CORRESPONDANCE

Les millions de l' « Amoco-Cadiz »

La publication, dans le Monde *du 23 novembre, d'un article intitulé « Les suites de la marée noire de l'*Amoco-Cadiz *», nous recevons de Mᵉ Christian Huglo, avocat des communes sinistrées, les précisions suivantes :*

Le conseil général des Côtes-du-Nord, les communes sinistrées du Finistère et des Côtes-du-Nord rappellent que leur demande aux Etats-Unis est d'un montant total de 160 millions de dollars. Les demandes se répartissent comme suit : 140 millions de dollars pour les communes sinistrées (90 environ) des deux départements ; 20 millions de dollars pour le département des Côtes-du-Nord.

Quant aux 240 millions de dollars restants, ils se répartissent entre les personnes relevant du comité local des pêches de Brest, les ostréiculteurs, les commerçants et les loueurs en meublé sinistrés des deux départements, ainsi que les sociétés de protection de la nature.

Les procédures des collectivités publiques et privées victimes de la pollution diffèrent de celles de l'Etat. Au contraire de l'Etat et du département du Finistère, ces collectivités ne sont nullement engagées dans une procédure pénale à Brest, engagement qui risque de paralyser leur action civile aux Etats-Unis en vertu de la règle que l'on ne peut pas être dans deux procédures à la fois pour demander la même chose.

La recherche des responsabilités aux Etats-Unis par les collectivités publiques ou privées est beaucoup plus large, plus en profondeur que l'action de l'Etat.

Conseils d'architecture : échec du gouvernement

En séance de nuit, sous la présidence de M. Huguet (P.S.), l'Assemblée nationale examine le projet, adopté par le Sénat, qui reporte au 1ᵉʳ janvier 1984 l'obligation de consulter le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, obligation faite à tous les candidats constructeurs dispensés de recourir à un architecte.

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. BOLO (R.P.R.) rappelle que c'est le 31 décembre prochain qu'expire le délai de mise en place des conseils prévus par la loi sur l'architecture de décembre 1976. Actuellement, constate-t-il, six conseils fonctionnent, cinquante seront mis en place à la fin de l'année, et tous les conseils devraient l'être avant le 31 mars 1979.

Ainsi, observe-t-il, la loi sera intégralement applicable à cette date. Aussi s'interroge-t-il sur les raisons du report demandé par le gouvernement. « *Ce qu'on propose au Parlement*, déclare-t-il, *c'est de ne rien faire pendant cinq ans de plus contre la prolifération enlaidissante de milliers de constructions individuelles. En fait, c'est reporter aux calendes grecques l'application réelle de la loi sur l'architecture.* » A son avis, ce projet est la traduction de la volonté persévérante de la direction de l'équipement de ne pas appliquer la loi. « *Si le gouvernement veut le contraire*, ajoute le député, *il serait mieux inspiré de doter les conseils des moyens financiers suffisants.* » M. Bolo indique pour terminer que sa commission a toutefois accepté de donner un an de plus au ministre. Tel est le but de l'amendement qu'elle a adopté à l'unanimité.

Dans la discussion générale, M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure) relève que les conseils d'architecture pouvaient être « *une étape sur la voie d'une démocratisation de l'architecture* ». Aussi regrette-t-il « *la mainmise préfectorale qui a éliminé toute influence des élus, l'insuffisance des moyens, la limitation du champ d'action des conseils* », et avoue ne pas comprendre le report demandé. Aussi son groupe votera-t-il contre les textes en discussion.

Pour Mme FOST (P.C., Seine-Saint-Denis), le gouvernement se décharge de ses responsabilités sur les départements, sans pour autant leur donner les moyens financiers nécessaires. « *Le gouvernement*, demande-t-elle, *ne chercherait-il pas à enterrer définitivement le principe du recours obligatoire ?* » Le groupe communiste, annonce-t-elle, votera contre ce projet.

« *L'échéance se présente dans des conditions difficiles* », reconnaît M. D'ORNANO, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui explique notamment : « *Du jour au lendemain, les conseils risquent de se trouver devant des milliers de dossiers, alors qu'ils ne disposeront que de moyens financiers et humains limités.* » Aussi le gouvernement a-t-il décidé, d'une part, la mise en place le plus rapidement possible, avant le 31 mars prochain (« *nous tiendrons ce délai* », affirme-t-il) de tous les conseils d'architecture ; d'autre part, le report de la date de consultation obligatoire au 1ᵉʳ janvier 1984. A cette date, en effet, les conseils disposeront de l'ensemble des moyens qui leur sont alloués, notamment de la taxe locale d'équipement, levée par les conseils généraux.

Dans la discussion de l'article unique, M. HAMEL (U.D.F., Rhône), propose d'abroger le caractère obligatoire de la consultation des conseils pour les constructions inférieures à 250 mètres carrés. Pour M. BOLO cette proposition viderait la loi d'une de ses dispositions essentielles. Le ministre, quant à lui, comprend les craintes exprimées par M. Hamel mais s'engage à ce que l'application de la loi ne crée ni contrainte ni délai supplémentaires. Il demande que l'amendement soit retiré, ce qu'accepte M. Hamel, tout en souhaitant que l'Assemblée repousse l'amendement de la commission. M. Bolo présente ce dernier qui reporte d'un an (c'est-à-dire au 1ᵉʳ janvier 1980) la consultation obligatoire.

M. GUERMEUR (R.P.R.), propose, pour sa part, un report au 1ᵉʳ janvier 1982. Quant à M. FUCHS (U.D.F.), il voudrait rendre obligatoire la consultation avant le 1ᵉʳ janvier 1984 dans les départements où elle paraît possible et à la demande expresse des conseils généraux. M. D'ORNANO s'oppose à l'amendement de la commission, mais accepte de se rallier à celui de M. Guermeur qui constitue « *un moyen terme* ». Opinion partagée par M. Foyer (R.P.R.), qui insiste également sur l'état de marasme dans lequel se trouve actuellement l'industrie du bâtiment. MM. SCHNEITER (U.D.F., Marne) et CAILLAUD (U.D.F., Vendée) se prononcent pour le texte initial.

Au scrutin public demandé par le groupe R.P.R., l'amendement de la commission est adopté par 2?3 voix contre 191. L'article unique ainsi amendé est cependant repoussé à main levée. La plupart des membres de la majorité, présents dans l'hémicycle, ont voté contre le projet en discussion, qui est ainsi rejeté.

La législation sur les archives

L'Assemblée aborde ensuite l'examen du projet de loi, adopté par le Sénat (*le Monde* du 27 mai), sur les archives. Ce texte codifie et modernise une législation ancienne et lacunaire. Il distingue notamment les notions d'archives publiques et privées, détermine avec précision les délais de communication et renforce la protection juridique du patrimoine national d'archives privées.

Pour M. BOLO (R.P.R.), rapporteur, il s'agit d'un texte « *né de l'urgence et conçu dans la hâte* ». Aussi la commission des affaires culturelles a-t-elle souhaité profiter de cette discussion pour définir des bases d'une législation complète, claire et d'une application aisée.

Dans la discussion générale, M. DRUON (R.P.R., Paris) estime bon le projet présenté et critique plusieurs amendements qui risquent, à son avis, de nuire au bon fonctionnement de la loi. Il insiste sur la conservation des archives audio-visuelles.

Pour M. PISTRE (P.S., Tarn), ce texte, qui présente des aspects positifs, est « *incomplet, flou, n'apporte pas de grandes innovations et ne résout pas le problème des moyens. Chaque employé de l'Etat*, constate-t-il, *a en moyenne la charge d'un kilomètre de rayonnage* ». Le député avait indiqué qu'un million de documents sont consultés chaque année et que les archives publiques représentaient 1 500 kilomètres de rayonnage et s'accroissaient d'environ 50 kilomètres par an. « *S'il n'est pas audacieux*, reconnaît M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin), *ce projet est équilibré et concilie le droit à l'information du public et le respect des personnes privées* ».

Mme LEBLANC (P.C., Somme) souhaite que les délais de communication soient assouplis notamment pour les chercheurs universitaires et réclame également des moyens supplémentaires.

Répondant aux orateurs, M. d'Ornano relève l'effort « *très réel* » accompli en faveur de l'administration des archives. Il estime que cette loi permettra de protéger beaucoup plus sûrement le patrimoine de la nation. Il souhaite que les améliorations qui seront apportées ne rendent pas le texte trop complexe.

La discussion des articles du projet est renvoyée à mardi matin.

La séance est levée à 1 heure.

P. Fr.

● *L'Assemblée nationale* a adopté, lundi 4 décembre, dans le texte voté par le Sénat en première lecture (*le Monde* du 14 octobre), le projet de loi abrogeant les attributions privilégiées des courtiers d'assurances maritimes.



LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Hernu met en cause le sondage de la SOFRES défavorable au premier secrétaire

Lyon. — Au cours d'une conférence de presses réunie lundi 4 décembre à Lyon, M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, maire de Villeurbanne, a mis en cause l' « étude d'opinion publique » réalisée par MM. Roland Cayrol et Jérôme Jaffré (1) et publiée dans *le Monde* du 1er décembre sous le titre « Quel est le meilleur candidat socialiste pour 1981 ? ».

Dans cette étude, les auteurs font référence à « *deux enquêtes nationales représentatives réalisées en octobre-novembre par la Sofres auprès de deux mille électeurs* » montrant notamment que les préférences de l'opinion publique vont davantage à M. Michel Rocard (40 %) qu'à M. François Mitterrand (27 %). Ces résultats, repris partiellement ou en totalité par des chaînes de télévision, des postes radiophoniques, des quotidiens et des périodiques, ont été présentés — généralement — comme ceux d'un « sondage ». Or, M. Hernu estime qu'à l'occasion de la présentation qui en a été faite, aussi bien dans *le Monde* que dans les autres organes d'information, la loi sur l'organisation et la publication des sondages votée le 19 juillet 1977 n'a pas été respectée. Il a donc saisi, lundi, le président de la commission des sondages siégeant auprès du Conseil d'Etat.

De notre correspondant régional

Dans l'esprit de M. Hernu — et comme il l'indique dans la lettre au président de ladite commission, M. Pierre Huet — « *les tableaux reproduits et commentés dans l'article doivent bien être considérés comme résultats du sondage puisqu'ils constituent une publication inédite de résultats chiffrés jusque-là inconnus et obtenus par des méthodes, en principe, scientifiques* ».

Selon M. Hernu, la loi est transgressée sur deux points : absence de la notice précisant, en particulier, le nom et la qualité de l'acheteur du sondage, les dates auxquelles il a été procédé aux interrogations (article 2) et incertitude sur la réalité du dépôt auprès de la commission des renseignements prévus à l'article 3 fournissant les précisions sur « *le texte intégral des questions posées et les limites d'interprétation des résultats publiés* ».

« *Ce dernier point*, écrit M. Hernu, *me paraît particulièrement important en raison des spéculations auxquelles il est procédé sur l'attitude des catégories réduites de l'échantillon, par exemple de l'échantillon socialiste : quelle est la signification réelle d'un écart de cinq points entre deux candidats supposés sur un sous-échantillon qui ne comprend, après cumul et aux dires des auteurs eux-mêmes, que cinq cent soixante personnes et autorise donc systématiquement une marge d'erreur équivalente à l'écart signalé ?* »

Selon le député socialiste, la décision que sera amenée à prendre la commission peut « *faire jurisprudence au début d'une période où l'on peut craindre de nombreuses opérations en direction de l'opinion publique, celles-là mêmes que la loi du 19 juillet 1977 a pour but d'éviter* ».

M. Hernu a fait observer au passage que M. Roland Cayrol, « *membre du P.S.U., a été mis en minorité au sein de son parti* » (2).

Questionné à deux reprises sur l'attitude qu'il aurait eue dans le cas où les résultats publiés auraient été favorables à M. Mitterrand, M. Charles Hernu a répondu : « *Je crois honnêtement qu'il aurait fallu agir de la même manière. J'aurais donc fait la même démarche. Si j'avais oublié, je suis certain que quelqu'un d'autre l'aurait fait.* » « *Je veux savoir qui a commandité ces sondages et je demande à la commission de faire respecter la loi* », a-t-il ajouté. — B. E.

Une réponse de MM. Cayrol et Jaffré

MM. Roland Cayrol et Jérôme Jaffré nous ont fait parvenir la réponse suivante :

Nous refusant à polémiquer avec le maire de Villeurbanne, nous nous contenterons, pour éclairer les lecteurs du *Monde*, de préciser les points suivants :

— Notre article ne constituait pas la publication d'un sondage mais une étude fondée sur l'analyse secondaire de données d'enquêtes, comme les revues scientifiques en publient régulièrement et comme *le Monde* en a proposé à maintes reprises à ses lecteurs, y compris sous notre signature (« Y a-t-il plusieurs électorats socialistes ? », 22 mars 1977, et « Les électorats de la majorité, unité et clivages », 11 mars 1978) ;

— Les sondages, qui nous ont fourni les données sur lesquelles a été fondée l'analyse, ont été effectués par la SOFRES dans le cadre des enquêtes politiques périodiques administrées par elle comme il est d'usage, pour connaître l'évolution de la situation politique. C'est dire qu'il n'y a pas de mystérieux commanditaire : sur la base des résultats obtenus dans le cadre des sondages réguliers du plus grand Institut français d'opinion, deux chercheurs ont rédigé une étude dont ils ont pensé qu'elle pourrait contribuer à éclairer les analystes politiques. Ils ont proposé leur article au *Monde* qui a bien voulu l'accepter ;

— Ce type de travaux ne nous paraît donc pas tomber dans le champ d'application de la loi de 1977. Pour un article de nature similaire paru dans *le Monde* du 11 mars 1978, nous avions consulté la commission des sondages, et celle-ci n'avait fait aucune objection à la publication d'une telle étude. *Le Monde* et nous-mêmes n'avions pas alors fait figurer de « notice technique » avec l'article en question (paru, du reste, pendant la semaine où, légalement, il n'est pas autorisé de publier des sondages) ;

— A la demande du président de la commission des sondages, et par courtoisie à l'égard de cet organisme, la SOFRES a fait parvenir le 1er décembre une « notice technique » concernant les enquêtes utilisées. Les lecteurs de notre article du *Monde* en connaissent d'ailleurs la teneur pour l'essentiel : notre analyse a été fondée sur la fusion de deux enquêtes nationales représentatives, constituée chacune d'un échantillon de mille électeurs composé selon la méthode des quotas. Les enquêtes ont été administrées entre le 2 octobre et le 2 novembre 1978. Les limites d'interprétation de tels types d'enquêtes ne peuvent être connues mathématiquement : on estime généralement qu'elles sont du même ordre que pour les enquêtes fondées sur des échantillons aléatoires ;

— Les lecteurs du *Monde* n'ont sûrement pas besoin des indications de M. Hernu pour savoir lire et comprendre des tableaux de chiffres et pour savoir qu'un sous-échantillon de cinq cent soixante sympathisants socialistes est, pour ce type d'analyse qui recherche des structures d'opinions, extrêmement satisfaisant (supérieur à ce qui est généralement retenu) ;

— M. Hernu croit sans doute discréditer une étude en s'en prenant à ce qu'il croit savoir des engagements politiques de l'un des chercheurs scientifiques qui en est l'auteur. Le parti socialiste s'est, à maintes reprises, honoré en dénonçant de telles pratiques, qu'elles aient lieu en France ou sous d'autres cieux. Il nous semble extrêmement regrettable que M. Hernu ait cru pouvoir l'oublier. Notant au passage que les deux auteurs de l'article incriminé ne partagent pas les mêmes engagements, nous laissons, l àencore, les lecteurs du *Monde* juger du procédé.

(1) Respectivement chargé de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques et directeur des études politiques de la Sofres.

(2) Sous le pseudonyme de Gilbert Hercet, M. Cayrol est membre du bureau national du P.S.U. Lors de la réunion de la direction politique nationale de cette formation, les 4 et 5 novembre (*le Monde* du 7 novembre), il avait défendu, sans succès, un amendement à la résolution finale tendant à privilégier un débat entre le P.S.U. et le courant « rocardien » du P.S., la C.F.D.T. et les membres du CERES qui s'opposent à la direction de ce courant.

Selon l'IFOP

MM. MITTERRAND ET ROCARD SONT A ÉGALITÉ

Le Provençal, quotidien de M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, publie mardi 5 décembre un sondage, réalisé par l'IFOP du 21 au 28 novembre sur un échantillon de mille soixante-quatre personnes. Selon cette étude MM. Mitterrand et Rocard recueillent le même pourcentage d'opinions positives (48 %) dans l'ensemble du pays. Le premier secrétaire du P.S. recueille 37 % d'opinions négatives, contre 25 % au député des Yvelines.

Dans le détail les partisans des deux hommes ne sont pas toujours les mêmes. M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'IFOP, souligne : « *M. Michel Rocard devance M. François Mitterrand dans l'électorat masculin (57 % d'opinions positives contre 52 %), mais est devancé par lui auprès des femmes (39 % contre 44 %). Le premier secrétaire du parti socialiste est mieux placé que M. Michel Rocard aux deux extrêmes de la pyramide des âges (dix-huit ans, trente-cinq ans et plus de soixante-cinq ans), mais recueille moins d'avis favorables dans les catégories des trente-cinq et quarante-neuf ans.*

» *Les différences les plus importantes sont toutefois de nature politique ; sur cent électeurs qui ont déclaré avoir voté pour un candidat du parti communiste en mars 1978, soixante-trois ont une bonne opinion de M. François Mitterrand, le pourcentage est de 77 % lorsqu'il s'agit d'électeurs qui déclarent avoir voté P.S. S'agissant de M. Michel Rocard, les chiffres sont de 57 % d'opinions positives dans l'électorat P.C. et de 71 % dans l'électorat P.S.*

» *Les donées sont inverses pour les électeurs majorité : M. Michel Rocard recueille 41 % d'opinions favorables dans les électorats U.D.F. et R.P.R. M. François Mitterrand obtenant 27 % dans chacune de ces deux familles politiques.* »

[N.D.L.R. — Il convient de noter que le sondage de l'IFOP n'est pas établi à partir des mêmes questions que les enquêtes de la Sofres qui ont servi de base à l'étude publiée dans *le Monde* du 1er décembre. Il s'agit d'une mesure d'opinions positives et négatives sur deux personnalités, alors que la Sofres demandait de choisir un candidat à la présidence de la République.]

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

La revendication des professeurs d'éducation physique et sportive (E.P.S.) mal accueillie

Le Sénat a voté, lundi 4 décembre, les dispositions budgétaires concernant le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il avait critiqué auparavant, par la voix d'élus centristes et « indépendants », les revendications des professeurs d'éducation physique et sportive qui manifestaient au même moment dans les rues voisines du palais du Luxembourg. Il a voté ensuite, en séance de nuit, les crédits du ministère du travail et de la participation.

Les sénateurs ont adopté d'abord les crédits du tourisme, dont le rapporteur était M. YVES DURAND (non-inscrit, Vendée), qui a insité sur la démocratisation de la navigation plaisancière et l'organisation des loisirs du troisième âge. M. MALLASSAGNE (app. R.P.R., Cantal) a souligné l'importance du tourisme social et estimé, au nom de la commission des affaires économiques, dont il exprimait l'avis, que la création d'un « titre-vacances » contribuerait à l'étalement des congés.
N' rrssistér a

M. VERILLON (P.S., Drôme) critique l'extrême modicité des dotations destinées au camping, très inférieures aux prévisions du Plan. M. HAMMANN (ratt. R.P.R., Bas-Rhin) exprime la déception de l'Alsace à propos du tourisme rural. M. HUGO (P.C., Yvelines) reproche au gouvernement de freiner le développement des formules d'épargne-vacances et de chèques-vacances. M. BONNET (R.I., Haute-Garonne) demande au gouvernement d'imposer un meilleur étalement des vacances scolaires et M. VADEPIED (Un. centr., Mayenne) s'intéresse particulièrement à l'avenir de la petite hôtellerie.

Pour M. PERREIN (P.S., Val-d'Oise), les crédits au tourisme social sont gravement insuffisants, le nombre des ouvriers qui ont pris des vacances n'était, en 1977, que de 48,8 % contre 53, 4 % l'année précédente.

M. JEAN-PIERRE SOISSON, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, évoque dans sa réponse l'institution d'une formule de « titre vacances » qui a été réclamée par plusieurs orateurs. « *Le dossier technique est étudié en profondeur*, précise-t-il, *mais il reste à achever l'analyse financière et économique. Les partenaires sociaux sont actuellement consultés et nous ne ferons rien sans leur accord.* » Le ministre conclut à ce sujet : « *Prévu dans la charte de la qualité de la vie et le programme de Blois, il sera* [le titre-vacances] *une réalité avant la fin de la législature.* » Puis M. Soisson rappelle que 40 % des crédits de son budget vont au tourisme social.

Après avoir adopté les crédits du tourisme, les sénateurs examinent ceux de la jeunesse et des sports. Leur rapporteur, M. PAMS, président du groupe de la gauche démocratique (Pyrénées-Orientales), souligne la progression de ces crédits (+ 18,5 %) mais réclame une relance du sport scolaire et la revalorisation de la carrière des professeurs d'éducation physique.

M. RUET (R.I., Ain) exprime l'avis de la commission des affaires économiques, qui est hostile aux concours de pronostics et préconise pour soutenir le sport de masse un prélèvement sur le loto.

On entend ensuite MM. GOUTEYRON (R.P.R., Haute-Loire), SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine), BOYER (R.I., Haute-Savoie), SERUSCLAT (P.S., Rhône), HAMMANN (R.P.R., (Bas-Rhin), FRANCOU (Un. centr., Bouches-du-Rhône), GIRAULT (R.I., Calvados), PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes), BERRIER (P.S., Nièvre), CHAUVIN (Un. centr., Val-d'Oise), DURIEUX (P.S., Pas-de-Calais), SCHWINT (P.S., Doubs).

Plusieurs de ces orateurs, comme le rapporteur, M. Pams, et comme le dernier d'entre eux, M. Schwint, sont très critiques et estiment notamment que le « plan de relance » du sport scolaire ne mérite pas son nom. Il en est aussi pour estimer, avec M. Boyer, que certains professeurs d'éducation physique et sportive (E.P.S.) jettent le discrédit sur la profession, et pour demander, comme ce sénateur ou comme M. Chauvin, que l'on applique strictement la disposition interdisant toute activité rétribuée en dehors de l'exercice de la profession. « *Je suis persuadé*, déclare notamment M. Chauvin, *que l'opinion ne sait pas que les professeurs d'E.P.S. ne doivent que dix-huit heures par semaine. On sait que tel est l'horaire des professeurs d'autres matières, mathématiques, français, etc., mais ces derniers doivent préparer leurs cours et corriger les copies.* »

Répondant aux orateurs, le ministre, M. JEAN-PIERRE SOISSON, dit son étonnement de voir que son budget est le plus contesté alors qu'il accuse la plus forte augmentation de crédits. Il reconnaît la nécessité d'une réforme du mode de recrutement, de sélection et de formation des maîtres d'E.P.S., l'actuelle « filière » débouchant sur une impasse, et annonce que quatre cent soixante postes de professeur adjoint d'E.P.S. seront créés en 1979.

Mais, déclare-t-il, à propos des heures supplémentaires qui leur sont demandées, « *elles sont conformes au statut de mai 1950 ; faire vingt heures d'enseignement par semaine au lieu de dix-huit, ce n'est pas inacceptable. Et ce ne sont pas les manifestations qui me feront reculer, bien au contraire, parce qu'il y va de l'intérêt des enfants* ».

M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne) : « *Vous ne demandez aux professeurs d'E.P.S. que les deux heures supplémentaires que l'éducation demande déjà couramment à tout le reste du personnel enseignant, qui, lui, a des copies à corriger et des cours à préparer. Mais alors, si votre politique est temporaire en attendant les postes nouveaux, voilà qui poussera les professeurs des autres matières à refuser, alors, ces deux heures supplémentaires obligatoires ? Et quand le reflux démographique se fera sentir dans le second degré, n'y aura-t-il pas des postes d'E.P.S. en trop ?* »

Les femmes sont-elles de « véritables » chômeurs ?

Les amendements socialiste et communiste en faveur du professeur d'E.P.S. sont alors repoussés, et les crédits sont adoptés. Puis le Sénat passe, en séance de nuit, à l'examen du budget du ministère du travail et de la participation. Le rapporteur, M. FOSSET (Un. centr., Hauts-de-Seine), estime qu'il faut distinguer entre chômeurs véritables et simples postulants à un emploi. « *Ainsi*, souligne-t-il, *conviendrait-il d'indiquer enfin de façon très précise les motivations qui expliquent l'« explosion » de la demande féminine d'emploi. Est-ce qu'une politique familiale appropriée ne serait pas de nature à réduire substantiellement et durablement cette demande ?* »

M. MERIC (P.S., Haute-Garonne), rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, déplore, notamment, « *l'espèce de démission que le gouvernement impose au Parlement en matière sociale* ». Il pense qu'il convient de prendre « *immédiatement les mesures propres à relever la fécondité. Il faut d'urgence*, précise-t-il, *une aide au troisième enfant. Laisser aux peuples sous-développés le soin de peupler la terre serait démissionner* ».

M. BOULIN, ministre du travail et de la participation, répond à ce propos : « *J'ai senti l'inquiétude du Sénat devant la chute de la natalité. L'hypothèse pessimiste de dix-sept millions de Français en l'an 2100 ne peut pas être écartée* a priori. *J'ai donc reconstitué le haut comité de la population, où siègent des personnalités telles que MM. Sauvy et Laroque et l'ai chargé d'étudier très activement cette situation préoccupante. Le gouvernement, pour prouver qu'il est sensible aux observations du Sénat, acceptera l'amendement de MM. Labeguerie, Henriet, Kauss et Mézard.* »

Cet amendement en forme d'article additionel, adopté par le Sénat, est le suivant :

« *Le gouvernement déposera avant le 1er mars de chaque année sur le bureau du Parlement un rapport sur la situation démographique de la nation. Ce rapport comportera trois parties : 1) Une analyse de la situation démographique ; 2) Un bilan pour l'année précédente des résultats des mesures prises par les pouvoirs publics ; 3) L'état des travaux et des propositions du haut comité de la population.* »

M. Boulin annonce d'autre part qu'en seconde délibération, pour répondre à la demande du Sénat et, en particulier, à celle du président de la commission de finances, le gouvernement déposera un amendement pour financer ces études de caractère démographique.

Avant le vote de cet article additionnel et l'adoption des crédits, plusieurs orateurs avaient traité des problèmes de l'emploi, de la formation professionnelle, de la dénatalité. On avait ainsi entendu : MM. GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), VIRON et EHLERS (P.C., Nord), HENRIET (R.I., Doubs), BOHL (Un. centr., Moselle), SCHWINT (P.S., Doubs), BERANGER (Gauche démocr., M.R.G., Yvelines), CHERIOUX (R.P.R., Paris), et DAILLY.

Mme PASQUIER secrétaire d'Etat à la condition féminine, avait notamment répondu à MM. Fosset et Henriet : « *La situation des mères de famille qui souhaitent se réinsérer dans le monde du travail après avoir élevé leurs enfants retient toute notre attention. (...) Mais il ne faut en aucun cas décourager les femmes de travailler, il faut au contraire leur permettre de suivre les deux vocations à la fois.* »

M. STOLERU, secrétaire d'Etat au travail manuel, avait répondu, en particulier à M. Dailly : « *Nous ne délivrons plus de cartes de travail aux étrangers. On m'avait dit que les Houillères de Lorraine seraient contraintes de fermer des fosses si je ne revenais pas sur cette décision ; je l'ai maintenue et les Houillères n'ont pas fermé. Peut-être aussi, pour trouver des Français, ont-elles été contraintes de leur fai.e de meilleures conditions... On m'a demandé des cartes de travail pour des tailleurs de pierre portugais chargés de réparer la cathédrale de Strasbourg. J'ai répondu que la cathédrale de Strasbourg a survécu à plusieurs guerres, qu'elle pouvait attendre six mois de plus qu'on forme des tailleurs de pierre français.* »

Enfin, M. BOULIN, répondant notamment à M. Bohl qui invoquait le rapport Ripert sur l'excès des charges sociales, avait déclaré : « *Puis-je vous rappeler que ce document a été littéralement mis en pièces par M. le rapporteur Calvez au Conseil économique et social ?* » A. G.

DÉFENSE

L'armée de terre commande pour 1981 un nouveau modèle de char AMX-30

L'armée de terre française a décidé de commander un nouveau modèle de char de combat dérivé de son AMX-30 actuellement en service. L'arrivée de ces nouveaux blindés dans les unités opérationnelles est prévue pour 1981, puisque leur expérimentation technique s'achève et que la mise en service d'une première pré-série devrait intervenir en février 1980.

Baptisé AMX-30 B2, ce nouveau blindé doit recevoir des améliorations sensibles dans le domaine de la puissance de feu, de la mobilité et de la protection, si l'on en croit des informations données à ses cadres par l'état-major de l'armée de terre. Il s'agit d'une version modifiée de l'AMX-30, qui a été livré, à ce jour, à environ 1 060 exemplaires — sur 1 120 blindés AMX-30 officiellement commandés, — au prix unitaire de 4,44 millions de francs.

L'AMX-30 B2 aura une conduite de tir automatique et il sera doté de moyens de vision de nuit passifs — un intensificateur de lumière, dans un premier temps, pour remplacer l'infrarouge actuel et, plus tard, des appareillages de thermoscopie — qui devraient permettre un tir par mauvaise visibilité jusqu'à 1 kilomètre au moins. L'AMX-30 B2 recevra aussi des munitions à grande vitesse initiale à forte capacité de perforation, dites munitions-flèches, qui forment une munition intermédiaire avant l'adoption ultérieure de l'arme dite obus-flèche.

Pour ce qui concerne sa mobilité, l'AMX-30 B2 sera équipé de nouvelles chenilles et, surtout, il sera doté d'une boîte de vitesses semi-automatique, dont la durée de vie sera supérieure à celle de la boîte de mécanismes installée sur l'actuel AMX-30. La boîte de vitesses a toujours été l'un des points faibles du char français, sa fragilité étant telle que la durée de vie de cet équipement non-automatique pouvait parfois être inférieure à trois mille heures de fonctionnement.

Des études de protection, en cours, permettent de prévoir que des blindages composites nouvellement conçus viendront renforcer le char AMX-30 B2 et, plus spécialement, la protection par préblindage de la tourelle, sur laquelle sera monté un télémètre à laser.

Les besoins à l'exportation

On estime à l'heure actuelle à 325 millions de francs le coût global d'un régiment de chars si, à l'équipement, on ajoute les frais annuels de fonctionnement ou d'entretien et les dépenses annuelles de personnels. La réalisation d'une version améliorée de l'AMX-30, ainsi définie, est considérée, à l'état-major de l'armée de terre, comme un choix intermédiaire, au moindre coût, avant la conception, probablement à la fin de la décennie prochaine, d'un blindé réellement nouveau, déjà dénommé E.P.C., pour engin principal de combat.

Selon les études en cours à l'état-major et à la direction technique des armements terrestres de la délégation générale à l'armement, l'E.P.C. sera un char de tonnage moyen — l'AMX-30 en service depuis 1966 déplace 36 tonnes en ordre de combat, — qui aura une tourelle dite stabilisée, pour permettre le tir en marche comme sur la nouvelle version du char Léopard ouest-allemand, et qui pourra tirer des obus-flèches de plus grande efficacité.

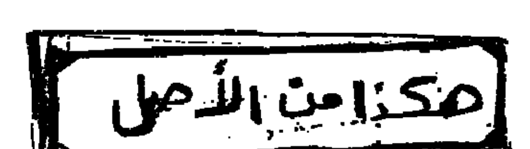
En choisissant de commander l'AMX-30 B2, qui ne remet pas en cause, apparemment, la sortie de l'E.P.C., l'état-major de l'armée de terre a refusé, comme on l'y invitait au début de cette année, de donner la préférence à un autre projet de la direction technique des armements terrestres, le char AMX-30 2, pour les besoins de l'exportation.

Il semble, en effet, que l'AMX-30 2 ait été, au départ, conçu pour un client étranger — on parle plus précisément de l'Arabie Saoudite — qui aurait apprécié d'intégrer dans un AMX-30 de base de nombreux perfectionnements techniques, comme les avantages déjà prévus pour l'AMX-30 B2, une caméra à bas niveau de lumière ou la tourelle stabilisée. Outre son prix de revient plus élevé, l'AMX-30 2 devait requérir un financement proprement français à côté d'un financement saoudien, et sa sortie aurait retardé celle de l'E.P.C., le véritable successeur de l'AMX-30 vers 1990.

Ce n'est pas la première fois que l'armée française est sollicitée d'harmoniser son équipement avec celui d'un client étranger. Plusieurs députés, y compris dans la majorité, ont, du reste, récemment dénoncé cette contrainte d'une exigence à l'exportation qui vient parfois interférer avec les besoins des états-majors.

ANCIENS COMBATTANTS

● *La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie* (37-39, rue des Gatines), dont le bureau national s'est réuni à Paris le 2 décembre, « *se réjouit, en ce qui concerne les conditions d'attribution de la carte du combattant, de la prise de position écrite de trois cent treize députés de tous les groupes, ainsi que de quarante conseils généraux, et demande qu'une nouvelle proposition de loi soit examinée dans les plus courts délais à l'Assemblée nationale* ».



société

UNE « BAVURE » POLICIÈRE

Le Blanc, le métèque et le gitan

M. Jean-Yves Boulin, trente-deux ans, chercheur en économie et sociologie à l'université Paris-IX-Dauphine, a vécu quarante-deux heures peu ordinaires les 26, 27 et 28 octobre derniers. Le 27, notamment, puisque ce maître-assistant a été violemment frappé à deux reprises par des policiers dans les locaux de la sixième brigade territoriale (B.T.). Paradoxalement, le lendemain, M. Boulin a été inculpé pour « rébellion, coups et blessures à agents ».

Depuis cette date, le cours des choses a certes évolué. D'une part, M. Boulin a pris un avocat et porté plainte. D'autre part, à la fin du mois de novembre, le préfet de police de Paris a saisi l'inspection générale des services (I.G.S.). Pourtant, rien n'est fini. Deux témoins, M. Olivier Gallan et Mlle Catherine Lanson, sont venus témoigner, lundi 4 décembre, à la 6e B.T., dans le cadre de l'instruction relative à l'inculpation de M. Boulin. A la 6e B.T. précisément ! Le lieu géographique de l'affaire...

C'était le 26 octobre. Quatre amis venaient de passer la soirée dans un restaurant, rue de Gergovie, à Paris (quatorzième arrondissement). Il était environ vingt-trois heures. MM. Olivier Gallan, Gérard Magnier, Jean-Yves Boulin et Mlle Catherine Lanson échangeaient quelques mots avant de se séparer devant leurs voitures. Une soirée ordinaire lorsque, brusquement, des cris provenant de la rue Raymond-Losserand attirent leur attention. Un attroupement s'est déjà formé autour d'un car de police. Les personnes rassemblées là, par le hasard, murmurent et protestent : les policiers sont en train de « corriger » un adolescent d'une quinzaine d'années.

M. Boulin, qui entend intervenir efficacement, dit tout haut qu'il va relever le numéro d'immatriculation du véhicule. Et puis, tout va très vite. Les portes du car s'ouvrent ; l'adolescent, menottes aux poings, s'échappe ; les policiers se lancent à sa poursuite et le rattrapent ; *M. Boulin apprend qu'on lui* reproche d'avoir volé un sac à main. Sur ces entrefaits, des renforts de police arrivent. Les badauds sont alors dispersés, mais M. Boulin, repéré, est prestement conduit dans un « panier à salade » où il retrouve l'adolescent et une autre personne. Fin de l'épisode.

Le second durera toute la nuit. Les trois personnes interpellées se retrouvent au commissariat du quatorzième arrondissement. C'est l'attente. Les allées et venues des policiers qui vaquent à leurs occupations. L'adolescent « *est emmené dans une pièce au fond du poste de police et une voix lui intime : « à poil ». Pendant tout le temps où il restera dans cette pièce, j'entendrai des cris* », dit M. Boulin qui comprend progressivement qu'il ne se trouve pas « là » pour un simple contrôle d'identité.

Le matin du vendredi 27, les trois interpellés sont transférés dans les locaux de la 6e B.T. Commencent, dès lors, les choses « sérieuses ». Un par un, ils sont frappés : coups de pied dans les tibias, gifles sur les oreilles, coups dans le plexus solaire. Les policiers — est-ce une habitude ? — leur ordonnent de se déshabiller. M. Boulin possède un avantage sur ses deux compagnons d'infortune : il est blanc. L'adolescent, lui, a « *une sale tête de métèque* » ; l'autre est gitan (« *Sale gitan, on devrait se débarrasser de tous les gitans !* », lui dit-on). Et de rappeler la bonne époque — il y a quelque trente-cinq ans où être gitan, ma foi...

Coups et blessures... à agents

M. Boulin comprend finalement les raisons de son interpellation : « *Ah, tu voulais bouffer du flic ! La prochaine fois, tu ne te mêleras pas de ce qui ne te regarde pas !* » Ce 27 octobre, qui est le troisième acte de cette promenade impromptue dans les locaux des forces de l'ordre, est interminable. L'après-midi ressemble au matin. « *On vint me chercher et je fus conduit dans une pièce où un inspecteur me frappa à nouveau très durement en m'interrogeant sur le fait de savoir pourquoi j'avais voulu relever le numéro de la voiture et si je connaissais quelqu'un à l'I.G.S. Cette fois, le passage à tabac fut sans éclat, mais déterminé et précis : coups au plexus solaire, puis sur la nuque, gifles sur les oreilles, torsions du bras à la limite de la fracture...* »

Et puis, encore l'attente, encore la cellule. L'histoire dure depuis quelque dix-huit heures. Les interpellés n'ont rien mangé ; ils n'ont bu qu'un café (poudre additionnée d'eau chaude) qu'on leur a fait payer 2 francs ; ils vont aux toilettes sous surveillance. On les a photographiés, une ardoise entre les mains, avec la mention « *vol, violences* ».

A M. Jean-Yves Boulin, un policier en civil a confié : « *Nous, on t'aurait pas embarqué, on t'aurait filé et puis, dans un coin sombre, on t'aurait défiguré avec des poings américains.* » Tout est presque dit. Presque tout. Dans la soirée, M. Boulin est conduit au dépôt de la préfecture de police, où il passera la nuit. On lui donne un morceau de pain et une portion de crème de fromage.

Le 28 octobre, vers 16 heures, un juge d'instruction l'informe qu'il l'inculpe de rébellion et coups et blessures à agents. Au terme d'un récit rédigé pour lui-même après cette aventure, l'inculpé écrit : « *Profitant de certaines facilités d'accès à l'information que me confèrent ma situation sociale et mon environnement, j'ai décidé de briser le silence qui entoure le plus souvent ce genre d'affaires, espérant par là même en limiter l'extension.* ». — L. G.

UN DOCUMENT DE L'ÉPISCOPAT SUR L'ALCOOLISME

« Une drogue qui ne dit pas son nom »

La commission sociale de l'épiscopat français vient de publier un dossier intitulé : « L'alcool, menace sur l'homme » (1). Son élaboration a été confiée aux responsables nationaux des Equipes Saint-Vincent, des Petits Frères des pauvres, du Secours catholique et de la société Saint-Vincent-de-Paul-Louise-de-Marillac. Ce dossier a été présenté à la presse le 4 décembre par Mgr Pierre Boillon, évêque de Verdun et président de la section socio-caritative de la commission sociale.

« *Une drogue qui ne dit pas son nom fait d'énormes ravages dans notre pays. Les proportions prises par les conséquences de l'alcoolisme deviennent telles qu'il ne nous est pas possibe de ne pas lancer un cri d'alarme.* »

Ce langage dramatique, et inhabituel dans les documents épiscopaux, est motivé par des statistiques — trop peu connues — qui prouvent que l'alcool est l'une des principales causes de décès en France. « *Il faut le répéter*, déclarent d'emblée les auteurs du dossier, *l'alcool tue chaque année 32 000 Français. Il est la troisième cause de décès dans notre pays, après le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Le tiers des accidents de la route, 15 % des accidents du travail ont l'alcool comme origine. L'alcool entre également en jeu dans 50 % des homicides et des crimes sexuels. Près de huit millions de personnes dans notre pays souffrent directement ou indirectement de l'alcoolisme, avec l'engrenage de délinquance, de violence et de destruction qu'il provoque.*

» *Un lit d'hôpital sur deux est occupé par un malade ayant un lien avec l'alcool : 42 % des budgets hospitaliers et 50 % des budgets psychiatriques lui sont plus ou moins consacrés. Il est difficile de chiffrer exactement le coût total de l'alcoolisme. Si les recettes et les taxes sur l'alcool rapportaient à l'Etat, en 1973, 3 milliards de francs, le coût des soins des malades alcooliques représentait près de 2 milliards auxquels il faut ajouter 2 milliards 200 millions de francs de pensions. Indépendamment des coûts humains, évidemment plus graves, le ministère de la santé estimait, en 1973, que l'ensemble des dépenses provoquées par l'alcoolisme se situait entre 7 et 10 milliards de francs.* »

Les chiffres sont éloquents, mais abstraits. C'est pourquoi, dans son dossier, la commission sociale a cherché à leur donner corps au moyen d'exemples concrets. L'alcoolisme dans le monde du travail et chez les cadres des milieux indépendants ; l'alcoolisme chez les jeunes et les personnes âgées ; l'alcoolisme féminin — sur 100 Français qui meurent d'alcoolisme, il y a, à l'heure actuelle, 20 femmes, — et l'alcoolisme en hospice : le fléau n'épargne aucun milieu ni aucune catégorie de la population.

Les remèdes

Les causes essentielles de l'alcoolisme sont l'ignorance, les préjugés, les intérêts financiers. L'ignorance : on ignore que l'alcoolisme n'est ni une tare ni un péché, mais une maladie qu'*on peut traiter*. Les préjugés : dans le monde du travail, on pense que boire donne force et virilité ; chez les jeunes, on dit volontiers : « *On n'est pas un homme si on ne boit pas* » ; et dans les milieux indépendants, la consommation alcoolique fait partie du savoir-vivre et des relations. Les intérêts financiers : les producteurs de boissons alcoolisées mènent des campagnes publicitaires effrénées pour pousser à la consommation, surtout chez les jeunes. Même une organisation qui se veut scientifique comme l'Institut de recherches économiques sur les boissons (IREB) — financé par des producteurs de boissons alcoolisées — cherche en fait à prouver que l'alcool n'est pas dangereux.

Finalement, l'alcoolisme, dans la plupart des cas, est une maladie de la communication. On boit par manque d'affection : collectivement, pour favoriser les échanges ; seul, pour mieux oublier.

Devant le drame national de l'alcoolisme, la commission épiscopale propose des remèdes :

1) Une action préventive : à l'école ; dans l'opinion publique ; dans les entreprises ; au niveau de la publicité des boissons alcoolisées. Sur le plan financier, on s'étonne que les boissons alcoolisées se trouvent parmi les moins chères, et on propose un dégrèvement d'impôts sur les jus de fruits. Sur le plan social, on souhaite pour les jeunes et les personnes âgées des centres d'intérêt dans les grandes zones urbaines et les collectivités : espaces verts, centres d'accueil et de loisir.

2) Une action médicale : à domicile, sans arrêt de travail, et avec l'aide des associations de buveurs guéris ; en hôpital général, par la création de services spécialisés, qui manquent trop souvent ; en hôpital psychiatrique, au moyen de cures prolongées ; et en centre spécialisé, du genre de maison de repos, qui permettrait la psychothérapie de groupe. En outre, les chaires d'alcoologie dans les facultés doivent être multipliées et un enseignement donné sur ce sujet dans les écoles d'infirmières.

3) Une action sociale : c'est d'abord un problème d'entourage familial, professionnel et social. Les chrétiens sont ici spécialement interpellés, car le drame de l'alcoolisme ne peut se résoudre sans un soutien communautaire. Par une action politique plus large, enfin, on doit travailler à la prévention en améliorant les conditions de vie, de travail, de transport et de logement ; en s'engageant dans la lutte contre le chômage et l'instabilité de l'emploi. — A. W.

(1) Ce document paraît dans *Document épiscopat*, nº 16, 4 F, plus port, 106, rue du Bac, 75341 Cedex 07. Documents et annexes sont édités aux Editions du Centurion, collection Documents d'Eglise, 64 pages, 14 F.

A Puebla

JEAN PAUL II OUVRIRA LA CONFÉRENCE DE L'ÉPISCOPAT LATINO-AMÉRICAIN

Bogota (*A.F.P.*). — Jean Paul II inaugurera la troisième conférence du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), qui se tiendra à Puebla (Mexique) du 27 janvier au 12 février, a annoncé, le 4 décembre, Mgr Alfonso Lopez Trujillo, évêque auxiliaire de Bogota et secrétaire général du CELAM.

Le prélat colombien a précisé que Jean Paul II ouvrira la conférence en la basilique de Notre-Dame-de-Guadelupe, à Mexico, et se rendra ensuite à Puebla afin d'assister à diverses sessions. Mgr Trujillo a enfin révélé que le pape restera trois jours dans la capitale mexicaine et que la troisième conférence du CELAM réunira trois mille cinquante-six participants, cardinaux, archevêques, etc.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION



... SUR L'ALCOOLISME

... qui ne dit pas son nom

AR ADJUDICATION

ADJUDICATION

USINE DE LA FORGE

FÉMINISME ET RÉPRESSION

La défense de la liberté des femmes et de leur dignité passe-t-elle par une aggravation de la répression ? Certaines féministes françaises donnent l'impression d'avoir répondu par l'affirmative. Deux campagnes récentes, menées par leurs soins, l'attestent. Il y a plusieurs mois que les poursuites pour viol sont l'objet d'une surveillance vigilante de la part de groupes de femmes. Le résultat des actions menées sur ce thème a été une aggravation des décisions rendues contre les violeurs. Tout récemment, une très courte campagne contre l'hebdomadaire *Détective* — relayée par Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine — a abouti à une interdiction de ce journal à l'affichage et à la vente aux mineurs (*le Monde* du 5 décembre).

Il s'agit là d'un changement de stratégie lourd de conséquences. L'orientation générale du féminisme, depuis qu'il s'est développé, dans les années 60, en Occident, a longtemps été de faire sauter les blocages juridiques qui s'opposaient à ce qu'on appelait encore l'émancipation des femmes. Qu'il s'agisse de la contraception, de l'avortement, des discriminations dans l'emploi, le mouvement des femmes a constamment lutté — et avec succès — contre des lois « répressives ». Il s'agissait, en l'occurrence, non de demander l'application des lois (comme celle de 1920 sur l'avortement), mais d'en obtenir l'abrogation et un changement dans un sens libéral. La loi, alors, était présentée comme la « loi des hommes ».

Avec les affaires de viol et celle de *Détective*, la loi, d'adversaire, devient une alliée. On en réclame la stricte application, y compris dans ses aspects les plus répressifs (1). Si l'on n'y prend garde, la troisième étape dans la stratégie des groupes féministes risque d'aboutir à des propositions de changement des lois dans un sens plus radical de restriction de certaines libertés, en arguant des abus qu'elles permettent.

La mentalité et la loi

Il n'est pas question de défendre ceux — individus ou institutions — qui usent et abusent de l'image, ou du corps, de la femme. Il faut cependant se demander si, dans ce domaine comme dans tous les autres, la répression est l'arme la plus adaptée. Qu'elle soit, à court terme, spectaculaire et efficace, n'est pas douteux. Mais en quoi la réalité des comportements humaines à l'égard des femmes en est-elle durablement modifiée ?

Les changements dans la condition des femmes — on l'a dit et répété — ont plus à gagner de l'évolution des mentalités que de l'alourdissement d'un contrôle juridique. On peut soutenir qu'il est légitime d'aider — par la loi — les mentalités à évoluer. Ordinairement, on l'a vu dans le cas de l'avortement, c'est le changement de mentalité qui a précédé celui de la loi. Mais il s'agissait de passer d'une loi répressive à une loi qui le soit moins. Si une loi antisexiste devait aboutir à mettre en place un dispositif de surveillance des attitudes, des comportements (des réflexes ?) antiféminins, la protection d'une moitié de la société contre l'autre serait apparemment assurée. Mais à quel prix ?

La lutte contre les préjugés doit-elle se situer sur le terrain de leurs effets ? Il paraît plus souhaitable d'engager une politique positive de prévention et d'éducation. Les préjugés sont dans les esprits avant de s'afficher dans les magazines. L'éducation sexuelle et l'apprentissage de la responsabilité fondée sur le respect de l'autre sont des tâches moins spectaculaires, moins immédiatement « exemplaires », mais plus sûres à long terme que l'aggravation de la répression. On ne réprime pas les péchés capitaux : on convertit les pécheurs.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Voir à ce sujet l'article d'Alice Braitberg, intitulé « Pas de pardon pour les violeurs » dans *le Monde* du 30 novembre.

● *Overdose à Sarcelles.* — M. Dominique Leroux, vingt-deux ans, a succombé, dimanche 3 décembre, à son domicile de Sarcelles (Val-d'Oise), à une absorption trop forte de drogues au cours d'une « drogue-partie ». Un mélange d'alcool, de haschisch et d'héroïne est probablement à l'origine de ce décès.

M. Le Tac (R.P.R.) propose la réouverture des «maisons de tolérance»

M. Joël Le Tac, député (R.P.R.) de Paris, vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi « relative à l'exercice de la prostitution » qui, si elle était soumise au Parlement — et adoptée, — aboutirait à la réouverture des « maisons de tolérance » fermées en France depuis trente-deux ans.

Le texte proposé par M. Le Tac prévoit notamment que *« les maires peuvent réglementer l'exercice de la prostitution, notamment en le soumettant à un contrôle médical ou en le restreignant à certains lieux (...) ; ils peuvent (...) autoriser certains établissements à recevoir habituellement des personnes se livrant à la prostitution »*. Les propriétaires et gestionnaires de ces établissements ne seraient plus passibles des peines encourues par les proxénètes. « *Les maires*, indique encore la proposition de loi, *doivent prendre toutes les mesures nécessaires au reclassement des personnes qui, s'étant livrées à la prostitution, souhaitent en abandonner l'exercice.* » La loi du 13 avril 1946, improprement appelée loi Marthe Richard (1), serait partiellement abrogée.

Dans son exposé des motifs, M. Le Tac estime que « *la loi de 1946 a manqué son but* », car elle faisait « *la part plus belle à la morale qu'à la nécessité* ». « *Il vaut mieux*, poursuit-il, *reconnaître l'existence* [du mal] *et faire en sorte d'en corriger les effets en fixant des limites à son extension (...). Les maisons de tolérance (...) s'inscrivent dans le dessein d'empêcher que ne s'extériorise le mal, et que s'en aggravent les effets. L'avoir sorti des « maisons » pour le répandre dans la rue a-t-il permis vraiment de le réduire ou du moins de le minimiser ?* » Pour M. Le Tac, il s'agit aujourd'hui de « *répondre à deux impératifs de santé publique et d'ordre public* », notamment pour lutter contre « *la recrudescence des maladies vénériennes* » et contre des formes de délinquance et de criminalité « *que le système des maisons dites « closes » contribuait vaille que vaille à contenir* ».

Le statut des « *établissements* » dont M. Le Tac propose l'ouverture serait fixé par les municipalités. Deux solutions sont envisagées, « *soit un établissement municipal sous contrôle direct d'un fonctionnaire gérant nommé par la municipalité (...), soit le système de la gérance simple, mais à condition que le contrôle soit sévère, tant sur le plan médical que de la gestion* ».

(1) La loi du 13 avril 1946, adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 9 avril et dont l'article premier interdisait « *toutes les maisons de tolérance sur l'ensemble du territoire national* » l'avait été sur proposition de M. Pierre Dominjon. Mme Marthe Richard a été conseillère municipale de Paris d'avril 1945 à octobre 1947.

Sauver les apparences

Depuis plus de trente-deux ans, la réouverture des maisons closes est le monstre du Loch Ness de la morale publique. Les adversaires de la loi de 1946, qui faisaient passer la France, de ce point de vue, du régime « *réglementariste* » au régime « *abolitionniste* » n'ont jamais désarmé. La proposition de M. Le Tac n'est pas la première et, sans doute, pas la dernière. Car elle a peu de chance d'être adoptée. Répondant, en décembre 1977, à une enquête du mouvement du NID, tous les grands partis politiques (sauf le P.R., qui n'avait pas répondu) s'étaient déclarés opposés à la réouverture des maisons de tolérance, notamment le R.P.R., qui notait : « *Aucun pays n'a jamais réouvert ces établissements réservés à l'exploitation de la prostitution.* »

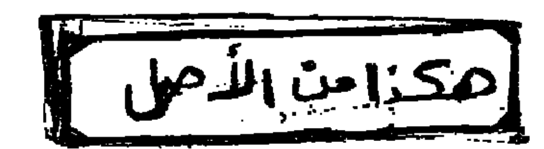
En 1975, après la révolte des prostituées françaises, qui, partie de Lyon, avait gagné la plupart des grandes villes, le président de la République avait demandé à un magistrat, M. Guy Pinot, un rapport sur la prostitution. Remis en décembre 1975 au chef de l'Etat, ce rapport n'a pas été rendu public (*le Monde* en a publié de larges extraits le 26 mars 1976), et aucune de ses propositions n'a jamais été suivie d'effets. Il avait été jugé trop libéral.

M. Pinot écrivait notamment : « *Une solution nous paraît devoir être écartée d'emblée : celle d'un retour aux maisons de tolérance. Elle est refusée avec véhémence par tous les services sociaux spécialisés et par toutes les prostituées qui ont pu s'exprimer individuellement ou collectivement. Seule une mauvaise information sur les conditions réelles d'existence dans de tels établissements explique qu'une partie de l'opinion puisse envisager favorablement cette éventualité. Toute formule qui consisterait à recréer, sous une apparence séduisante de confort aseptisé et de modernisme, des structures analogues aux maisons closes, devrait également être rejetée. L'expérience des « Eros Center » en Allemagne ne semble, en effet, n'avoir apporté de solution satisfaisante ni au problème du proxénétisme ni à celui de la dispersion des prostituées.* »

Dans son exposé des motifs, M. Le Tac indique « *qu'il ne s'agit pas de rouvrir les maisons closes d'antan dans les conditions d'alors* » et qu'« *en aucun cas les prostituées ne devront subir de contraintes qui les obligeraient à rester dans un quelconque établissement* ». Mais il n'en offre aucune garantie.

Cette réouverture est présentée généralement comme la solution-miracle à trois problèmes complexes au moins : l'« assainissement » du paysage urbain (les vices cachés sont supportables), la santé publique (le contrôle médical est plus aisé en cas de regroupements) et la lutte contre le proxénétisme (plus la réglementation est forte, moins est facile l'exploitation des prostituées).

Dans tous les cas, les apparences seraient sauvées. Mais quel avantage pour les prostituées ? Sans doute de passer d'un proxénète-voyou à un proxénète-fonctionnaire. — Br. F.



ÉDUCATION

LA SEMAINE D'ACTION DES UNIVERSITAIRES SERA MARQUÉE LE 8 DÉCEMBRE PAR UN RASSEMBLEMENT NATIONAL.

La semaine d'action des universitaires — lancée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN), le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N. - C.F.D.T.) et les associations d'assistants (ANASEJEP) et de vacataires (ANEVES), — a commencé le lundi 4 décembre. Elle est destinée à protester contre le décret du 20 septembre relatif aux assistants et vacataires et les projets de réforme des carrières des universitaires d'une part, de la carte universitaire d'autre part.

Les modalités de la semaine d'action sont différentes selon les organisations. Ainsi, le SNE-Sup a appelé à la grève le lundi 4 et l'ANASEJEP toute la semaine, le S.G.E.N. et l'ANEVES laissent à leurs sections la décision d'initiatives diverses. Mais les quatre organisations appellent le vendredi 8 décembre à une grève et à un rassemblement national à la Mutualité, à Paris, qui sera suivi d'une manifestation en direction de l'Opéra.

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF, proche des communistes) s'est jointe aux mots d'ordre du SNE-Sup, notamment pour les 4 et 8 décembre.

La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur demande aux universitaires de ne pas participer à ces grèves « *d'autant moins justifiées pour les enseignants que depuis trois ans les problèmes de statuts et carrières ont évolué favorablement (...) Les inquiétudes que pouvait susciter le décret du 20 septembre peuvent aujourd'hui s'apaiser en raison des modalités d'application obtenues par notre Fédération. Ce décret aura finalement accéléré les transformations de postes à tous les niveaux et les titularisations de maîtres-assistants.* »

Quatrième journée de grève depuis la rentrée en éducation physique

Professeurs et étudiants ont manifesté dans plusieurs villes de France

Au moment où le budget de la jeunesse et des sports était examiné — puis voté sans amendement — au Sénat, lundi 4 décembre (voir page 10), les étudiants et enseignants d'éducation physique, en grève à l'appel de leurs syndicats (UNEF, SNEP et SNEEPS), ont manifesté dans toute la France leur opposition au « plan Soisson ».

A Paris, plus de deux mille étudiants et professeurs se sont rassemblés au pied de la tour Eiffel et ont défilé en cortège jusqu'à la place Saint-Sulpice, à proximité du Sénat gardé par les forces de police. A Strasbourg, les étudiants en éducation physique ont bloqué pendant une demi-heure le T.E.E. Strasbourg-Paris, après avoir occupé pendant deux heures les locaux de l'Agence nationale pour l'emploi où ils voulaient s'inscrire comme « futurs chômeurs ». A Marseille, une vingtaine de professeurs et étudiants revêtus de combinaisons de plongée ont fait une démonstration de water-polo dans le Vieux-Port.

Les négociations continuent entre le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, et l'état-maojr de la Fédération de l'éducation nationale. Une nouvelle rencontre est prévue le 11 décembre pour tenter de régler le problème des heures supplémentaires demandées aux professeurs et pour atténuer les effets des transferts de postes décidés quinze jours avant la rentrée.

POINT DE VUE

Négociation ou blocage ?

par MARCEL BERGE et JACQUES ROUYER (*)

C'EST un constat. Le plan de « relance » décidé brutalement par M. Soisson quelques jours avant la rentrée n'a réussi qu'à perturber gravement l'enseignement de l'éducation physique, qui n'avait vraiment pas besoin de cette difficulté *supplémentaire, et à empoisonner* la vie des établissements.

Depuis près de quatre-vingts jours — ce qui est sans précédent dans l'histoire du syndicalisme enseignant, — toute une profession est contrainte à des grèves répétées, à une lutte intense et variée, très largement soutenue dans l'opinion, par les parents, les sportifs, les confédérations ouvrières...

Près d'un million de signatures rassemblées en quelques semaines autour de l'école et, au-delà, les cinq mille sportifs de haut niveau qui ont pris position — ce qui est également sans précédent dans le monde sportif français — témoignent que non seulement l'enseignement, mais le sport sont menacés par les mesures du ministre : tous lui demandent d'y renoncer.

Un sondage récent établit que 75 % des Français sont pour des créations de postes de professeurs d'éducation physique (1).

Seules les Jeunes Giscardiens ont trouvé quelques vertus au plan de M. Soisson. A l'évidence, il ne s'agit pas d'une « mauvaise querelle », et la sagesse veut que l'on négocie. Le ministre a rencontré deux fois, les 7 et 21 novembre, la FEN et ses syndicats de l'éducation physique sans grand résultat, ce qui a contraint les professeurs d'éducation physique à poursuivre leurs actions. Une prochaine rencontre est prévue le 11 décembre. Mais, dans *le Monde* du samedi 2 décembre, M. Soisson s'échine à produire un long plaidoyer *pro domo*, où on ne trouve trace d'aucune ouverture. C'est un bien mauvais présage. Blocage ou négociation ?

L'intérêt des élèves commande pourtant une négociation qui aboutisse. Le conflit provoqué par le plan de relance doit et peut rapidement cesser. Depuis le 7 novembre, les trois pièces du dossier sont sur la table du ministre.

Premier élément du dossier : l'emploi des jeunes professeurs d'éducation physique. On ne comprend pas que M. Soisson, membre d'un gouvernement qui fait la guerre aux *heures supplémentaires, veuille les* imposer à son personnel au lieu de créer des postes pour les milliers de jeunes diplômés en éducation physique sans emploi, les étudiants en formation. Il y aura de nouveau cette année trois mille candidats au Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive pour quatre cents places, alors que les besoins immédiats pour donner trois heures hebdomadaires à tous sont de neuf mille postes. Le retard pris dans l'exécution du programme d'action prioritaire pour l'éducation physique et sportive à l'école est de mille sept cents postes en 1979. En refusant les heures supplémentaires, dont une augmentation de salaire, pour « partager l'emploi », les professeurs d'éducation physique font preuve d'une solidarité en particulier envers les étudiants et les maîtres auxiliaires, et même d'un civisme qu'il convient de souligner.

Contrairement à ce qu'écrit le ministre, c'est non seulement la façon la plus « morale d'utiliser les 60 millions de francs dont il dispose mais c'est la plus efficace : avec cette somme on peut implanter mille postes nouveaux dès le 1er janvier, les candidats diplômés sont là pour les occuper (on aurait pu le faire dès le mois de septembre : qui ne s'en serait félicité ?). C'est de plus la seule façon de ne pas gaspiller ce « moyen coûteux » : les heures supplémentaires données « lorsque cela est nécessaire » ne pouvant, en tout état de cause, épuiser ce crédit. Dans l'académie de Grenoble, une enquête officielle estimait récemment que 10 % des heures supplémentaires disponibles étaient utilisées depuis la rentrée ! Pour l'emploi des jeunes et contre le gâchis, il faut « des postes budgétaires, pas des heures supplémentaires » comme le crient ensemble dans la rue, professeurs et étudiants.

Une grande richesse

Deuxième élément, le sport scolaire et universitaire vivier du sport français, menacé de mort. La réduction du *forfait* temps que lui consacraient les professeurs est ressentie comme un désaveu du dévouement et de l'esprit d'initiative des enseignants qui ont permis à l'ASSU de doubler ses effectifs pour dépasser le million de licenciés en quelques années. L'association sportive, ouverture sur la vie, est une partie intégrante et originale de la mission des professeurs ; elle apporte sa coloration, voire sa mesure, à une discipline étroitement liée à cette participation volontaire des enfants. Les enseignants y tiennent comme à la prunelle de leurs yeux. C'est pourquoi depuis la rentrée, ils ont continué à lui consacrer le temps nécessaire, *donc à travailler sans être payés* (bien qu'ils soient sous le coup de retenues de salaire pour fait de grève !) pour inscrire et entraîner tous les volontaires. Bref, malgré un retard certain, les chances d'un fonctionnement du sport scolaire cette année, sont encore réunies. M. Soisson saura-t-il entendre cet appel, répondre à cette haute conscience professionnelle en maintenant les « trois heures d'A.S. » dans le service des enseignants ? Ou prendra-t-il la responsabilité de l'effondrement du sport scolaire ? Avec ses conséquences sur tout le sport français et en particulier le sport féminin qui ne s'en relèverait pas.

Dernier élément, les transferts de postes. Il ne s'agit pas seulement de la légitime défense du droit élémentaire au maintien de son affectation, baloué quelques jours avant la rentrée avec le mépris le plus complet du travail réalisé. L'abandon de ces mesures s'impose pour la sauvegarde du sport à l'université qui serait privé du tiers de ses forces, la survie de l'éducation physique spécialisée pour les handicapés moteurs, frappée de disparition totale, et pour le maintien d'un enseignement donné dans des conditions acceptables, dans les lycées les *mieux équipés*.

Mais, au-delà, c'est la finalité même de notre enseignement qui est en cause, l'éducation physique comme « dimension essentielle de l'éducation », principe que M. Soisson *affirme* un peu rapidement. Car, pour supprimer des postes dans ces lycées, le ministre fait comme si les horaires officiels étaient fixés à trois heures dans le premier cycle et à deux heures dans le deuxième. Or, si la réforme Haby a établi une différence, certes spécieuse et dangereuse, entre éducation physique et « sport optionnel », elle a néanmoins maintenu le principe des cinq heures hebdomadaires. M. Soisson s'apprête-t-il, lui, à faire de minima des maxima et à abandonner un principe qui devrait, au contraire, être réaffirmé, notamment comme pièce essentielle des « rythmes scolaires » ? Il est intéressant de noter que le dernier conseil de la jeunesse de l'éducation populaire et des sports (C.J.E.P.S.), réuni le 30 novembre, a maintenu ce principe pour les horaires de quatrième et troisième, contre l'avis du représentant de M. Soisson.

On voit qu'il ne s'agit pas là de revendications corporatives, et il est triste de voir le ministre en être réduit à l'affirmer, pour essayer d'accréditer sa thèse. Dire que le Syndicat national de l'éducation physique demande une « réduction des charges de service » est une pure stupidité, citer des chiffres outrageusement gonflés sur les traitements des professeurs certifiés, sans doute pour essayer de les opposer aux professeurs adjoints, est un procédé d'une élégance douteuse, avancer qu'aucun professeur transféré des universités n'« enseignait » et que certains ne s'« intéressent que de loin » à l'association sportive (2) sans la moindre preuve, relève simplement de l'insinuation calomnieuse.

Il semble, au contraire, qu'un ministre de la jeunesse devrait sentir dans l'ardeur et la générosité que met ce corps d'enseignants d'éducation physique, dont la moyenne d'âge est de trente ans, à défendre son métier, dans l'attachement profond qu'il manifeste pour sa mission auprès des enfants et des jeunes, une grande richesse pour tout le pays. Et reconnaître, comme l'opinion publique, qui ne s'est pas trompée, dans la lutte opiniâtre des enseignants et étudiants en éducation physique pour le présent et l'avenir de l'éducation physique à l'école et du sport scolaire, le *reflet* d'une grande cause nationale.

(*) Secrétaires généraux du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP).

(1) Et 19 % seulement pour des heures supplémentaires (sondage SNEP-Sofres).

(2) Un prédécesseur de M. Soisson avait risqué la même affirmation. Le SNEP lui avait envoyé un huissier pour « sommation interpellative » lui enjoignant d'avancer ses preuves. Nous les attendons toujours...

JUSTICE

Me Agnelet est radié de l'ordre des avocats.

Me Jean-Maurice Agnelet, l'avocat niçois *ami* d'Agnès *Le* Roux, la fille de l'ancien P.-D. G. du Palais de la Méditerranée, disparue depuis le 30 octobre 1977, a été radié de l'ordre des avocats par ses pairs lundi 4 décembre pour manquement aux règles de la déontologie. Le conseil de l'ordre des avocats du barreau de Nice s'est prononcé à la majorité de ses vingt et un membres après avoir longuement entendu Me Agnelet, assisté de son défenseur, Me William Caruchet.

L'avocat niçois avait déjà fait l'objet le 23 octobre d'une mesure d'interdiction provisoire d'exercer sa *profession* en attendant que le conseil statue au fond sur les faits qui lui étaient reprochés. Me Agnelet dispose cependant d'un délai d'un mois pour interjeter appel de cette décision. Celle-ci est motivée pour ce qui concerne Me Agnelet — qui exerçait depuis 1965 — par le rôle qu'il a joué dans l'affaire du Palais de la Méditerranée et qui lui a valu d'être inculpé le 27 octobre pour complicité d'infraction à la législation sur les sociétés et recel de ce délit. — *(Corresp.)*

Le docteur Marcel Iffrig à nouveau poursuivi.

Le docteur Marcel Iffrig, directeur de la revue autonomiste *Elsa*, et fondateur du mouvement régionaliste d'Alsace-Lorraine, a comparu une nouvelle fois, lundi 4 décembre, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg pour « *incitation à la haine raciale* ». Déjà condamné au mois de juin dernier à 100 000 francs d'amende — peine confirmée le 19 octobre par la cour d'appel de Colmar — le médecin était poursuivi cette fois sur plainte de la Ligue des droits de l'homme et du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples) sur la base d'articles publiés en janvier dans la revue *Elsa* (*le Monde* du 12 juillet).

Dans ces écrits, le docteur Iffrig mettait en doute le massacre de six millions de juifs par les nazis. Il regrettait aussi l'installation en Alsace et en Lorraine de médecins « *venus de l'intérieur de la France, d'Algérie et d'Indonésie* » et expliquait que leur présence « *n'améliorait pas la qualité des soins donnés aux malades* ».

Les avocats de la partie civile ont insisté sur le danger des activités racistes et antisémites qui se développent en France. L'un d'eux a estimé « *qu'un certain nombre de médecins alsaciens pensaient ce que dit le docteur Iffrig* ». Ils ont réclamé une somme de 60 000 francs de dommages et intérêts et le représentant du ministère public a invité le tribunal à refuser « *la banalisation du racisme* » en condamnant le docteur Iffrig à une peine d'emprisonnement avec sursis.

Jugement le 10 décembre. — *(Corresp.)*

● *L'Association générale des usagers de la langue française* (AGULF) vient de créer un bulletin trimestriel intitulé *la France en français*, destiné à établir un lien entre tous ceux que préoccupe la défense du français. Dans son premier numéro, *la France en français* publie intégralement le texte de la loi Bas-Lauriol (31 décembre 1975) qui permet à la justice de poursuivre ceux qui méconnaissent l'usage du français sur le territoire national.

★ *La France en français*, AGULF, 47, rue de Lille, 75007 Paris. Abonnement pour un an : 10 F.

● *L'Association francophone d'accueil et de liaison* (AFAL) organise les 6 et 7 décembre la septième « rencontre francophone » au siège du Conseil international de la langue française (103, rue de Lille, 75007 Paris). La rencontre aura pour thème : « La francophonie d'aujourd'hui à demain ».

★ Renseignements : Association francophone d'accueil et de liaison, 47, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 544-07-83.

UNE RENCONTRE DE DIPLOMÉS A PARIS

Éloge des I.U.T.

La Fédération nationale des diplômés universitaires de technologie (F. N. D. U. T.) a réuni, le 2 décembre, à Paris, *à l'occasion de son dixième* congrès national, une « table ronde » sur le thème : « Quelle formation aujourd'hui pour la technologie de demain », avec la participation de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités — et ancienne directrice d'I.U.T., — et de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche.

Ces retrouvailles dix ans après ont donné lieu à un véritable concert d'éloges pour les instituts universitaires de technologie. « *Un des grands succès des I.U.T.*, a souligné M. Aigrain, *est de former à la fois des gens adaptés au marché du travail et capables de se reconvertir.* » Le secrétaire d'Etat a même repris à son compte la boutade qui veut que « *Un des grands succès des I.U.T., D.U.T. est plus faible qu'à Polytechnique* ».

Pour M. Claude Michel, président de l'Union des présidents de conseil d'administration d'I.U.T., « *la formation I.U.T. est la formation idéale pour la reconversion* », notamment grâce à l'alternance entre l'enseignement et les stages en entreprise.

Le ministre des universités a observé, pour sa part, que « *les I.U.T. ont rendu un grand service à notre pays* » en réconciliant l'Université avec le monde industriel et en développant des compétences technologiques à un niveau où la France était particulièrement pauvre.

Est-ce à dire que les I.U.T. sont sans reproches ? Le secrétaire général de la Confédération générale des cadres (C.G.C.), M. Jean Menin, en a formulé quelques-uns : les I.U.T. forment des spécialistes encore trop « pointus » — trop spécialisés — et pas assez rompus à la tâche du « cadre », qui doit savoir animer une équipe et dominer les techniques d'expression et de communication. M. Menin a aussi regretté que trop de diplômés s'orientent vers la gestion plutôt que vers les métiers industriels.

Plusieurs intervenants ont constaté qu'un bon nombre de diplômés d'I.U.T. s'attendent à faire le métier d'ingénieur (« *16 % poursuivent leurs études en écoles d'ingénieurs, c'est trop* ») alors que les I.U.T. « *ne sont pas faits pour le long cours* ». Mettant ce phénomène au compte du chômage actuel, le président de la *F.N.D.U.T., M. Jean-Pierre Henot*, s'est félicité que quinze écoles d'ingénieurs acceptent, aujourd'hui, de recruter sur titre des titulaires de D.U.T. et que, depuis le 15 juin dernier, on leur ait accordé l'équivalence du DEUG (diplôme d'études universitaires générales). « *Ces passerelles ne sont pas des boulevards* », a-t-il fait observer, en confirmant que la F.N.D.U.T. « *n'est pas favorable aux diplômes d'ingénieurs techniciens en trois ans* » comme certains le réclament.

Beaucoup, enfin, ont regretté que les D.U.T. ne soient toujours pas reconnus dans plusieurs conventions collectives.

ROGER CANS.

PLUS DE CINQUANTE MILLE ÉTUDIANTS

Créés en janvier 1966, les Instituts universitaires de technologie forment en deux ans, après le baccalauréat, des « cadres moyens » (agents de maîtrise ou agents techniques) moins spécialisés que les techniciens supérieurs qui préparent leur brevet dans les lycées techniques. Le nombre moyen des heures de cours est de trente-quatre par semaine.

Il existe actuellement soixante-sept I.U.T. en France préparant à dix-huit spécialités du secteur secondaire (biologie, chimie, bâtiment, travaux publics, électricité, mécanique, etc.) et du secteur tertiaire (gestion, information, carrières sociales, informatique, commercialisation, etc).

On compte, cette année, 50 600 étudiants inscrits en I.U.T. (30 080, en 1971 et 41 680, en 1974). Les plus nombreux sont inscrits dans les départements gestion (plus de 10 000), génie électrique (près de 7 000) et techniques de commercialisation (plus de 6 000). On compte à peine plus de 300 étudiants dans les départements « transports et logistique ».

La capacité d'accueil actuelle des I.U.T. est de l'ordre de 60 000 étudiants.

Pour obtenir la liste des I.U.T. et de leurs spécialités, écrire à la F.N.D.U.T., B.P. 257, 51059 Reims, Cedex.

Un emploi dans les trois mois

La Fédération nationale des diplômés d'I.U.T. a envoyé, en 1977, aux cent mille diplômés de France un questionnaire pour connaître leur situation exacte. Les réponses reçues — 20 256 — ont été dépouillées de janvier à septembre 1978. Voici le portrait-type qui s'en dégage.

Le diplômé d'I.U.T. est de sexe masculin (80 %). Seuls des départements comme les carrières de l'information ou de la gestion sont fortement féminisés.

Le diplômé moyen est généralement issu d'un milieu social modeste (25 % sont enfants d'ouvriers, 10 % enfants d'employés, 16 % enfants de cadres moyens et 2 % enfants d'agriculteurs). Il a passé le bac de technicien (47 % contre 41 % pour le bac général). Une fois diplômé d'I.U.T., il entre aussitôt dans la vie active (71,6 % contre 13,4 % qui continuent des études, 7,8 % qui font leur service national, 6,5 % qui s'inscrivent au chômage et... 0,7 % qui restent « mères au foyer »). Il va *alors* changer souvent d'emploi, en moyenne tous les deux ans et demi, car beaucoup (38 %) considèrent que leur emploi ne correspond pas à leur formation et davantage encore (41 %) souhaitent changer d'emploi.

Les diplômés d'I.U.T. s'insèrent *assez facilement dans* la vie active, puisque deux sur trois trouvent leur premier emploi dans les trois mois qui suivent leur sortie de l'I.U.T. Toutefois, les débouchés varient avec les spécialités. Si l'on classe les spécialités par « rendement » sur le marché du travail (pourcentage de ceux qui ont trouvé un emploi dans les trois mois), on obtient les résultats suivants : 1. Informatique (84 %) ; 2. *Génie civil* (82 %) ; 3. Biologie appliquée (75 %) (1) ; 4. Techniques de commercialisation (64 %) ; 5. Gestion (73 %) (au bout de six *mois*, 92 % des diplômés de gestion ont trouvé un emploi) ; 6. Génie mécanique (72 %) ; 7. Mesures physiques (67 %) ; 8. Génie thermique (66 %) ; 9. Carrières sociales (65 %) ; 10. Génie électrique et chimie (60 %) ; 11. Carrières de l'information (59 %).

Le diplômé d'I.U.T. est salarié dans le secteur privé (80 %) et appartient à la catégorie « employés, techniciens, agents de maîtrise » ; 15 % sont directement embauchés comme « cadre ou assimilé » ; 38 % des DUT le sont devenus.

Les anciens étudiants des I.U.T. ont au départ un salaire compris entre 23 000 et 33 000 F par an. Actuellement, le salaire moyen d'un diplômé se situe entre 33 000 et 48 000 francs par an (25 % gagnent davantage).

(1) La moyenne baisse pour l'*agronomie* (3,7 mois de recherche) et pour l'option hygiène et environnement (quatre mois).

Le Monde DE LA MÉDECINE

De quoi souffrent de quoi meurent les Français ?

par le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE

L'élaboration des programmes d'action sanitaire, la conception des choix prioritaires permettant le meilleur usage des sommes considérables consacrées par le pays à la protection de la santé postulent à l'évidence, semble-t-il, la connaissance d'un certain nombre de données concernant les affections dont souffrent les Français et celles qui entraînent des décès prématurés.

Or, ces données élémentaires qui permettraient de définir la cible du combat sanitaire sont, en France, plus encore qu'ailleurs, gravement déficientes. L'insuffisance des relevés ou des enquêtes statistiques, le trop faible développement de l'épidémiologie que le professeur Schwartz (Paris) et sa petite équipe sont pratiquement les seuls à enseigner, expliquent cette situation dont les conséquences sont d'autant plus sérieuses que les choix budgétaires deviennent une préoccupation majeure et urgente de tous les pays développés devant l'inflation des dépenses de santé.

Le déficit du régime général de la Sécurité sociale atteindra vraisemblablement dix milliards de francs en 1979, et le plan de redressement financier que soumettra Mme Simone Veil (ministre de la santé et de la famille) à un très prochain conseil des ministres englobera naturellement les mesures destinées à une meilleure maîtrise des dépenses de santé, qui représentent, à elles seules, le tiers des charges sociales de la nation, soit plus de cent milliards de francs.

Si, pour 45 %, ces dépenses sont absorbées par le secteur hospitalier (public et privé), dont il paraît relativement aisé de cerner le fonctionnement et de pallier les erreurs de gestion, le tiers (31 %) du budget sanitaire français est consacré aux soins donnés à des malades lors de consultations ou de visites à domicile.

Les résultats de l'enquête nationale que vient de publier l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) apportent enfin sur ces malades, beaucoup plus nombreux que ceux des hôpitaux, et dont jusqu'à présent on ne savait rien ou presque, des informations du plus haut intérêt. L'enquête montre notamment que la médecine libérale draine en France plus de 90 % des patients, représentant ainsi le premier système de recours aux soins, ce qui implique qu'aucune politique de santé ne peut être conçue sans prendre ce fait en considération.

Les deux congrès d'épidémiologie, réunis à Paris coup sur coup ces derniers jours, confirment le renouveau d'intérêt porté à cette discipline. Le premier, sur le thème « Épidémiologie et médicaments » (1), bénéficiait de la participation du célèbre Britannique A. Cochrane ; le second groupait, sur le thème de la pathologie géographique, des représentants de tous les pays, sous l'égide de l'Association des épidémiologistes de langue française, que préside le professeur Schwartz (2).

L'un et l'autre ont apporté des données fort intéressantes sur des sujets aussi divers que l'organisation des services de santé mondiaux, le bien-fondé de la vaccination grippale ou des hospitalisations en cas d'infarctus du myocarde, la mortalité différentielle, selon les départements français, ou l'effet des adoucisseurs d'eau et des régimes alimentaires sur la morbidité cardio-vasculaire...

La richesse et le caractère souvent édifiant des faits ainsi rapportés incitent à se demander, à l'instar du professeur White (New-York), si le préalable à toute tentative de rationalisation ou d'économie d'un système de santé n'est pas... l'instauration prioritaire d'un réseau d'épidémiologistes chargé de substituer aux errements de l'imagination, et aux abus technologiques et thérapeutiques, des données de bon sens, bases d'attitudes médicales plus rationnelles toujours, plus économiques très souvent, et surtout plus bénéfiques pour la protection des populations auxquelles elles s'adressent.

(1) Organisé par Droit et Pharmacie, 19, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris.
(2) ADELF, 16 bis, avenue P.-V.-Couturier, 94800 Villejuif.

243 millions de consultations annuelles : 92 % des patients relèvent des médecins libéraux

LE recours annuel des Français aux médecins de pratique libérale s'est élevé en 1975 à 243 millions de consultations et de visites. Ce chiffre, comparé aux 5 à 10 millions de consultations externes hospitalières et aux 15 à 20 millions de recours à la médecine salariée (dispensaires, protection maternelle et infantile, médecine du travail), montre que c'est la médecine libérale qui draine, en France, plus de 90 % des patients, représentant 92 % des dépenses occasionnées par les malades non hospitalisés.

Les mêmes médecins libéraux ont, toujours en 1975, certifié au domicile des malades 298 168 décès, soit 53 % de l'ensemble de la mortalité annuelle. L'obligation d'indiquer la cause de ces décès est à l'origine d'un premier tableau dressé par l'équipe de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) qui s'est livrée à une enquête nationale de morbidité et de mortalité (1).

Cinq pathologies représentent à elles seules presque 85 % de la mortalité à domicile, à savoir les maladies de l'appareil circulatoire (42,8 %), les tumeurs (23,2 %), les maladies de l'appareil respiratoire (6,4 %), les accidents, les empoisonnements et les traumatismes (6,1 %, dont un tiers de suicides) et les maladies de l'appareil digestif (5,2 %), dont la moitié sont des cirrhoses du foie dues à l'alcoolisme.

Accidents chez les jeunes

Les causes de décès varient beaucoup avec l'âge : jusqu'à vingt-quatre ans, les accidents sont largement en tête (53,2 % de quinze à vingt-quatre ans), et ils arrivent encore au deuxième rang pour la tranche des vingt-cinq à quarante-quatre ans, dépassés seulement par les tumeurs. Entre quarante-cinq et soixante-quatre ans, les cancers figurent au premier rang (37,9 % des décès) pour laisser la place, après soixante-cinq ans, aux affections cardio-vasculaires, responsables après cet âge d'une mort sur deux.

Le tableau de ces répartitions est à peu près le même pour les deux sexes ; mais les femmes, qui fument moins, boivent moins et sont moins agressives que les hommes, meurent moins d'affections respiratoires, de cancers, de cirrhoses et d'accidents, et sont victimes, en raison de leur plus grande longévité, d'un plus grand nombre de décès cardio-vasculaires.

Les maladies responsables de la plus forte mortalité ne sont pas nécessairement celles dont souffre le plus la population, mais ces dernières, que ne recensent pas les statistiques de mortalité, sont beaucoup plus difficiles à appréhender.

Un bilan réel des souffrances

L'équipe de l'INSERM a eu recours, dans ce but, à la collaboration de deux mille cinq cent vingt-sept praticiens, généralistes pour 60 % et spécialistes pour 40 %, tirés au sort dans vingt-quatre départements représentatifs et qui, selon une répartition couvrant tous les jours de la semaine et les quatre saisons, ont rempli des fiches-questionnaires pour chacun des patients ayant recours à eux. La codification, le traitement informatique et l'analyse statistique de tous ces questionnaires a été assurée par l'INSERM (2).

La moyenne quotidienne des actes médicaux est de 21,3, dont deux tiers de consultations et un tiers de visites au domicile du malade.

Les généralistes font 24,2 actes par jour en moyenne. En ce qui concerne les spécialistes, on note des variations allant de 23,5 pour les ophtalmologistes à 10 pour les neuro-psychiatres et les cardiologues.

Le codage et le classement de tous les diagnostics portés par les médecins sur les questionnaires a permis d'établir un tableau des domaines pathologiques observés et de leur fréquence, véritable bilan de la morbidité des Français.

Il montre que les affections les plus répandues et qui justifient le plus de visites et de consultations relèvent de l'appareil circulatoire (y compris l'hypertension et les varices), et cela pour 17,6 % des patients ; viennent ensuite les maladies de l'appareil respiratoire (grippes, rhumes, bronchites comprises) pour 16 % ; les affections mentales et psycho-sociales atteignent 10,5 % des sujets, avant les maladies ostéo-articulaires (rhumatismes) 9,1 %, et de l'appareil digestif (8,7 %).

Cette répartition pathologique est à peu près la même pour les deux sexes, si ce n'est que les accidents, empoisonnements et traumatismes sont deux fois plus fréquents chez les hommes que chez les femmes, ces dernières ayant, en revanche, recours au médecin deux fois plus souvent que les hommes pour des problèmes génito-urinaires, ce qu'expliquent les gestations.

D'importantes variations sont, naturellement, enregistrées en fonction de l'âge des consultants (voir le tableau ci-dessous). Il confirme l'importance, dans nos sociétés dites développées, de la pathologie accidentelle, notamment chez l'enfant, où une tentative de prévention par l'éducation devrait être entreprise dans le milieu scolaire.

La comparaison des pathologies selon le milieu socio-professionnel des consultants ne fait pas apparaître de différences frappantes, si ce n'est la très curieuse fréquence des troubles mentaux, qui, avec 17,3 % des interventions médicales, représentent, et de loin, la première cause de recours au médecin chez les femmes appartenant aux professions libérales et cadres supérieurs, et chez elles seulement (à comparer avec 9,8 % chez les ouvriers, 8 % chez les ouvrières et 10,2 % chez les hommes cadres supérieurs).

(Lire la suite page 15.)

RÉPARTITION DES DOMAINES PATHOLOGIQUES EN FONCTION DE L'ÂGE
Proportion pour 100 patients du sexe masculin d'âge donné

ETAT PATHOLOGIQUE CONSTATÉ	MOINS DE 15 ANS	DE 15 A 44 ANS	DE 45 A 64 ANS	DE 65 ANS ET PLUS
CAUSES DE MORBIDITÉ PÉRINATALE	0,5			
MALADIES DU SANG ET DES ORGANES HÉMATOPOÏÉTIQUES	0,5	0,4	0,4	0,9
ANOMALIES CONGÉNITALES	1,5	0,6	0,2	0,2
COMP. DE LA GROSSESSE, DE L'ACCOUCHEMENT ET DES SUITES DE COUCHES				
MALADIE DE L'OREILLE	6,2	1,5	1,2	1,4
TUMEURS	0,3	1,0	2,7	6,1
MALADIES DE LA PEAU ET DU TISSU SOUS-CUTANÉ	4,7	4,9	2,7	2,1
MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX	0,7	4,1	6,2	4,3
MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	8,3	5,3	3,6	3,0
MALADIES DES ORGANES GÉNITO-URINAIRES	1,1	2,1	3,4	6,1
MALADIES DE L'ŒIL	4,4	5,4	6,0	5,5
ACCIDENTS, EMPOISONNEMENTS ET TRAUMATISMES	4,2	15,5	9,3	4,2
SYMPTÔMES ET ÉTATS MORBIDES MAL DÉFINIS	5,7	5,4	6,3	7,8
MALADIES ENDOCRINIENNES DE LA NUTRITION ET DU MÉTABOLISME	2,7	3,2	10,2	10,7
TROUBLES MENTAUX	2,6	8,4	10,7	5,4
MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF	3,7	9,1	10,9	10,2
MAL. DU SYSTÈME OSTÉO-ARTICULAIRE ET DES TISSUS CONJONCTIFS	1,6	7,7	11,8	10,2
MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE	29,5	16,2	14,6	17,9
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	0,5	4,8	21,6	41,8

(1) *Les malades en médecine libérale. Enquête nationale de morbidité. Statistiques de mortalité*, par M. Guidevaux, A. Colvez, E. Michel et F. Hatton (INSERM, Unité 164). Prix : 50 F (101, rue de Tolbiac, 75013 Paris. Service des publications).

(2) 26 % des médecins sollicités, soit un sur quatre, ont explicitement refusé de participer à ce travail, dont la portée est pourtant évidente. Une telle incompréhension suggère l'importance de l'effort d'information que les facultés de médecine se doivent de fournir pour que les praticiens comprennent l'intérêt et l'importance de leur participation aux entreprises d'évaluation de l'état de santé de la population et des systèmes de soins et de prévention.

L'épidémiologie ou le secret des causes et des effets

L'ETUDE de la répartition des maladies dans l'espace est l'un des thèmes qui ont apporté le plus d'enseignements à l'épidémiologie, enseignements concernant non seulement la surveillance de la santé des populations, mais les causes de certaines affections rencontrées en certains lieux ou en certains pays de manière préférentielle.

Le congrès réuni à Paris les 23 et 24 novembre sur ce thème par l'Association des épidémiologistes de langue française (ADELF), présidée par le professeur Schwartz, et qu'avait organisé le docteur Rumeau-Rouquette, présentait un intérêt particulier en raison du foisonnement de travaux et de perspectives nouvelles suscitées par la découverte des groupes tissulaires (HL-A) et de leur association aux susceptibilités aux diverses maladies.

La connaissance de ces associations entre groupes sanguins, groupes tissulaires et vulnérabilité à des affections particulières telles que la sclérose en plaques, le diabète juvénile, le rhumatisme chronique, et bien d'autres encore, ouvre en effet la voie, comme l'a rappelé le professeur Dausset, à une prévention spécifique de ces affections et à une meilleure compréhension des mécanismes par lesquels elles frappent leurs victimes.

On sait ainsi, et depuis peu, que le *plasmodium vivax*, un des agents de la malaria, se fixe sur des récepteurs portés par les sujets appartenant à un groupe sanguin précis (système Duffy), ce qui apporte, a indiqué le professeur Salmon (Paris), d'intéressantes données sur le problème que pose, chez l'homme, la sélection naturelle.

Réduire la fréquence de l'hypertension

La vulnérabilité de certaines populations ou de certaines communautés humaines à certaines affections n'est pas toujours fonction des particularités génétiques de ces groupes ; l'environnement lui-même ou les habitudes de vie peuvent expliquer des différences qui deviennent — dès lors que leur cause est élucidée — accessibles elles aussi à la prévention. Il en est ainsi des maladies cardio-vasculaires et plus précisément de l'hypertension, dont l'importance est proportionnelle, a rappelé le professeur Froment (Lyon), à la consommation de sel. Dans les communautés qui consomment peu de sel, la pression artérielle ne s'élève pas avec l'âge, comme c'est le cas dans les pays occidentaux, et l'incidence de l'hypertension pathologique est quasiment nulle. Il en résulte une conséquence pratique immédiate, à savoir que le maintien d'un régime peu salé (moins de 4 grammes de chlorure de sodium par jour) « *devrait à terme réduire considérablement la fréquence de l'hypertension dans la population* ».

Si l'on sait que l'hypertension entre pour près de 40 % dans les actes médicaux accomplis pour les maladies circulatoires et que ces dernières sont les principales pourvoyeuses de pathologie et de mort en France, il est facile de juger du bénéfice économique et humain qu'un régime pauvre en sel pourrait favoriser. Encore faudrait-il que la population en soit informée...

Le sel, les graisses et l'alcool

Il semble que les Flamands de Belgique apportent dans le même ordre d'idée, a expliqué le professeur Graffar (Bruxelles), une fort intéressante démonstration des effets bénéfiques des régimes. Cette population, et elle seule, a remplacé progressivement les acides gras saturés de sa nourriture (beurre, etc.) par des acides gras polyinsaturés (graisses végétales) ; une baisse générale de l'incidence et de la mortalité par coronarite (atteinte cardiaque) est actuellement observée, alors que ces modifications bénéfiques ne se sont pas produites dans la région Wallonne du pays qui n'a pas changé de régime alimentaire.

D'autres éléments peuvent intervenir, tels que l'eau de boisson et sa richesse en oligo-éléments essentiels (sels minéraux). Le professeur Masironi (O.M.S. Genève) a rappelé que les secteurs géographiques mondiaux où l'eau est douce, pauvre en sels minéraux, montrent des taux de mortalité et de pathologie cardio-vasculaire nettement plus élevés que ceux où les eaux sont riches en sels minéraux. Il n'est donc pas exclu que les adoucisseurs d'eau aient des conséquences nuisibles à long terme sur la santé...

(Lire la suite page 15.)

De quoi souffrent et meurent les Français ?

Les consultations et les médecins libéraux

(Suite de la page 15.)

Ce chiffre en dit long sur l'épreuve de tension nerveuse, d'anxiété et de surmenage que représente pour les femmes d'aujourd'hui et dans le contexte actuel l'accession à des postes de responsabilité.

Il est frappant de noter au passage que ce sont les généralistes (et non les neuro-psychiatres) qui reçoivent et qui traitent 74 % des patients souffrant de maladies mentales et psycho-sociales. Proportion éloquente et qui souligne — s'il en était besoin — la gravité des carences actuelles de la formation universitaire dans cette discipline, sachant que vingt-cinq millions d'actes médicaux sont effectués annuellement pour des maladies mentales, dont un quart dues, chez l'homme, à l'alcool (3 % chez les femmes).

Vingt-six millions d'actes de prévention

De manière générale, les praticiens n'hospitalisent que 3 % de leurs patients ; 97 % sont donc traités à domicile, ce qui confirme à quel point une évaluation de l'état de santé de la population fondée uniquement sur la pratique hospitalière serait impropre. Parmi les travailleurs, un tiers bénéficie, après consultation médicale, d'un arrêt de travail.

Enfin, le secteur libéral de la médecine a assuré en 1975 vingt-six millions d'actes de prévention, tels que les vaccinations, les examens de dépistage ou systématiques, la surveillance du nourrisson, de la femme enceinte ou de la contraception

D'importantes informations sont ainsi fournies, pour la première fois, sur les besoins réels de la population, sur l'activité des praticiens, sur les secteurs que les universités devraient tenir pour prioritaires dans la formation qu'elles apportent, étant donnée la fréquence considérable des souffrances et des appels aux médecins qu'ils justifient.

Il en est ainsi des troubles mentaux et des maladies ostéo-articulaires (rhumatismes), qui ne tuent pas, certes (moins de 2 % des décès), mais appellent chaque année des millions d'interventions. — Dr E.-L.

L'épidémiologie

(Suite de la page 15.)

Il est « frappant » de constater, comme il résulte de plusieurs comparaisons internationales (M. Garros, Le Vésinet ; M. Gass, Berne), que la mortalité par affection cardiaque est plus élevée en Allemagne occidentale qu'en Suisse et en Suisse qu'en France. Le risque, en Suisse, est le plus élevé pour les gens mariés et les employés supérieurs, et le plus bas pour les ouvriers et les célibataires.

L'enquête très significative conduite par Mme F. Hatton et son équipe sur les régions françaises et leur mortalité différentielle montre une étonnante surmortalité dans le Nord, l'Est, la Bretagne et l'Auvergne, surmortalité dont l'étude causale promet d'apporter de précieux enseignements.

Un certain nombre d'informations se dégagent déjà de cette étude de mortalité régionale différentielle : on note, en effet, que ce sont dans ces régions de surmortalité générale (carte ci-dessus) que l'on retrouve la plus forte mortalité par alcoolisme et cirrhose du foie. Les morts par « accidents, empoisonnements ou traumatismes » y sont, en outre, beaucoup plus nombreuses que la moyenne française, et il n'est pas interdit de penser que ces deux phénomènes sont liés (1).

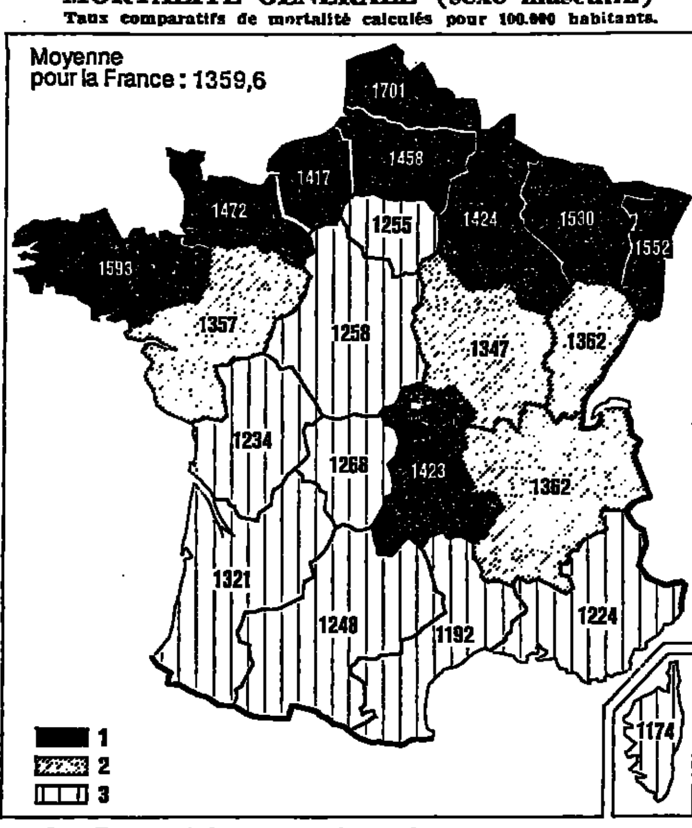
La même Bretagne a le malheureux privilège de détenir la plus forte incidence française de malformations graves observées dès la naissance au niveau du système nerveux. Après avoir conduit une enquête concernant soixante et un mille cinq cent quatre-vingt-treize naissances, le professeur Feingold et son équipe (Paris) ont montré que l'incidence de l'anencéphalie (absence de cerveau) est quatre fois plus forte à Morlaix qu'à Dijon, cependant que les spina bifida (non-fermeture du tube neural au niveau des lombes) sont plus de douze fois plus fréquentes à Landivisiau qu'à Rouen. Cette fréquence anormale se retrouve en Irlande, au Pays-de-Galles et en Ecosse, et l'équipe du Château de Longchamp (Centre international de l'enfance) a trouvé une corrélation entre l'incidence de ces deux malformations et la fréquence de certains groupes tissulaires. S'agit-il du peuple celte, se demande-t-elle ?

Petit à petit s'éclairent ainsi, et par des voies multiples, un certain nombre de mystères génétiques ou géographiques, qui donnent à ce que l'on prenait pour des fatalités célestes une place plus juste, et dès lors accessible à l'entreprise de prévention conduite par les hommes. — Dr E.-L.

(1) Cette étude remarquable fera l'objet d'une publication ultérieure ; elle a été présentée pour la première fois au congrès de l'A.D.E.L.F.

MORTALITÉ GÉNÉRALE (sexe masculin)

Taux comparatifs de mortalité calculés pour 100.000 habitants.



1. — Taux statistiquement supérieurs à la moyenne française.
2. — Taux statistiquement non différenciés de la moyenne française.
3. — Taux statistiquement inférieurs à la moyenne française.

(Source INSERM.)

LIVRES

Histoire

■ **HISTOIRE DE LA MEDECINE ET DU LIVRE MEDICAL**, par Paule Dumaitre. Editions Pygmalion. 440 pages, 300 illustrations, 350 F.

Sous la direction de Paule Dumaitre, conservateur en chef de la bibliothèque centrale de médecine de Paris, ce bel ouvrage réalisé en collaboration raconte l'histoire de ce « livre de médecine » qui, des incunables du quinzième siècle jusqu'aux grands livres modernes, apporte une documentation exceptionnelle portant autant sur l'évolution des pensées scientifiques que sur les comportements des hommes et même sur l'art de l'époque.

Tous ceux que l'histoire intéresse y trouveront une mine d'informations, et les passionnés du livre ou de l'art découvriront au fil des gravures anatomiques des trésors peu connus.

C'est toute la vie médicale du Moyen Age au milieu du dix-neuvième siècle que retrace cette histoire, et cela grâce à l'exceptionnelle richesse des bibliothèques de France, et plus précisément de celle qui existait dès la fin du quatorzième siècle à l'école de médecine de Paris. L'érudition des auteurs, la qualité des illustrations, la précision des commentaires réjouiront tous ceux qui aiment et les beaux livres et les récits historiques.

■ **BIOLOGIE ET BIOLOGISTES**, par Gabriel Gohan. Editions Magnard. 379 pages. 52 francs.

Etienne Wolff, des Académies françaises des sciences et de médecine, a préfacé cette présentation de textes choisis tout au long de l'histoire de la biologie. De l'extrait des souvenirs entomologiques de Fabre, qui ouvre l'ouvrage érudit de M. Gohan, à l'exposé des travaux actuels de génétique et de biologie moléculaire et au débat sur causalité et finalité qui le clôt, c'est toute l'évolution des idées scientifiques, des grands courants de la pensée et des acquisitions majeures de ces deux derniers siècles que passe en revue l'ouvrage fort bien illustré.

Si l'on songe à l'importance majeure que revêt la biologie dans la pensée d'aujourd'hui et dans la vie quotidienne, on a du mal à imaginer que le terme n'est apparu qu'en 1800.

Agrégé de l'Université, professeur de lycée, M. Gohan a su donner à son histoire de la biologie une clarté et un intérêt qui permettent d'espérer que cette discipline, l'histoire des sciences, pourrait devenir un jour familière aux élèves du secondaire.

■ **UNIVERS DE LA PSYCHOLOGIE**. Encyclopédie sous la direction du professeur Yves Pélicier. Editions Lidis. 475 pages. 350 francs (les six volumes 2 100 francs).

Le quatrième tome de cette remarquable encyclopédie de l'esprit est consacré au « Jeu ».

« L'Homme et le jeu », « l'Homme et la technique », « l'Homme et l'art », « l'Homme et la religion », et pour finir, « la Quête du bonheur » sont traités successivement par des collaborateurs de grande renommée, allant de l'écrivain au psychiatre, de l'historien au sociologue ou à l'ethnologue.

La gageure que semblait représenter au départ l'ambitieux dessein de cette véritable encyclopédie de la vie mentale a été tenue, une fois de plus, par ce volume égal aux trois autres.

Une vision profondément originale se dégage des analyses ainsi offertes, et notamment à propos des religions, des grands mystiques, des rapports entre les maladies mentales et la vie spirituelle.

De la psychologie des écrivains, traitée par Armand Lanoux, à celle de l'automobiliste, qu'analyse André Soubiran, des religions africaines à la création, à la catéchèse ou à la musique, c'est toute la gamme des activités culturelles qui se trouve analysée avec une érudition, une finesse et même une sagesse (thème traité par le professeur Pélicier) qui font de cet « univers de la psychologie » une œuvre sans précédent, une œuvre indispensable pour l'histoire et la compréhension de la culture.

Médecines naturelles

■ **DICTIONNAIRE FAMILIAL DES MEDECINES NATURELLES**, par le docteur Maury et Chantal de Rudder. J.-P. Delarge, éditeur, 592 pages (100 photos couleur, 125 francs).

Le docteur Maury, qui pratique exclusivement l'homéopathie depuis 1931, publie avec Chantal de Rudder, journaliste, un gros dictionnaire consacré aux « thérapeutiques naturelles ».

Il entend, par ce terme, l'accupuncture, toutes les formes de kinésithérapie, la diététique, la psychothérapie, ainsi que l'effet des climats ou de la diététique.

L'esthétique n'est pas oubliée de ce répertoire des petits moyens simples, allant des tisanes aux sports ou aux cures, et de l'homéopathie aux manipulations vertébrales.

A défaut d'être réellement efficaces, la plupart de ces moyens ne présentent guère de risques, et pour ceux que tente le retour aux herbes des grands-mères, et au bon sens de certaines médecines traditionnelles, ce « dictionnaire familial » apporte un répertoire plein de charme et d'archaïsme.

■ **SUPPRIMEZ VOUS-MEME VOS DOULEURS PAR SIMPLE PRESSION DU DOIGT**, par le docteur Roger Dalet. Editions de Irévise, 160 pages, 35 F.

Le docteur Dalet, qui est chargé de l'enseignement de l'acupuncture à l'hôpital Beaujon, expose dans ce petit livre les résultats que l'on pourrait obtenir par simple pression du doigt sur des points précis du revêtement cutané. Il s'agit essentiellement de l'atténuation de douleurs diverses, et le principe de la méthode est le même que celui qui inspire l'acupuncture chinoise. Un répertoire utile pour les tenants des moyens naturels et de la prise en charge par chacun de son propre corps.

⁂

Ceux qu'intéressent les médecines naturelles pourront lire avec profit :

■ **PHYTOTHERAPIE ET AROMATHERAPIE**, une médecine nouvelle, par les docteurs J. Valnet, C. Duraffourd et J.-C. Lapraz. Presses de la Renaissance. 412 p., 65 F.

Comment soigner diverses maladies par les plantes, ou les essences de plantes. Pour chaque maladie étudiée, les auteurs proposent des schémas thérapeutiques qui sont le fruit de vingt années d'exercice de ce type de médecine.

■ **VOUS NE POUVEZ PLUS IGNORER LA MEDECINE NATURELLE**, par le docteur Pierre Lowys. Editions Camugli, de Lyon, 216 p., 55 F.

Dans la préface qu'il avait consacrée au tome Ier (« Hygiène du corps ») de cet ouvrage original et plein d'humour, le professeur Robert Debré rappelait que le docteur Lowys « n'oublie ni ne néglige pour autant les merveilleuses applications de la thérapeutique moderne et l'action magique des médicaments nouveaux, dont la science augmente le nombre chaque jour », mais que les conseils — fruits de son expérience personnelle — qu'il donne dans son ouvrage, sont de sagesse et de bon sens.

Que faire, après un infarctus ?

Que faire après un infarctus ? Quels conseils suivre, dans le maquis des avis contradictoires, qui, depuis plus de vingt ans, ont émané du corps médical ? C'est sur cette question controversée que l'Association nationale des journalistes d'information médicale (ANJIM) (1) et la *Lettre médicale* (2) ont réuni, tout récemment, certains des plus éminents spécialistes de cardiologie, d'épidémiologie et de néphrologie, afin de démêler l'écheveau des doctrines thérapeutiques.

Le traitement médicamenteux, par exemple, s'impose-t-il, et, si oui, lequel ? Un avis convergent de l'ensemble des spécialistes présents à cette réunion s'est dégagé sur l'effet bénéfique apparemment incontestable d'une catégorie de produits, les « bêta-bloqueurs ». Cependant, leur maniement est d'un usage difficile, comme l'a souligné le docteur Witchitz, et leur arrêt brutal par le patient risque d'être dangereux. Il semble donc prudent de réserver leur utilisation à des indications assez particulières, notamment dans les cas où des troubles du rythme cardiaque ou une hypertension — par exemple — peuvent faire craindre au médecin une rechute brutale de la maladie, donc un risque de mort subite.

L'exercice physique

L'ensemble des autres médicaments utilisés dans les suites d'infarctus du myocarde est d'un usage également discuté suivant l'âge, le type d'atteinte, les risques de récidive que présente le patient : et cela qu'il s'agisse tout aussi bien des produits anti-angineux traditionnels (les dérivés nitrés) destinés à dilater les coronaires, qu'a décrits le docteur Weill (Hôtel-Dieu) ; des médicaments hypolipidémiants ou anti-agrégants, comme l'a souligné le docteur Boissel (Lyon) ; ou des produits destinés à régulariser le rythme cardiaque. Au total, sur l'ensemble des médicaments, a déclaré le docteur Weill, « *nous sommes passés de l'optimisme béat de 1950 à 1955 à une remise en question, dans les années 60, puis aujourd'hui à un scepticisme de bon aloi* (2) ».

Reste la chirurgie, dont les indications sont fort précises, l'âge et les chances de survie constituant des facteurs de choix fondamentaux. Restent surtout l'exercice physique et l'hygiène de vie.

Sur le premier point, le docteur Letac (Rouen) a rappelé que le dogme de repos alité de ceux qui relèvent d'un infarctus était aujourd'hui, d'une manière générale, abandonné, au profit de la prescription d'un exercice physique à la fois modéré et médicalement contrôlé. « *L'exercice physique*, a noté le docteur Letac, *semble bien protéger contre les maladies cardio-vasculaires d'origine athéroscléreuse par un triple mécanisme : il fait baisser la tension artérielle, car il entraîne une diminution de la fréquence cardiaque.* » « *Les sportifs*, a-t-il souligné, *ont un cœur qui bat moins vite. D'autre part, l'exercice provoque une meilleure répartition du débit sanguin local, les muscles entraînés captant davantage d'oxygène, ce qui donne un meilleur « rendement » à l'organisme ; en outre, l'exercice physique agit favorablement sur certaines graisses du sang* » ; *enfin*, conclut le docteur Letac, *la reprise d'une activité physique systématique et surveillée joue un rôle psychologiquement très favorable, car elle évite aux malades de se percevoir eux-mêmes comme de grands invalides* ».

A propos de l'hygiène de vie, le professeur Marian Apfelbaum (hôpital Bichat) a souligné l'importance des facteurs alimentaires, et en particulier le rôle nocif des graisses animales, du sucre et aussi du tabac et de l'alcool. Il a estimé que la baisse de l'incidence des maladies cardio-vasculaires qui s'observe aux Etats-Unis depuis quelques années était due davantage à des modifications des habitudes alimentaires et à des améliorations de l'hygiène de vie qu'à des progrès médicaux techniques proprement dits.

Cette baisse a pu être observée aux Etats-Unis, a noté le docteur Jean-François Lacronique (C.H.U. Créteil), parce que les instruments d'études épidémiologiques sont en place outre-Atlantique. On a pu ainsi y mesurer le « coût » comparé des différents types de traitement (chirurgical, médicamenteux) et leur efficacité relative, en termes de durée et de qualité de vie. — C. B.

(1) 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

(2) Une étude précise sur cette question est publiée par *la Lettre médicale* nº 5, mai 1978, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT D'UN ARRET RENDU LE 12 JUILLET 1978 PAR LA PREMIERE CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

ENTRE :

1) La Société à responsabilité limitée LA CLINIQUE DE PARLY II, dont le siège est à Le Chesnay (Yvelines), appelante,

ET :

2) M. Patrick Alain FAUCONNIER et Mme Odile Claire LEFEBVRE, son épouse, demeurant Parly II, Le Chesnay, intimés, assistés de Me Fontaine, avocat.

(...) Le 28 décembre 1975, Odile FAUCONNIER mettait au monde un enfant de sexe masculin à la maternité de la CLINIQUE DE PARLY II. Le 31 décembre, à 7 heures du matin, le nouveau-né, qui avait passé la nuit à la nurserie de la maternité (...) était trouvé en état « hypotonique et peu réactif ». Cet état se maintenant, l'enfant était transporté à l'hôpital Béclère, à Clamart, où il était admis en réanimation néo-natale et où il devait rester dans le coma pendant presque trois jours. (...)

LA COUR :

(...) Considérant qu'il résulte du rapport de l'expert :

— que le nouveau-né Stéphane, âgé de 48 heures, alors qu'il se trouvait dans la nurserie de la maternité, (...) a été victime d'une intoxication barbiturique gravissime qui a entraîné un coma profond d'une durée de près de 3 jours. (...) ;

Considérant que le nouveau-né, isolé de sa mère pendant la nuit, était sous la garde et la surveillance du personnel de la CLINIQUE DE PARLY II ; que la présence d'une dose considérable de barbiturique dans le sang de l'enfant ne peut provenir que d'une erreur dans les soins prodigués par ce personnel ou d'un défaut de surveillance de sa part dans l'hypothèse où cette dose aurait été administrée par une personne étrangère ; que dans les deux cas la faute commise engage la responsabilité de la CLINIQUE DE PARLY II (...)

PAR CES MOTIFS :

(...) Confirme le jugement rendu le 3 juillet 1977 par le Tribunal de grande instance de Versailles en ce qu'il a déclaré la CLINIQUE DE PARLY II responsable du préjudice subi par les époux FAUCONNIER et par l'enfant Stéphane ;

Fixe à 10.000 francs les dommages-intérêts dus à chacun des parents et à l'enfant. (...)

Ordonne la publication du présent arrêt dans un journal parisien et dans un journal de la région de Versailles.

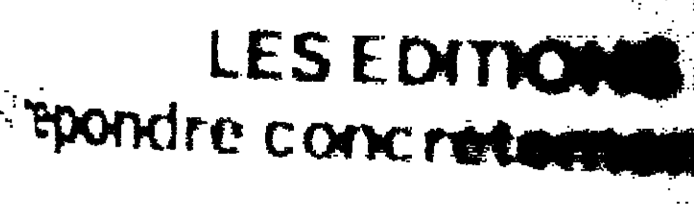
Pour extrait : M E. FONTAINE, avocat.

LES FRANÇAIS SONT LES PLUS GROS CONSOMMATEURS PHARMACEUTIQUES D'OCCIDENT

Le professeur Archibald Cochrane (Cardiff, Grande-Bretagne) l'un des plus célèbres épidémiologistes du monde a dressé un tableau comparatif de divers services de santé occidentaux.

En pourcentage du produit national brut, c'est l'Allemagne de l'Ouest qui a le système le plus coûteux (9,4 % du P.N.B.), suivie de près par les Etats-Unis (8,7 %), la Suède (8,5 %) et la France (8,3 %). C'est le service britannique qui est le moins coûteux (5,9 %).

Dans la ventilation de ces dépenses, la France est bonne première pour deux secteurs : il s'agit de l'administration du service de santé (9,3 % des dépenses de santé) et des frais pharmaceutiques (21 %), à comparer avec la Suisse, 0,4 et 9 % respectivement, ou l'Angleterre, 0,5 et 13,7 %.







LES RECHERCHES SUR LES CIRCUITS INTÉGRÉS

Du saphir à la place du silicium

Fabriquant depuis quarante ans des instruments électroniques de mesure, depuis dix ans des calculatrices de bureau ou de poche, la société américaine Hewlett-Packard est entrée, plus récemment, sur le marché des ordinateurs de gestion, dans le « créneau » des petits systèmes d'informatique répartie. C'est là un marché en expansion rapide, où se rejoignent actuellement presque tous les constructeurs de matériel informatique. On y trouve les grands fabricants d'ordinateurs universels et ceux de mini-ordinateurs ; on y rencontre des constructeurs de petites calculatrices ou d'équipements périphériques (terminaux d'ordinateurs et autres). Divers domaines d'activité de l'informatique et de l'électronique, autrefois nettement séparés, convergent sur ce marché en expansion rapide de l'équipement informatique des petites entreprises. Il est mondialement évalué à plus de 20 milliards de francs, et des taux de croissance annuels de 30 % n'y ont rien d'étonnant.

Troisième sur ce marché derrière I.B.M. et Digital Equipment, Hewlett-Packard vient de renouveler sa gamme et de présenter, en juin et en octobre derniers, quatre modèles d'ordinateurs, ou plutôt de systèmes informatiques, dont les prix s'étagent entre 100 000 et 1 million de francs ; ces systèmes s'adressent à des entreprises petites et moyennes, qui souhaitent utiliser l'informatique pour simplifier leur gestion, mais dont le personnel est aussi peu informaticien que possible.

Au plan technique, deux de ces modèles font appel à la technologie (SOS) (Silicon On Sapphire). C'est un mode de réalisation des circuits intégrés qui paraissait prometteur il y a quatre ans. Certains l'ont ensuite condamné, peut-être un peu vite, à cause de difficultés de réalisation, qui ont finalement pu être surmontées.

Les circuits intégrés usuels partent d'un monocristal de silicium, qu'on obtient par des techniques complexes de cristallisation sous forme d'un barreau cylindrique de quelques centimètres de diamètre. Le barreau est scié en minces lamelles auxquelles on applique divers traitements : on fait diffuser, dans des zones bien choisies (et microscopiques) du silicium, des impuretés donneuses ou « accepteuses » d'électrons, ce qui transforme localement le silicium en semi-conducteur de type *n* (négatif, par excès d'électrons) ou de type *p* (positif, par excès de trous, c'est-à-dire par défaut d'électrons). On crée ainsi un très grand nombre de jonctions, c'est-à-dire de surfaces de contact entre zones de type *n* et zones de type *p*, qui sont les éléments de base de tout dispositif semi-conducteur.

Dans les circuits MOS (métal-oxyde-semi-conducteur), qui sont les plus répandus, on oxyde superficiellement certaines zones pour les rendre isolantes. On dépose ensuite, par évaporation sous vide, de fines bandes métalliques pour établir des liaisons électriques entre les jonctions. La plaquette de silicium se transforme ainsi en une mosaïque de circuits intégrés tous identiques. Chacun d'eux couvre une surface de quelques millimètres carrés sur laquelle on a « intégré » des dizaines de milliers, et maintenant des centaines de milliers, de jonctions et d'électrodes.

Dans la technologie SOS, on ne part pas d'un monocristal de silicium, mais d'un monocristal de saphir, qui est une variété d'oxyde d'aluminium : électriquement, c'est un isolant. Sur une plaque de saphir parfaitement polie, on fait croître une couche monocristalline de silicium, qui sera ensuite traitée de façon habituelle. La couche de silicium a une épaisseur inférieure au micron, alors que les lamelles de silicium qu'on obtient par taille d'un barreau monocristallin sont épaisses de 100 microns environ : cela permet donc une économie de silicium.

Mais comme on a remplacé, dans les circuits SOS, le monocristal de silicium par un monocristal de saphir, actuellement plus coûteux, l'économie de silicium n'est pas une raison déterminante. L'intérêt réside surtout dans le remplacement du support de silicium, légèrement conducteur, par du saphir isolant. On élimine ainsi plusieurs phénomènes de conduction parasite entre jonctions voisines, qui perturbent le fonctionnement des circuits MOS aux très hautes fréquences ; or il y a une corrélation directe entre la fréquence des courants que peut accepter un circuit et la vitesse à laquelle il traitera l'information. Tout en gardant la grande densité d'intégration des circuits MOS, la technologie SOS permet ainsi des vitesses qu'on n'atteint autrement qu'avec des types de circuits qui se prêtent moins bien à une intégration poussée.

La difficulté principale tient à la différence de nature des réseaux cristallins du silicium et du saphir ; cette différence engendre facilement des défauts dans la couche de silicium qu'on fait croître sur le substrat de saphir. Plusieurs fabricants de composants ont renoncé, pour cette raison, à la technologie SOS, estimant que le taux de circuits défectueux était et resterait trop élevé pour que la production soit rentable. Hewlett-Packard a poursuivi les études, et semble avoir surmonté la difficulté. En France, le LETI (1) a fait de même, et a conçu des circuits SOS, que commercialise Efcis, filiale commune au groupe Thomson et au Commissariat à l'énergie atomique.

Vers les très hautes fréquences

La mise au point des circuits SOS est le principal aboutissement des recherches faites par Hewlett-Packard ces dernières années. Mais d'autres projets pourraient aboutir sous peu. La firme américaine, qui consacre 10 % de son chiffre d'affaires à la recherche, est d'ailleurs contrainte par son activité dans le domaine de l'instrumentation et de la mesure de s'intéresser à des techniques que d'autres industriels jugeraient trop futuristes.

Ainsi y a-t-il au laboratoire central de Hewlett-Packard une machine à graver à faisceau d'électrons, qui fonctionne et a des performances satisfaisantes, mais n'est pas encore prête à l'industrialisation.

L'utilisation d'un faisceau d'électrons permet de simplifier la fabrication de circuits intégrés, en supprimant le recours à des masques pour protéger certaines parties du circuit, quand on veut en décaper d'autres. Il faut pour cela un faisceau très fin, très précisément dirigé, et surtout la machine doit travailler très vite, faute de quoi la durée de fabrication serait prohibitive.

Un autre projet est une mémoire optique sur film mince, pour laquelle les chercheurs ont trouvé un matériau qui promet à la fois de faibles coûts et une grande quantité d'informations, stockée par unité de surface. Plusieurs recherches portent sur l'utilisation des fibres optiques, en particulier pour relier des terminaux industriels à un ordinateur central, sur quelques centaines de mètres, et dans un environnement où les parasites électriques sont nombreux et intenses. Mais c'est là une voie de recherches où travaillent de nombreux laboratoires.

Moins courue est l'étude des ondes de surfaces dans les cristaux. Grâce à la possibilité qu'on a depuis quelques années de tailler des surfaces cristallines planes à l'échelle de l'atome, on peut créer et faire se propager sur ces surfaces, presque sans atténuation, des ondes sonores de fréquence très élevée (plusieurs gigahertz, c'est-à-dire plusieurs milliards de cycles par seconde). Cela permet de concevoir des résonateurs et des filtres travaillant dans ce domaine de fréquences. Plusieurs recherches d'ailleurs, celles sur les fibres optiques ou celles sur des transistors très rapides qui acceptent des fréquences allant jusqu'à 50 gigahertz, convergent vers ce domaine des très hautes fréquences qui sera de plus en plus celui des applications industrielles de l'électronique.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI) est, à Grenoble, un laboratoire du Commissariat à l'énergie atomique.

La course aux nombres premiers

21701 fois un

UN record mathématique vient d'être battu. Deux étudiants californiens — et un puissant ordinateur — ont découvert un nombre premier plus grand que tous ceux actuellement connus. Ils ont montré que ce nombre, « 2 puissance 21 701 moins 1 », ne peut être exactement divisé par aucun nombre entier, sauf par 1 et par lui-même. C'est la définition d'un nombre premier.

Dans la numération décimale qui nous est habituelle, ce nombre s'écrit avec 6 533 chiffres. Il serait plus facile, quoique fastidieux, de l'écrire en numération binaire : il suffit de répéter 21 701 fois le chiffre 1. Avec les caractères utilisés dans ce journal, trois quarts de page seraient nécessaires.

Le précédent record était « 2 puissance 19 937 moins 1 », et datait de 1971. En 1963, on en était à « 2 puissance 11 213 moins 1 ». Pour les nombres de cette forme, qui précèdent immédiatement une puissance de 2, démontrer qu'ils sont ou ne sont pas premiers est bien plus facile que pour tout autre nombre. C'est pourquoi les recherches de très grands nombres premiers se font sur des nombres de cette forme depuis que, en 1876, le mathématicien français Lucas découvrit cet avantage, et l'utilisa pour démontrer que « 2 puissance 127 moins 1 » est premier. Ce nombre, qui s'écrit avec 39 chiffres en numération décimale, devait rester pendant soixante-quinze ans le plus grand nombre premier connu, jusqu'à l'ère des ordinateurs.

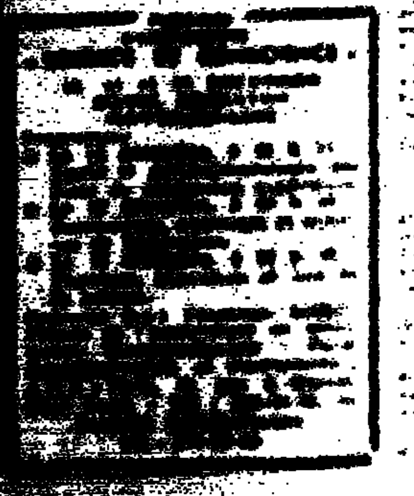
Le nouveau record n'a qu'un caractère anecdotique, et n'est pas un résultat mathématique important. On sait qu'il y a des nombres premiers aussi grands que l'on veut, et on dispose depuis l'antiquité grecque d'une méthode pour les calculer. Elle est simplement d'application trop longue pour être utilisable dans le cas de très grands nombres. Le progrès accompli depuis 1971 n'est qu'un progrès dans la puissance des ordinateurs.

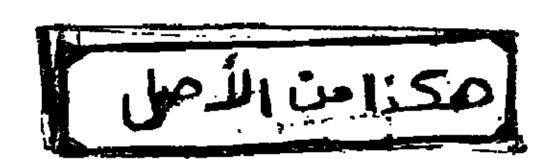
En revanche, les nombres premiers continuent à poser aux mathématiciens de difficiles problèmes : bien qu'on ne connaisse aucun contre-exemple, on ignore si chaque nombre pair peut être obtenu par addition de deux nombres premiers. Ils font l'objet d'études qui en appellent aux théories mathématiques les plus modernes. Ainsi a-t-on pu exhiber, en 1975, un polynôme dont les valeurs possibles, pour des valeurs entières des variables sont tous les nombres premiers, et eux seulement.

M. A.

● *Pour célébrer le bicentenaire de la naissance* du physicien et chimiste français Joseph-Louis Gay-Lussac, un colloque est organisé à l'Ecole polytechnique les 11, 12 et 13 décembre, sous l'égide du ministère de la culture et de la communication et du ministère de la défense. (Ecole polytechnique, 91128 Palaiseau cédex, tél. : 941-82-00.)

après un infarctus ?





CARNET

Naissances

— Laurent ZECCHINI et Pascale, née Vallat, ont la joie d'annoncer la naissance de
Laetitia et Jérôme,
le 2 décembre 1978.
55-57, avenue de la Motte-Picquet, 75015 Paris.

Fiançailles

— M. Jean-Daniel KOENIG et Mme, née Marion Parrot, ont la joie d'annoncer les fiançailles de leur fille,
Christine,
avec
M. Jean TOURNOUX.
Le médecin général inspecteur Pierre TOURNOUX et Mme, née Mireille Ferrouillat, ont la joie d'annoncer les fiançailles de leur fils,
Jean,
avec
Mlle Christine KOENIG.

Mariages

**Dominique JULIA
et Alain de TONNAC
de VILLENEUVE**
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans la plus stricte intimité.
2, rue d'Assas, Paris.

Décès

— *On nous prie d'annoncer le* décès de

M. Jean BEAUNE,

survenu le 9 novembre 1978.
De la part de :
Mme Beaune, son épouse,
M. Beaune Jean-Pierre, son fils,
Et toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu le 15 novembre 1978, à Viroflay (Yvelines).
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, allée des Gardes-Royales, 78000 Versailles.

— M. Jean-Louis Bloch-Michel,
M. Antoine Bloch-Michel,
Mme Denise Berger,
Le docteur et Mme Etienne Bloch-Michel et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de
Mme Maurice BLOCH-MICHEL,
née Geneviève Michel,
leur mère et grand-mère, survenu à Paris, le 25 novembre 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— Mme Maurice Girard,
M. et Mme Alain Girard,
Le docteur et Mme Marcel Girard,
M. et Mme Jacques Girard, leurs enfants,
Les familles Millet, Nicolas, Leroy et Bourdet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Maurice GIRARD,
conservateur des hypothèques (E.R.),
professeur honoraire
à l'Ecole de notariat de Paris,

leur époux, père, grand-père, cousin et allié, décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 1er décembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 7 décembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris (7e).
L'inhumation aura lieu à Pau dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

1, square du Croisic, Paris (15e).

— M. et Mme Marcel Lefevre et leur fils,
Le préfet et Mme François Bourgin, leurs enfants et petits-enfants,
Le sous-préfet et Mme Louis Chaudié,
Mme Andrée Maurice-Perrichet, ses enfants et petits-enfants,
Elisabeth Maurice, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marthe Bonal-Lochert, sa sœur,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre MAURICE,
née Jeanne Lochert,
endormie dans la paix du Seigneur à son domicile, le 2 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.
La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 6 décembre 1978, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).
L'inhumation aura lieu au cimetière des Carmes de Clermont-Ferrand, vers 16 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Claude-Chahu, 75016 Paris.
Les Peupliers, rue de Beaulieu, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
Le Reclus, 83570 Cotignac.
5, rue Raffet, 75016 Paris.
88, rue de Gergovie, 75014 Paris.

— Emmanuel et Marcelle Wexler, Sara et Emmanuel Racine Wolf-Wexler,
Et les membres de leurs familles, ont la grande douleur d'annoncer le décès de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
Mme veuve RIVA-WEXLER,
née Rosoff,
survenu le 3 décembre 1978, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
114, rue Michel-Ange, Paris (16e).

Remerciements

— Mme Max Salvador Haim,
M. et Mme Fernand Haim, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Roger Haim, Mme et leurs enfants,
M. Claude Bernard Haim,
Mme Nadine Haim et son fils,
Mme Robert Haim et ses filles,
M. Jacques Benaderet,
M. et Mme René Lifchitz et leur fille,
M. Vladimir Soskine,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Max Salvador HAIM,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, se sont associées à leur peine.

Messes anniversaires

— Une messe sera dite samedi 9 décembre 1978, à 9 heures, à Notre-Dame de Paris, à l'intention de
Jean HUBERT-RODIER,
à l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort.

— Pour l'anniversaire de la mort du
R.P. Paul-Vincent VERGRIETE,
de l'ordre des dominicains,
une messe sera célébrée le vendredi 8 décembre 1978, à 12 h. 15, au couvent de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

SPORTS

LA ROUTE DU RHUM

La marine nationale déclenche le plan de secours en mer

La demande de recherche formulée par le père d'Alain Colas et transmise par les organisateurs de la Route du rhum à l'état-major de la marine nationale a amené celui-ci à déclencher, lundi 4 décembre au matin, le plan SECMAR (secours en mer).

Dans un communiqué, l'état-major précise que « dès le 28 novembre, lorsque les premières inquiétudes ont commencé à se manifester, la marine nationale a renforcé le dispositif de recherche constitué d'avions de patrouille maritime à long rayon d'action Breguet-Atlantic.

» Ce dispositif, ajoute le communiqué, est passé au cours des derniers jours de un avion basé à Pointe-à-Pitre à quatre avions (deux à Pointe-à-Pitre et deux aux Açores). Un grand nombre de concurrents ont été localisés par le premier avion de Pointe-à-Pitre. A l'heure actuelle, quatre concurrents non encore repérés sont particulièrement recherchés.

» Cet effort de surveillance maritime exceptionnel, souligne l'état-major, répond, par anticipation, à la demande officielle de recherche. Il va être poursuivi à raison de deux vols quotidiens de douze heures environ, de sorte qu'après quelques jours il ne subsiste pas de zone inexplorée entre les Açores et la Guadeloupe. »

Le Breguet-Atlantic, rappelle l'état-major, est un avion de patrouille maritime à long rayon d'action, essentiellement destiné au repérage des sous-marins et des navires de surface. Bi-turbopropulseur de 44 tonnes, d'une autonomie de vol maximum de dix-sept heures, son rayon d'action pratique est de 4 000 kilomètres. Il a à son bord un équipage de douze hommes et est doté d'un équipement électronique perfectionné et d'un système de navigation radar et radio. Le prix de revient d'une heure de vol est d'environ 16 000 F.

Les recherches effectuées, lundi 4 décembre, ont permis de localiser Yves Le Cornec, skipper de *Journal-de-Mickey* et benjamin de la course (dix-neuf ans), dont on était sans nouvelles depuis le 17 novembre. Il se trouvait approximativement à 270 milles à l'est de la Guadeloupe et tout semblait bien se passer à son bord.

Tous les navires et avions évoluant dans l'Atlantique nord ont été priés de transmettre toutes les données susceptibles de faire progresser les recherches. Des appels captés par des radios amateurs français et étrangers avaient fait naître l'espoir de localiser Alain Colas dans la journée de lundi *(nos dernières éditions)*. A partir de certains de ces renseignements, un vol de reconnaissance a été effectué dans la zone des Açores, en carrés croissants de 6 milles nautiques autour d'une position donnée. « *Cette manœuvre est celle entreprise habituellement pour retrouver un homme à la mer* », a expliqué l'enseigne de vaisseau Goubin, porte-parole de la marine nationale à Pointe-à-Pitre.

Ces recherches n'ont pas donné de résultats tant il est vrai que les renseignements fournis par les radios-amateurs ne concordent pas et ne correspondent pas à l'indicatif de l'émetteur d'Alain Colas. A Papeete, Teura, compagne de l'ancien vainqueur de la Transatlantique, a rappelé qu'il avait embarqué trente jours de vivres et tout le nécessaire pour soigner son pied blessé.

Un quatorzième concurrent est arrivé lundi à Pointe-à-Pitre dans l'indifférence générale. Il s'agit d'un pilote de ligne allemand, Klaus Schrodt, à bord de *Bestevaer*. Trois autres voiliers, *Damnation*, *Jeremi-III* et *Ville-des-Sables* étaient incessamment attendus.

FOOTBALL A CINQ

Un petit frère venu du Brésil

Le « petit » football est né au pays du « grand » football. Au Brésil. Ce sont, dit-on, les Cariocas, les habitants de Rio qui ont inventé ce petit football, joué à cinq, sans doute un jour de pluie, pour se mettre à l'abri dans une salle couverte. Aujourd'hui, on pratique beaucoup le football à cinq au Brésil. Peu connu, une fédération internationale administre même ce jeu qui tient à la fois du handball et du football. C'est à coup sûr du football parce qu'on y joue au pied mais, pour le reste, c'est-à-dire essentiellement les dimensions du terrain, celles des buts et du ballon, tout rappelle le handball. Le mieux est d'ailleurs d'utiliser un terrain de handball à sept (de 30 à 50 mètres de longueur, de 15 à 25 mètres de largeur) avec ses buts de 3 mètres de largeur et de 2 mètres de hauteur.

On est loin du cadre de jeu du football à onze avec ses grands espaces (de 90 à 120 mètres de longueur, de 45 à 70 mètres de largeur) et de ses buts (7,32 mètres de largeur pour 2,44 mètres de hauteur). Quatre joueur de champ et un gardien composent une équipe à cinq. La durée d'un match, pour des adultes, est de deux fois vingt minutes au cours desquelles cinq changements de joueurs sont autorisés.

Au premier examen, l'originalité du football à cinq repose surtout sur la nature de son petit ballon qui ne permet aucun vrai rebond. On voit vite pourquoi. Les grands coups de pieds avec une balle rebondissante causerait bien des ravages dans une salle couverte. La balle, d'un poids de 400 grammes — le même poids qu'un ballon de football à onze — a donc moins de « vie » lorsqu'elle touche le sol ce qui demande une certaine accoutumance pour la contrôler, la diriger, pour les dribbles et naturellement pour les tirs. Comme au handball, les deux zones de but sont protégées mais avec une variante. Au lieu, comme au handball, de n'avoir ni le droit de tirer dans la zone ni d'y pénétrer, le règlement du foot à cinq permet des incursions dans ladite zone aussi bien pour les attaquants que pour les défenseurs et l'interdiction de tirer d'un point ou d'un autre de cette surface demeure. Un attaquant peut donc aller, balle au pied, jusqu'au but mais, pour le tir, il a l'obligation de la passer à un coéquipier qui se trouve hors de la zone.

L'introduction du football à cinq en France est due à un Marseillais, M. Christian Botto, qui est aussi l'importateur du petit ballon sans rebond inventé, comme le jeu, au Brésil. Bien entendu, M. Christian Botto a tout fait pour intéresser la Fédération française de football à sa « trouvaille » brésilienne, et à son commerce, sans remporter, de son propre aveu, un franc succès. La F.F.F. est beaucoup plus prudente à propos du football à cinq que ne l'est le président de la Fédération internationale, M. Joao Havelange, pour qui le « *petit frère* » a un avenir certain. M. Havelange a même le projet de mettre sur pied une mini-coupe du monde en 1980, dont la finale aurait lieu à Brasilia. Le football à cinq devra sans doute attendre cette échéance pour être connu de tous. La nationalité de M. Joao Havelange n'est peut-être pas tout à fait étrangère à son engouement : il est brésilien.

Le football à cinq n'est pas seulement une adaptation pratique du grand football. On y a recours, au Brésil, pour l'initiation des jeunes, mais aussi pour la mise en condition physique et le perfectionnement technique des joueurs professionnels. Beaucoup de vedettes, telles Pelé et Rivelino, ne se font pas trop prier pour convenir qu'elles y trouvent de l'attrait et de l'utilité.

Ce serait sans doute tirer des plans sur la comète que d'espérer universaliser le football à cinq ou même de lui trouver une vie parallèle au grand football, le seul, le vrai. Mais il pourrait fort bien trouver sa place dans les établissements scolaires là où il existe déjà des terrains de handball ou toute autre surface de mêmes dimensions. Son éventuel avenir passe d'abord par son développement à l'école.

FRANÇOIS JANIN.

FOOTBALL. — *En match aller de la super-coupe d'Europe, Anderlecht a battu Liverpool par 3 buts à 1, le 4 décembre à Bruxelles.*

PRESSE

La Fédération des sociétés de journalistes : que la loi soit appliquée avec rigueur

La Fédération française des sociétés de journalistes constate, dans un comuniqué publié mardi 5 décembre, que le « *système d'aides à la presse, destiné à la soustraire au mercantilisme absolu, n'a pas empêché les concentrations qui sont peut-être une réponse valable dans le secteur industriel ou commercial mais ne saurait en être une pour la libre expression des idées* ».

Cependant, observe la F.F.S.J., « *s'il s'avère, sur un plan strictement économique, que la concentration des moyens techniques d'impression est la condition nécessaire pour espérer sauver ce qui reste encore de la liberté et du pluralisme de la presse, il n'est nul besoin d'en laisser l'initiative exclusive à M. Robert Hersant. Le cadre existe, il a même été imaginé dans cet esprit à la libération : cela s'appelle la Société nationale des entreprises de presse. Il suffirait que les pouvoirs publics redonnent vie à la SNEP pour que renaisse l'espoir d'un véritable service public de l'information écrite, largement soustrait à la seule loi du profit.* »

Au sujet des ordonnances de 1944, la F.F.S.J. « *exige que la loi soit appliquée avec rigueur avant de se poser la question de savoir, comme l'a fait le chef de l'Etat dans sa dernière conférence de presse, s'il faut la changer alors qu'elle n'a jamais été observée* ».

La Fédération française des sociétés de journalistes rappelle enfin qu'elle a fait, depuis 1973, « *des propositions concrètes* » pour mieux garantir la liberté de l'information.

(*) F.F.S.J., 28, rue de la Pompe, 75016 Paris. La Fédération groupe une douzaine de sociétés de rédacteurs, dont *le Monde*, *l'Equipe*, *l'Alsace*, *le Télégramme de Brest*, *le Nouvel Observateur*, etc.

POLICE

Un avertissement

(Suite de la première page.)

Lorsque, une heure plus tard, les négociateurs revinrent expliquer que le bilan de leur démarche était parfaitement négatif, plusieurs centaines de militants, refusant la dislocation pacifique qu'on leur recommandait, manifestèrent violemment.

Criant des slogans hostiles au gouvernement, menaçant de marcher sur Matignon et l'Elysée, ils franchissaient les guichets du Louvre, se répandant dans la rue de Rivoli, qu'ils barraient bientôt. Quelques injures étaient échangées avec les automobilistes, tandis que des manifestants s'asseyaient sur les capots des voitures et jetaient même des coups de pied contre les carrosseries. Des gendarmes mobiles, un peu gênés, prenaient position place du Palais-Royal.

Après un quart d'heure de palabres parfois volents, les dirigeants syndicaux obtenaient de leurs troupes qu'elles évacuent la chaussée. Mais quelques quarterons d'irréductibles allaient encore occuper la place pendant plus d'une heure avant de regagner le métro.

Cette journée comporte pour l'administration comme pour les syndicats, une leçon en forme d'avertissement. Le pouvoir doit mettre un terme à la dégradation progressive de l'état d'esprit dans la police, particulièrement sensible depuis quelques mois, qui se traduit non seulement par des abandons matériels mais aussi — la tendance dans les services à un certain relâchement et la multiplication des bavures graves s'ajoutant aux trop nombreuses brutalités l'illustrent bien — par un relâchement moral.

Quant aux syndicats, ils doivent comprendre qu'ils ont atteint un point de non retour dans l'exploitation du mécontentement de leurs troupes ; celles-ci, la jeunesse aidant, refusent désormais de s'enfermer dans le carcan du statut spécial de la police limitant leur droit d'expression, et tendent à revendiquer les mêmes moyens de contestations que le reste des travailleurs. « *Nous avons, nous aussi, nos autonomes* », disait, philosophe, un inspecteur sur le trottoir de la rue de Rivoli. Mais le thème de la provocation ne saura à lui seul expliquer une jacquerie qui doit au moins autant au crachin qu'aux exhortations musclées de n'avoir pas dégénéré encore un peu plus. A la fin de cette journée, un manifestant prophétisait calmement : « *Les « manif » à la papa » on en veut plus. Ce qui compte aujourd'hui pour obtenir raison, c'est de faire peur. Et nous avons les moyens de faire peur.* » — J. Sn.

DÉLÉGATIONS DANS TRENTE ET UNE PRÉFECTURES

Au moment où les policiers parisiens se réunissaient devant le ministère du budget, des rassemblements identiques avaient lieu dans trente et une villes de province à l'appel de l'Intersyndicale de la police nationale. Des délégations remettaient aux préfets des cahiers de revendications portant sur quatre points :

— Le manque de crédits indispensables pour la mise en place d'une politique de modernisation et d'accroissement des moyens pour lutter contre la criminalité ;

— Le refus d'adopter la programmation des besoins réels d'une politique de sécurité ;

— Le refus par l'Etat de prendre en considération le caractère particulier de la fonction des policiers qui se traduit par le déséquilibre indiciaire entre les corps de police sous statut civil et sous statut militaire ;

— Le refus d'améliorer le sort des veuves et des retraités de la police nationale.

VIVRE EN SÉCURITÉ A TOULOUSE

(De notre correspondant)

Toulouse. — La journée d'action organisée par l'intersyndicale de la police nationale a été marquée, à Toulouse, par la remise de motion à la préfecture de région et à la mairie de la ville. Auparavant, dans une conférence de presse, les représentants de l'intersyndicale de Midi-Pyrénées avaient mis particulièrement l'accent sur le manque d'effectifs de la police à Toulouse, quatrième ville de France, aussi étendue que Paris et dans laquelle la délinquance moyenne est en nette augmentation. Le corps urbain ne comprend plus que huit cents gardiens, contre mille trois cents en 1946, alors que la ville comptait 160 000 habitants de moins.

Depuis 1965, la population de l'agglomération toulousaine a augmenté de 80 000 personnes, mais le corps des inspecteurs de la sûreté a diminué de 15 %. En outre, ils ne disposent que de huit voitures de service et doivent au cours des enquêtes utiliser très souvent leurs véhicules personnels. Quant au parc de fourgons de police-secours, il est nettemen insuffisant, et les commissariats de quartiers ne disposent d'aucun véhicule.

Toujours selon les syndicats, la brigade motocycliste, une des premières créées en France, il y a dix-huit ans, a été récemment amputée de onze motos, qui ont été envoyées dans d'autres villes de France.

Enfin, les policiers se sont plaints du manque de locaux, notamment au commissariat central de Toulouse, où les enquêteurs se retrouvent fréquemment à quatre ou cinq dans un bureau très exigu.

● *Deux C.R.S. impliqués dans une affaire de trafic de voitures volées.* — Deux gardiens de C.R.S., MM. Jean-Jacques Anthony, 23 ans, et Philippe Calvo-Lopez, 22 ans, viennent d'être inculpés, à Strasbourg, de vol, recel, usage de fausses plaques d'immatriculation, tentative et complicité d'escroquerie.

Le Monde

Modes du temps

Sur les « boulevards » de Seveso, dans les « rues » de La Hague...

Les fringues de la « dé-évolution »

SOIREE « dé-évolution » au Palace. Ce soir-là, sous les lambris et les ors passés de l'ancien théâtre, on fêtait l'an 2000. Cow-boys de l'Apocalypse, mutants de l'ère nucléaire, ou, plus modestement, hommes-robots : c'était à chacun selon ses fantasmes.

Les « bionics », optimistes invétérés et partisans du tout synthétique, pouvaient venir habillés dans un costume « Guerre des étoiles ». On en trouve, paraît-il, d'assez bonnes copies aux Etats-Unis. Seul inconvénient, mais de taille : la démarche de pachyderme qu'elle confère à ses utilisateurs semble mieux convenir aux randonnées spatiales qu'aux pulsations disco. Les angoissés, qui imaginent l'avenir comme un immense Seveso, pouvaient emprunter leur « kapok » — tenue de sécurité aluminisée — aux techniciens de La Hague, le centre français de retraitement des déchets nucléaires.

∴

Samourais d'un Occident en perte de ses valeurs, d'autres pouvaient l'espace d'une soirée revêtir cette tenue de « kendo » — art martial japonais, — qu'un importateur distribue aujourd'hui à Paris. Casque grillagé, plastron de cuir rigide et gants matelassés : une tenue prestigieuse, propre à décourager les agresseurs mais aussi — revers de la médaille, — les éventuelles connaissances. Enfin, ceux qui croient plus que jamais à l'émergence d'une oligarchie à la Orwell pouvaient dès cette soirée se mettre sur les rangs. Veste militaire, calot bleu ou gris et long ciré anglais, la panoplie est facile à constituer. Il suffit pour cela de faire les boutiques qui se trouvent dans le quartier des Halles.

Pour mener cette étrange ronde de nuit, il y avait Devo, ce groupe de rock venu d'Akron, la capitale américaine du caoutchouc — synthétique, comme l'on peut s'en douter. Eux misent sur une technologie « propre », avec leurs combinaisons de polyuréthane jaune canari, leurs lunettes de protection et leurs chaussures à armatures rigides. Un peu comme s'ils venaient de s'échapper d'une chaîne de l'industrie chimique.

Leur doctrine — on dirait, en langage marketing, leur concept, — c'est précisément la « dé-évolution ». Une pincée de dadaïsme, beaucoup de pataphysique et quelques phrases pseudo-scientifiques tirées de la mauvaise science-fiction des années 50 : tout cela donne un cocktail assez ahurissant. Ici proche du « nonsense » — « les Rolling Stones ont repris en 1965 le morceau « Satisfaction », que nous avions créé en 1978 », — là très « nouveau philosophe » — « le problème de la société provient de ce que l'Homme a été trop souvent mis au centre de l'univers ».

Dérision, exorcisme ou encore danse macabre au bord du vide ? Bien sûr. Mais si spectacle il y a, il ne saurait être innocent. Coïncidence, la même semaine, on a pu voir à Paris le groupe de jazz français Urban Sax se produire à l'Olympia revêtu de combinaisons de l'industrie nucléaire et de masques à gaz.

∴

Le rock, qui tient aujourd'hui la place qu'occupait autrefois le cinéma d'Hollywood, en mettant en scène les fantasmes latents du public, a donné cette année de nombreux autres exemples de catastrophisme technologique. On a pu ainsi voir David Bowie, l'ex-star du décadent, se présenter face au public en polyuréthane et plastique, et les Allemands Kraftwerk célébrer l'« Homme-machine ». Jusqu'aux cris stridents de Père Ubu, un groupe américain de Cleveland, qui chante un intraduisible mais compréhensible « Datapanik in the year zero ».

Serait-on à la veille d'une mutation technologique ? Rien n'est moins sûr, et, de toute façon, le problème n'est pas là. La peur, même si elle se supporte de faits concrets, est largement irrationnelle. Il faudrait plutôt voir dans cette expression outrée l'épilogue d'un rêve — celui de l'écologie, — quand on parlait hauts fourneaux à la campagne, communautés agraires et maisons autonomes. Un rêve dont la fin est si brutale qu'il en tourne au cauchemar. Le catastrophisme pourrait alors bien exprimer l'adaptation difficile à la réalité. Moins sûr sera l'éveil, en quelque sorte.

PATRICE BOLLON.

« Designers » au travail

MEUBLES DE L'ÉPOQUE

SI les statistiques du marché du meuble sont là pour établir que la majorité des Français préfèrent les copies de style ou le rustique, le contemporain de création a cependant toujours ses amateurs. Quels sont les créateurs qui, aujourd'hui, peuvent satisfaire cette rare mais difficile clientèle ?

Piero de Martini est un Milanais de quarante ans ; son nouveau mobilier modulaire est présenté dans le magasin que l'éditeur italien Cassina vient d'ouvrir à Paris. Il s'agit d'éléments en frêne qui permettent de composer des canapés, lits, tables. « *J'ai imaginé*, dit Piero de Martini, *une « maison » dans la maison pour modeler l'espace d'une grande pièce. Dans cette structure-meuble, à disposer au centre de la pièce, on peut s'asseoir, dormir, travailler ou manger.* » Autour d'un canapé s'articulent, en effet, des dosserets en bois naturel qui deviennent console, table basse ou de travail. L'ensemble exposé vaut 11 000 F, mais il peut s'acheter par élément.

Pierre Cardin fait naître un nouvel art mobilier. Il inspire ses conceptions de meubles-sculptures à un studio de dix *designers* et présente sa seconde collection. Alors que la première était un clin d'œil au style baroque, cette nouvelle collection, plus homogène, met en valeur la beauté des formes avec l'attrait d'une ébénisterie de grande classe. Dans la ligne « prestige », les meubles sont à tirage limité à une dizaine d'exemplaires : une haute commode en laque rouge, de lignes courbes et doublée de miroir ; un bahut à fronton trapézoïdal en laque nuagée brun ; une console en laque bleue dont le piètement est fait de deux trapèzes à tiroirs. La ligne « New-York », pour des éléments de rangement, a la forme élancée et découpée des gratte-ciel ; ces meubles sont faits d'un assemblage subtil d'essences aussi variées que le sycomore, l'ébène, le poirier et l'amarante.

La décoratrice Chouchane Roméo Pennes vient d'ouvrir, sous le nom de Studio Enea, une boutique consacrée à l'architecture intérieure et au mobilier contemporain. Dans une ambiance à l'italienne, où se marient le blanc, le blond et l'or, elle présente des canapés et fauteuils d'Angeletti et de Cittone et des créations françaises. Parmi celles-ci, une très originale console d'Yves Taralon dont le plateau de marbre est supporté par des troncs de cactus, sinueux et blancs (13 000 F).

C'est pour mettre en valeur le graphisme dépouillé d'objets et de mobilier qu'ils aiment que Duc et Camroux ont choisi de s'installer dans la boutique, entièrement carrelée de blanc, d'une ancienne boucherie des Halles. D'origine asiatique, Christian Duc a découvert, au cours d'un séjour de deux ans en Allemagne, la rigoureuse beauté des créations du Bauhaus. « *J'ai trouvé*, dit-il, *chez le jeune Français Jean-Michel Wilmotte une conception du meuble qui allie le respect des proportions des Japonais à la pureté des lignes du Bauhaus.* » Et Wilmotte a créé, pour Duc et Camroux, des tables dont ils ont l'exclusivité. Celle de repas, rectangulaire, pour six convives (pouvant servir de bureau), a son piètement fait de deux larges bandes de frêne teinté noir, reliées par des lattes de chêne : une dalle de glace claire permet de voir ce dessin de bois (3 600 F). Deux tables basses gigognes reprennent ce jeu de lignes, la table inférieure en miroir reflétant les lattes croisées en frêne noir de celle du dessus.

Pour une clientèle composée moins d'esthètes que de gens soucieux d'un confort harmonieux, Denis Halard a ouvert Besson Boutique, à côté de son magasin de tissus. « *J'y présente des canapés et petites tables de lignes sobres, mais dans toutes les déclinaisons possibles de couleurs.* » Trois coins sont aménagés dans le magasin — recréant l'ambiance d'un appartement — et séparés par des claustras en frêne naturel, vendus en trois largeurs différentes. Les canapés à accoudoirs droits sont déhoussables et revêtus de tissus à choisir dans la sélection Besson. Les tables basses, dessinées par Coralie Feildel, sont ceinturées de bois clair ou teintées à l'échantillon, et leur plateau est en granit blond ou de couleur (1 400 F). Pour parfaire cette harmonie des couleurs d'une pièce, il y a des cubes « bouts de canapé » en pierre, naturelle ou teintée, et des lampes en céramique à choisir dans une palette de quinze coloris.

JANY AUJAME.

★ Cassina, 168, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Pierre Cardin-Evolution, 118, faubourg Saint-Honoré, Paris. Studio Enea, 3 et 4, place Saint-Sulpice, 75006 Paris. Duc et Camroux, 56, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris. Besson-Boutique, 18 bis, rue du Vieux-Colombier, 75006 Paris.

Ils sont souvent subtils, très subtils...

ÉVEIL AUX JEUX « CHINOIS »

C'EST sans doute à l'actuelle vague d'intérêt pour la Chine et à l'engouement croissant du public pour les exercices de logique que les jeux d'Extrême-Orient doivent le succès qu'ils connaissent depuis quelques années en France.

Cependant, l'utilisation trop fréquente par les grands éditeurs de dénominations d'un exotisme alléchant (Samouraï et Shingshang de Nathan, Africa de Miro), pour des jeux purement français, doit inciter l'acheteur éventuel à une certaine prudence. Les réalisations des éditions L'Impensé radical (1, rue de Médicis, Paris 6e, tél. : 633-27-43) offrent à cet égard les meilleures garanties : c'est en effet au terme de longues recherches que Luc Thanassecos et son équipe retrouvent et adaptent des jeux d'Extrême-Orient dont les origines remontent parfois à plusieurs millénaires. Leur diffusion par des circuits parallèles et avec de faibles moyens limite encore l'audience de ces jeux qui comptent pourtant parmi les plus passionnants des jeux de réflexion.

C'est une partie subtile qui se joue aux Echecs chinois (Xiang-Qi ; deux joueurs ; 40 et 90 F) où l'introduction d'une topographie sur l'échiquier limite géographiquement les mouvements de certaines pièces : ainsi le roi et le ministre ne peuvent franchir la rivière séparant les deux camps, devant rester dans leur province, en fidèles serviteurs de l'Etat. Un jeu vivant et passionnant à chaque étape de la partie : l'envahissement progressif de la province adverse, le siège établi devant sa capitale et la mort du roi, étouffé derrière ses conseillers ou bloqué par le lettré, au centre du palais...

Aux Echecs japonais (Shogi ; deux joueurs ; 40 et 90 F), la règle du « parachutage » constitue toute l'originalité du jeu : un joueur prenant une pièce à son adversaire la conserve et peut, à tout moment de la partie, la remettre en jeu sur la case de son choix et l'utiliser pour son propre compte.

Au Djambi (Echiquier de Machiavel ; deux, trois ou quatre joueurs ; 50 et 90 F), les pièces dont on dispose se déplacent toutes comme la reine aux échecs à l'exception des militants : les unes (assassin, reporter, chef) permettent de tuer, chacune à sa façon, les pièces ennemies, leur « cadavre » (la pièce est alors retournée) pouvant être placé à l'endroit le plus gênant pour les adversaires ; les autres peuvent déplacer les « vivants » (provocateur) ou les « morts » (nécromobile). Le but du jeu est d'éliminer les chefs adverses en les encerclant par des cadavres (mort par « asphyxie ») ou en les tuant par une pièce adéquate. Les joueurs essaient pour cela d'installer leur chef au pouvoir (incarné par la case centrale) et de l'y maintenir, ce qui leur donnera l'avantage décisif de rejouer après chaque coup et d'affaiblir ainsi progressivement l'adversaire. Déjà passionnant à deux, c'est à trois ou quatre joueurs que le Djambi prend sa véritable dimension.

NICOLAS PERIN.

(Voir la suite page 20.)

Une « montagne molle », un « bas-relief solaire » : de nouveaux objets dans la cité

AMUSE-VILLES

LA ville et ses spectacles. Une fois par an, le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon, le soleil se couche dans l'axe de l'Arc de triomphe. Disque rouge dans la perspective célèbre. Voici que le soleil encore fait lever un étrange mirage sur le plateau des Halles. Parmi les barrières et les baraques orange, face à la fontaine des Innocents, un lionceau apparaît sur un écran. Spectacle insolite que ce félin dans la jungle du chantier. Ce bas-relief solaire a été commandé par la SEMAH, société responsable de l'aménagement des Halles, à Roland Baladi. On doit déjà à ce sculpteur d'autres animations, comme le « Mur à graffiti éphémères », un titre évocateur. Aux Halles, le bas-relief a été placé sur la cheminée de ventilation du futur hôtel.

Dans cette affaire, tout gravite autour du soleil. Roland Baladi, qui est égyptien, est né à Héliopolis. Le lion, qu'il a choisi pour sa sculpture, le lion, symbole en astrologie de l'astre solaire.

Son bas-relief s'inspire d'un phénomène saisissant : tous les 21 mars, à 6 heures du soir, la face sud de la pyramide de Chéops est brusquement plongée dans l'ombre. Ce signal visuel annonçait aux fellahs de la vallée du Nil la date de la crue du fleuve.

L'œuvre des Halles est une version de ce phénomène. C'est le soleil qui fait apparaître l'image du lionceau. Son portrait, calculé par ordinateur, a été décomposé en une multitude de traits saillants. En jouant sur ces saillies, la lumière fait apparaître des ombres qui constituent la tête du lionceau.

« *Avec toutes ces maisons, le Parisien a perdu le sens du ciel et de l'horizon*, déclare Roland Baladi. *J'ai voulu, par l'intermédiaire de ce lion, qu'il retrouve la lente course du soleil et qu'il prenne conscience de la progression du temps qui se transforme insensiblement.* »

A l'origine, le lionceau devait se lever à midi et se coucher à 14 heures. Mais cette course rigoureuse, qui résumait celle de l'astre, nécessitait de la part de l'ordinateur des calculs plus savants, donc plus coûteux.

Du matin au soir, ce lion, animal de la jungle qui préfigure le futur jardin des Halles, est donc toujours présent. Mais toujours changeant : pâle par temps gris, agressivement noir et blanc quand le soleil est éclatant. Ce lion, qui se dessine sur un écran de bois, on l'a voulu provisoire. Il restera en place deux ans, au terme desquels les intempéries et, encore une fois, le temps qui passe devraient avoir raison de lui.

Autre spectacle dans la ville. Gilles Ebersolt et Pierre Manouvrier, étudiants aux Beaux-Arts en « archi », ont, de leur côté, enfanté une « montagne molle », qu'ils ont véhiculée avec succès, l'été dernier, de ZUP en cités.

Monstre de plastique et de vent, cette montagne aux versants blancs, mauves et bleus comme des glaciers est une structure gonflable de 400 mètres carrés, taillée dans une bâche anti-feu et sur laquelle on peut marcher. Marcher, c'est beaucoup dire. Comment, en effet, progresser sur un relief qui se dérobe, qui crée des vagues — cette traîtresse est-elle vraiment une montagne ?, — qui fait surgir des cimes et creuse des crevasses ?

La « montagne molle » se déplace volontiers vers son public. Au repos, elle représente un volume de 6 mètres cubes et un poids de 600 kilos. Deux techniciens l'accompagnent. Pour être au maximum de sa forme, elle s'alimente en courant triphasé de 380 volts. Elle préfère un terrain plat, de l'herbe ou du sable pour planter ses seize piquets. Sa prestation est de quatre heures par jour, mais elle n'assure qu'un service partiel quand le vent dépasse 60 km-h.

FLORENCE BRETON.

★ Pierre Manouvrier, 37, avenue du Château, 92190 Meudon. Tél. : 626-17-45.

هكذا من الأصل

MODES DU TEMPS

Une question d'actualité pour les enfants

POUPÉES A BEAUBOURG

COMMENT choisir les jouets ? Pour quel âge ? A quel prix ? Où ? Questions d'actualité. L'exposition « Jouets et jeux, organisée par le Centre de création industrielle au Centre Georges-Pompidou, y répond. Cent cinquante jouets et jeux actuels, français et étrangers, vendus en France, ont été sélectionnés parmi les centaines de milliers de jouets différents, qui existent dans le commerce et dont un dixième se renouvelle chaque année. Ce marché a réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires à la vente de 2,8 milliards de francs.

Dans cette exposition, on a volontairement exclu le jouet à la mode, qui a recours à la mécanique, à l'électricité et à l'électronique et qui risque de se détériorer vite. On a aussi écarté le jouet vendu en emballage trop volumineux et trop luxueux qui en fait monter le prix. On a choisi le jouet en fonction de l'âge de l'enfant.

Si le hochet et le chariot s'usent vite parce que le bébé en fait le tour rapidement, d'autres jouets vont accompagner l'enfant tout au long de son évolution. Ce sont les jouets affectifs — peluches, poupées — et les jouets d'imitation — voitures et dinettes — grâce auxquels la fille ou le garçon pourront reproduire les situations qu'ils observent dans leur entourage ou extérioriser leurs conflits. Ainsi, seront-ils à même de résoudre tel ou tel problème comme la naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur. Ici encore, on rejettera la poupée mécanique qui rit, qui pleure, qui marche, parce qu'ele risque d'enfermer l'imagination de l'enfant.

Les jeux de construction et d'observation, enfin, aideront l'enfant à faire l'apprentissage des couleurs, à reconnaître les formes et à nommer ce qu'il voit. Ces jeux deviendront, au fur et à mesure de la croissance, plus riches et plus complexes.

L'exposition présente donc une sélection. Jeux simples et sûrs toujours colorés, fonctionnant à la main, exposés avec leur prix et leur âge d'utilisation. On retiendra : les hochets (Aarikka, 35 F et Ambitoys Ringleting, 13 F), la « famille flottante » pour le bain (Fisher-Price, 50 F), la poupée plate et perforée qui apprend les travaux d'aiguille (Arikka Ompelunukke, 25 F) et le hérisson habillé (200 F). Excellents, aussi, le jeu de construction en bois (port, aéroport, autoroute DAC, 165 F), les petits personnages représentant des travailleurs manuels (Playmobil system, 10-40 F), les animaux de la ferme (Tognarelli Sevi, 35 F) et la dinette en fonte (Dac, 8 à 16 F).

Des ludothèques

Une liste de ludothèques de Paris ou de province où l'on peut louer les jeux est disponible. Enfin, on recommande aux parents de vérifier avant toute acquisition que les jeux sont bien conformes aux normes de sécurité. On leur conseille aussi de ne pas concentrer tous leurs cadeaux à Noël — 70 % des achats se font à cette époque — mais de les répartir tout au long de l'année. Ainsi, l'enfant aura tout le temps d'apprécier un nouveau jouet et de l'explorer.

FLORENCE BRETON.

(Voir pages 21, 22 et 23 notre supplément cadeaux.)

★ Jouets et jeux, Centre Georges-Pompidou, niveau forum. Jusqu'au 8 janvier 1979.

ÉVEIL AUX JEUX « CHINOIS »

(Suite de la page 19.)

Des règles assez simples ne prenant en compte que le mouvement spécifique des pièces, le jeu des alliances et des trahisons et surtout l'utilisation des « cadavres » de pièces pour étouffer progressivement l'adversaire lui confèrent un très grand intérêt : donnant une vision extrêmement cynique du combat politique où l'habileté stratégique ne peut emporter la décision que si elle a été précédée d'une intense préparation diplomatique, l'Echiquier de Machiavel prend sans conteste place à la tête des jeux de société actuels.

Ces jeux, disponibles à la librairie de l'Impensé radical, y sont également proposés sous la forme de jeux couplés recto-verso : Go/Echecs chinois ; Echecs chinois/Echecs japonais, etc., au prix de 120 F. Outre les traités approfondis existant sur chacun d'eux (38 et 48 F ; jeux en bois plus traité : 100 F), les Treize articles sur l'art de la guerre de Sun-Tsé (35 F) rappellent d'une façon amusante et imagée que la stratégie est avant tout affaire de ruse... et de bon sens.

Mais tous les jeux d'Extrême-Orient ne se réduisent pas à l'élaboration d'une stratégie aussi raffinée : ainsi le Tangram (de 25 à 50 F ; à partir d'un joueur) est-il un des plus accessibles et des plus distrayants : à l'aide de sept éléments géométriques formant carré, les joueurs doivent recomposer plus de deux mille modèles figurant dans le livre du Tangram, par ordre de difficulté croissante.

Aux Dames chinoises (de deux à six joueurs ; 40 F), chacun doit, sans prise de pions réciproque, prendre la place initialement occupée par son adversaire : mais les joueurs seront peut-être déçus par ce qui n'est qu'une version améliorée du Solitaire.

Moins original quant à son fonctionnement (le principe du Rami appliqué à un jeu de Dominos), le Mah-jong (de 70 à 500 F ; de trois à cinq joueurs) reste pourtant le représentant le plus connu des jeux d'Extrême-Orient. En dépit d'un système de marque assez compliqué, la règle (lorsqu'elle est claire !) est vite assimilée et le jeu se révèle amusant et simple : pas de stratégie élaborée mais des qualités d'observation accessibles aux plus jeunes. Malheureusement, la présentation moderne des jeux les moins chers n'a pas su recréer la magie de ces dominos et le charme des dragons, des bambous et des fleurs...

NICOLAS PERIN.

De Hanae Mori à l'animatrice TV en vogue

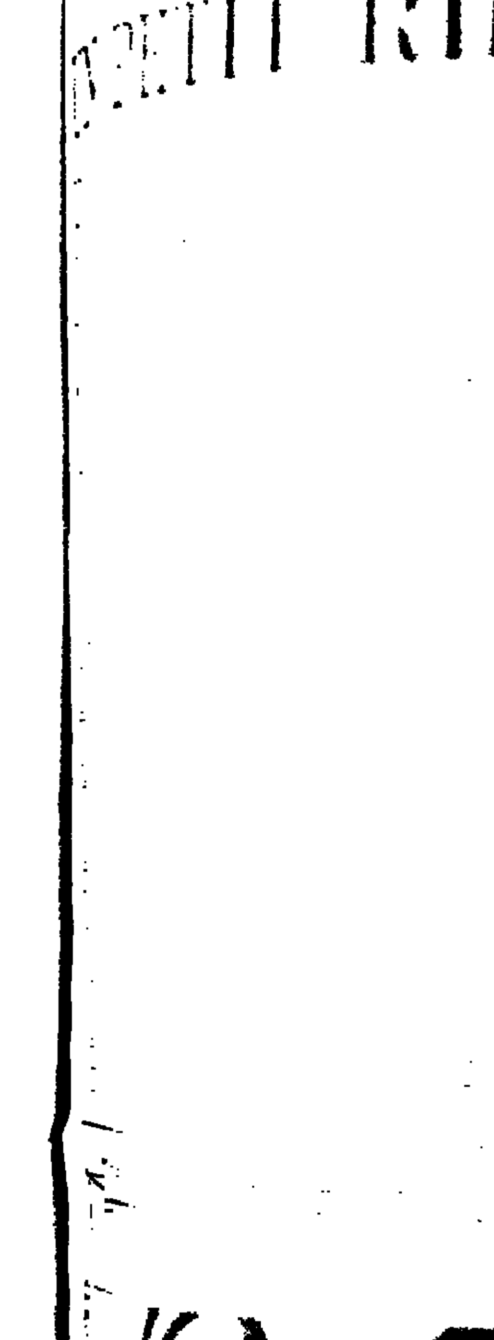
ÉCHOS DU JAPON

TOKYO, en cette fin de novembre. Nous assistons à une première : la présentation du prêt-à-porter de six grands créateurs sélectionnés par un jury international. La manifestation se déroule dans le nouvel immeuble d'Hanae Mori, la couturière et costumière japonaise installée comme on sait à Paris depuis janvier 1977.

Les « six best », *Issey Miyake*, un autre Japonais de Paris, *Thierry Mugler* (France), *Stephen Burrows* (Etats-Unis), *Gianni Versace* (Italie), *Jean Muir* (Grande-Bretagne), enfin *Hanae Mori*. Les modèles sont censés refléter les tendances nationales du moment.

On retrouve l'harmonie japonaise, dépouillée comme un bouquet Ikébana, chez Hanae Mori et Issey Miyake. Les mannequins de Thierry Mugler roulent des épaules en combinaisons blanches, Gianni Versae, le Calabrais, coupe ou drape des tissus souples pour le soir. Sexy. Jean Muir, dame sage, paraît avoir digéré la folle jeunesse de Carnaby Street en faveur d'un style sévère et effacé, à base de bleu marine. Enfin Stephen Burrows, en vrai Harlem Globe-Trotter, invite au mouvement, à l'athlétisme et à la danse sur des rythmes de jazz.

Cette semaine se révèle particulièrement faste aussi pour les milliers d'adeptes de la haute couture parisienne. En effet, Mme Gres effectue, pour la première fois, une tournée à Tokyo, Osaka, Nagoya, avec une rétrospective de ses modèles favoris, remontant jusqu'à 1940, et sa collection d'hiver. Un triomphe. Le public est admis ainsi que les élèves des écoles de couture.



STEPHEN BURROWS : robe à danser à corsage genre cotte de mailles dorée noué sur la jupe de jersey rouge à l'ourlet en pointes de mouchoir.

HANAE MORI : ensemble du soir suggérant une estampe japonaise, à corsage asymétrique de satin bleu de Chine sur une jupe à superpositions en soie unie et imprimée de fleurs stylisées.

ISSEY MIYAKE : ensemble blanc à blouse épaulée en douceur sur un large pantalon de linon resserré du bas.

(Croquis de MARCQ.)

Car il faut savoir que plus de deux cent mille étudiants japonais se pressent dans les deux mille écoles qui, en deux ans ou plus, forment un styliste de mode pour la somme de 400 000 yens par an (9 200 F environ). *Bunka Fukusu Gakuin* est la plus cotée d'entre elles, avec ses six mille élèves. Si les méthodes sont occidentales et s'adressent surtout à la formation professionnelle, un tronc commun reste traditionnel : l'art du kimono, de la philosophie de sa conception aux infinies variantes de tissage, de teinture, d'impression et de façons de le porter.

Femme d'affaires, Hanae Mori a conclu un contrat de cinq ans avec la Chine, d'où elle revient. Il s'agit d'un accord triangulaire entre son studio de l'avenue Montaigne et les techniciens de l'usine de confection japonaise pour fournir « l'ingénierie » aux unités de production de Pékin et de Changhaï. Les premières livraisons, de trente mille à cinquante mille blouses de soie blanche, brodées et travaillées, sont destinées d'abord au marché japonais, puis au bassin du Pacifique limitrophe. Il est fort à craindre qu'à la longue cette production massive et à prix très étudiés ne concurrence dangereusement les exportations françaises sur cet important marché.

∴

On en parle peut-être moins, mais les perles ornent toujours le décolleté des robes du soir à Tokyo, où l'on s'habille beaucoup. Les sautoirs se portent longs en un rang lumineux. Mikimoto, après avoir réussi à surmonter les maléfices de la pollution des eaux, offre maintenant des perles qui ont retrouvé tout leur éclat. Mais le cours du yen pèse sur les ventes de colliers sans chutes, aux perles parfaitement rondes, très appréciées ici. Aussi Foshiaki Homma, président de la compagnie, fait-il multiplier les broches et les pendants de petites perles, ainsi que les boucles d'oreilles. Les baroques sont plutôt réservées au marché occidental, notamment américain.

∴

Dans ce pays traditionnel où l'on voit encore dans la rue l'homme précéder de trois pas sa compagne, l'animatrice Kuroyanagi Tetsuko a réussi une belle performance en parvenant à occuper à la télévision une place de vedette. Ancienne comédienne, ayant joué des comédies musicales à Broadway, elle mène une émission quotidienne de quarante-cinq minutes sur des thèmes d'actualité et reçoit les personnalités de passage. Fine et pétillante, elle porte le kimono classique dans les soirées officielles, mais choisit aussi bien un tailleur Chanel, une robe de Christian Dior ou un ensemble d'Hanae Mori pour ses émissions. « *La courtoisie japonaise innée m'oblige*, dit-elle, *à raffiner les couleurs et les tissus de mes robes, ne fût-ce que pour faire plaisir aux téléspectateurs sourds et isolés qui me considèrent comme leur lien avec le monde extérieur.* »

NATHALIE MONT-SERVAN.

Trouvailles

Plein air

Des pas dans la neige

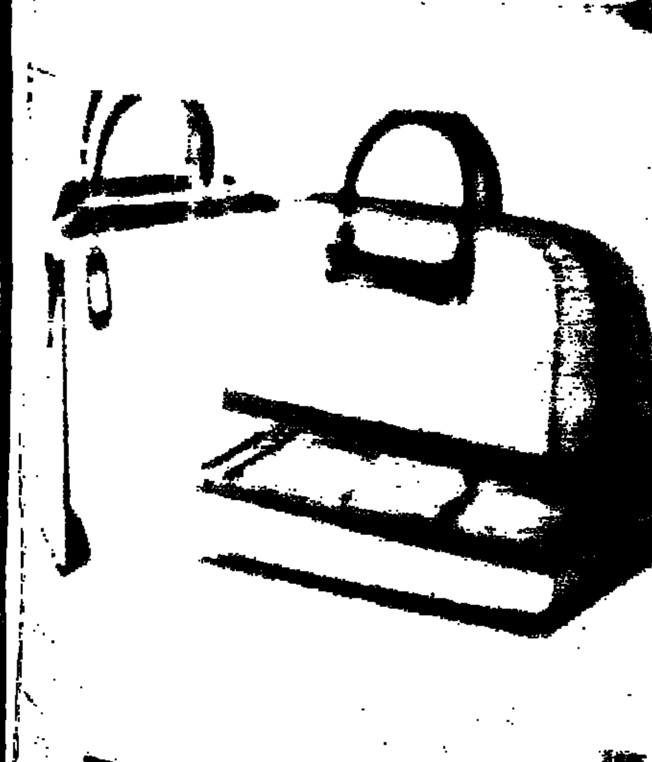
Chausser des raquettes pour marcher dans la neige profonde était, jusqu'à présent, l'apanage des trappeurs du Grand Nord. Une adaptation originale de ces lourdes et encombrantes raquettes va permettre, cet hiver, de faire du « racking » dans la neige de chez nous. Ces palettes légères, en plastique résistant à — 40 °C, se fixent sous la chaussure, comme une paire d'espadrilles, par laçage d'un cordon autour de la cheville. Elles permettent une marche normale, l'espace réservé à la semelle de la chaussure étant excentré par rapport à la raquette. Les non-skieurs pourront ainsi se promener dans la neige hors des sentiers et les randonneurs à ski l'accrocheront à leur ceinture et les chausseront pour franchir les passages difficiles.

★ « Racking », 120 F environ. A Paris : Brunswick, 82, av. Victor-Hugo ; Au Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles. Pour la province, demander les points de vente à la société Racking, 14, boulevard du Bord-de-Mer, Monaco. Tél. : (93) 30-45-37.

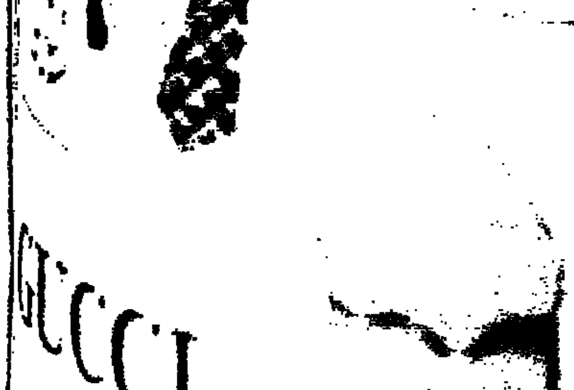
La « voix » des oiseaux

Appeler les oiseaux en imitant leurs cris, ce passe-temps musical plairait à Olivier Messiaen, qui, on le sait, dans les bois, prend en notes les chants des oiseaux. Ce passe-temps est... à la portée de chacun. La boutique du Palais-Royal a, en effet, réussi toute une gamme d'instruments capables de reproduire jusqu'à soixante « voix » : sifflet en bois avec une vis qu'on tourne et qui imite la trille du rossignol, soufflet en peau que l'on frappe pour la bécassine, minuscule trompette pour l'alouette et accordéon en caoutchouc pour le merle. Tout cet orchestre est peu coûteux (de 3 F à 21 F). Les instruments sont aussi présentés dans des boîtes de quatre nids (moineau, martinet, bergeronnette et tourterelle, 99 F), et de neuf nids (170 F), accompagnés d'un livret explicatif.

★ Boutique du Palais-Royal, 9, rue de Beaujolais, Paris (1er).









Fêtes et cadeaux



(Dessin de PLANTU.)

De 15 à 150 francs

UN PETIT RIEN QUI VAUT TOUT

UNE fois son budget de Noël établi, il s'agit de faire le maximum de cadeaux. C'est alors que l'ingéniosité entre en jeu pour que chaque membre de la famille et tous les amis aient un souvenir de la fête.

● ***Jusqu'à 15 F :***

Un cintre de voyage en bambou ; une fois plié, il se glisse dans le sac, 4 F (Munier). Pour ranger les timbres, une petite boîte plate est ornée d'un motif « jungle », 5 F (Au Printemps, « Boutique noire »). Une petite bougie-gaz imite une bouchée de chocolat, 6 F (Drugstore Publicis). Pour un « fan » des « Muppet », l'un de ces petits personnages, avec corps en bois et tête en feutrine, à monter soi-même, 6,20 F (L'Oreille cassée). De jolis jeux en miniature, en bois naturel : yo-yo, bilboquet, osselets, coffret avec patiences, de 8 à 15 F (L'Œuf-Cube).

Un drôle de coquetier, en céramique, a la forme d'un œuf dur coupé verticalement, 10 F (La Chaise longue). Des petits napperons à l'ancienne (10 et 15 F) que l'on peut assembler pour faire un dessus de coussin ou un jeté de table (Le Monde sauvage). Un coffret de douze crayons noirs, personnalisés au nom du destinataire, 15 F (Galeries Lafayette). Une boîte d'herbes odoriférantes, à poser dans la chambre pour des nuits parfumées, 15 F (L'Artisan-parfumeur).

● ***De 15 à 35 F :***

En porcelaine décorée de petites fleurs en relief, un porte-nom où l'on inscrit celui de l'invité au crayon-feutre, à effacer à l'éponge, 19 F (La Maison du week-end). Un petit carnet de cuir noir, à coins rouges, à suspendre au cou comme un pendentif, 20 F (Bonnefête). Un porte-clés de voiture en forme de crayon, bleu ou rouge, dont la pointe se dévisse pour introduire les pièces pour le parcomètre, 20 F (Axis). Un rond de serviette qui est un poignet de chemise, rouge, bleu, vert ou blanc, 22 F (La Chaise longue). Une boîte à bonbons, en métal peint, représente une maison ou une boutique anglaises, 23 F (Aux Trois Quartiers). Un jeu « casse-tête » en forme de clé de sol, en métal chromé, 26 F (L'Œuf-Cube). Pour un amateur de « kit » : des bateaux, des oiseaux ou des animaux préhistoriques en plastique, à peindre et à monter avant de les introduire dans une bouteille en polyester transparent, 29,50 F (L'Oreille cassée).

Une chouette en macramé, à suspendre au mur, 30 F (Le Monde sauvage). Pour la salle de bains : des pots fermés par un couvercle pointu, en opaline avec, inscrit en rose, « coton » ou « sels de bains », 35 F pièce (Lipstick) ; un tapis de bains fait d'un billet de 100 dollars géant, en mousse de nylon, 35 F (Munier). Pour parfumer la maison, un « pot-pourri » est présenté dans une boîte à poudre ancienne, 35 F (L'Artisan parfumeur). Un rond de serviette orné d'une grosse fleur de nacre, 35 F (Georges Pesle).

● ***De 35 à 60 F :***

Pour ne plus chercher ses clés au fond d'un grand sac, un porte-clés est fait d'une épingle double, géante, en laiton doré, 36 F (Kaprika). De forme originale, un tire-bouchon à vis et un casse-noix, également à vis, sont habillés de Plexiglas, 38 F pièce (Drugstore Publicis). Une coupelle en verre, posée sur une soucoupe et surmontée d'une cloche, peut servir de beurrier, de confiturier ou de sucrier, 40 F (L'Auvergnate). C'est une tête de cuisinier, avec sa toque, qui orne le couvercle d'un pot à moutarde (40 F) et d'un beurrier long, 50 F (Axis).

Pour un automobiliste amoureux de sa voiture : un réchauffeur d'eau pour lave-glace, 43 F, et un allume-cigarettes de sécurité d'où celle-ci sort allumée, 46 F (Galeries Lafayette, « auto-shop »). Discrète mais jolie, une petite boîte à sucre de régime, en métal chromé, avec une mini-pince, 46 F (Bonnefête). A fixer au mur de l'entrée, une boîte à courrier est une grande enveloppe ouverte, en bois peint en rose ou violine, 50 F (Aux Trois Quartiers). Un brin de fantaisie dans la salle d'eau avec un poisson en faïence blanche et verte pour déposer les brosses à dents et le dentifrice, 45 F ; une panthère porte-savon, 58 F, et une chouette pot-à-coton, 60 F (Bath-shop). Deux coquillages mauves, posés sur un socle ovale noir, forment une originale salière-poivrière, 58 F (Kaprika). Un plat, très plat et rond, est en céramique bleu nuit, 60 F (La Moisson). D'allure très rétro, un vaporisateur à poire, en verre noir, rose ou gris, à remplir d'eau de toilette, 60 F (Lipstick).

● ***De 60 à 100 F :***

Des boîtes en bois noir, carrées, rectangulaires ou cubiques, sont décorées d'une comète, d'un cœur ou d'une paire de lunettes en paillettes multicolores, de 65 à 85 F (Au Printemps). Pour des amoureux de l'ordre : cinq cylindres de verre de différentes hauteurs, insérés dans un bloc de liège, et dans lesquels se rangent crayons, stylos, cigarettes, trombones, 65 F (Munier) ; pour les accessoires de coiffure, un plateau en écaille fumée est doté de compartiments où poser brosse, peigne, séchoir et bigoudis, 70 F (Lipstick).

Des boîtes en porcelaine blanche, cerclées d'un filet or, ont leur couvercle orné d'un double G vert et d'un fer à cheval rouge et or entrelacés, l'une est ovale, 70 F, et l'autre carrée, 90 F (Gucci). Tout autre style et autre usage, avec une grande boîte à sel en faïence décorée à l'ancienne, 74 F (L'Auvergnate). Pour un campeur : un jerrycan-lavabo, pour faire sa toilette sous la tente, avec robinet et vidange, 78 F, et un vrai couteau suisse, comprenant deux lames, une lime, un ouvre-boîtes, un décapsuleur, un tire-bouchon et un poinçon, 95,50 F (Au vieux campeur). Pour décorer le centre d'une table, un bougeoir en forme de fleur épanouie, dont les pétales sont en nacre, 85 F (Georges Pesle), ou une colombe pique-fleurs en porcelaine blanche, 90 F (Bonnefête). Une boîte rectangulaire, à bijoux ou à cigarettes, en Altuglas noir, peut servir de cadre à des photos, à glisser au recto ou au verso, 99 F (Samaritaine, « article de Paris »).

● ***De 100 à 150 F :***

Pour les fervents de marche en pleine nature, un podomètre pour calculer les distances parcourues, 104 F, et une boussole à bain d'huile, contenue dans un étui, 123 F (Au vieux campeur). Une mini-serre, à châssis ouvrant, permet de faire pousser des herbes aromatiques, de « forcer » des crocus ou d'abriter des cactus, 130 F, et une sellette, en bois laqué vert ou blanc, pour poser une plante, 140 F (Redcedar).

En verre décoré de motifs bleus et or, une petite carafe de nuit et son verre sont disposés sur un plateau rond, 138 F (La Maison du week-end). Une grande coupe sphérique, en verre noir, 135 F, et une boîte haute, en loupe d'amboine, à deux compartiments pour ranger des jeux de cartes ou des fiches de bureau, 140 F (La Moisson). Pour prendre le thé à la campagne, une théière en forme de grenouille et six tasses en faïence verte, 144 F (Au Bon Marché).

JANY AUJAME.

★ L'Artisan-parfumeur, 84 bis, rue de Grenelle et 5, rue des Capucines ; L'Auvergnate, 26, rue de l'Annonciation et 77, rue Cardinet ; Au Vieux Campeur, 48-50, rue des Ecoles, 5e ; Axis, 18, rue Guénégaud, 6e ; Bath-Shop, 3, rue Gros, 16e, et 11 bis, rue Amélie, 7e ; Bonnefête, 134, avenue du Roule, Neuilly ; La Chaise longue, 11, rue Princesse, 6e ; Gucci, 27, faubourg Saint-Honoré, 8e ; Kaprika, 17, avenue Bugeaud, 16e, et à Deauville ; Lipstick, 45, rue de Rennes, 6e ; Maison du week-end, 26, rue Vavin, 6e ; La Moisson, 7, rue de Presle, 15e ; Le Monde sauvage, 101, rue Saint-Denis, 1er ; Munier, 87, avenue Niel, 17e, et 53, boulevard Garibaldi, 15e ; L'Œuf-Cube, 24, rue Linné, 5e ; L'Oreille cassée, 233, boulevard Pereire, 17e ; Georges Pesle, 18, rue de l'Arcade, 17, rue de Sèvres et 54, avenue Victor-Hugo ; Red-Cedar, 22, avenue Victoria, 1er.

L'habit du sapin

NOEL traditionnel, simple et gai. Aux branches vertes du sapin, cette année, se balancent des pommes rouges, des anges en paille, des cœurs tressés, des fleurs en copeaux. C'est le retour des matériaux vrais et des miniatures en bois. Avec ses luges, ses petits avions, ses locomotives, ses grenadiers, ses moulins, le sapin est un véritable coffre à jouets. Toutes ces babioles viennent du Japon ou de Taïwan, où l'on va jusqu'à fabriquer des tyroliennes en jupe verte et en nattes.

Ce sapin est donc très peuplé. Il y a le sapin-musicien, où « claironnent » les trompettes et les cloches, le sapin-zoo, qui accueille les tortues en peluche et les ours en salopette et en porcelaine, enfin, le sapin qui ne pourrait pas être le sapin sans la botte, le sabot, le petit ange recueilli aux yeux fermés et le Père Noël.

Mais il y a d'autres sapins plus sophistiqués. Un merveilleux sapin où poussent étrangement des citrons, du raisin, des noix et des pommes en papier d'argent. Un sapin de glace, où se sont formés de curieux stalactites : boules-bulles transparentes, étoiles, cœurs, anges en verre. Tous ces sujets moulés viennent du Danemark, et la moindre bougie les fait scintiller.

Le temps des boules dans l'arbre est-il passé ? Non, *les boules sont toujours là et en rangs serrés. Boules en soie, boules perlées, boules pailletées, boules marocaines ciselées, boules satinées. Mais attention, la tendance est au monochrome.* « On n'en est plus à l'arbre de grand-papa, où l'on mélangeait tout, *déclare-t-on aux Galeries Lafayette.* Cette année, nous avons sorti toute une collection coordonnée. De l'arbre à la table du réveillon, les étoiles, les frises, les cheveux d'ange, tout dans la décoration, jusqu'aux bougies, s'harmonise. »

Noël. Une couronne de pommes de pins piquée de rubans rouges accueille la famille à la porte. Des guirlandes de houx en papier d'argent traversent le salon. Du plafond descend un bouquet d'étoiles filantes, les bombes aérosols ont bien réussi l'ambiance. La maison sent bon le pin. Des flocons de neige se sont posés ici et là. La « diamantine étincelante », cette poudre merveilleuse a fait tout scintiller sur son passage. Seule la crèche est simple. Cette année, l'enfant naît dans une hutte de branchages. La fête commence.

F. B.

★ Toutes ces décorations ont été choisies au Printemps, aux Galeries Lafayette et à la Boutique danoise, 32, avenue Friedland, 75008 Paris.

Bon goût

CHACUN a les siennes (et ce sont, bien sûr, les meilleures !). Aussi, pour la fin d'année, me permettra-t-on de parler des miennes.

Il y a certes les classiques. Et d'un bout de l'année à l'autre, je ne manque pas d'aller chercher mon pain chez Poilâne *(8, rue du Cherche-Midi), mes fromages à la* Ferme Saint-Hubert *(21, rue Vignon), ma moutarde (et des tas d'autres choses aussi) chez* Paul Corcellet *(46, rue des Petits-Champs). Le cher Paul, poète de l'épicerie et dont la boutique est une aventure, vient de mettre au point un vinaigre de toilette, qui plus est !*

La Ferme Saint-Hubert *est proche de la Madeleine, où* Fauchon *(26, place de la Madeleine) vient de complètement rouvrir, ajoutant à ses produits d'excellentes charcuteries signées Paul Bocuse. De même, en allant acheter d'admirables côtes de bœuf aux* Boucheries nivernaises *(99, faubourg Saint-Honoré), comment ne pas faire provision des excellents macarons aux amandes d'Italie de la* Boulangerie Saint-Philippe *(73, avenue Franklin-Roosevelt).*

Ceux qui prennent leur café (selon un mélange préférentiel) chez Faguais *(30, rue de la Trémoille) en sont satisfaits, comme le sont ceux qui commandent un mélange personnalisé de thé chez* Christian Constant *(26, rue du Bac), où l'on trouve aussi, en cette saison, les meilleurs (et les plus frais) marrons glacés de Paris. C'est donc enfoncer des portes ouvertes que de citer ces noms, tout comme caviar rime avec petrossian (au 18, du boulevard de Latour-Maubourg), mais aussi avec des vodkas de qualité (russes).*

LA REYNIÈRE.

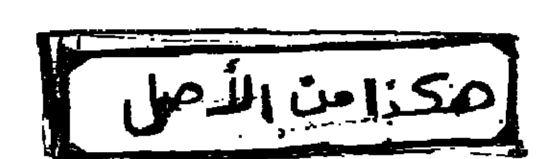
(Lire la suite page 23.)











Fêtes et cadeaux

JEUX NOUVEAUX

Des rubans autour de l'ordinateur

BENEFICIANT du succès considérable que connaissent les jeux vidéos depuis quelques années, c'est au jeu de société « classique » que l'électronique s'attaque depuis un an. Pari audacieux de certains éditeurs ou adaptation souhaitable d'un secteur d'activité, trop longtemps sclérosé ? Ce qui n'est encore qu'une évolution discrète pourrait bien, en tout cas, déboucher sur une remise en cause radicale du jeu de société tel que le conçoivent la plupart des éditeurs depuis trente ans.

Initialement utilisée comme simple perfectionnement technique dans des jeux d'inspiration assez classique (« Touché-coulé » de MB, 260 F), c'est avec « Sector » (Miro, 170 à 260 F) que l'électronique s'affirme comme un élément essentiel dans la conception du jeu : il s'agit, pour les joueurs, de repérer les coordonnées d'un sous-marin et de le couler avant leurs adversaires. Les déplacements des navires et les changements de vitesse et de cap que nécessite la poursuite sont enregistrés par l'ordinateur qui fournit, à chaque interrogation des joueurs, la distance qui les sépare du submersible, aux déplacements aléatoires.

Extrêmement original et amusant, ce jeu intègre l'ensemble des possibilités offertes par l'électronique : calculs automatiques ; intervention d'éléments aléatoires ; existence de plusieurs niveaux de difficulté ; et surtout, possibilité de jouer seul contre la machine.

C'est surtout ce dernier perfectionnement, adapté à des jeux connus à deux joueurs, qui semble inspirer les dernières nouveautés : l'ordinateur s'y révèle un adversaire parfois redoutable... mais qui présente l'avantage d'être disponible à toute heure !

N'existant malheureusement que dans la version « dames anglaises », les « Checker Challenger » (2 et 4 programmes) n'ont qu'une faible audience auprès d'un public dérouté par un jeu assez différent des dames « nationales ».

Les variantes de la deuxième génération

C'est par contre une grande diversité d'appareils qui sont proposés aux joueurs d'échecs de tous niveaux. Pour la plupart d'entre eux, le temps de réponse de l'ordinateur est fonction de la difficulté du programme choisi : de 5 à 35 secondes pour le « Chess Challenger » 3 programmes (1 400 F) ou le « Compuchess » première génération (1 200 F), convenant à des joueurs débutants. Les joueurs moyens ou confirmés opteront plutôt pour le « Compuchess » deuxième génération (2 000 F, six niveaux) ou le « Chess Challenger » dix niveaux (2 200 F), le plus fort de tous, dont le temps de réponse varie de 5 secondes à 24 heures pour les parties par correspondance. D'un niveau intermédiaire, « Boris » (2 300 F) présente l'avantage d'afficher les positions des pièces au moyen de symboles plus aisément lisibles et de ponctuer le jeu de réflexions... parfois désobligeantes !

Tous ces appareils offrent le choix entre jouer les blancs ou les noirs, la vérification immédiate de la position des pièces ainsi que la possibilité de roquer. De plus, les appareils de la deuxième génération introduisent des variantes dans leur jeu, tout en rejetant systématiquement les coups irréguliers ou programmés par erreur. A ceux qui hésiteraient toutefois à investir pareille somme dans un jeu qui pourrait se révéler inadapté, certaines boutiques (Galerie Saint-Germain, 140, boulevard Saint-Germain (6e) et l'Œuf Cube, 24, rue Linné (5e), offrent la possibilité d'en louer à titre d'essai (environ 40 F par jour).

Dans d'autres jeux, le rôle de l'ordinateur n'est pas de développer une stratégie mais de répondre automatiquement aux interrogations des joueurs sur une combinaison préalablement choisie, reprenant en cela le principe du « Master-mind ».

On découvre rapidement les limites du « Logic 5 » (MB, 160 F) dont les combinaisons ne peuvent dépasser cinq chiffres et ne peuvent contenir deux fois le même.

Pour un prix légèrement supérieur (200 à 260 F), le tout nouveau « Mastermind électronique » (de 1 à 4 joueurs) offre des possibilités autrement plus larges : code à 5 pions ; 4 niveaux de difficulté par joueur correspondant au nombre de couleurs possibles (de 6 à 11) ; mais surtout, multiples façons de jouer : à plusieurs sur le même code ou sur des codes différents ou bien seul contre l'ordinateur.

D'un prix encore relativement élevé, la plupart de ces jeux font l'objet de réductions considérables dans les grandes surfaces ainsi le « Sector » n'est-il vendu que 170 F aux Galeries Lafayette.

NICOLAS PÉRIN.

DE BOUTIQUE EN BOUTIQUE

PEU ORDINAIRE...

DES cadeaux, encore des cadeaux : utiles, futiles, cordiaux...

UTILES : un moulin à poivre qui abrite une salière (84,50 F, Torvinoka, 4, rue Cardinal). Une cuiller en bois pour palais délicats, avec une rainure qui permet de goûter les sauces (10 F, Torvinoka). Une roulette spéciale pour tartiner sans péril le miel liquide (4,50 F, Oggetto, 143, rue Saint-Martin).

ASTUCIEUX : le fauteuil pliant vendu dans un sac en toile. Après dépliage, le sac sert de dossier (115 F, Oggetto).

FUTILES : l'épingle à nourrice géante qui sert de porte-clés (25 F), la poignée de porte en forme de bouton (25 F), les lunettes « maxi » porte-photos (180 F, Axis, 18, rue Guénégaud). Habillé, le cendrier qui porte chemise, cravate et ceinture (58 F, Actua, 42, boulevard Saint-Germain).

FUMANTS : un briquet en forme de cigarette (40 F, Pervenche, 106, rue Mouffetard). En forme d'allumette géante (59 F, les Drugstores Publicis). Enfin, très équipé, le briquet de poche qui contient tous les instruments dont un fumeur a besoin pour curer sa pipe (205 F, Peter, 191, rue du Faubourg-Saint-Honoré).

BEAU : un vase de l'architecte finlandais Alvar Aalto, dont le contour représente un lac vu d'en haut (269 F, Torvinoka).

RUSTIQUES : un paliçous du Massif Central, panier en seigle et en ronces pour faire lever le pain (78 F), un poêlon en forme de rosace composé de six moules individuels pour cuire les pommes au four (120 F), une jarre provençale pour faire pousser les fraisiers (189 F) et un égouttoir cuivre pour le fromage de Munster (250 F, La Tuile à loup, 35, rue Daubenton).

MELODIEUX : sous le gratin ou sous le gigot, un dessous de plat à musique avec, au choix, sur commande, cinquante airs différents (155 F, Boutique du Palais-Royal, 9, rue de Beaujolais).

BEAU ET BON : un bocal d'olives farcies aux amandes (80 F), un bidon d'huile somptueusement « rétro », sorti tout droit d'une épicerie espagnole et à garder quand il sera vide (80 F), un pain d'épices « coulé » dans un moule du dix-septième siècle et portant cette inscription « don du cœur » (à partir de 50 F, Mille-Pâtes, 3, rue du Pont-Louis-Philippe). Toujours pour une cuisine ancienne, le pain de sucre d'autrefois (12,50 F, Au pain de sucre, 12, rue Jean-du-Bellay).

STUDIEUX : Tout pour l'écriture. Dans sa boutique noire et rose, « Sophie Fichini » a réuni le matériel de l'écrivain. En devanture, tous les objets sont étiquetés de sa main, une main ronde d'écolière. Petit boite en métal contenant « l'as des plumes » (5 F), gomme minuscule « Le Jaguar », encre noire en poudre « L'Incomparable » (10 F) et encre invisible (8 F), répertoire à petits carreaux fins (22 F). Tous les encriers sont là : encriers ronds, de bureau (en verre, 18 F), encriers de pupitre en porcelaine (10 F). Mais ici les cocottes en papier minuscules se portent en broche et sont en porcelaine (20 F). Sophie Fichini collectionne aussi les stylos. Modèles anciens à plumes de verre, modèles à plumes rentrantes, ou même à plumes-mitrailleuses, qui tirent les traits à bout portant (à partir de 50 F).

La petite fille modèle s'intéresse aux papiers. Papier brodé de dentelles, découpages anciens et surtout chromos. L'amateur trouvera ici un vaste choix de « couvertures » amusantes pour boîtes de cigares et de cigarettes, ainsi que toute une série de cartes publicitaires éditées par le Bon Marché. Enfin, un livre ravira les enfants (50 F). En s'ouvrant, il devient une maison de poupées. (Sophie Fichini, 1, rue André-Real-del-Sarte, 75008 Paris, tél. 258-94-19, de 10 h. 30 à 19 h. 15. Le lundi de 14 h. à 19 h. 15.)

BRIC-A-BRAC : pour lui, des savons à ses initiales (53 F les trois, Dans un jardin, 1, rue du Marché-Saint-Honoré). Pour elle, un mouchoir à son prénom (20 F, D'Alençon, 234, rue de Rivoli). Pour le bricoleur, une pince qui retire les échardes (42 F, Peter, 191, rue du Faubourg-Saint-Honoré). Pour le moustachu, des ciseaux à moustaches (122 F, Peter). Pour celle qui aime les plantes vertes et qui pleure quand elle les laisse, un escargot en porcelaine qui les arrosera en son absence (18 F, Dobdeck, 87, rue Monge). Pour la solitaire, un petit épagneul en velours de soie peint à la main (220 F, Colefax et Fowler, 2, rue Furstenberg). Pour les frileux, un bourrelet anti-vent-coulis à poser contre les portes et les fenêtres (40 F, Le Rouvray, rue Frédéric-Sauton). Pour l'éternelle écolière, une pochette qui imite à la perfection un petit cartable (58 F, Kaprika, 17, avenue Bugeaud).

Pour la rêveuse, une broche-tableau posée sur un chevalet sur laquelle passent des nuages (25 F, Galerie Estève, 3, rue Jacques-Callot). Pour la vaporeuse, une collerette de Pierrot, qu'elle portera au réveillon (400 F, Jean-Charles Brosseau, 3, place des Victoires). Et, enfin, pour tous, pour bien commencer l'année, une bonne tisane d'immortelle (12,50 F les 250 grammes, Herboristerie du Palais-Royal, 11, rue des Petits-Champs).

FLORENCE BRETON.

BRICOLAGE A LA PAGE

FAIRE ou parfaire soi-même l'aménagement de son intérieur est souvent une nécessité, mais aussi un plaisir. Après s'être « fait la main » avec quelques réparations, le bricoleur en vient à entreprendre des travaux plus importants. L' « Encyclopédie pratique du bricolage » apporte les idées et les moyens de les mettre en œuvre. Ce grand volume cartonné qui vient de paraître est divisé en trois parties : le « tour du propriétaire » permet, d'abord, de connaître les possibilités d'aménagement, pièce par pièce, avec des plans et des conseils détaillés (comment abattre un mur, modifier un escalier, faire un habillage baignoire). La seconde partie concerne les « tours de main » professionnels, pour peindre, isoler, tapisser, illustrés de photos-gestes. Quelques trucs de bricolage et un rappel de la panoplie nécessaire complètent éclairer... Ils sont commentés et ce livre qui est illustré de croquis et de photos en couleurs.

★ *L'Encyclopédie pratique du bricolage*, éditions Elsevier, 120 F.

Le même éditeur a publié, il y a quelques années, un « Dictionnaire du bricolage et du dépannage ménager », qui demeure un ouvrage de base pour tous les travaux : de la fuite d'eau à la peinture d'une pièce en passant par la maçonnerie. Un cahier spécial, inséré dans le livre, est intitulé « dépannage au féminin ». Le ton moqueusement condescendant adopté par l'auteur fera sourire les bricoleurs... mais il y a bien des néophytes masculins qui pourraient tirer profit de ces conseils.

★ *Le Dictionnaire du bricolage et du dépannage ménager*, Ed. Elsevier, 66 F.

F. B.

Fêtes et cadeaux

Premier âge, premier jouet

COMMENT choisir les premiers jouets. Nous proposons, ci-dessous, une sélection.

● *Canard clacker est un hochet en plastique qui ouvre la bouche et remue les ailes lorsqu'on l'empoigne (à partir de six mois, Playskool, 29 F).*

● *D'autres hochets : en bois (Mako, 16 F ; Babidéal, de 10 à 18 F) ; en plastique à mordiller : l'ourson qui pousse des cris lorsqu'on appuie sur son ventre, l'éléphant qui porte un miroir incassable, la ronde des animaux (Fisher Price, 16 F chacun) ; en peluche (Prénatal, 17,50 F).*

● *A suspendre au-dessus du lit : un parapluie musical sous lequel se balancent de petits animaux (Fairplay, 109 F), une grenouille articulée (Mako, 49 F) ; un portique en bois qui cliquette lorsque bébé le remue (Mako, 52 F) ; un boulier composé de petites poupées chiffon (Chicco, 71 F).*

● *Un téléphone à roulettes, dont l'écouteur, avec ses billes et son miroir ressemble à un hochet (Ambitoys, 59 F).*

● *Pour jouer dans le bain : un marin dans son bateau (Lego, 12 F) ; un coquillage espiègle, une étoile de mer qui sourit ou ferme les yeux, un drôle d'hippopotame (Fisher Price, 17 F chacun).*

● *A empiler sur un axe (à partir d'un an) : des anneaux en plastique formant une boule (Ambitoys, 14,70 F), en bois formant des pyramides (Comix, 17 modèles, à partir de 8 F) ou des animaux humoristiques (Nathan, 24 F).*

● *Pour s'endormir : des poupées légères, douces et câlines : Tom, Pouce et Pirouette (C. Refabert, de 80 à 97 F) ; Groupi, un ourson tellement affectueux qu'il s'accroche à l'enfant et ne le lache pas (aucune armature, Ajena, 79 F) ; un mouton tout frisé qui s'agite comme un hochet (Nounours, 36 F).*

● *Des petits culbutos sympathiques que l'on peut promener en avion (CEJI-Joustra, 15 F), en autobus (35 F) ou en train (Bidibules, 90 F).*

● *Pour les premiers pas un chariot très stable rempli de cubes en bois multicolores (Giraud Sauveur, 104 F) ; les « joyeux siffleurs » qui apparaissent et disparaissent lorsque l'enfant fait rouler le jouet en le poussant (Fisher Price, 55 F).*

● *Pour la gymnastique de bébé ou pour le bain : un rouleau gonflable (Chicco, 50 F).*

● *A traîner : une chenille articulée en bois laqué (Kiddicraft, 60 F) ; de petits animaux en bois laqué (Educalux, 18 à 24 F) ; une tortue qui avance en remuant la queue (Fisher Price, 30 F).*

● *Pour les constructeurs et urbanistes en herbe : les grosses briques Lego deviennent train, gare, maison, taxi... (de 28 à 118 F) ; un train en bois dont les wagons se composent de cubes qui se placent sur des axes (Nathan, 39 F) ; les éléments en bois d'une ville ou d'un village (Nathan, 19,50 à 48 F).*

● *Toute petite : une toupie en bois qui ressemble à une pomme (Mako, 3,20 F).*

● *Très gros : un camion, téléphone, fauteuil et coffre à jouets à la fois (Playskool, 139 F).*

● *Pour inventer ses premières histoires : les animaux de la ferme (Educalux, 39 F) ; le cirque gigogne : animaux, personnages et remorques s'emboîtent dans un camion (Kiddicraft, 90 F).*

CATHERINE ARDITTI.

★ Les jeux et jouets mentionnés ci-dessous sont en vente dans les grands magasins et chez les détaillants spécialisés. Les prix, publiés à titre indicatif, sont susceptibles de variations.

LE PÈRE NOËL CHEZ LES ARTISANS

Et si, pour une fois, le cadeau choisi était une œuvre originale. Les artisans ne sont pas assez connus...

Sérigraphie

Claude Coquerel (23, quai Voltaire, tél. 261-19-24).

Sérigraphe, dessinateur, créateur de carrés, étoles, écharpes tubulaires en soie, 70 à 120 F. Un coloriste artisan-artiste typiquement parisien, peut-être plus connu à l'étranger que dans son pays, comme tout prophète.

Pierres rares

Claude Durand (14, passage des Soupirs, tél. 636-85-93).

Famille de lapidaires depuis trois générations. Graveur sur pierres fines, sculpteur de pierres dures. Transformera pour vous une pierre rare en objet pécieux, une pierre précieuse en œuvre d'art. De 2 000 à 20 000 F, petites pièces de 400 à 2 000 F. Possède dans ses tiroirs une collection de jade, jaspe, agathe, corail, lapis-lazuli, aventurine, labradorite, œil de tigre... de quoi rêver !

Lampadaires

La Vasque de verre (117, rue de Courcelles, tél. 924-03-30).

Des cloches de verre qui deviennent lanternes (inspirées de voiliers du dix-neuvième siècle), 1 800 F — lustres 1 100 F — ou vasques et lampadaires sur pied, 660 à 3 200 F. Mais aussi des objets de curiosité à découvrir à tous les prix.

Sucre soufflé

Marguerite Lapierre (122, rue du Bac, tél. 222-39-31).

Souffle le sucre avec art et esprit. Une grande dame pour jours de fêtes. Fruits et fleurs, 25 F à 250 F, arbres, oiseaux, vases, 250 F à 500 F. Et sur commande pour briseurs d'assiettes ou pour collectionneurs, toutes formes ou objets en sucre soufflé, coloré, modelé à la plaque ou décoré au fil.

Porcelaines

Dampoux (20, rue Mouton-Duvernet, tél. 540-60-49).

Leurs décorateurs réaliseront pour vous des services en porcelaine personnalisés avec textes, monogrammes, armes et écussons, la pièce de 14 F à 90 F. Verreries soufflées, poteries manuelles, grès, la pièce de 2 F à 90 F. Magasin traditionnel depuis trois générations où un cristal (vase, verre, coupe) que vous aimez et qui a souffert d'un choc peut être retaillé et sauvé. Le saviez-vous ?

Meubles

Boris Tabacoff (6, rue de Lanneau, tél. 033-95-58).

Créateur de meubles, d'objets, de bijoux (multigraphe), sculpteur. Sait tout faire avec de l'altuglass, mais aussi avec du métal, du bois, etc. Bijoux, 30 F à 100 F, lampes 400 F à 1 000 F, fauteuils, chaises, tables, 1 000 F à 2 200 F. Habillera vos mouvements d'horlogerie ou squelettes, 800 F à 3 500 F.

Tables basses

Pierre-Elie Gardette (18, rue des Pâtis, 02400 Château-Thierry, tél. (23) 83-10-93).

Avec des ardoises vertes, beaucoup de talent et d'imagination, crée des muraux sur bois ou acier, des meubles : tables basses, bars, bureaux, etc., mais aussi des sculptures et des tapisseries de basse-lisse avec reliefs. Travaille sur commande, prix de 1 000 F à 5 000 F pour petits meubles, tapisseries 9 000 F le mètre carré.

Poupées

A l'enseigne Pains d'épices (29, passage Geoffroy (à côté du musée Grévin), tél. 770-82-65).

La bonne fée Carabosse vend ses créations. Poupées à monter soi-même : têtes, mains, jambes (style 1880), tissus, dentelles anciennes, petits boutons et patrons expliqués, 179 F. Pierrots désarticulés, 30 cm, tête porcelaine, corps souple, prend toutes les positions, 145 F. Poupées en cire, tête de petite fille modèle, 1 100 F. Polichinelle, 80 cm, velours et dentelles anciennes, 1 100 F.

Bronze

Chrystiane Charles (286, rue de Paris, 93100 Montreuil-sous-Bois, tél. 287-31-77).

Bronziers d'art de père en fille, sculpteur, dirige son atelier familial, crée et produit des petites séries ou des pièces numérotées, signées. Lampes-sculptures en bronze ciselé, souvent d'inspiration phytomorphe, petits meubles, consoles, lampadaires, 2 000 F à 6 000 F, cires perdues, 10 000 F à 25 000 F. Les belles époques 1900 et 1925, réactualisées, renouvelées.

Taille-douce

Atelier Lacourière et Frélaut (11, rue Foyatier, tél. 606-17-70).

En dehors du plaisir de grimper à Montmartre jusqu'au pied du Sacré-Cœur, allez respirer la bonne et saine odeur des encres de l'imprimerie en taille-douce qui édite les gravures originales de Bryen, Ciry, Dmitrienko, Estienne, Furto, Haass, Kalinowski, Labarthe, Lardera, Music, Prassinos, Singier, Springer, Trémois, Zao-Wou-Ki, etc., de 500 F à 1 500 F. Les plus grands artistes ont gravé ici suivant les techniques les plus variées auxquelles vous pourrez être initié : pointe sèche, burin, eau-forte, aquatinte, relief, etc. De nombreux livres ont été illustrés dans ces murs vénérables : *le Buffon* de Picasso, *le Cirque* de Rouault, *le Soleil des eaux* de Braque, *Mallarmé* par Matisse, etc. On travaille évidemment à la presse à bras.

Tissus imprimés

Atelier des deux tisserins (34, rue St-Séverin, t. 633-88-68).

Marie-Claude Leblois personnalise, en imprimant à la planche sur tissus, des vêtements pour grands et petits. Cela donne des abécédaires 65 F, écharpes 50 F, sacs à main 70 F, layette, chemise de nuit d'enfant 64 F, sac à goûter 28 F, grande nappe lin 280 F, robes portefeuille adultes 230 F, etc. Il s'agit de décors naïfs aux couleurs vives. On imprimera aussi vos draps, boîtes, sous-verre, en créant un dessin, monogramme. Et bien sûr, toujours l'énorme succès de la chemisette ou tricot de corps décorés avec la plus grande fantaisie, selon votre goût et vos propres modèles.

M. P.

Bon goût

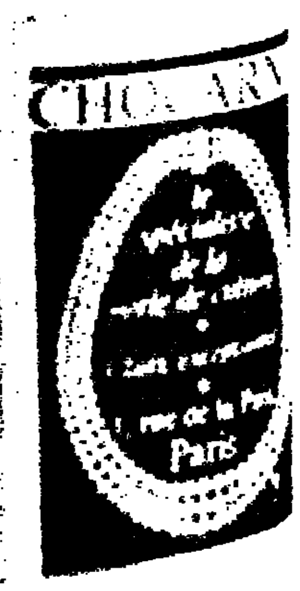
(Suite de la page 21.)

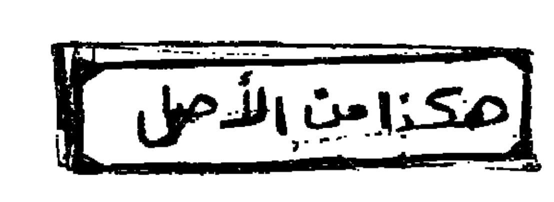
Mais je voudrais signaler aussi au lecteur (lorsque l'on ne peut s'aller ravitailler à Lyon, chez l'étonnant M. Bernachon *— 42, cours Roosevelt — voir découvrir ceux de* Lecestre *— 2, place Abbé-de-Porcaro, à Saint-Germain — ou de* Courvoisier *— 42 bis, quai Sadi-Carnot, à Meaux) les chocolats de la* Maison du Chocolat *(225, faubourg Saint-Honoré), avec notamment ses « crottes » au Glenfiddich et, dans le douzième,* M. J. Jansen *(6, rue de Chaligny) qui, de plus, vend du tourron de Yéma, d'excellents fondants au café et surtout, pour faire vos profiterolles, de la « couverture » de chocolat vraiment peu sucré.*

Et puis les « boutiques » annexes des restaurateurs de qualité. On connaît celle de Lous Landès *(9, rue Georges-Saché) avec les produits des Landes à emporter. Celle du* Restaurant du Marché *(59, rue de Dantzig), temple du foie gras artisanal. Voici celle de la* Boutique du Bistro *(Bistro d'Hubert), 36, place du Marché-Saint-Honoré, avec un excellent blanc de blancs de Chouilly (32 francs par 12 bouteilles), un étonnant pineau des Charentes, des plats à réchauffer et des repas à commander. N'oubliez pas, non plus, les choucroutes à emporter de* Baumann *(64, avenue des Ternes). Et encore les rares et sensationnels chapons du* Bell Viandier *(25, rue du Vieux-Colombier).*

Enfin les boutiques « étrangères ». Celle de la Maison d'Allemagne *(32, avenue George-V et rue Pierre Charron), si bien approvisionnée celle du* Copenhague *(142, Champs-Elysées), celle du* Tong-Yen *(rue de Ponthieu et 1 bis, rue Jean-Mermoz). Sans oublier, bien entendu, les confits millésimés, le foie gras spécial et les truffes inoubliables de* Roger Lamazère *(23, rue de Ponthieu).*

LA REYNIÈRE.





Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions.

— La Femme photographe, à l'Œil du Diaph (place Jean-Zay, Paris-14e), jusqu'au 31 décembre : cinq femmes, des enfants, des paysages, l'autopsie d'un sac à main.

— Gösta Wilander, au Centre culturel suédois (11, rue Payenne, Paris-3e), jusqu'au 7 janvier : Stockholm au bord de l'eau.

— La Toscane à l'époque des Macchiaioli, aux Galeries nationales du Grand Palais (avenue du Général-Eisenhower, Paris-16e) : en complément de l'exposition du Centre Georges-Pompidou sur les Fratelli Alinari, cent cinquante photos d'archives sur la Toscane après 1850.

— Bob Willoughby, au Centre culturel américain (3, rue du Dragon, Paris-6e), jusqu'au 13 janvier : sur les plateaux de cinéma à Hollywood.

— La photographie française entre les deux guerres, à la Galerie Zabriskie (29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4e), jusqu'au 13 janvier : un complément à la section photographique de Paris-Berlin. Quelques tirages éclatants.

— Créatis, au Centre culturel du Marais (28, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e), jusqu'au 14 janvier : à l'occasion du deuxième anniversaire de sa revue, « Créatis », Albert Champeau a réuni deux cents photographies de Bernard Plossu, David Harali, Daniel Boudinet, Man Ray, André Ostier, Robert Mapplethorpe, Bernard Ouillot et Raoul Hausmann.

— Franck Roussel, au C.I.S.P. (6, avenue Maurice-Ravel, Paris-12e), jusqu'au 27 janvier : sur le thème de la ville.

— La Chine au dix-neuvième siècle, à la Galerie de Photographie de la Bibliothèque nationale (square Louvois, Paris-2e), jusqu'au 8 février : fonctionnaires, marchands, scènes de rues et monuments de Pékin.

Des livres.

— « Nuits blanches » d'Helmut Newton (Editions Photo-Filipacchi, 120 F) : un pas de plus dans l'érotisme morbide et le voyeurisme sulfureux. Cette fois, les fausses femmes du monde, que met en scène Newton, s'accouplent à des mannequins, bardées d'instruments orthopédiques.

— « Ticket de quai », de Christian Louis (Edition d'auteur, Diffusion : la Vie du rail, 11, rue de Milan, Paris-9e, 58 F) : un reportage sur les gares, moins inspiré que le précédent travail de Christian Louis sur la tauromachie, et la voix off, nostalgique, d'André Laude.

— Macula (Editions Pierre-Brochier, 313, rue Lecourbe, Paris-15e, 65 F) : un numéro double, 3/4, presque un livre, vingt pages sur Weegee avec un très bon texte de John Coplans.

— « L'Ami Pierre » (Editions Duculot, 98 F) : un regard très chaud sur un vieux paysan du Loiret, que Jean-Philippe Jourdrin a accompagné dans sa vie quotidienne, jusqu'à la mort, et dont Bernard Clavel a ensuite relaté une conversation imaginaire.

— « La Photographie française des origines à nos jours », de Claude Nori (Editions Contrejour, 100 F) : cent cinquante ans de photographie, de Niepce à Boltanski ; une rétrospective vivante, habilement découpée.

— « L'album photographie 1978-1979 », Editions Time Life (69 F) : un livre conçu comme un gros magazine, ou comme la mise à plat d'un festival de photographie. Les livres et les expositions de l'année, les prix, les nouvelles techniques.

Photo

Jules, tireur d'élite

Jules Steinmetz est tireur dans un laboratoire professionnel à Paris. D'origine allemande, il est venu en France à l'âge de onze ans. Il est devenu mécanographe, et ça ne lui plaisait pas, et un jour quelqu'un lui a proposé de tirer des photos, il a dit oui, et ça fait maintenant vingt ans qu'il manipule des pellicules, scrute des négatifs et essaye d'en restituer les nuances, penché sur l'agrandisseur de la chambre noire. Il y a quelques années, il a eu son propre laboratoire, qui portait son nom, il ne faisait que du noir et blanc, puis il a fusionné avec un laboratoire couleur.

Jules tire des photos pour les agences Magnum, Viva, pour des photographes comme Edouard Boubat, Franck Horvatt, Jacques Minassian, Claude Raimond-Dityvon, Gilles Ehrmann.

« La prise de vue et le tirage, *dit Jules*, sont deux métiers différents mais complémentaires. Une photo, c'est d'abord une lumière. La composition est assimilée. Le tireur doit sentir ce que le photographe a voulu démontrer, et redonner sa lumière. Sentir, ça s'explique difficilement. Il faut bien sûr rectifier les erreurs du négatif, inhérentes à la prise de vue : les interférences de lumière, les blancs trop blancs ou les noirs trop noirs. Mais le « dramatique » est dans la photo, et pas dans le tirage. Une bonne photo n'a pas besoin d'être trafiquée. Dans un tirage, rien ne doit choquer : il faut pouvoir regarder une photo à l'envers, et vérifier si toutes les valeurs sont exactes. C'est Henri Cartier-Bresson qui m'a appris à voir. Je suis tellement influencé par sa vision des choses que je m'en déferai jamais !

» Je suis très sceptique sur la tendance générale de la photographie. En dehors de la publicité et de la mode, il y a très peu de débouchés. Qui demande de bonnes photos ? La presse est entre les mains d'industriels qui ne poussent pas à la qualité, mais à la rentabilité et au sensationnel. C'est une question politique. Si un photographe fait un reportage intéressant, qui le lui prendra ? « Surtout, jamais de sérieux ! » disent les patrons de la presse. Faire réfléchir est prohibé. Dans la presse spécialisée, en dehors de la fesse, il est rare de voir quelque chose de fort. Le niveau de la photo est artificiellement baissé. Il manque en France un « Monde de la photo ».

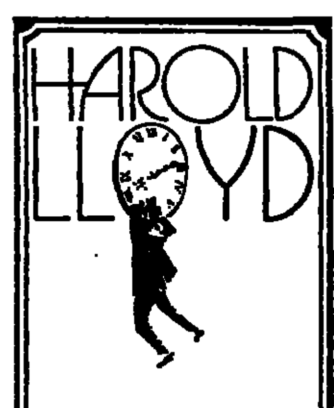
» Un autre problème est la baisse de qualité dans le matériel. Depuis vingt-cinq ans, tout le matériel devient médiocre. On ne trouve plus d'optique pour mettre sur les agrandisseurs. Le papier, très mauvais, restreint nos possibilités, car c'est la matière première et essentielle. Pour des raisons économiques, on fabrique moins cher, ce qui n'empêche pas d'augmenter les prix.

» La qualité de l'imprimerie est aussi à mettre en cause. Les imprimeurs travaillent souvent comme des machines, ils ne réfléchissent pas. Ils ne veulent pas comprendre ce qu'ils impriment. Alors ils impriment noir, ils impriment blanc, ils enlèvent de la lumière. Quand on a passé entre une heure et une heure et demie sur une photo, qu'on a recommencé sept fois le tirage, et qu'on voit le résultat imprimé, on a le cœur arraché.

» Il y a beaucoup de mythomanes dans ce métier. Quand un photographe dit qu'il sait tout et qu'il est le meilleur, il ne peut plus évoluer. La modestie est ce qui manque le plus aux photographes. Ils ne savent pas quoi faire pour percer, et ils en oublient la qualité. Un de leurs mythes est d'aller en Sibérie pour faire de bonnes photos. Mais les bonnes photos, on les fait ici. Henri Carter-Bresson l'a prouvé avec son reportage le long de la Seine. »

Propos recueillis par HERVÉ GUIBERT.

■ Un nouveau préavis de grève, reconductible tous les jours, a été déposé pour ce mardi 5 décembre au Centre Georges-Pompidou. Selon un communiqué de l'intersyndicale, cent cinquante employés ont cessé le travail le lundi 4 décembre, à la suite du mot d'ordre lancé par la C.G.T., la C.F.D.T. et le comité de grève du Centre, qui demandent à nouveau que soient renouvelés les contrats en cours de trois personnes (« le Monde » du 2 décembre). Les raisons de ces non-renouvellement ne sont pas précisées, aucun reproche n'ayant été formulé à l'endroit de ces contractuels. Une délégation a cependant été reçue par M. Jean Millier, président du Centre Pompidou.







Danse

Rudolf Noureev chez Murray Louis

Ce n'est pas un des côtés les moins sympathiques de Rudolf Noureev que ce besoin fébrile de s'essayer à toutes les techniques contemporaines. Au risque de décevoir les balletomanes uniquement préoccupés de ses performances académiques, il s'est engagé dans l'aventure de la « modern dance » américaine, n'hésitant pas à plier les œuvres de Marta Graham, José Limon ou Paul Taylor à sa personnalité, quitte parfois à les dénaturer.

Il n'en vas pas de même avec Murray Louis. Manifestement, une amitié chaleureuse doublée d'une admiration réciproque existe entre les deux hommes. Leurs noms sont à égalité sur l'affiche et, fait exceptionnel, Murray Louis dans sa prestation a été plus applaudi que son invité. Car les deux temps forts du spectacle sont leurs deux solos. Celui de Murray Louis intitulé « Déjà vu » est une suite éblouissante de mouvements vifs et concis, de déplacements souples, de changements constants de direction, tout un jeu avec l'espace, sur une musique grelottante de guitare. Performance généreuse d'un danseur qui, à cinquante ans passés, conserve encore au fond de l'œil une fraicheur ingénue. Dans « Vivace » sur le prélude et fugue en fa mineur de J.-S. Bach, Noureev développe un magnifique adage ; il se déploie lentement, dans une suite de grands dégagés en attitude, de glissements en oblique, d'extensions en rupture d'équilibre aux enchaînements complexes. Le chorégraphe a su exploiter des possibilités gestuelles jusqu'ici inemployées chez le danseur, qui vibre et s'enflamme comme un grand oiseau pris dans les lumières de Mikolaïs.

Dans le reste du programme Noureev s'intègre parfaitement à la compagnie. S'il ne possède pas l'extrême mobilité et la décontraction des autres danseurs, il apporte une densité, une présence dramatique très efficace, qu'il s'agisse de « Moment », un ballet impressionniste — évolutions fluides, moments fugitifs, — ou de « la Vénus de Brighton », une création, suite de gags sur le thème de la plage, traitée dans un style de comédie musicale sur une musique de Cole Porter. Noureev apporte tant de conviction, de drôlerie dans un rôle inattendu de baigneur « dragué » par Vénus en personne que l'on passe sur le caractère un peu approximatif de la chorégraphie.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. 30.

Expositions

L'HOMME NU, de Bernard Dufour

L'exposition commence, rive gauche, avec les photos et les dessins et finit, rive droite, avec les peintures. C'est l'histoire d'une série, un cheminement à travers un thème : homme et femme.

Si l'on suit naturellement le cours de la lecture par le mur de gauche, galerie Le Dessin, c'est l'homme qui est donné d'abord, sans veste à carreaux ni smoking ; il est nu, photographié assis, de face, sans pudeur et sans honte, sans maquillage.

Certains y verront de l'exhibitionnisme ou de la provocation, d'autres trouveront une certaine justice à ce qu'enfin le modèle objet du peintre soit le peintre lui-même, le nu masculin au rang du nu féminin en art. Cela a son importance à l'intérieur de l'œuvre picturale de Bernard Dufour, vouée à la chair, au corps, aux « méchantes » étreintes en pleine rue, vouée à Martine et aux autres, au voyeurisme.

Une bonne partie de tout cela est balayé. A la faveur de ce petit renversement de situation, si l'on peut dire, c'est aussi d'autre chose qu'il s'agit. D'un discours fragmentaire sans doute, non pas sur l'amour, mais sur la « vérité » un jour promise en peinture ; ici à travers le rapport de l'image photographique, du dessin et de la toile.

Le dessin suit la photo. C'est un dessin sage, d'études, d'école, un peu sec, un peu appliqué. Il gomme, il biffe, écarte les scories anecdotiques, en plusieurs approches, qui questionnent le corps, le dessin, le corps du dessin.

Puis l'homme est debout. Puis la femme, puis les deux. Rencontre, accouplement, mise en scène sur un grand drap. Photo, dessin, photo, détourage, décantation. Apparition, disparition. Le contraire pourtant de l'instantané. Pose.

Changeons de galerie et passons aux peintures. Vastes. Dessin au fusain sur toile jute, dripping d'acrylique blanc couvrant envahissant, refus de l'enfermement de l'étendue colorée, éclatement du ton local, respect du plan et du support-toile impressionné. Croupes, reins lourds, approche, étreinte. Homme et femme. Voilà.

Rien de porno dans tout cela. C'est même le contraire. Ascétique. On semble très loin du Bernard Dufour de naguère aux prises avec ses débordements graphiques à coups de griffes, de crocs, ses dessins gorgés de fantasmes, enflés de corps informels, où l'artiste laissait courir les êtres voyeurs délirant de désir. L'heure n'est plus au dilemme figuration-non figuration.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud.

★ Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard.

■ La chanteuse Kiri Te Kanawa a annulé, pour des raisons de santé, le récital qu'elle devait donner à l'Opéra de Paris, le 6 décembre. La soirée est reportée au 3 avril 1979. Les billets seront validés pour cette date ou remboursés.

Pas de récital non plus de Sviastoslav Richter, le 18 décembre, salle Pleyel. Le pianiste est également souffrant.



Musique

Semaine hongroise

Il y aura trente ans l'an prochain que les Amis de la musique de chambre furent fondés par Alfred Loewenguth et dès cette semaine ils fêtent, sous la houlette de Robert Salles, leur millième concert marqué par une « Semaine hongroise ». Ce n'est que justice, car la Hongrie produit des quatuors à cordes comme un pommier des pommes, depuis le légendaire Lener jusqu'au tout jeune Takacs-Nagy couronné à Evian l'an passé. Aujourd'hui même, la Hongrie compte six ensembles de réputation mondiale formés par un pédagogue hors de pair, M. Andras Mihaly, l'actuel directeur de l'Opéra de Budapest.

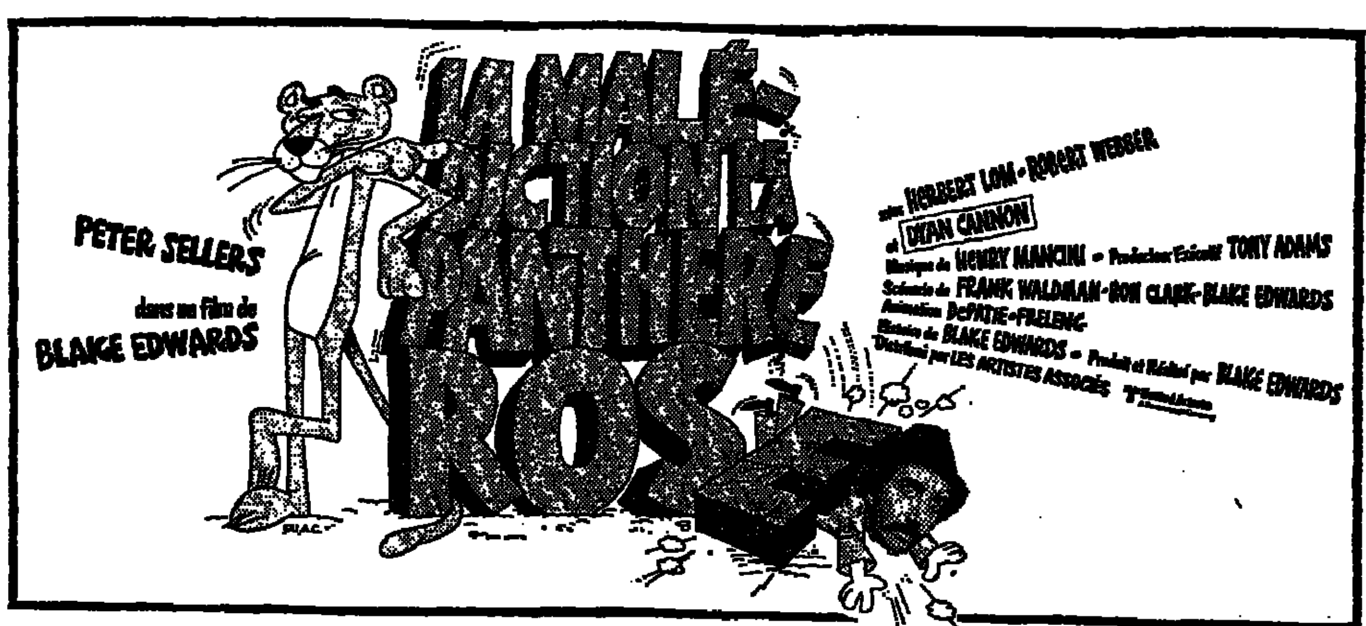
Cette semaine, qui réunit les quatuors Bartok et Eder, confirme malheureusement la mentalité un peu trop conservatrice des habitués de la musique de chambre qui devraient davantage faire corps avec leurs hardis dirigeants. Mais peut-être a-t-on un peu trop forcé la dose des œuvres à découvrir : les cinq concerts n'offrent que trois quatuors de Bartok, un de Haydn et un de Kodaly, et l'octuor de Mendelssohn comme points de repère connus ou qui devraient l'être ; présenter en bloc des œuvres de dix compositeurs hongrois contemporains, n'est-ce pas encourager paradoxalement la paresse intellectuelle ?...

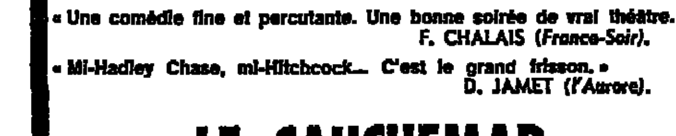
Mais il faut faire fête au quatuor Bartok qui est un chef-d'œuvre en lui-même, avec ses sonorités soyeuses et raffinées, son homogénéité exceptionnelle ; lors du premier concert, il assurait une sorte de lecture infaillible au difficile quatuor de Zsolt Durk, d'une véhémence intérieure assez tragique, comme à l'étincelant quatuor du Cavalier de Haydn et au Quatrième Quatuor de Bartok, si caractéristique de cette âpre recherche qui se transmue en lumière et en joie par la médiation du rythme et de la divine nature.

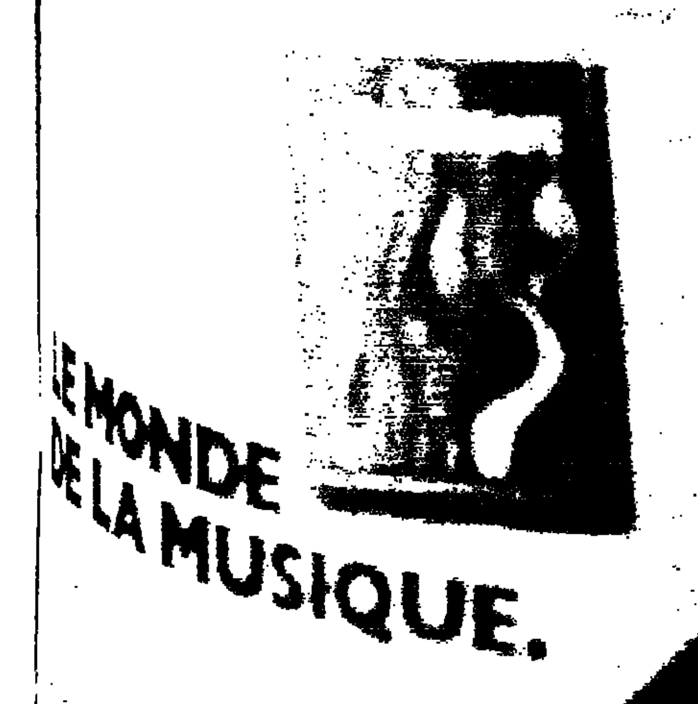
JACQUES LONCHAMPT.

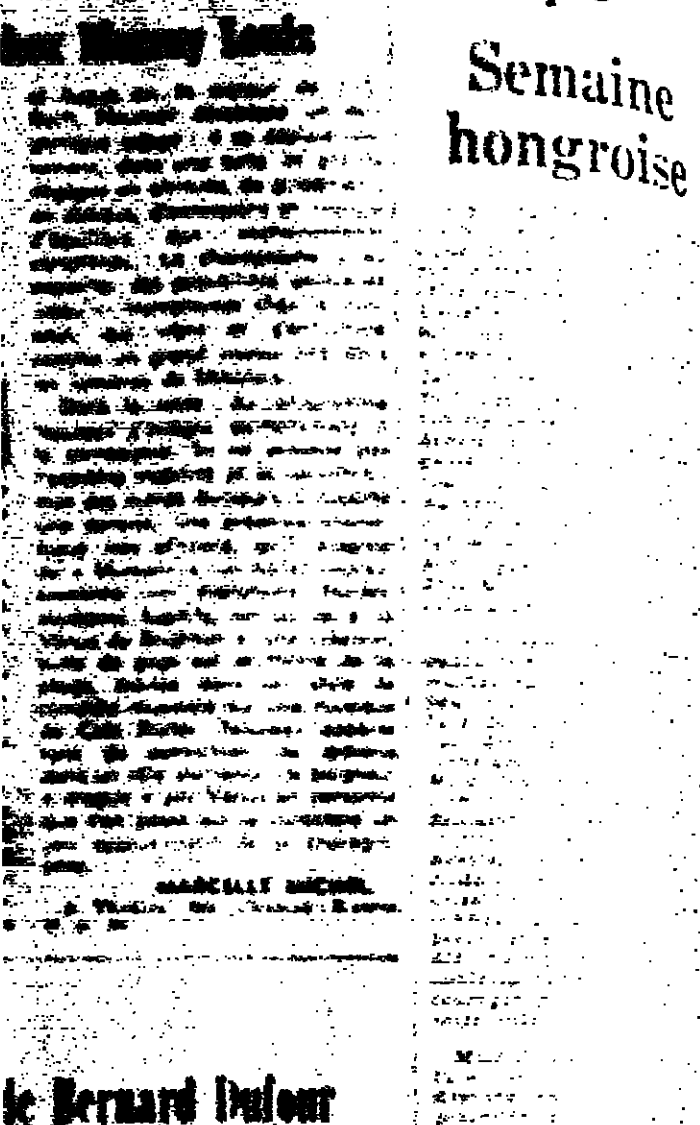
★ Parmi les prochains programmes, signalons particulièrement les œuvres de Mihaly et Kodaly (le 6 décembre), le *Cinquième Quatuor* de Bartok (le 8), le *Quatuor* de Kurtag et l'*Octuor* de Mendelssohn (le 9, à 17 h. 15), tous ces concerts salle Gaveau. Andras Mihaly parlera de « la tradition hongroise des quatuors » le 7 décembre, à 18 h. 30, 7, rue de Talleyrand.

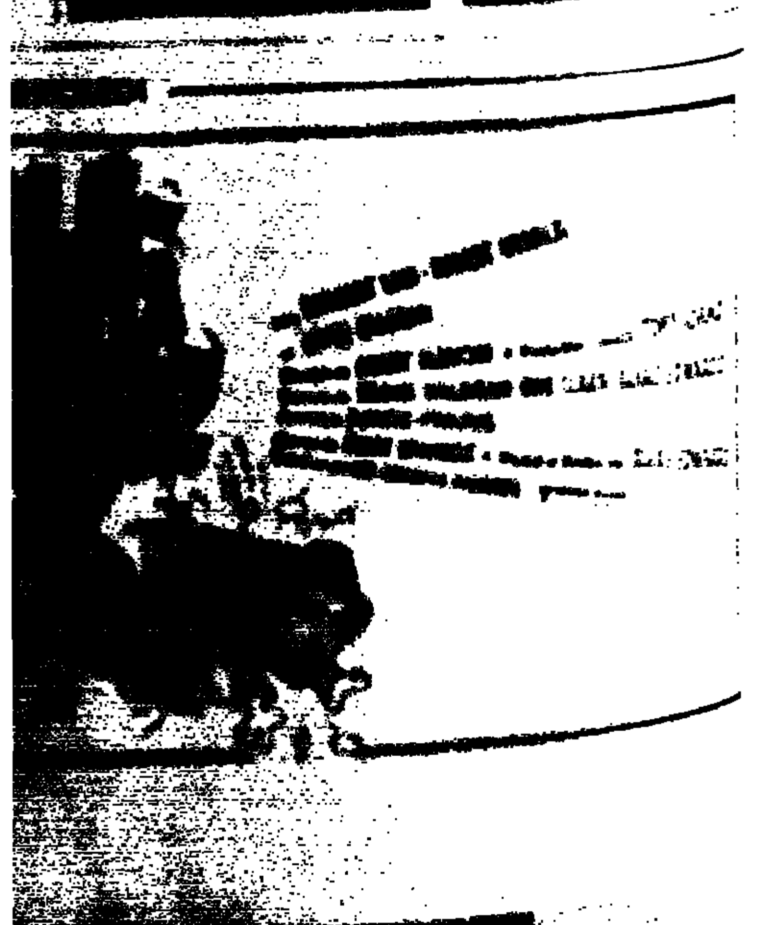












ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

L'introuvable adolescence

« Puppet Game »

Puppet game parce que les comédiens brandissent toujours devant eux un pantin graphique de bois nu, leur mémoire, leur rôle, ce qu'ils devraient être (un peu comme faisaient les vieux élèves de la *Classe morte*, de Kantor).

L'espace de jeu est circonscrit par un triptyque reversible, chambre à fleurs grossies par le souvenir, escalier vu d'en bas, porte bleue des mystères ; et aussi miroir à trois faces où tous les gestes sont prolongés, découverts, dénoncés. Un homme, une femme, s'appréhendent derrière les attouchements bruyants de leurs pantins : les gestes de l'amour. On pense que la plupart des gens ne sauraient pas ce que c'est que l'amour s'ils n'en avaient pas entendu parler. Naît un petit pantin ; l'homme s'en va toujours, la femme reste. Le petit ne sait pas s'il est plus celui-là, plus celle-ci, s'il est plus à celle-ci ou à celui-là ; il rêve parfois que sa maman va le laver en passant sa main partout ou qu'il peut bien dormir dans le lit de maman puisque papa n'est pas là. Une fois, les parents se retrouvent dans le claquement joyeux des pièces de bois et s'éloignent du pantin grandi.

L'« adolescent » reste seul presque immobile entre le refus de ressembler et la peur de ne pas ressembler assez, trop petit pour presque tout : « *Et pour faire l'amour, je suis trop petit ? Et pour mourir ?* » L'ombre des autres sur lui. Alors, il se jette sur la voix des autres, ceux qui chuchotent ou qui crient comme lui, à l'autre bout du téléphone le rêve de moto, l'espoir de remplacer la chambre par une route qui mène n'importe où, vers des gestes à soi et un langage inouï; peut-être réinventer l'amour. Les parents reviennent claquer des mains, proférer des mots : usine, bahut, bureau, que l'adolescent n'entend plus; un jour, une scène étrange mettra sur tout le silence, on ne verra plus ces visages, une boîte sera déposée, puis une autre, deux passages de voile noir, trois petits tours et puis s'en vont. On ne sait pas ce que devient l'adolescent.

La Compagnie du Trèfle, animée par Liberto Valz, a servi avec autant de pudeur que de violence le très beau texte de Claude Morando, beau parce qu'il est utile et rien de plus, et ne pesant jamais sur cette partie difficile de l'adolescent face aux géniteurs où l'essentiel se passe par regards, silences et sous-entendus. Les comédiens, Dominique Proust surtout (« le jeune »), jouent avec précision cet oratorio des origines inachevées. Tous, en disant si juste des troubles et des émotions graves, les arrachent aux trappes du refoulement et, du coup, aident à mieux vivre, à mieux supporter. Jamais on n'a parlé avec cette passion et cette force de l'introuvable adolescence.

BERNARD RAFFALLI.

★ 9, rue Guillaume-Fichet, B. P. 340, 74008 Annecy, tél. (50) 45-25-05.

« Théâtre à vendre »

Il y a, dans une pénombre dorée, un très beau décor de chapiteaux corinthiens, de colonnades roses et noires, dressées par fragments, soit la magie d'un magasin de théâtre abandonné à la suite d'on ne sait quel cataclysme. Par instant, surgit des ruines, à travers une lézarde, Harpagon serrant sa cassette ; muet, il gesticule, salue, disparaît. Et puis, de la salle, survient une fanfare clownesque pour envahir la scène, en chasser les fantômes et qui, des images nostalgiques, ne paraît tirer que jubilation. Et voilà la machine à théâtre secouée d'un déchaînement de pitreries, de cabrioles et de calembours, feu d'artifice pour la célébration de l'artifice. Quand soudain, de la salle encore, nouvelle invasion de la contre-fanfare cette fois, des promoteurs robots hurlant avec des accents étrangers des ordres de démolition. Qu'on se rassure, on va téléphoner des coulisses la faillite des promoteurs et des banquiers, et les comédiens-clowns garderont leur théâtre.

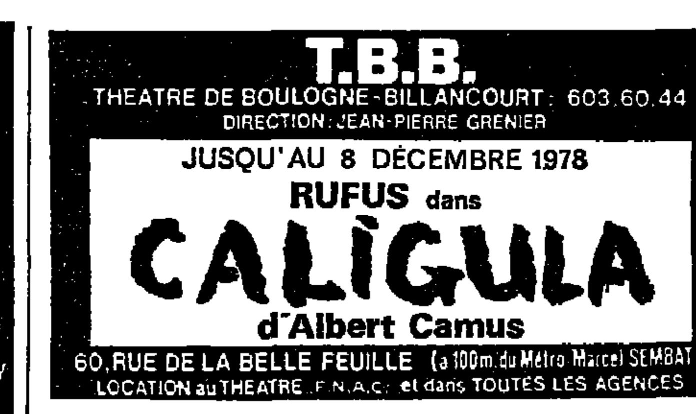
Intention émouvante que celle de Jean et Colette Roche, qui met en spectacle la condition du théâtre même. Peut-on croire que le public des enfants soit très concerné et même qu'il trouve un grand intérêt à voir défendre la cause de la « fête théâtrale » dont on sait bien qu'elle n'est plus qu'un mythe ? Un discours par trop soixante-huitard encombre une scène où la pantomime eût peut-être mieux atteint son but. Il y a des célébrations, hélas ! qui empoussièrent au lieu d'éclairer.

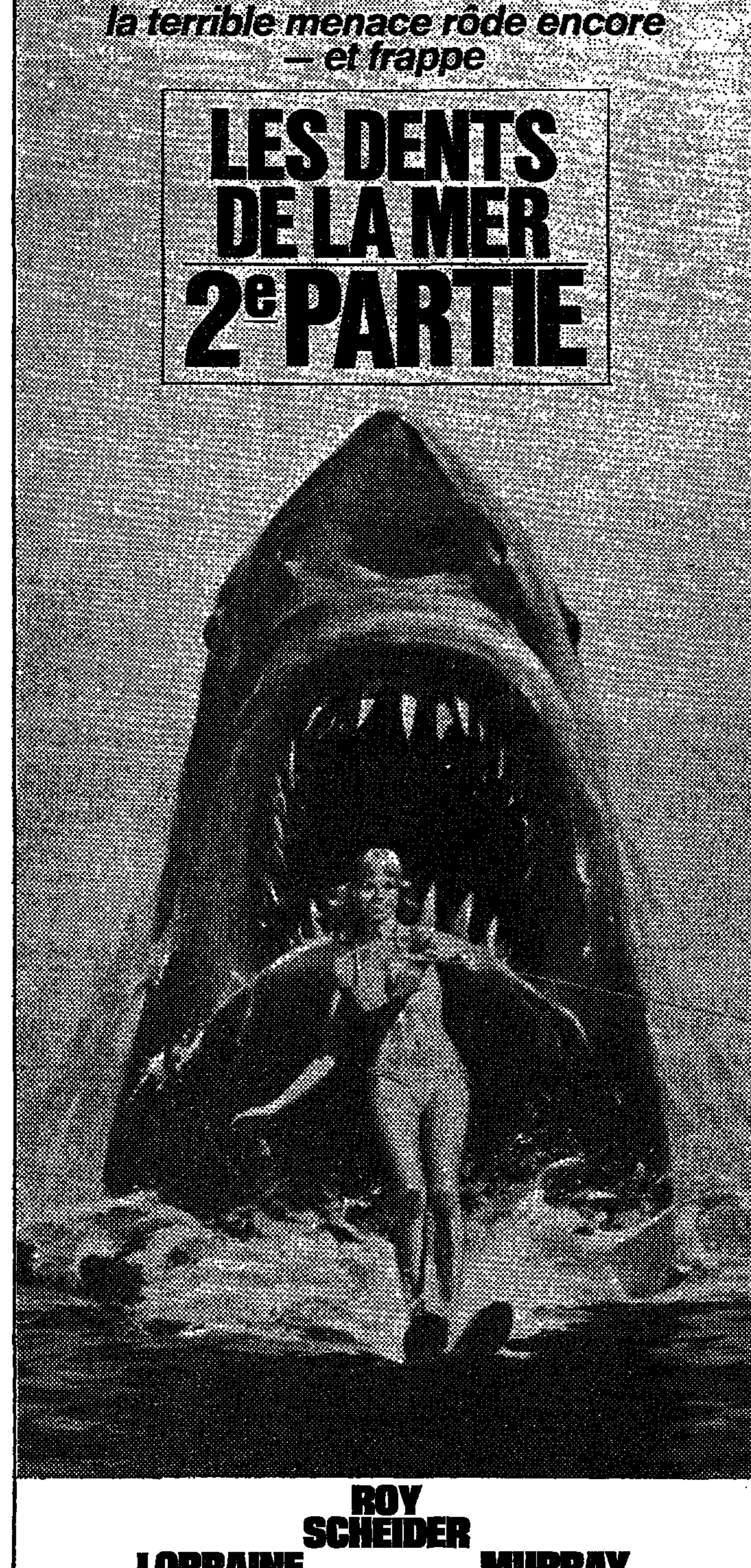
B. R.

★ Compagnie Jean et Colette Roche en tournée dans la région Champagne - Ardenne. Renseignements : Maison de la culture, 315, Chaussée Bocquaine, B.P. 11-83, 51057 Reims Cedex. Tél. : 40-23-26 et 40-03-30.

■ La M.J.C. Bellegarde à Aix-en-Provence accueille jusqu'au 15 décembre le quatrième Festival de la chanson autre, intitulé cette année « le chant des régions ».







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TEP, 20 h. : Quand je serai petit.
Petit TEP, 20 h. 30 : Bons baisers du Lavandou.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. 15 : Diatope de Xenakis.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Sol ; *20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.*

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 30 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Madras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe.
Centre d'art rive gauche, 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Tristan et Iseult.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
***Fontaine**, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.*
Gaîté-Montparnasse, 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de *cœur d'une chatte anglaise.*
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : le Dépeupleur. — II, 20 h. 30 : le Rhinocéros.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Ranelagh, 18 h. 15 : Soleil, cou coupé ; 20 h. 15 : Aide-toi, le ciel t'aidera pas !
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Festival international du mime.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 30 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la Clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Bobon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Campagne-Première, 22 h. 15 : Starlife.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Mardi 5 décembre

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

THEATRE
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.

DANSE
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : R. Noureev et Murray Louis Dance Company.

MUSIQUE
Musée des arts décoratifs, 17 h. : Tomiyama Seikin ; 20 h. 30 : Musique traditionnelle japonaise.

Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.
L'Odéon, 22 h. : Lorca, Cervantes, Neruda.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
La Soupap, 19 h. 30 : Chansons de *femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers* les ombres vertes ; 23 h. : J.-L. Jauny.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle.

La danse

Campagne-Première, 18 h. 30 : Kuhara, danse buto.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet soviétique de Leningrad (Giselle).

Les théâtres de banlieue

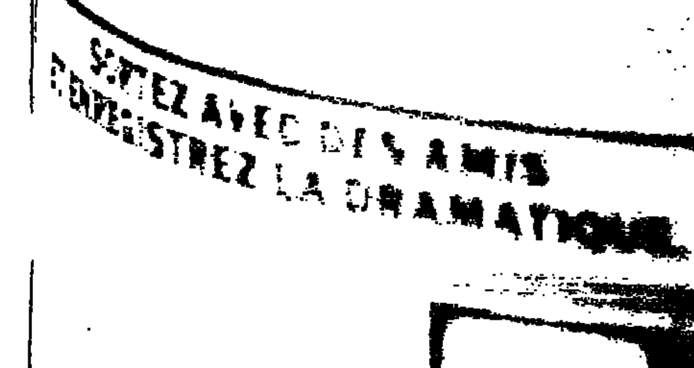
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Minamata and Co.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Caligula.
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 30 : les Pauvres Gens.
Chilly-Mazarin, église Saint-Etienne, 20 h. 30 : Collectif musical de Champigny, dir. P. Mefano.
Jouy-en-Josas, HEC, 21 h. : Bruno Rigutto (Chopin, Schumann, Ravel).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 15 : Antoine et Cléopâtre.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.
Palaiseau, Ecole polytechnique, 20 h. 30 : Trio à cordes français (Beethoven, Schoenberg, Mozart).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : A. Perchat, C. Dessmann, piano quatre mains (Diabelli, Satie, Brahms, Schubert).
Lucernaire, 19 h. 30 : Trio Borsarello (Haydn, Beethoven).
Planétarium, 21 h. : J.-C. Michel.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : M. Rafa, L. Zebila Guem, percussions africaines.
Palais des congrès, 18 h. 30 : M. Arrignon, G. Causse, M. Debost (Stamitz, Eisler, Beethoven).
Cité des arts, 20 h. 30 : D. Abramovitz, piano (Bach, Busoni, Iberia) ; J. Gardner, piano ; R. Berman, guitare (Berman, Gardner).
Salle Gaveau, 21 h. : R. Kirpatrick, clavecin (Couperin, Rameau, Scarlatti).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Chœurs de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert ; Los Calchakis (Ramirez).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : les Madrigalistes de Paris (Ancina, Josquin des Prés, Lesur).
Oratoire du Louvre, 20 h 30 : Maîtrise de l'Oratoire, dir. H. Hornung ; Orchestre J. Girod (Vivaldi, Bach).
Cité internationale, 21 h. : J.J. Kantozow, violon, et H. Barda, piano (sonates de Brahms, Mozart, Debussy, Ravel, Schumann).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h 30 : B. Lubat et N. Le Theule; 22 h. 30 : Compagnie B. Lubat.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Calcinator ; 20 h. 30 : Sugar Blue.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guerault Quintet.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : Duke Jordan Trio.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guerault Quintet.
Pavillon de Paris, 20 h. : Santana.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Battement de cœur, de H. Decoin ; 18 h. 30 : Ma petite voisine, d'Y. Shimazu ; 20 h. 30 : les Fleurs tombées, de T. Ishida ; 22 h. 30 : le Trio infernal, de F. Girod.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (537-90-81).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Murat, 16e (651-99-75) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
L'ARRET DU MILIEU (Fr.) LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA NAGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (387-50-70)
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v amér. : Vidéostone 6e (325-60-34)
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (255-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v f : Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88)
DOSSIER 51 (Fr) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h 30 ; U G C Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v. f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
FLAMMES (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42) H sp.
LA FRAIRIE (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90)
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74 ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G C., Marbeuf, 8e (225-47-19).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysée-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
JUKE-BOX (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.o./v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Elysées-Point-Show 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr., Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RIDERS (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36)
SARAH (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90)
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A., v o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v f : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

Les films nouveaux

POINT OF ORDER - UNDERGROUND, films américains d'Emile di Antonio (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'EMPIRE DU GREC, film américain de J Lee Thompson (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA film italien de Luigi Comencini (v o.) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f) : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BLUE COLLAR, film américain de Paul Schrader (v.o) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RUE DE LA JOIE, film japonais de Tatsumu Kumashiro (**) (v.o) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LES REQUINS DU DESERT, film italien de T. Valerii (v.f.) : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 6 au 13 décembre)

Nouveau Carré, Jardin d'acclimatation (277-88-40), le 9, à 14 h. 15 : Portes ouvertes sur le mime ; les 12 et 13, à 14 h. 15 : Bastien et Bastienne, de Mozart (Théâtre du Jardin) ; le 13, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne.
Square Henri-IV (274-57-61), sam., dim. et mer., 15 h. : Cirque de Paris.
Centre Pompidou (277-12-33). Mini-cinéma tous les mer., 15 h. : B. Keaton.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Maharadjha.
Théâtre d'animation, Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam. et dim., 15 h. : les Mille et Une Fables (marionnettes).
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Il habitait dans un champignon.
Théâtre Fontaine (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce du cuvier ; Aucassin et Nicolette.
Théâtre de la Gaité-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.
Théâtre Mogador (285-28-80), jeudi, ven., mardi, 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), le 6, à 15 h. : Juha et son âne ; le 13, à 15 h. : Quand le réverbère s'allume.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam., 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre de la Renaissance (209-89-78), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.
Théâtre de la Tanière (325-68-65), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., 15 h. : le Voyage de Lolotte.
Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.
Créteil, M. J. C., lundi et mardi, 10 h. et 14 h. : Il me reste un pays à trouver
Chatou, Maison pour tous (071-13-73), du 9 au 17 décembre : Semaine d'animation sur le Conte et l'Enfant.
Cinema. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Un candidat au poil, la Belle et le Clochard, Molière, l'Incompris, la Guerre des étoiles, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Le shérif est en prison, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon ; (adolescents) Mort sur le Nil, F I S T, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, l'Arbre aux sabots, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent de la vieille, Sonate d'automne.



RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 5 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Documentaire : Viens danser, petite fille..., réal. V. Forgency.

A Houlgate une vingtaine de jeunes filles de onze à dix-sept ans consacrent leurs vacances à la danse classique. Univers strict aux rites et lois intraitables. Parfois, un élément vient perturber cette difficile ascèse.

21 h. 30, Magazine : Indications, d'I. Barrère.

Deux sujets au sommaire : mourir à New-York (autour de la violence, du crime, de la drogue), vivre à Rome (les recherches du professeur Luigi Gedda à l'Institut Grégoire-Mendel sur la génétique).

22 h. 35, Musique : La musique est à tout le monde, avec l'Orchestre symphonique et l'Harmonie de la Garde républicaine, direct. R. Boutry ; soliste : R Costarini, clarinette.

Premier mouvement du Concerto pour clarinette et orchestre *de Mozart*, la Marche des pèlerins, *extrait de* Tannhauser, *de Richard Wagner, et un extrait du* Concerto pour orchestre *de Roger Boutry.*

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Joe Dassin et Amadeo) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran. FILM : LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE, de M. Anderson (1968), avec A. Quinn, L. Olivier, O Werner, V. de Sica, L. McKern, J. Gielgud, B. Jefford, R. Dexter, B. Kwouk. (Rediffusion.)

Première partie : vers 1980, la Chine affamée menace le monde d'une guerre. Un évêque russe, libéré d'un camp sibérien, est envoyé en mission à Rome. Il est nommé cardinal puis élu pape.

Film de politique-fiction mélodramatique, d'après un roman de Morris L. West. Pour un débat aux « Dossiers de l'écran » sur le rôle du Vatican.

Vers 22 h., Débat : le gouvernement de l'Eglise.

Participent à ce débat, en direct de Rome : le cardinal Pignedoli, le cardinal Garrone, le Père Gérard Defois, secrétaire général de la conférence épiscopale française.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association française pour la communauté atlantique ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE CONVOI MAUDIT, de R. Rowland (1950), avec J. McCrea, A. Dahl, B. Sullivan, C. Jarman, R. Novarro.

A la fin de la guerre de Sécession, des francs-tireurs sudistes cherchent à s'emparer d'un convoi d'or.

Un western d'un classicisme éprouvé, relevé par une intrigue amoureuse.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30 : « Nostradamus » (la condamnation du roi) ; 19 h 25, Sciences : nombre et temps.

20 h., Dialogues franco-italiens : M.-A. Macciocchi et G Vincent (le poids du passé dans nos deux pays) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec C. Schapira ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : J.-L. Bouquet, l'explorateur des âmes en crise.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ...Musique de chambre : Stamitz, Eisler, Beethoven ; 18 h 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Récital violoncelle et piano donné à la fondation des Etats-Unis... « Sonate en si majeur » (Locatelli), « Sonate pour violoncelle seul » (Crumb), « Sonate pour violoncelle et piano en la majeur » (Beethoven), « Sonate opus 40 » (Chostakovitch), « Pezzo Capricioso » (Tchaïkovski), avec T Braverman, violoncelle et J Gottlieb, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Haendel ; 23 h., Jean Cocteau ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : Mais que veut dire le carré blanc ? ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Le vent sur la maison, d'après le roman de M. Clément, réal. F. Apprédéris, avec M.-J. Nat, P. Vaneck, P. Sellier.

Problèmes de l'éducation moderne, à travers l'histoire d'un adolescent, Vincent, et de sa famille qui a en lui une entière confiance.

22 h. 5, Magazine économique : L'enjeu.

Au sommaire : L'homme du mois, Pierre Moussa (le P.-D.G. de la Banque de Paris et des Pays-Bas parle du rôle d'une banque d'affaires). Vos économies, la pierre vaut-elle encore de l'or (les meilleurs placements) ? C'est aussi de l'économie : la forêt d'un soir (4 millions de sapins sont coupés chaque année pour Noël) Ces brouettes qui pensent, la manutention. Les mercenaires de l'emploi ou le travail temporaire. Mexique, un nouveau géant du pétrole ?

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Sports : Ski (Critérium de la première neige, en direct de Val-d'Isère) ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 10, Série américaine : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 15, Journal.

19 h. 30, Sport : Football (Duisbourg-Strasbourg).

Coupe de l'U.E.F.A., huitième de finale. Match retour

21 h. 20, Journal.

21 h. 40, Magazine : Voir.

Au sommaire : le sculpteur parfait (la naissance d'une statue à partir d'un tronc d'arbre). Bouddha (la célébration, en Corée, du deux mille cinq centième anniversaire de la naissance du Bouddha) ; Quasimodo (le maquillage d'un comédien), et puis la vie d'une plante, les beautés de la macro-photo, rendez-vous avec les palombes, etc.

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le club du nouveau Procope ; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : RAPT A L'ITALIENNE, de D. Risi (1972), avec O. Reed, M. Mastroïanni, C. André, L. Stander, N. Machiavelli, B Cirino.

Un industriel romain et sa maîtresse, partis en voiture pour un week-end, sont pris en otages par un groupe d'anarchistes qui viennent de commettre un hold-up.

Comédie italienne qui s'inspire de faits réels mais qui finit par sombrer, non sans démagogie, dans le drame manichéen.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La « naturphilosophie du romantisme allemand ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un langage indéchiffré ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Flash sur un reporter », d'H. Pirotte ; 11 h. 2, Semaine de musique contemporaine à l'Académie de France à Rome, villa Médicis (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Et je vis un cheval pâle », de J.-P. Millecam ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : échec scolaire, argent et avenir professionnel ; 15 h. 2, Points d'interrogation : L'apparition des primates et de l'homme ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (l'apparition) ; 19 h. 25, La science en marche : la sangsue, la grenouille, l'abeille et l'homme.

20 h., La musique et les hommes : le chant sacré dans les grandes traditions orales ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h 15, Musique en plume : G Luypaerts ; 14 h. 35, Concerto pour piano (Mosonyi) ; 15 h., Musique-France : des Prés, d'Indy, Moene, Franck, Lully ; 16 h. 30, Circonstances atténuantes ; 17 h., La fantaisie du voyageur : l'Arménie ;

18 h. 2, Kiosque, 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h 50, Toboggan ; 19 h 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Cycle Olivier Messiaen : « Les offrandes oubliées », « le Réveil des oiseaux », « Chronochromie » (Messiaen), par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir M Tabachnick, avec Y Loriod, pianiste ; 23 h., Ouvert la nuit... Jean Cocteau ; Antheil, Poulenc, Hindemith, Weiland, M. Constant ; 1 h., Douces musiques.

D'une chaîne à l'autre

FIP et FIM : horaires réduits sur ondes moyennes

● FIP (France-Inter Paris) et FIM (France-Inter Marseille) n'émettent plus sur ondes moyennes entre 7 et 8 heures du matin et après 16 heures, ceci depuis le 24 novembre. Les conducteurs (et aussi des auditeurs fidèles non automobilistes) ne peuvent désormais capter les programmes entiers de ces deux stations de radio-guidage qu'à condition d'être équipés en modulation de fréquence Les émissions sont en effet maintenues de 7 heures à 21 heures en M.F. seulement.

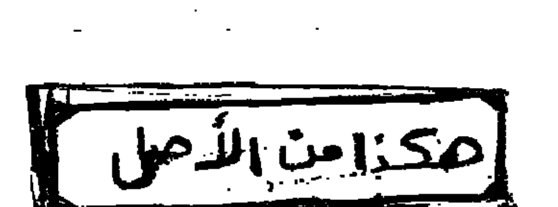
La suppression de ces six heures sur ondes moyennes a été décidée en application des décisions de la Conférence de Genève en 1975 sur la répartition internationale des longueurs d'onde. Dans une question écrite, M. Georges Mesmin, député U.D.F. de Paris, demande à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, si FIP ne pourrait pas continuer à se faire entendre sur ondes moyennes après 16 heures.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 6 DECEMBRE

— *M. Roger Chinaud*, député (P.R.) de Paris, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est l'invité du magazine « Inter 13 », sur France-Inter, à 13 heures.





LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

L'Interallié à Jean-Didier Wolfromm

Le prix Interallié, dernier Grand Prix de la saison littéraire, a été attribué dès le premier tour de scrutin, lundi 4 décembre, à Jean-Didier Wolfromm pour son roman intitulé Diane Lanster (Grasset).

Jean Didier Wolfromm est un Parisien de trente-sept ans, attaché à sa ville comme le paysan à son champ, et qui habite toujours l'appartement de son enfance, quai Voltaire, face à un des plus beaux paysages urbains qui se puissent trouver. C'est là qu'il travaille, la nuit de préférence, au milieu d'une foule de livres, dans un aimable désordre. Jean-Didier Wolfromm était jusqu'ici connu par ses critiques littéraires (au Magazine littéraire *et à* France-Soir*), mais il a aussi l'expérience de l'édition : il a été conseiller aux éditions Bourgois, puis chez Julliard, où il était le collaborateur direct de Marcel Jullian. Il a également assisté Marcel Jullian à Antenne 2 et, par la suite, à son atelier d'édition. Chargé de mission à Antenne 2, Jean-Didier Wolfromm est un homme très occupé.*

Il reconnait volontiers que Thierry, le héros de Diane Lanster, *lui ressemble beaucoup. L'auteur et son personnage ont vécu tous deux une enfance assombrie par leur mauvaise santé ; l'un et l'autre ont lutté avec courage pour surmonter, par la rééducation, les séquelles d'une poliomyélite. Tous deux ont reçu en partage les mêmes dons et suivi les mêmes études, à l'Ecole des arts décoratifs. Jean-Didier Wolfromm était à huit ans un peintre plein d'autorité qui a laissé des œuvres surprenantes : Paris était déjà à l'origine de son inspiration. A vingt et un ans, il publia son premier roman,* Lueur de plomb, *chez Julliard, roman d'analyse, comme celui d'aujourd'hui, et autobiographique. Pendant quinze ans, il a « porté » son second livre, qu'il a ensuite écrit vite, comme si tout le travail était accompli déjà, en amont de l'écriture même. Les goûts de Jean-Didier Wolfromm lui font rechercher en littérature la mesure et la clarté. Il n'a jamais été attiré par les mouvements d'avant-garde littéraire et n'est pas plus l'homme d'une chapelle que d'un parti. Il se repose du déferlement des livres nouveaux en relisant les grands prosateurs qui lui sont chers : Saint-Simon, Chateaubriand, Proust. Donnera-t-il bientôt un troisième roman ?* « On écrit quand on va bien », *déclare-t-il. Ce pourrait être un aveu discret éclairant le long silence passé.*

JOSANE DURANTEAU.

● *Le quatrième prix Chateaubriand* (doté de 30 000 F) a été partagé entre Jean Orieux pour ses *Souvenirs de campagne* (Flammarion) et Pierre Debray-Ritzen pour sa *Lettre ouverte aux parents des petits écoliers* (Albin Michel), qui a fait l'objet d'un compte rendu dans *le Monde* du 1er décembre.

■ Les douze prix (de 5 000 à 30 000 F) récompensant le sauvetage de monuments en péril ont été décernés, lundi 27 novembre, à la Maison de la radio, en présence de MM. Lecat, ministre de la culture et de la communication, et de M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Le premier prix a été attribué aux Amis de Sainte-Marguerite pour le sauvetage de l'abbaye de Sainte-Marguerite, à Beaune (Côte-d'Or), et le second à une association qui a remis en valeur les anciens ateliers des Forges royales de la Chaussade, à Guérigny (Nièvre).

INSTITUT

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres
EXCURSION DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE

C'est à une excursion dans l'ancienne Egypte que l'Académie des inscriptions et belles-lettres conviait l'assistance au cours de sa séance publique annuelle.

L'allocution inaugurale du président, M. Jean Filliozat, fut suivie de la lecture du palmarès de 1978 et de la proclamation des nouveaux archivistes paléographes.

M. Georges Posener, membre de l'Académie, a salué alors comme un événement la découverte d'un doucument qu'on a appelé le *Papyrus Vandier*, en hommage à la mémoire du grand égyptologue.

L'acquisition du papyrus, sa restauration, son décryptage, ont posé et posent encore plus d'un problème. Son étude est cependant assez avancée pour que, en dépit de ses lacunes, on ait pu reconstituer déjà la première partie de l'histoire : celle d'un personnage fabuleux, scribe, magicien ou génial, qui prédit au pharaon sa mort prochaine à moins que quelqu'un ne se sacrifie et ne prenne sa place On devnine que finalement le souverain convaincra le général d'être son remplaçant. Le récit ne s'arrête pas là...

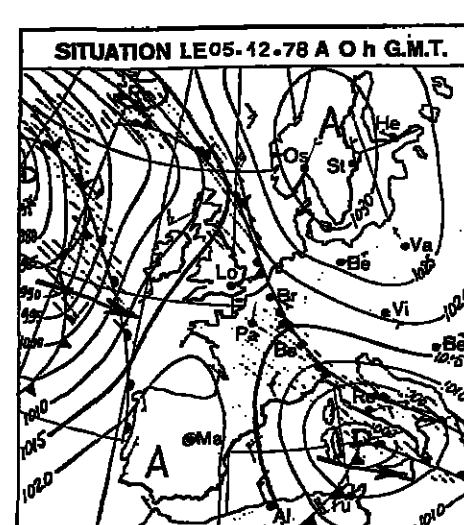
Sur l'île d'Eléphantine, située sur le Nil à l'entrée de la Nubie, vivaient notamment, au temps de la domination perse en Egypte (de 525 à 398 avant Jésus-Christ), une garnison juive de mercenaires et leur familles. De précieuses indications, fournies par les papyrus et les *ostraka* (fragments de poteries) que les campagnes de fouilles ne cessent de mettre au jour, ont été longuement commentées par M. André Dupont-Sommer, secrétaire perpétuel. Ces documents araméens — messages, lettres privées ou officielles, archives familiales et même une œuvre littéraire — font revivre la petite colonie. Ils nous apprennent que les juifs d'Eléphantine, fort éloignés de la Palestine, avaient conservé les usages et les croyances de leur patrie.

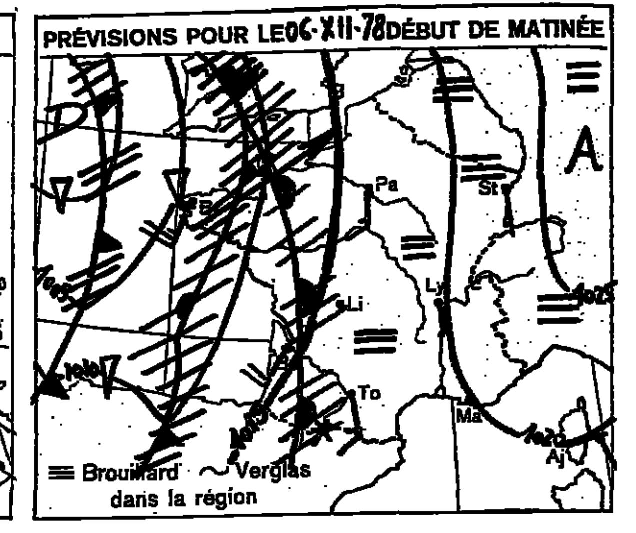
L'existence quotidienne d'abord. Il est question de la consommation et du commerce du sel, d'autres denrées, d'outils et de vêtements... Puis les pratiques religieuses. Des *ostraka* d'Eléphantine font mention du sabbat, de la fête de la Pâque, ainsi qu'un papyrus qui transmet à toutes les communautés de la Diaspora de l'empire perse, les prescriptions nouvelles relatives à la grande fête juive, revêtues de l'autorité du firman royal.

Quant au flottement des croyances, l'orateur nous rappelle que « *des réformateurs hébreux surent faire évoluer progressivement la mentalité religieuse et déclarer, le moment venu, de façon explicite la foi proprement monothéiste* ». — J.-M. D.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 5 décembre à 0 heure et le mercredi 6 décembre à 24 heures.

De nouvelles perturbations venant de l'Atlantique pénétreront lentement par l'ouest sur la France et viendront, le soir, s'affaiblir en bordure des hautes pressions d'Europe centrale et de l'air froid qui persistera sur nos régions orientales.

Mercredi, la nouvelle perturbation atlantique apportera dès le matin un temps très nuageux à couvert de la Bretagne et de l'ouest de la Normandie à l'ouest du Bassin aquitain avec quelques pluies. Cette perturbation sera accompagnée d'un nouvel adoucissement et de vents de sud assez forts sur les côtes. Le soir, ayant progressé vers l'est, elle atteindra les régions s'étendant du pays de Caux et de la Flandre aux Pyrénées-Orientales et au golfe du Lion en s'atténuant, mais en étant précédée d'un peu de neige ou de verglas sur les hauteurs du Centre et du Nord-Est.

Plus à l'est, avant cette arrivée, le temps sera nuageux, avec des formations brumeuses matinales assez abondantes dans les vallées, puis nuageux avec des éclaircies. Il fera encore assez froid des Ardennes et de l'Alsace au nord des Alpes, tandis que des faibles gelées seront probables ailleurs au lever du jour.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 5 décembre, à 7 heures, de 1 019,7 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 13 et 9 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 11 et 0 ; Brest, 11 et 2 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 8 et 2 ; Clermont-Ferrand, 7 et 4 ; Dijon, 2 et 1 ; Grenoble, 3 et 2 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille, 8 et 5 ; Nancy, 0 et — 2 ; Nantes, 10 et — 1 ; Nice, 9 et 7 ; Paris-Le Bourget, 8 et 3 ; Pau, 11 et 1 ; Perpignan, 11 et 9 ; Rennes, 10 et — 1 ; Strasbourg, 0 et — 3 ; Tours, 9 et 4 ; Toulouse, 9 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 degrés ; Amsterdam, 3 et — 1 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, 0 et — 7 ; Bonn, 3 et — 6 ; Bruxelles, 3 et 1 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 2 et 0 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, — 1 (min.) ; Madrid, 15 et — 1 ; Moscou, — 9 et — 13 ; New-York, 18 (max.) ; Palma-de-Majorque, 18 et 11 ; Rome, 13 et 10 ; Stockholm, — 3 et — 7.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des lundi 4 et mardi 5 décembre 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation (partie réglementaire) en ce qui concerne les règles générales de construction des bâtiments d'habitation.

Stages

● *Un annuaire des stages de formation.* — La société Media, qui publie la revue *Formation France* et le *Dicoguide de la formation*, vient de publier un nouveau guide annuel des stages de formation continue, qui répertorie plus de douze mille stages, classés en deux cents domaines de formation. Le premier volume recense les formations générales et du secteur tertiaire, le deuxième, les formations à la gestion et le troisième, les formations techniques et industrielles. Le prix de chaque volume est de 365 F franco et de 900 F pour les trois.

★ Media S.A., 80, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 522-12-88.

● *L'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille* organise en 1978-1979 la préparation au B.T.S. « Secrétariat de direction » par correspondance pour les personnes résidant au Maroc, en Algérie ou en Tunisie, ayant au minimum trois ans d'expérience professionnelle dans la branche, dans une entreprise ou administration française ou agréée.

★ Mission formation continue de l'Université, 3, rue avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence. Tél. (42) 59-25-24.

Visites, conférences

MERCREDI 6 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bacheller : « L'hôtel de Sully ».

15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier : « La ville-jardin d'Ivry ».

15 h., 16, rue Cadet : « Les loges du Grand-Orient de France » (Tourisme culturel).

15 h., 21, rue Saint-Antoine : « Le Marais » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., Mme C. Thibaut : « Rome, mère des arts : la ville féodale ».

17 h. 30, 1, rue René-Panhard, M. H.J. Hugot : « Le Dahr Tichitt (Mauritanie) : bilan de cinquante années de recherches françaises » Institut de paléontologie humaine).

17 h. 30, mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, Mme Troisier de Diaz : « Emile Ollivier et l'Italie » (Académie du Second Empire).

18 h., 17, avenue d'Iéna : « Le phénomène social-démocrate - Histoire et actualité » (Gœthe-Institut).

18 h. 30, Institut hongrois, 7, rue de Talleyrand, Mme Livia Acs : « Nouvelles tendances dans les activités artistiques non professionnelles ».

19 h., 92 bis, boulevard du Montparnasse, M. A. Woodrow : « Les sectes ». R.P. Mousse : « Vivre sa foi » (Equipes chrétiennes de la fonction publique).

19 h., 30, boulevard de Port-Royal, Haim Vidal Sephina : « Le proverbier judéo-espagnol de E. Saporta » (Centre Rachi).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Jean-Marie Martin : « Les grandes mutations de l'Italie au onzième et douzième siècles ».

19 h. 30, 28, rue Bergère, M. Patrick Laball : « Quatre voies, quatre gourous, quatre ascèses » (L'Homme et la Connaissance).

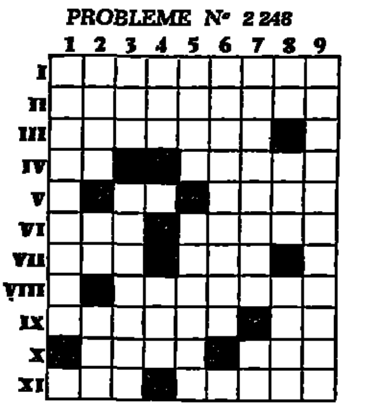
20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg : « Un certain désert psychiatrique et psychologie-psychanalytique. Lois de la santé et de la maladie mentale » (Psycho-Santé).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2 248



HORIZONTALEMENT

I. Peut être assimilée à la misère. — II. Piquées et toutes froissées. — III. Provoquaient un affaiblissement. — IV. Pronom ; Faire des parts. — V. Mot qui peut évoquer un port ; Se laissa aller. — VI. Quand il est pourri, on peut dire qu'on n'en a pas eu ; Etait utilisé pour siffler. — VII. N'est encore qu'un élève quand il est petit ; Sans motifs. — VIII. Auxquelles on a pu se soustraire. — IX. Conservé comme du grain ; Règles. — X. Qui a fait l'objet d'un enlèvement ; Surface. — XI. N'a généralement pas de prix ; Faire payer cher.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on peut trouver le gîte. — 2. Qui peut donc rouler ; Possessif ; Peut remplacer un pas. — 3. Ne conserva pas ; Pas encaissé. — 4. Canton ; Peut faire l'objet d'une assurance. — 5. Circulait en Chine ; Nom qu'on peut donner aux légumes. — 6. Qui n'a donc pas de bagage. — 7. On y trouve de grandes forêts ; Symbole. — 8. Largeur de crêpe ; Une belle chaîne ; Département. — 9. Faire trop marcher le bidet.

Solution du problème no 2 247

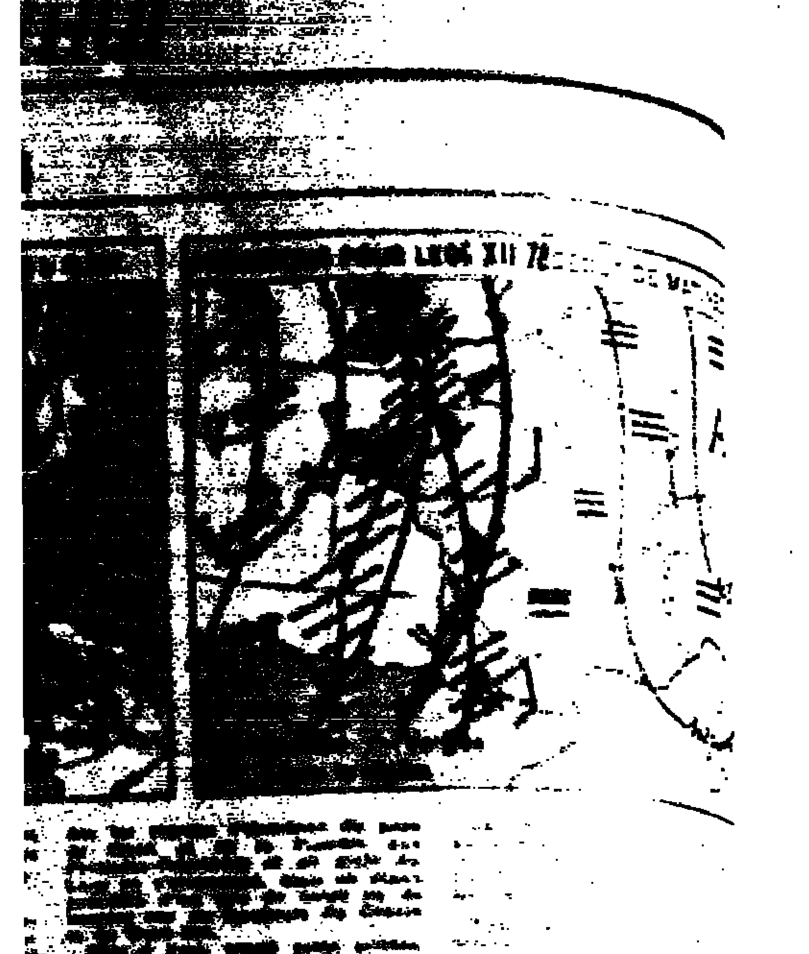
Horizontalement

I. Engelures. — II. Tintement. — III. Ornas. — IV. Mitre. — V. Nuées ; Roi. — VI. An ; Aval. — VII. Nia ; Alise. — VIII. Tonal ; Sis. — IX. Endroits. — X. Emile. — XI. Osé ; Esse.

Verticalement

1. Etonnantes. — 2. Ni ; Union. — 3. Gnome ; Andes. — 4. Etrier ; Arme. — 5. Lents ; Aloi. — 6. Umar ; Al ; Ile. — 7. Réservistes. — 8. En ; Oasis. — 9. Stériles ; Dé.

GUY BROUTY.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

consultants

EUREQUIP, Groupe International de Conseil dont la vocation est d'aider les entreprises dans leur évolution, intervient mondialement tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Ses ingénieurs possèdent tous une formation supérieure variée (Technique, Management, Economique, Psychosociologique, ...). Ses principales activités d'intervention (Transfert de Technologie, Maîtrise Industrielle, Ouverture et Déploiement, ...) concernent les grandes entreprises françaises et étrangères. Pour consolider ses équipes pluridisciplinaires, elle recherche des Ingénieurs, Economistes, Spécialistes en Sciences Humaines, âgés d'au moins 28 ans ayant une formation supérieure solide et une expérience industrielle (Production, Marketing, Entretien, ...) ou de Conseil, d'au moins 3 ans.

La maîtrise d'une deuxième langue (Anglais, Espagnol, Italien) est impérative ainsi qu'une grande mobilité géographique liée à la capacité d'adaptation à des conditions de vie parfois difficiles (missions O.M., régime de récupération, expatriation, ...). Un stage d'accueil et d'initiation d'un mois est prévu pour ceux qui veulent intégrer son équipe actuelle et se sensibiliser à ses approches.

Ecrire sans tarder sous référence 10.79-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui examineront les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE



JACOB DELAFON
ESPAÑA

FILIALE DU GROUPE SOCIETE GENERALE DE FONDERIE

recherche pour son usine de CERAMIQUE SANITAIRE à SARAGOSSE

1 chef de fabrication

Sous l'autorité du Directeur d'usine, il aura pour mission d'organiser et superviser l'ensemble de la production selon des objectifs précis.

Le candidat souhaité dispose d'une expérience confirmée de responsable de fabrication acquise de préférence en porcelaine sanitaire.

C'est un ingénieur de formation Sèvres ou équivalent.

Bon niveau en espagnol, perfectionnement possible.

Réelle possibilité d'évolution au sein du groupe.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à Mme M.Th. MARTIN, sous référence 3478 SGF, 8, Place d'Iéna 75016 PARIS.



DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION
PROJET TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

Experts en Télécommunications

Profil exigé :

- Cinq à dix années d'expérience dans la téléphonie privée ;
- Notions de transmissions (câbles et radio) exigées ;
- Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae détaillé à

Direction Organisation et Planification
Projet Télécommunications
80, avenue Ahmed Ghermoul, ALGER, ALGÉRIE

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

SOCIETE FRANÇAISE
recherche pour
ARABIE SAOUDITE - URGENT
TECHNICO-COMMERCIAL
FRIGORISTE
INGÉNIEUR
ou NIVEAU BTS
Froid industriel et climatisation collectivités.
Bonne connaiss. langue anglaise.
Arabe souhaité.
Période de formation d'un mois avant départ.
Envoyer C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland, Paris (8e)

Pour MOYEN-ORIENT
INGÉNIEUR
DE MONTAGE
Pour direction de chantiers d'une unité de traitement d'eau.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland, Paris (8e)

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
ch. pour le 1er septembre 1979
PROFESSEUR D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET SUISSE CONTEMPORAINE (XIXe et XXe siècle)
Poste à plein temps.
Titre exigé : doctorat d'Etat.
Les intéressés sont invités à faire valoir leurs titres avant le 23 décembre au Doyen de la Faculté des Lettres, 2, rue Cité - Devant. CH-1005, LAUSANNE
Rens. téléph. : (1942 21) 44-32-39

Ets Paul Bouyer, Montauban, recherche
JEUNE INGÉNIEUR
ou
TECHNICIEN
pr prospection Moy.-Or., Extr.-Orient, matériel électronique et électro-acoustique. Anglais parf. Env. C.V., photo, lettre man. à Bouyer, BP 2, 82002 Montauban

---

ÉLECTROWATT INGÉNIEURS-CONSEIL S.A.

Nous cherchons à très court terme
pour la supervision d'un grand barrage-voûte
EN TURQUIE

UN INGÉNIEUR D'EXCAVATIONS

Le titulaire sera responsable d'un volume d'excavations d'environ 2 Mio m3, il doit être de degré universitaire, parler correctement l'anglais et justifier d'une solide expérience dans le domaine des grandes excavations, couvrant également les techniques de stabilisation par ancrages.

Les intéressés sont priés de soumettre un C.V. détaillé à :

ÉLECTROWATT INGÉNIEURS-CONSEILS S.A.
Service du Personnel - Boîte Postale - CH 8022 ZURICH

---

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

CABINET DE CONSEIL FRANÇAIS
recherche
pour des postes en AFRIQUE FRANCOPHONE

1) UN ORGANISATEUR CONFIRMÉ

POUR ASSISTANCE A LA DIRECTION GENERALE D'UN IMPORTANT ORGANISME AGRICOLE

Ce poste nécessite :
— une formation universitaire supérieure ;
— une solide formation comptable ;
— une grande expérience en organisation administrative et comptable ;
— une grande connaissance de l'AFRIQUE.

Rémunération et avantages élevés

2) UN ORGANISATEUR ÉCONOMISTE

POUR ASSISTANCE A LA DIRECTION GENERALE D'UN ORGANISME COMMERCIAL ET FINANCIER

Ce poste nécessite :
— une formation universitaire supérieure ;
— une bonne expérience en organisation administrative et comptable ;
— un sens aigu des contacts et négociations ;
— une expérience Africaine.

Rémunération élevée

Env. curric. vitae et photo sous le n° T 09903 M A REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS-2e.

SUPPORT SALES MANAGER MIDDLE EAST

We are a successfull International Company in consumer goods. As part of an important development programme in Africa and the Middle East we are seeking to expand our sales efforts by appointing a new high caliber support sales manager. He will be responsable for the creation and execution of marketing plans for a group of countries in Africa or in the Middle Eeast Regular visits to this group of markets with extensive local work with national distributors will be required.

We are looking for a representative and internationally oriented university graduate, aged about 30 years, with thorough knowledge of international marketing and preferably several years experience in a similar position in consumer product marketing. Solid knowledge of french is desirable.

Candidates are invited to send their detailed resume, references and photo to :

LA JOHNSON FRANÇAISE
P.O. box 606
Africa and Middle East
95004 CERGY
FRANCE

Important bureau d'études à vocat. internationale recherche
JEUNE INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART
cet ingénieur, diplômé (ENPC, Centrale, ESTP...), ayant une formation complémentaire spécifique (CHEM, CHEBAP), aura une expérience professionnelle de quelques années en projets, acquise de préférence à l'étranger. La disponibilité personnelle du candidat retenu lui permettra de travailler tant en France qu'à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est donc souhaitable Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V.) en spéficiant la référ. 6 279 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Important bureau d'études, Paris, exerçant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement recherche un
INGENIEUR
diplômé, ayant une expérience professionnelle confirmée (de 5 à 8 ans) dans le domaine des études urbaines.
EAU ET ASSAINISSEMENT
cet ingénieur s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité pour ce qui concerne sa spécialité Le lieu d'affectation se situe dans la capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Ce séjour, qu'il est préférable d'envisager en célibataire, est assorti des avantages liés à l'expatriation. Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V et indiquer rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la ref. 11 288 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui trans

---

Important bureau d'études à vocation internationale recherche pour participer en Amérique latine à une intervention de conseil et d'organisation, un
CONSULTANT
spécialisé dans les problèmes
INSPECTION TECHNIQUE DES VÉHICULES
cet expert est un ingénieur motoriste Il a une large exper des réglages de moteurs à ess. et diesel Il peut : conseiller sur les normes anti-pollution ; organiser des visites périodiques de véhicul.; former des homologues. Le séjour se situe dans un pays au climat des plus agréab Une tr bonne connaissance de la langue espagnole est préférable Merci de prendre rapidem. contact en écrivant (jdre C.V) s/réf. 4 297 à MEDIA PA, 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui tr.

Ste Developpement Rural recherche
AGRONOME SPÉCIALISTE IRRIGATION
ans exper. contrat maghreb
ecr re avec curriculum vitae REGIE-PRESSE n° 009805 M 85 bis r Réaumur, 75002 Paris

---

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

La France des cadres se regarde dans les offres d'emploi du Monde.

Aucun quotidien parisien, quel que soit son tirage, ne peut prétendre à la place qu'occupe Le Monde dans les régions. Le Monde est, de ce fait, le plus national des quotidiens de France (42,1 % de lecteurs sur un total de 1 434 000).

C'est pourquoi sa rubrique "Emplois régionaux" est de loin la plus importante en nombre de postes offerts et en espace.

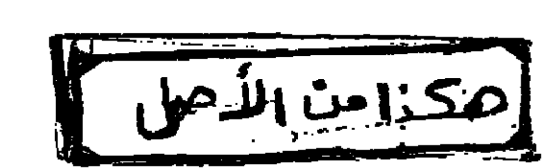
Les cadres qualifiés de Province privilégient la presse nationale pour la recherche de leur emploi. Il est donc clair que les offres d'emploi du Monde ont la plus grande efficacité dans toutes les régions de France.

Les rendements le prouvent, la qualité des candidatures le confirme, les offres d'emploi régionales du Monde assurent les meilleurs recrutements régionaux.





Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

REGION RAMBOUILLET

Groupe américain, largement implanté en EUROPE dans les domaines de la Chimie et des Produits de Consommation, recherche pour son

CENTRE INFORMATIQUE EUROPEEN

DES ANALYSTES

- De formation supérieure : écoles d'ingénieurs, de commerce, universitaires...
- Maîtrisant parfaitement bien l'ANGLAIS.
- Ayant une première expérience de la fonction, si possible en milieu international.

NOTA : Un des postes d'analystes, conviendrait à un candidat DEBUTANT, connaissant la Programmation.

DES PROGRAMMEURS

- De formation supérieure INFORMATIQUE : D.U.T., Instituts de Programmation...
- Ayant de préférence deux à cinq années d'expérience et une assez bonne connaissance de l'ANGLAIS.

RESPONSABILITÉS : CONCEVOIR et/ou RÉALISER des systèmes de gestion très élaborés, applicables à l'ensemble des sociétés EUROPEENNES du groupe.

MATERIELS ET LANGAGES UTILISÉS : Deux IBM 370/135 (3031 en 1979) l'un en France, l'autre en Allemagne ; des Terminaux lourds PDP 11/40 dans les principales sociétés européennes du groupe ; des ECRANS 3276 en ASSEMBLEUR - COBOL - DL1 - CICS.

Ces offres sont des opportunités qui doivent intéresser des informaticiens de haut niveau, désireux de participer au développement d'un système informatique évolué, dans un environnement international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à
F. RAMON - Société GRACE - B.P. 10
28230 EPERNON - Tél. : (37) 83.59.59
Nous garantissons une discrétion absolue.

GRACE

POUR UNE DIVISION D'UN IMPORTANT GROUPE (15.000 personnes) METALLURGIE ET MECANIQUE

Directeur du Personnel

150/170.000 F an

35 ans min., il dispose d'une très solide expérience de la fonction personnel acquise en usine.
Numéro 2 de l'établissement (1300 personnes environ), il couvrira: ● l'ensemble de la fonction administrative ● la gestion du personnel ● le recrutement ● la formation ● le bilan social ● les relations avec les partenaires sociaux ● la politique d'amélioration des conditions de travail.
Siège Reims. *réf 667 M2*

POUR GRANDE ENTREPRISE FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL ENSEMBLES HYDRAULIQUES

Technico-Commercial

FUTUR
CHEF DE SERVICE COMMERCIAL
FRANCE EXPORT
130.000 F an ±

30 ans min., c'est un ingénieur parlant correctement Anglais et doté d'une personnalité très dynamique et créative. Il dispose d'une expérience technico-commerciale de 4 à 8 années acquise dans la vente de produits ou d'ensembles industriels. Sa mission comprendra principalement, outre la visite et l'étude des problèmes d'une clientèle existante, la recherche et l'ouverture de nouveaux marchés.
Déplacements 50% du temps.
Siège St Etienne ou Banlieue Parisienne. *réf 668 M2*

Envoyer CV en précisant la référence qui peut vous intéresser. Discrétion totale et réponse assurées

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

CLINIQUE OBSTETRICALE
(30 lits)
cherche
SAGE-FEMME
salle travail et bloc clinique.
La Renaissance, 17, bd Pebre,
Marseille 13008 - 16 (91) 77-06-52

Pour les régions de LYON et de TOULOUSE
Important groupe d'Assurances recherche

INSPECTEURS ou ÉLÈVES INSPECTEURS

PROFIL : Hommes 30 a. min.
— Formation universitaire.
— Qualités d'organisateur.
— Sens commercial.
— Connaissances en assurances appréciées.

ACTIVITE : après stage de formation à PARIS, les intéressés se verront confier :
— l'animation commerciale d'un réseau d'apporteurs d'affaires ;
— la responsabilité administrative et technique d'un bureau régional (15 personnes).

Adresser C.V., photo et prét. à no 4475, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

export débutant

Réf. P 18

BSN-Gervais Danone propose à un ESC débutant un complément de formation et de premières responsabilités.
L'exportation est un atout majeur du Département Gobeleterie (articles de table et d'ornementation en verre) qui réalise 70% de son CA sur les marchés extérieurs.
C'est pourquoi ce département a décidé d'élargir l'équipe export en recrutant un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant déjà effectué des stages commerciaux de préférence à l'étranger.
Un programme d'intégration lui permettra d'assurer progressivement la responsabilité de l'exportation pour une zone géographique comprenant plusieurs pays.
L'anglais courant est indispensable et une seconde langue appréciée.
Poste basé à Lyon. Fréquents déplacements.

la qualité de nos aliments pour bébés : une priorité

Réf. JC 09

DIEPAL-JACQUEMAIRE (300 MF de C.A., 1100 personnes) recherche le nouveau Responsable du service qualité de la première usine européenne d'aliments pour bébés.
C'est le garant devant le Directeur de cette usine de la conformité des produits finis (près de 300 formules) à des normes de qualité (microbiologiques, physico-chimiques et organoleptiques).
Assisté d'une petite équipe pour les contrôles, il accepte ou non la sortie des produits. Plus largement, son rôle est de promouvoir et de maintenir un haut niveau de qualité grâce à ses conseils et à son action de formation du personnel de production.
Ce poste s'adresse à un(e) diplômé(e) INA, ENSIA, ENSBANA, ENSAIA, justifiant d'une expérience d'au moins trois ans dans le contrôle qualité de produits alimentaires. Situé à Brive (19) et en contact avec les divers secteurs d'activités de l'entreprise, il peut être la première étape d'une évolution dans le Groupe BSN-Gervais Danone.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, en précisant la référence du poste, à BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



emplois internationaux

ENTREPRISE T.C.E. IMPLANTEE A PARIS
cherche

1) pour l'ARABIE SAOUDITE

cadre administratif

de formation Sup de Co ou équivalent. Adjoint à l'Ingénieur résidant, il doit avoir une solide expérience du BATIMENT pour être en mesure d'assurer la comptabilité, l'administration et le contrôle des situations de travaux.
Anglais indispensable. *(Réf. 2008-M)*

2) pour le SIEGE Paris-Sud

cadre administratif

JURISTE, 28 ans minimum.
Il doit avoir une première expérience acquise si possible dans le bâtiment. Sa fonction concernera les différents aspects d'un SECRETARIAT GENERAL y compris l'ADMINISTRATION DU PERSONNEL. *(Réf. 2009-M)*

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. précisant la référence et le niveau de rémunération + délai de disponibilité) seront traitées avec toute la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

POUR IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE T.P. et GENIE CIVIL
JEUNE

Directeur de Travaux Génie Civil

PAYS ARABE - MOYEN ORIENT
150/200.000 F an net d'impôts

30 ans environ, c'est un ingénieur diplômé parlant Anglais. Il dispose au minimum de 3 années de conduite de travaux en chantiers de GENIE CIVIL. Une expérience bâtiment industriel serait appréciée. Il sera sur place l'unique responsable de la direction et de la gestion d'un important chantier.
Détachement prévu pour 1 an en célibataire avec de fréquents retours en France. Par la suite un sérieux avenir sera ménagé à une personnalité dynamique et énergique.

Envoyer CV sous référence 659 M - Discrétion totale et réponse assurées par les consultants de

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Sté d'Etudes et d'Equipements industriels en expansion régulière, activités internat. à MULHOUSE rech. pr son départem. électr.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ESE IEG - ENSI option électrotechnique ou similaire.
Anglais courant indispens.
2 à 5 ans d'expér. de conception d'installations en B.E., chiffrages, devis, réalisation et chantiers : transformation montages de tous équipements électriques industriels.
Poste d'avenir, évolutif large autonomie.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG Cedex
sous référ. 808



associée au GROUPE HAY - l'une des toutes premières sociétés internationales de conseil (siège à Philadelphie - 700 consultants implantés dans 39 pays) recherche pour développer en Italie les activités de son Département Informatique spécialisé dans le conseil de haut niveau et les méthodes de conception assistées par ordinateur (ARIANE)

Ingénieur

30 ans minimum. Formation supérieure niveau grande école, chef de projet CONFIRME ayant 3 à 5 ans d'expérience EFFECTIVE de la conception et de l'implantation de systèmes automatisés de gestion, pratiquant couramment l'italien (lu, parlé, écrit).

LE POSTE A POURVOIR SERA BASE A MILAN.

Adresser C.V. (photo+prétentions) sous réf. 3782 à M.A. BORDES

GAMMA
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris



Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs

Bordeaux

Après une première expérience d'environ trois ans d'organisation et informatique, vous souhaitez faire carrière au sein d'un grand groupe.
Nous vous confions la mission d'organiser le service administration du personnel d'une usine de 1 300 personnes.
Cette mission réussie est un tremplin pour des postes plus importants dans la filière de votre choix.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 953 M à notre Conseil

EMPLOI **centor** 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Grossiste prod. métallurgiques et quincaillerie rech. pr division ménager : 1 Responsable magasin. Profil : expérience, être son propre gestionnaire, responsable de ses résultats devant la Direction générale. Salaire fixe + commiss. - Env. C.V. détaillé sous réf. 02, MALZAC S.A., av. de l'Europe, Z.I. 12100 MILLAU

Sté en expansion rech.
ADJOINT CHEF COMPTABLE
pouvant assurer rapid. le remplacement, expér. exig. Il est demandé : dynamisme, talent d'organisateur. Lieu de travail : Aveyron. Envoy. C.V. détaillé et prétentions à SOFER, réf. JPR, avenue de l'Europe, Z.I. 12100 MILLAU

GRANDE AGENCE PUBLICITE
TOULOUSE
recherche
UN CHEF DE PUBLICITÉ
(HEC - ESSEC - SUP CO DAUPHINE ou équivalent)

Aimant contacts et création.
DISPONIBLE RAPIDEMENT
Téléphoner pour rendez-vous : 16 (61) 40-15-86 (Poste 33)

TRES IMPORTANT GROUPE D'INGENIERIE
recherche pour son
DEPARTEMENT ENSEMBLIER
(usines de transformations CLES EN MAIN)

SON FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL afrique

Le poste nécessite :
- très grand sens commercial
- expérience similaire
- grande disponibilité
- anglais indispensable
- portugais fortement apprécié
- déplacements fréquents (50%)
- poste en banlieue parisienne.

Ecrire avec C.V. à No 89252, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Important Groupe Français commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durable à caractère technique
recherche pour sa Filiale du

NIGÉRIA

UN TECHNICO-COMMERCIAL

" Area Supervisor "

Une solide expérience commerciale est requise et sera d'autant plus appréciée qu'elle aura eu lieu en territoires anglophones.
Une formation technique de base est requise.
Une expérience professionnelle dans les domaines des groupes électrogènes, des pompes et des machines-outils est vivement souhaitée.
Une pratique de la gestion (budget vente et bugjet achat) est nécessaire.

BILINGUE ANGLAIS
REMUNERATION ELEVEE.

Envoyer lettre manusc. avec C.V. à n° 89.634

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Entreprise Lyonnaise recherche
TECHNICIEN CONFIRMÉ
minimum 25 ans, pour montage électro-mécanique, chantier exportation.
Position cadre ultérieurement.
Ecr. référ. à Havas Lyon 3344.

Recherchons pour fabricant
VETEMENTS FEMININS
CENTRE OUEST
CHEF de PRODUCTION
Expérience solide et confirmée dans ce domaine.
Age minimum 35 ans
Autodidacte accepté
Rémunération environ 100.000 F.
Ecrire avec C.V. et photo, s/réf. 1.561, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

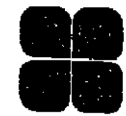
IMPTE SOCIETE METALLURGIQUE
située en NORMANDIE
recherche
pour étoffer fonction achats
DIPLOME SUP. de CO.
Motivé pour les achats et ayant goût et culture technique.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, à n° 89.266, CONTESSE Publicité 20, av. Opera, Paris-1er, qui tr.

Région Rhône-Alpes – Nous sommes une très importante société, filiale d'un des tout premiers groupes industriels français. Nous recherchons pour un de nos établissements de production (plusieurs milliers de personnes) un cadre comptable de très haut niveau qui se sente attiré par une région agréable, l'intérêt du poste offert, des perspectives d'évolution, et nous lui confierons la fonction de

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Votre formation supérieure a été acquise dans une Grande École et vous l'avez complétée sur le plan comptable. Vous avez une dizaine d'années d'expériences professionnelles – métallurgie, chimie, sidérurgie... – qui vous ont permis de couvrir l'ensemble des problèmes comptables dans des contextes industriels à structure complexe. Vous dirigerez les services comptables (35 personnes, dont 2 cadres) sous l'autorité du directeur d'usine et en liaison avec le Chef des Services Comptables de la Société. Votre mission consistera à assumer l'ensemble de la fonction depuis la tenue des comptabilités (en assurant la sincérité des comptes) jusqu'à l'information sur les éléments de gestion (prix de revient, inventaires, valorisation des stocks, prévisions et résultats budgétaires). Vous aurez à vous intéresser particulièrement à la refonte complète de la comptabilité industrielle, et à la mise en place de procédures affinées concernant l'ensemble de la présentation des résultats.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux, en précisant la référence 5242 M, il examinera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Pizzi Champs

Organismes de Sécurité Sociale MARTINIQUE
recherchent
dans le cadre développement Centre informatique commun

ANALYSTES DE CONCEPTION

3-4 ans d'expérience
Bon niveau de formation technique (M.I.A.G.)
pour postes de
RESPONSABLES DE PROJET dans le domaine de
L'ANALYSE-PROGRAMMATION
Salaire de 6 800 à 7 200 F par 13 mois 2/3
6 semaines de congés
Frais de voyage et de déménagement pris en charge.
Titularisation après un stage probatoire d'un an.
ECRIRE A :
CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
BOITE POSTALE 576
97207 FORT-DE-FRANCE CEDEX
Porter sur l'enveloppe la mention : CANDIDATURE.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UNE SOCIETE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
en forte expansion
Filiale d'un Groupe International
recherche

le responsable de son agence à Rouen

Ce cadre de 32 ans minimum aura une expérience confirmée de la vente de biens d'équipement et d'aménagement à une clientèle industrielle variée.

Responsable d'une équipe jeune, il mettra tout en oeuvre pour la faire accéder à un niveau de résultats compatibles avec les ambitions de la société dans la région Normandie.

NOUS OFFRONS :
— Fixe important + prime de résultats
— Voiture de fonction + frais de route.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous No 89.140 - Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Usine mécanique
100 km Paris — 100.000 F

Une société française (200 personnes) fabriquant et vendant des accessoires de distribution de gaz recherche un Ingénieur pour son Bureau d'Etudes.

La fonction consiste, sous l'autorité du Directeur Général, à concevoir de nouveaux produits en fonction des objectifs définis, à mettre au point les nouveaux projets et les plans de présérie, à exécuter les prototypes, à organiser les essais en laboratoire. En outre, cet ingénieur participera aux commissions de normalisation et dirigera un petit service (4 personnes).

De formation ingénieur (A.M., E.S.M.E., C.N.A.M. ou Universitaire), le candidat, âgé d'au moins 30 ans, possédera une solide expérience de laboratoire : mécanique générale et mécanique des fluides complétée par le dessin industriel.

Ecr. avec C.V. + photo s/réf. 2442 à Ph. VINCHON.
CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

LEADER SUR LE MARCHE DE LA TELEPHONIE PRIVEE FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPE FRANÇAIS ENTREPRISE EN TRES FORTE EXPANSION ET DEVELOPPANT DES TECHNOLOGIES DE POINTE EVOLUANT RAPIDEMENT VERS DES SYSTEMES TELEMATIQUES
RECHERCHE

UN ASSISTANT DE DIRECTION TECHNIQUE HARDWARE

— Directement rattaché au Directeur Technique et intégré à son staff. Il aura pour mission de superviser l'ensemble des études hardware relevant des différents projets.
— Le candidat retenu sera un Ingénieur Grande Ecole, possédant une riche expérience des problèmes hardware.
— Ingénieur système de très bon niveau, il devra avoir de très bonnes connaissances en :
- intégration grande échelle ;
- micro - informatique ;
- circuits hybrides et leur intégration dans les systèmes.

Il sera en contact avec l'ensemble des services d'études dont il sera le conseil.

Un candidat ayant en outre une bonne expérience en organisation et gestion des hommes pourrait seconder le Directeur Technique dans la gestion du personnel de l'ensemble du département (100 ingénieurs - 130 techniciens).

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions sous le numéro 213, à HAVAS STRASBOURG.

Jouveinal Laboratoires
recherche pour les services techniques de ses usines d'Angers un

ingénieur *en* ***génie chimique***

En relation très étroite avec les responsables de développement (en Chimie de synthèses, Biochimie et Pharmacie), il participera à la recherche des procédés industriels, et assurera la conception et la réalisation des installations permettant de les mettre en œuvre en obtenant les meilleurs coûts de production.

Formation : Grande École d'Ingénieurs.
Expérience : 3 ans minimum, acquise de préférence dans les services techniques d'une unité de synthèse organique.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1619 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE
DES INDUSTRIES DE LA BONNETERIE
A TROYES recherche son

secrétaire général

Homme 40 ans minimum. Formation supérieure (HEC, Sc. PO, Droit...). Ayant une bonne expérience en Entreprise. Une connaissance de l'organisation professionnelle serait appréciée.

Les fonctions impliquent :
- une grande polyvalence (économique, social, juridique, fiscal, comptable) pour apporter des réponses pratiques à la diversité des problèmes.
- l'aisance et le sens des relations humaines indispensables à une fonction de relations publiques (adhérents, organismes divers, autorités administratives)
- la capacité de participer activement à des réunions de travail à tous les niveaux.

RESIDENCE OBLIGATOIRE A TROYES.

Adresser CV et prét. sous réf. 18M296
69, rue de Monceau
75008 PARIS
Centre de Psychologie Appliquée
Partenaire pour la France de Consult-Eur

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche
POUR STUDIO PUBLICITE
DE SA DIRECTION COMMERCIALE
CONDITIONNEMENTS

CONCEPTEUR (TRICE) MAQUETTISTE

Ce poste à pourvoir en Normandie nécessite :
— capacités d'illustration et d'exécution ;
— aptitude au travail en équipe et aux contacts avec clients et imprimeurs.
Une première expérience serait appréciée.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous référence 6416 à : P: LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Votre région : le Languedoc ou l'Alsace
Votre expérience : l'Immobilier
Votre ambition : une Direction Régionale

Vous avez une expérience en immobilier et vous êtes attaché à votre région. Vous bénéficiez d'un d'une formation supérieure et d'une expérience de gestionnaire et d'animateur d'équipe.
Nous recherchons un directeur régional pour l'une de nos sociétés qui s'inscrit dans un groupe immobilier de dimension européenne en forte expansion (C.A. : 2,5 milliards en 78).
Vous aurez l'animation et le contrôle de plusieurs centres opérationnels locaux (effectif : plusieurs centaines de personnes).

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions sous référence 146 à J.P. Marchelli - 75, rue Dutot - 75015 Paris, qui transmettra.

Laboratoire Therimexport
recherche pour sa nouvelle usine de Fougères un

Pharmacien

qui prendra la responsabilité du Laboratoire de
MISE AU POINT ET CONTROLE
Il participera aussi à la mise au point galénique et à la préparation des dossiers techniques des nouveaux produits.
Il secondera le Directeur du Laboratoire dans toutes ses activités de contrôle de la production.

Ce poste demande une très bonne connaissance des techniques d'analyse physico-chimique, acquise dans l'industrie pharmaceutique (3 ans d'expérience souhaités).

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1612 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Très importante société d'études et de fabrication de biens d'équipement pour l'industrie, recherche pour son usine (effectif 500 personnes) située

RÉGION RHONE-ALPES

CHEF DE PERSONNEL

Expérience confirmée comme titulaire dans poste identique ou de second dans une usine métallurgique importante.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à n° 6.526 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transm.

METROPOLE NORD

Responsable des Achats

Cette Société fabrique et distribue des produits de grande consommation dans le domaine de l'hygiène où elle est leader incontesté

Le cadre recherché sera responsable des ACHATS et de la GESTION DES STOCKS pour une dizaine d'usines de production en France

- Il doit être assez jeune pour s'intégrer à l'équipe en place (moyenne d'âge 34 ans) et être pourtant un NEGOCIATEUR accompli
- Il doit aussi connaître à fond les TECHNIQUES DE CONDITIONNEMENT ET D'IMPRESSION PAPIER ET PLASTIQUE

Les candidatures seront traitées rapidement et confidentiellement par Madame POITEVIN sous référence 1602

PUBLICITÉS RÉUNIES
CREED 13, rue FAIDHERBE 59000 LILLE

Directeur commercial
(résidence LOT)

Nous sommes un groupe spécialisé dans la confection et créons pour l'une de nos sociétés située dans le LOT un poste de

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ORGANISATION COMMERCIALE.

Le candidat retenu, d'au moins 30 ans aura une réelle connaissance de la CONFECTION FEMININE et pourra faire la preuve de sa réussite tant dans le domaine du développement commercial que dans la GESTION.

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire. De bons résultats entraîneront une évolution à court terme.

Adressez CV, photo récente, prétentions et délais de disponibilité sous réf. 2550M. à DAPHNE SAMSON-32, rue de Sablonville - 92200 NEUILLY/SEINE à qui nous confions cette recherche. Réponse et discrétion assurées.

DS

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
crée un poste de

NÉGOCIATEUR FONCIER
convenant à un
JEUNE DIPLOMÉ
de l'Enseignement supérieur

Profil ● Débutant, 23 ans minimum ● Bonnes connaissances juridiques ● Motivé par une activité de contacts à tous niveaux ● Habile négociateur, rigoureux et persévérant.

Missions ● Recherche de nouveaux terrains constructibles ● Organisation et exploitation d'un réseau d'information ● Négociations avec les propriétaires ● Elaboration des dossiers techniques en vue des permis de construire.

Résidence : LYON.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 8287 B, à :

AVISO conseil — 49, rue Servient 69003 LYON
RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

ORGANISATION ADMINISTRATIVE
BANQUE REGIONALE

Une banque régionale d'Alsace recherche un spécialiste de l'organisation administrative en secteur tertiaire (banque de préférence).
Ce cadre conduira des études et actions d'organisation visant à une efficacité accrue et à de meilleures liaisons entre les services.
Il participera à l'informatisation de certaines procédures. Il aura pu acquérir son expérience soit en Cabinet d'Organisation soit dans la banque.
Toutes les candidatures seront étudiées confidentiellement par A. POUANT dès réception d'un dossier complet envoyé sous référence 787 M.

France Cadres — 22 rue Saint Augustin 75002 PARIS.

SOCIETE DE CREDIT
recherche pour province SUD OUEST et EST

inspecteurs cciaux

Ecole commerciale, expérience crédit et contact avec milieu automobile souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :
CHEF DU PERSONNEL BP 720-08
75361 PARIS cédex 08

LIMAGRAIN
dans le cadre de l'expansion de son service Informatique créé un poste de

CHEF DE PROJET

titulaire d'une formation universitaire supérieure (type MIAGE) il aura une expérience professionnelle de 3 à 5 ans acquise dans un poste similaire, au sein d'une grande entreprise ou d'une société de services.

Les fonctions qui lui seront confiées l'amèneront à travailler sur des applications polyvalentes. La connaissance d'un gros matériel est indispensable, et de préférence celle du matériel utilisé : HB 600/6000/66.

Pour ce poste basé à CLERMONT-FERRAND envoyer dossier de candidature détaillé à LIMAGRAIN BP 51 - CHAPPES - 63360 GERZAT.

---

promodès

13.200 personnes, un des leaders de la distribution alimentaire en France et en Europe, continue son expansion au rythme de 25 à 30% par an et recherche rapidement pour renforcer son equipe

GESTION ET PLANIFICATION
un assistant contrôleur de gestion

- Lieu de travail : siège social CAEN.
- Niveau enseignement superieur indispensable (Sc. Eco., Ecole de Gestion, Commerce, etc.).
- Qualités d'organisation, de méthode, de diplomatie et sens des coûts nécessaires.
- Adaptation à la fonction prevue (15 mois).
- Statut Cadre.
- Evolution ultérieure de carrière vers d'autres branches ou services.

Si vous êtes intéressé, envoyer CV, photo et prétentions sous réf. M.715, Mademoiselle VUILLEMENOT - PROMODES - Z.I., route de Paris B.P. 17 - 14120 MONDEVILLE.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
LYON
recherche

JEUNE CHEF DE PROGRAMMES

Missions ● Sous l'autorité de la Direction : responsabilité de la préparation et de la réalisation d'opérations immobilières ● Suivi, coordination et contrôle de tous les intervenants dans l'accomplissement des programmes.

Profil ● Homme, 23 ans minimum ● Débutant ● Formation supérieure. Bonnes connaissances en droit ● Dynamisme, ouverture d'esprit, polyvalence permettant de faire face aux aspects très variés de la fonction.

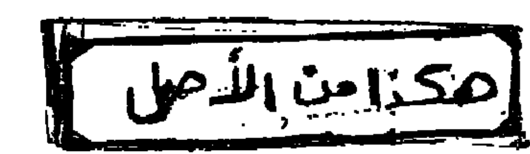
Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 8287 A, à :

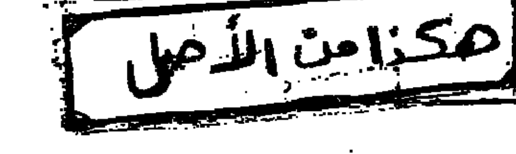
AVISO conseil — 49, rue Servient 69003 LYON
RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

La Société (située en Alsace) fabrique et distribue des meubles en copie d'ancien. La commercialisation s'effectue en partie par des foires, en partie par des magasins.
Le cadre recherché, âgé de plus de 30 ans, définira et fera appliquer les procédures concernant l'administration des ventes. Il sera, d'autre part, responsable de tous les mouvements physiques de matières et produits : réception, stock, expéditions et tournées.
De formation supérieure, le candidat retenu aura une expérience de l'administration commerciale dans le domaine de la vente aux particuliers.
Allemand indispensable.
La rémunération ne sera pas inférieure à 100.000F.

France Cadres — Envoyer C.V. + prétentions à: sous référence 720 M 22 rue St. Augustin 75002 PARIS.





offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Beckwell

Groupe international de Conseils en Recrutement recherche pour la création de son bureau de Paris

un directeur

Ce poste nécessite

• Compétence et expérience dans les problèmes de recrutement - cadres et techniciens - acquises dans un Cabinet ou dans un autre contexte professionnel (formation supérieure et 5 ans minimum d'expérience sont indispensables).

• Tempérament de leader et désir de créer une affaire dans laquelle une prise de participation est prévue à terme.

• Sens commercial pour savoir constituer et fidéliser une clientèle, aptitude à réaliser des objectifs définis en commun avec les responsables du groupe.

• Esprit ouvert capable de bien assimiler et d'assurer la qualité de service exigée par un groupe international sérieux (anglais souhaitable, sinon nécessité de se perfectionner).

Ce poste conviendrait à un candidat - il ou elle - de 30 ans minimum, actuellement consultant confirmé dans un grand Cabinet ou éventuellement à un ingénieur connaissant bien les problèmes d'entreprises importantes, ayant un solide sens commercial, une aptitude à comprendre et résoudre les problèmes humains et d'organisation.

Beckwell a des bureaux à Londres, Amsterdam et Francfort et s'appuie sur un des premiers groupes mondiaux dans le domaine de la communication. Les moyens financiers et matériels nécessaires (bureaux dans le 8e) seront mis à la disposition du candidat retenu.

Prière de répondre de façon détaillée au Monde, à Régie-presse 85 bis, rue Réaumur, 75009 Paris, en précisant bien la référence 1000.

Les candidatures seront traitées de façon très confidentielle et il sera répondu à chacune d'entre elles.

JEUNE DIRECTEUR administratif et juridique

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
étoffe ses structures de direction et recherche un **Cadre de Haut Niveau**, ayant un bon potentiel de développement.

Il aura une solide formation juridique, 8 à 10 ans d'expérience de type Secrétariat Général acquise en entreprise.
Il aura le profil d'un opérationnel et assumera des responsabilités importantes et évolutives dans les secteurs : juridique, administration générale, personnel.

Rémunération : 200.000 F.
Poste à PARIS.

Écrire en mentionnant sur l'enveloppe la référence **8.148 M** à **PUBLIPANEL** 20 rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.
Discrétion totale assurée.

Jeune audit informatique

L'informatique ? elle est présente au coeur des missions d'audit que notre cabinet effectue chez nos clients ; d'une certaine façon, elle en conditionne la qualité. Nous ne pouvons les mener à bien sans l'appui du spécialiste qui, avant notre intervention, aura identifié et traité les problèmes qui se posent.

Vos études supérieures ont été axées sur l'informatique ou complétées par une solide formation en informatique. Trois années au moins de pratique de l'analyse et de la programmation vous permettent de faire état d'expériences réussies de conception et de réalisation de systèmes.

Venez poursuivre votre activité chez nous, au contact de nos clients. Des connaisssances de comptabilité et de solides bases en anglais vous seront très utiles. Et, pour sanctionner votre réussite, une évolution chez nous vers le conseil en gestion informatique.

Faites connaître aux consultants de SIRCA, sous référence 782 174 M, votre intention d'être ce jeune collaborateur que nous attendons.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris



recherche pour sa
DIRECTION ORGANISATION et SYSTEMES (Poissy)

UN JEUNE INFORMATICIEN

(libéré O.M.)

Le candidat retenu sera titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités : Centrale, Arts et Métiers, INSA, ENSIMAG, Maîtrise d'Informatique etc.

Une spécialisation en Informatique de Gestion sera appréciée ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.

Il devra en outre posséder le goût du travail en équipe et l'aisance dans les contacts humains.

Deux années d'affectations successives, avec évolution des appointements, permettront au candidat retenu de parfaire ses connaissances et d'acquérir une expérience pratique.

Adresser dossier de candidature manuscrit (CV + photo) à CHRYSLER FRANCE - Administration du Personnel Cadre - 45, rue Jean Pierre Timbaud 78307 POISSY.

IOTA
FILIALE GROUPE HACHETTE

Dans le cadre du plan de développement de ses activités de composition programmée et de photocomposition

recherche :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Il leur sera confié la vente de produits informatiques et de prestations de services de haut niveau dans un marché en pleine expansion.

Les candidats auront :

— une formation supérieure ;
— si possible une première expérience de la vente de services ou de matériels informatiques.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé avec prétentions, à IOTA
Direction du Personnel
34, avenue du Roule - 92200 Neuilly-sur-Seine.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour sa
FILIALE INFORMATIQUE
spécialisée dans les réalisations avancées et équipée d'un centre de traitement avec 2 ordinateurs IBM 370-158 MVS - télétraitement IMS - VTAM

• **ingénieurs système** (référence 1)

• **programmeurs système** (référence 2)
CONFIRMES pour développement progiciels technique et télétraitement.

• **ingénieurs grandes écoles** (référence 3)
DEBUTANTS (Mines, Centrale, Sup-Elec, Grenoble).

• **B.T.S - D.U.T informatique**
DEBUTANTS (référence 4)

Perspectives d'évolution de carrière dans les sociétés industrielles du groupe.
Lieu de travail : HAUTS DE SEINE (92).
Envoyer C.V. sous la référence choisie à :
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETTRA

AVIS LOCATION DE VOITURES

recherche :

ANALYSTE BUDGETS ET PRÉVISIONS

Directement rattaché au Directeur Financier

Le candidat retenu aura pour principale tâche de produire le budget annuel, de tenir à jour les prévisions à court terme et gérer les dépenses d'investissements.

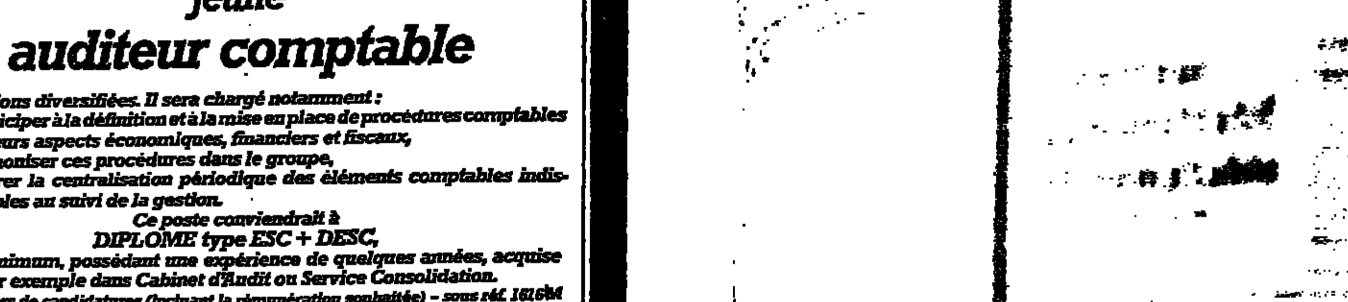
Il lui sera également demandé d'analyser et de vérifier les circuits internes de documents et participer à la création de méthodes et procédures nouvelles.

Ce poste conviendrait à un JEUNE DIPLOME SUP. de CO., E.S.S.E.C. ou équivalent, ayant une PARFAITE CONNAISSANCE de la LANGUE ANGLAISE.

Prochain lieu de travail :
NEUILLY (métro Pont-de-Neuilly)

Ecrire avec C.V., photo et prét., disponibilité à : AVIS, 19, av. Albert, Paris (13e), ss la réf. 426-31.

Important
Groupe d'Edition
confierait à un
jeune
auditeur comptable



des missions diversifiées. Il sera chargé notamment :
- *de participer à la définition et à la mise en place de procédures comptables sous leurs aspects économiques, financiers et fiscaux,*
- *d'harmoniser ces procédures dans le groupe,*
- *d'assurer la centralisation périodique des éléments comptables indispensables au suivi de la gestion.*

Ce poste conviendrait à
DIPLOME type ESC + DESC,
28 ans minimum, possédant une expérience de quelques années, acquise par exemple dans Cabinet d'Audit ou Service Consolidation.
Les dossiers de candidatures (incluant la rémunération souhaitée) – sous réf. 1616M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ingénieur électronicien affaires internationales

Filiale d'un groupe français de grande notoriété, nous développons à l'échelon international des systèmes basés sur l'énergie solaire. Nous cherchons pour assurer ce développement un INGENIEUR ELECTRONICIEN. Créant son poste, il est chargé, s'appuyant sur nos filiales et agences implantées dans le monde entier, de la recherche et du développement d'une clientèle par la prospection, la négociation de contrats, les études d'installation, le suivi de petits chantiers. C'est un jeune ingénieur électronicien ou électromécanicien, de 32 ans minimum, ayant l'expérience de l'industrie : fabrication, commercialisation, engineering. Il parle et écrit l'anglais et si possible l'espagnol et accepte de se déplacer dans tous les points du globe à 50 % de son temps.
Ecrire à G. BARDOU, à Paris réf. 3425 LM

ingénieurs mécaniciens BE

(Roanne-Loire)

Nous fabriquons des biens d'équipements mécaniques de renommée mondiale. Nous proposons à de jenues ingénieurs possédant une solide formation mécanique de type bac E + AM, débutants ou ayant une première expérience de s'intégrer à notre BE. Ils sont assurés d'y acquérir une expérience large et de bon niveau.
Ecrire à Mme G. DILL, à Lyon, réf. 492 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

pour son CENTRE de CALCUL offrant des services Remote Batch et transactionnels à plusieurs filiales européennes du Groupe un

JEUNE INGÉNIEUR SYSTÈME

Nous lui proposons d'élargir ses compétences aux télécommunications en participant à l'exploitation et à l'extension de notre réseau de transmission de données.

Son domaine d'activité sera, ultérieurement, étendu au support des systèmes Télétraitement.

Le candidat retenu aura une bonne connaissance de l'architecture des grands systèmes IBM et une expérience pratique de l'OS/VS 2. Une connaissance des systèmes de Télétraitement et des matériels de transmission de données sera un atout supplémentaire.

La pratique courante de l'anglais est indispensable pour ce poste qui demande des séjours de courte durée à l'étranger.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous réf. 3651 à PLAIN-CHAMPS 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra les candidatures.

Plain Champs

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

Filiale du plus grand constructeur d'ordinateurs interactifs, poursuivant son expansion de 40% depuis 10 ans, offre des opportunités de carrière à des

Ingénieurs Support Technique Hardware

pour son service après-vente.
Assistance, analyse et conseil sont les activités clefs de cette fonction.
Ces postes s'adressent également à des

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

ayant une grande expérience du matériel informatique et désirant accéder à un poste de plus haut niveau technique.
Formation assurée aux U.S.A.
Postes à pourvoir à **RUNGIS - PUTEAUX - LYON.**
Adressez votre C.V. ss réf. M 17 à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen - Silic 225 94528 Rungis Cedex

LA DIVISION RELAIS M.T.I.
DE LA SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS I.T.T.
recherche pour son DEPARTEMENT COMMERCIAL, le

CHEF D'AGENCE DE PARIS

Sous la direction du Chef des Ventes de la Société il animera une équipe de cinq ingénieurs de vente.
Sa mission sera de :
- développer les ventes en région parisienne de composants d'automatismes industriels électromécaniques et électroniques
- promouvoir les nouveaux produits et rechercher de nouveaux marchés
- fixer les objectifs commerciaux pour cette région et suivre leur réalisation.

Nous demandons :
- bonnes connaissances techniques de base
- expérience de la direction d'une équipe commerciale
- expérience de la gestion des ventes de produits industriels.

Lieu de travail : GRANDE BANLIEUE EST.
Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Société M.T.I., Direction du Personnel 2, avenue des Sablons Bouillants 77100 MEAUX.

offres d'emploi

SMITHKLINE

représenté par les Laboratoires
SMITH KLINE & FRENCH
et GREMY-LONGUET
complète son équipe de formation par un (e)

formateur (trice) scientifique

Poste :
Il (elle) mettra en forme et enseignera aux Délégués Médicaux les connaissances de base : anatomie, physiologie et Produits.
A partir des données fournies par la Direction Médicale, il (elle) sera chargé (e) de développer la technicité de notre Visite Médicale.

Profil :
Cette fonction vous concerne, si :
- Vous êtes un (e) jeune enseignant (e) ou universitaire en SCIENCES NATURELLES, PHARMACIE ou MÉDECINE.
- Vous êtes intéressé (e) par les méthodes pédagogiques modernes adaptées à l'enseignement des adultes.
- Vous souhaitez rejoindre un Groupe International très connu dans le domaine de la Santé.

Ecrire avec C.V., photo, rémunération actuelle et desiderata à Direction du Personnel - Réf. GH. - 15, rue Jean-Jaurès 92807 Puteaux.
Réponse et discrétion assurées.

BIDERMAN S.A.

114, rue de Turenne - 75003 PARIS

recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

L'HOMME :
- — C'est un praticien ayant l'expérience de fonctions similaires ;
- — Possédant B.T.S. de comptabilité ou D.E.C.S. ;
- — Une formation complémentaire type I.C.G. serait bienvenue ;
- — Large ouverture d'esprit ;
- — Grande disponibilité.

LA FONCTION :
- — Animation des services comptables ;
- — Etablissement du bilan ;
- — Consolidation bilans filiales ;
- — Fiscalité des sociétés ;
- — Budgets, tableaux de bord ;
- — Comptabilité générale, trésorerie ;
- — Liaison avec service informatique.

Poste à pourvoir rapidement, perspectives intéressantes pour éléments de valeur.

Adresser curriculum vitae, références et prétentions à l'attention de M. LARSILE.



recherche pour l'expansion de sa branche
MACHINES-OUTILS EN FRANCE

DES INGENIEURS COMMERCIAUX
RESPONSABLES DE REGION
pour : PARIS, LYON et STRASBOURG

UN RESPONSABLE DU SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL
Gestion des dossiers offres/commandes
lieu de travail : PARIS

Les Candidats devront :
- avoir une expérience de la vente des machines-outils, particulièrement à contrôle numénque.
- pratiquer l'allemand et si possible l'anglais.

EVOLUTION DE CARRIERE POSSIBLE

DEUX SECRETAIRES
pour PARIS
- Bilingues Français/Allemand et si possible Anglais.
- Débutantes acceptées.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à KLOCKNER INA
31, rue Marbeuf - 75008 PARIS

bleu

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
EN VUE DE SON EXPANSION

CADRES de gestion

FORMATION
ECOLE DE COMMERCE,
SCIENCES PO + D.E.C.S.
EXPERIENCE 3 A 5 ANS
DANS UNE BANQUE D'AFFAIRE
LARGE POSSIBILITE DE CARRIERE
SALAIRE INITIAL EN FONCTION
DE L'EXPERIENCE DES CANDIDATS

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions s/réf. 2181 à INTER PA, BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra

offres d'emploi

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

Directeur administratif et comptable
référence YO 246 AM

UNE FILIALE DE VENTES (CA 100 MILLIONS) D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche son Directeur Administratif et Comptable. Le titulaire du poste aura une formation DECS et une solide expérience à dominante comptable et gestion permettant d'assumer, avec autonomie, la responsabilité de la comptabilité, du contrôle de gestion, des liaisons avec l'informatique et du personnel.

Rémunération : 150.000

Poste : ville CENTRE FRANCE.

Futur directeur financier filiale aux U.S.A.
référence XN 245 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche le Futur Directeur Financier de sa filiale aux U.S.A. Le titulaire de ce poste aura une formation supérieure (de préférence ESC + DECS) et quelques années d'expérience à dominante comptable et contrôle de gestion. Au début, il séjournera environ 2 ans au Siège à Paris avant de prendre son poste aux U.S.A. où il devrait demeurer une dizaine d'années.
La connaissance parfaite de l'anglais est indispensable.

Salaire de début : 140.000 F.

Ingénieur très confirmé ingéniérie cimenteries
référence WW 244 AM

UN IMPORTANT GROUPE CIMENTIER

recherche un Ingénieur Grande École ayant une très solide expérience dans la conception de cimenteries acquise dans société d'ingénierie ou chez constructeurs. Après s'être bien familiarisé avec les usines du groupe, il collaborera à la conception et à la réalisation d'importants investissements.
La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand serait appréciée.

Poste à Paris.

Ingénieur chimiste confirmé
référence VL 243 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR INDUSTRIE LOURDE

recherche un Ingénieur Chimiste (P.C. ou école de niveau équivalent) ayant une première expérience en production.
Après avoir acquis une solide connaissance des produits, il assumera des responsabilités importantes dans le domaine de la qualité et dans l'animation d'équipes de chimistes.

Ce poste implique de nombreux contacts, tant avec les laboratoires des usines du groupe qu'avec les clients et les organismes officiels. La réussite dans ces fonctions nécessite les qualités d'un opérationnel alliées à de très solides compétences techniques et à de bonnes capacités de contact.

Poste : région GRENOBLE (possibilités mutation ultérieure à PARIS).

Ingénieur des ventes secteur médico-chirurgical
référence TJ 241 AM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE qui a une renommée mondiale dans la branche des matériels scientifiques de haute technicité

recherche un Ingénieur diplômé pour lancer et développer en France une nouvelle gamme de matériels destinés au secteur médico-chirurgical.

Ce poste implique une expérience de ventes de biens d'équipement dans le secteur hospitalier, des qualités d'initiative et de contact, une parfaite connaissance de l'anglais. Une solide formation sera assurée.

La réussite dans ce poste peut conduire à une évolution vers des fonctions de Chef des Ventes matériels médicaux.
Salaire motivant + intéressement + voiture de fonction.

Poste à PARIS.

Ingéniérie adjoint à chef de service études
référence ZP 247 AM

UNE SOCIÉTÉ D'INGÉNIÉRIE FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS

étudiant et réalisant des équipements de haute technicité (nucléaire, physico-chimie, mécanique...) recherche pour assister le Chef du B.E. puis lui succéder un Ingénieur AM ou équivalent, ayant minimum 5 ans d'expérience dans une fonction d'études d'équipements complexes, capable encadrer et animer une équipe de 10 projeteurs et dessinateurs qualifiés.

Fonction comportant un réel intérêt technique.

Poste à pourvoir : banlieue proche VERSAILLES.

Correspondant informatique
référence CS 249 AM

Lee Cooper

recherche un Cadre Débutant pour un poste de Correspondant Informatique. Son rôle sera d'organiser les procédures administratives et commerciales en vue de leur traitement informatique.

Le candidat, de formation ESC ou équivalent, devra être doué d'une capacité réelle d'analyse, du sens des relations humaines et du travail en équipe.

Poste à AMIENS.

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale
recherche deux jeunes

organisateurs informaticiens

Chargés :
- de concevoir et de mettre en place les nouveaux systèmes de gestion automatisés.
- d'assurer l'assistance technique et le suivi de l'exécution des plans et des budgets informatiques des départements correspondants.

Les candidats recherchés doivent posséder :
- l'un, une formation d'ingénieur et une expérience de deux ans minimum de la conduite de projets informatiques et de l'évaluation de problèmes techniques,
- l'autre, une formation commerciale supérieure et de bonnes connaissances en gestion et comptabilité, acquises, si possible, dans l'assurance.

Adresser CV + photo + salaire actuel s/réf. AR 8D à

CARRIÈRES SERVICES — *Conseil en recrutement*
19 rue de la Paix 75002 Paris

steria

recherche plusieurs

INGENIEURS INFORMATICIENS

pour travailler sur des systèmes temps réel ou des logiciels de base :
- systèmes de commutation téléphonique (public et privé)
- applications industrielles : commande de processus, télémesures.
- télétransmission et réseaux à commutation de paquets.

Les candidats devront avoir 1 à 3 ans d'expérience professionnelle et une bonne connaissance des techniques correspondantes.

Prière d'adresser CV photo et prétentions à J.C. NARCONTI

steria

26 av. de l'Europe 78140 Vélizy.

P.LICHAU

offres d'emploi

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche pour ses différents sites, afin de renforcer son service systèmes et applications :

BANLIEUE SUD

2 INGENIEURS LOGICIELS CONFIRMES *(référence 027/01)*
2 à 4 ans d'expérience dans les systèmes temps réel, de préférence sur mini-ordinateurs.

2 INGENIEURS LOGICIELS DEBUTANTS *(référence 027/02)*
Université ou grande école, formation informatique

3 ANALYSTES SYSTEME *(référence 027/03)*
2 ans d'assembleur minimum sur système temps réel

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR *(référence 027/04)*
Formation en langage évolué sur système de mini-gestion.

Les candidats travailleront au sein de petites équipes responsables de la programmation de terminaux intelligents dans les domaines suivants :
- système de saisie avec télécommunication simultanée,
- intégration de terminaux dans les nouveaux réseaux TRANSPAC, SNA, RTT, etc...,
- support client.

1 INGENIEUR LOGICIEL CONFIRME *(référence 027/05)*
Ayant 2 à 4 ans d'expérience dans les systèmes sur mini-ordinateur. Le candidat aura à développer l'activité CONTROLE QUALITE LOGICIEL :
- mise en place de méthodes de programmation,
- évaluation et test des nouveaux produits,
- suivi de la documentation.

2 INGENIEURS CHEF DE PROJET *(référence 027/06)*
De formation grande école, avec 4 ans d'expérience minimum dans les systèmes temps réel et/ou télécommunication, les candidats auront :
- à définir en collaboration avec le service commercial les spécifications des systèmes à réaliser,
- à coordonner la réalisation de ces projets avec les différents services opérationnels de la société.

2 COORDINATEURS TECHNIQUES *(référence 027/07)*
Analystes ou jeunes ingénieurs ayant 2 ans d'expérience minimum dans les systèmes temps réel, ces candidats aideront les chefs de projet dans les fonctions définies précédemment. Evolution vers la carrière de chef de projet.

PARIS

3 INGENIEURS CHEF DE PROJET *(référence 027/08)*
Idem référence 027/06 mais plus spécialement tournés vers l'avant-vente.

BANLIEUE NORD

2 INGENIEURS LOGICIELS CONFIRMES *(référence 027/09)*
Idem référence 027/01.

2 INGENIEURS LOGICIELS DEBUTANTS *(référence 027/10)*
Idem référence 027/02.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Mme Bonnier, TRANSAC SA Centre Pierre Herreng 91680 Bruyères-le-Châtel.



IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
recherche pour son
DEPARTEMENT
ASSURANCES-CREDIT

le responsable du service des risques

Ayant vocation de décision.

Ce poste conviendrait à un cadre confirmé ayant une parfaite maîtrise de l'analyse et de la gestion des risques commerciaux.

Une expérience approfondie dans un service des engagements ou dans une activité similaire est indispensable.

Très sérieuses références professionnelles exigées.

DISCRETION ASSUREE

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 8325 à :

QP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

jeune directeur financier
PARIS

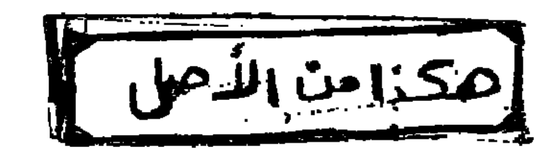
Vous avez une formation supérieure HEC, ESCP, ESSEC, ou équivalent, une première expérience d'au moins 5 ans de préférence dans une Société d'Audit.

Nous vous offrons la Direction Financière et Comptable de la filiale (Société Nationale de Distribution, 400 millions de F de CA) d'un groupe français de produits alimentaires.

Salaire de départ. **150.000 F.**

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 5079-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising — 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCES NATIONALISE
recherche

juriste expérimenté

Appelé à collaborer avec le responsable des sinistres toutes catégories (Auto, R.C., Incendie, R.D.) et des affaires juridiques.

Le titulaire du poste, qui est nécessairement un homme de contact et un bon négociateur, devrait pouvoir accéder à d'importantes responsabilités en matière de règlement de sinistres.

Adresser CV manuscrit avec prétentions et photo, sous référence 2176, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 PARIS.



L'intérêt d'un poste juridique tient à l'importance de la Société dans laquelle s'exerce cette fonction et à la diversité des problèmes qui sont traités.
C'est dans un tel cadre que
COLGATE PALMOLIVE propose le poste d'

ADJOINT AU DIRECTEUR JURIDIQUE

Le poste :
Sous la responsabilité directe DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES JURIDIQUES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES, il aura la mission de conseiller la Direction et l'ensemble des Services des Sociétés du Groupe Français. Il recevra l'assistance de cabinets spécialisés et sera en liaison avec des responsables juridiques internationaux du Groupe.

Le candidat :
Une réussite complète dans ce poste requiert un Docteur en Droit ou diplômé d'Etudes Supérieures, de 28 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience du DROIT DES AFFAIRES, acquise de préférence dans une entreprise industrielle internationale.
UNE TRÈS BONNE CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE est indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez prendre contact par lettre adressée au Service Recrutement - COLGATE PALMOLIVE - 92401 COURBEVOIE.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche

JEUNES DIPLOMES SUP. de Co.

Les candidats, débutants, devront être :
— Intéressés par la fonction Personnel et le domaine comptable.
— Pragmatiques et prêts à «descendre» dans le détail.
— Extrêmement disponibles.
— Après quelques années de travail au sein des services du Siège ou en Direction Régionale, évolution possible vers des postes à responsabilités administratives d'unité d'exploitation, en FRANCE ou à l'ETRANGER.

Lieu de travail initial :
Proche Banlieue Parisienne Ouest (Métro)
Adresser CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 4132 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

Qu'il s'agisse de commercial, logiciel, maintenance, formation ou marketing, nos managers ne sont pas des administratifs. Heureusement, sinon notre croissance n'aurait jamais atteint un taux annuel régulier de 40% depuis six ans.

Chef du service informatique interne (EDP)

Rapportant au Directeur Finance et Administration et au Responsable Europe de l'informatique interne, assisté d'une petite équipe (un analyste-programmeur et un opérateur-pupitreur) au début, vous aurez pour mission de rechercher, concevoir et mettre en place toute procédure informatique propre à apporter une aide concrète aux managers dans les domaines de l'administration, la circulation de l'information et la communication.

Vous devrez assurer à la fois une amélioration qualitative et une action rentable. Avec doigté. Une haute compétence technique en traitement de données ne suffit pas : doivent s'y ajouter volonté de déceler les problèmes, capacité d'écoute, d'analyse et de compréhension des besoins, sens de l'organisation et aptitude à convaincre et entraîner, ainsi que la maîtrise de l'anglais.

Nous vous prions d'adresser un dossier complet, sous réf. M 16
Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen - Silic 225 94528 RUNGIS Cedex.

Très importante entreprise française d'ingénierie d'ensembles industriels de technologie avancée, nous désirons adjoindre à la Direction Technique un

ingénieur résistance des matériaux

Au sein de l'entreprise, la Direction Technique oriente et coordonne les programmes de recherche et développement, et conseille les unités d'études.
L'ingénieur recruté participera aux études sur le développement des critères et des méthodes d'analyse des structures métalliques, à une réflexion scientifique sur les problèmes d'endommagement, ainsi qu'à l'estimation de la sûreté.
Ces fonctions l'amèneront à prendre une part croissante dans l'orientation des programmes.

Diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs ou universitaire de haut niveau (en physique, mécanique ou métallurgie) ce cadre a une solide connaissance des problèmes de résistance des matériaux, acquise en bureau d'études et/ou en laboratoire (5 ans au minimum).
Il parle et écrit l'anglais.
L'allemand serait un atout apprécié.

Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la référence 31084, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs (32.500 personnes dans le Groupe).
Nous recherchons des JEUNES DIPLOMES pour renforcer nos équipes spécialisées dans le démarrage de grands systèmes et dans l'assistance à la clientèle.
Après formation ces candidats se verront confier des missions d'

INGENIEURS LOGICIELS ANALYSTES SYSTEMES

pour BORDEAUX - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANTES - STRASBOURG - PARIS.

Les candidats retenus devront justifier d'une formation :
• DUT - MIAGE - Ecole d'ingénieurs.
Une connaissance de l'anglais lu, parlé et écrit.
Ces postes exigent des déplacements.
Les candidatures sont à adresser à ICL Recrutement 16 Cours Albert 1er, 75008 Paris, sous référence GSP.

SMITHKLINE

représenté par les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET crée dans le cadre de son développement un nouveau poste de

chef de produits

Poste :
En collaboration étroite avec le Chef de groupe de produits, assumer la responsabilité du Marketing - Mix des produits nouveaux et existants dont il aura la charge.

Profil : HEC - ESSEC - ESCP - IEP ou équivalent
• Première expérience de marketing acquise de préférence dans l'industrie pharmaceutique
• Sens des relations à tous les niveaux, qualités de planification et de coordination, potentiel d'idées et tempérament de réalisateur
• Anglais indispensable
• Une expérience terrain, même limitée, serait un atout important.

Possibilités de carrière ouvertes dans le Groupe pour un candidat «self-starter» qui aura fait ses preuves.

Ecrire avec C.V., photo, rémunération actuelle et desiderata à la Direction du Personnel - Réf. BR - 15, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux. Réponse et discrétion assurées.

PRODUITS GDE CONSOMMATION C.A. : 700 MF/AN

Société appartenant à un GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT recherche pour elle-même et ses filiales en Europe (poste basé au siège à PARIS)

RESPONSABLE ETUDES DE MARCHÉS & STATISTIQUES

Dirige et anime un service de 3/4 personnes : en charge de toutes études QUANTITATIVES et qualitatives (tests consommateurs, tests de ventes, statistiques internes et externes).

INDISPENSABLE
• Formation supérieure : INSEE, ISUP, Sc. ECO + Etudes quantitatives.
• EXPERIENCE (6 à 10 ans) comme responsable Etudes et Statistiques. Prod. Grde consommation au sein d'une Sté au Marketing développé ou d'un Cabinet spécialisé.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. détail., rémunération, photo ss réf. 3982 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

CRÉACTION

Société d'information - médico - pharmaceutique
recherche

MÉDECIN

— 30 ans environ ;
— désireux de se spécialiser dans les techniques de communication avec les cibles de santé ;
— susceptible de s'intégrer à une équipe fortement médicalisée.

Nous souhaitons que le candidat possède :
— une expérience de l'Industrie Pharmaceutique ou du travail en agence ;
— une ou plusieurs langues étrangères ;
— un esprit d'analyse et de synthèse.

Les candidatures sont à adresser au Directeur Médical, CREACTION, 44, rue Lamarck, 75018 Paris.

UN GROUPE IMPORTANT
recherche pour une filiale

UN NÉGOCIATEUR PRODUITS PÉTROLIERS

(PRODUITS NOIRS ET BLANCS)

Le candidat devra avoir nécessairement :
— Un diplôme d'études Sup., ESSEC, SUP. de CO ;
— Une expérience dans ce secteur d'activités et de la vente ;
— Age minimum : 30 ans.

Fonctions :
— Animer une nouvelle politique commerciale ;
— Développer les ventes et la force de vente.

Envoyer C.V. n° 89.369, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - PARIS-1er.

Directeur Export

130 000 F +

BIENS D'EQUIPEMENT LEGERS — PARIS

Notre activité dans laquelle nous sommes leader européen, est orientée à 60% vers l'exportation, particulièrement Europe, Bassin Méditerranéen et Afrique. Notre Directeur Général veut s'adjoindre un spécialiste export qui aura une large délégation de pouvoir et pourra évoluer rapidement à des responsabilités plus importantes. Il sera 50% à l'étranger où son poste consistera à prospecter, négocier, rédiger les contrats et suivre les affaires. Il bénéficiera du soutien logistique de nos services techniques. Nous voyons à ce poste un homme de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant acquis une solide expérience des mécanismes de l'exportation. L'anglais pratiqué couramment est indispensable.

Maryse PERCHE vous remercie d'envoyer C.V., photo récente et rémun. actuelle sous réf. 806222 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

"Wanted"

Ingénieur aux dents assez longues pour mordre énergiquement dans le papier.

...et parlant allemand couramment bien sûr car il sera responsable du marché européen (fort potentiel en Allemagne) pour une ligne de produits industriels de consommation destinée à l'industrie papetière.

Elément moteur d'une société française, filiale d'un groupe multinational de tout premier plan, sa responsabilité couvrira l'approche marketing jusqu'à sa concrétisation sur le terrain et ceci en relation directe avec la Direction Générale.

Ce poste convient à un candidat ambitieux de 30 ans environ Ingénieur de formation mais possédant une solide expérience marketing et ventes dans des produits techniques (si possible l'industrie papetière).

Animateur, très disponible pour des déplacements fréquents, motivé... l'avenir vous appartient dans une affaire en plein développement.



Merci d'adresser votre candidature en indiquant rémunération actuelle sous référence 413 CC à notre conseil : ALGOE
9, bis Route de Champagne - 69130 - ECULLY.



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Chefs de Projet
Futurs Chefs de Projet

VOUS :
• êtes Ingénieur Grandes Ecoles ou équivalent
• avez jusqu'à 5 années d'expérience en informatique
• êtes intéressé par la gestion sur mini-ordinateurs
• avez l'esprit dynamique
• désirez accroître vos connaissances et avoir des responsabilités motivantes.

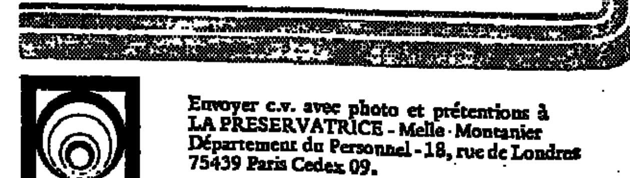
NOUS :
vous offrons l'opportunité de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes transactionnels et temps réel de gestion au sein d'une équipe en pleine expansion.

Adresser C.V., photo, prétentions à la Direction du Personnel sous référence DRI - 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

---

jeune cadre

Le Groupe d'Assurances La Préservatrice, recherche un jeune cadre attaché à sa Direction Transport.
Son rôle sera d'assister la direction pour toutes les questions relatives à la production - d'assurer la liaison entre les producteurs, les courtiers et le siège - de remplir éventuellement des missions temporaires auprès des succursales et filiales à l'étranger.
Le candidat retenu sera un homme de contact, dynamique et possèdera une bonne connaissance de l'Anglais. Il aura acquis dans le cadre d'Etudes Supérieures (Droit, Institut des Assurances, écoles de commerce) des connaissances théoriques en Assurances.
Une expérience pratique dans ce domaine et de préférence dans les branches maritimes et transports est également souhaitable.



Envoyer c.v. avec photo et prétentions à LA PRESERVATRICE - Melle Montanier Département du Personnel - 18, rue de Londres 75439 Paris Cedex 09.

offres d'emploi

SOCIETE D'INGENIERIE
EN FORTE EXPANSION
SPECIALISEE DANS LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIEL ET DE LOGICIEL DE GESTION EN MINI-MICRO INFORMATIQUE,
recherche
dans le cadre de sa formation Logiciel aux techniques de la mini-micro informatique (traitement transactionnel, langages et systèmes d'exploitation des mini-ordinateurs)

10 JEUNES INGENIEURS

dégagés O.M., ayant une solide formation en informatique et/ou en gestion (écoles supérieures ou université). Les candidats seront formés pendant une période de 2 à 3 ans par les équipes de réalisation de gestion.
A la suite de ces expériences et selon leurs aspirations, ils pourront trouver au sein de la société de nombreuses possibilités d'évolution.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 Orsay
(Mº R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

LTP

SOCIÉTÉ DE
V.P.C.
cherche à l'intérieur de sa
direction commerciale
le
Responsable du Marketing

Son rôle sera :
- d'organiser les campagnes de publicité (presse et directe);
- d'analyser les rendements commerciaux;
- de recommander les changements de stratégies et de tactiques nécessaires pour atteindre les objectifs de la Société.

Il aura en outre un rôle déterminant dans le DÉVELOPPEMENT de la Société - tant en France qu'à l'Étranger -
Ce poste conviendrait à un diplômé type ESC, possédant au moins 2 ans d'expérience dans ce domaine.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1621 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Ecole technique privée recherche pour enseignement
MENUISIER
titulaire CAP ou BEP + BP (exigé) et 5 ans expérience.
Tél. : 222-83-60.

Sté de conseil pluridisciplinaire en expansion, recherche
UN INGÉNIEUR CONSULTANT
de haut niveau (28 a. minim.)
— Diplômé gdes écoles (X, normale sup., Mines de Paris, Sup. Elec., Télécom...).
— Capable d'entreprendre des démarches commerciales et de conduire des contrats.
— Connaissant l'informatique.
Bonne expression écrite et orale exigée. Adresser C.V., référ., nº T 09.920 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE PRESSE quartier Etoile, recherche
COMPTABLE CONFIRMÉE
— Expérience 10 ans souhaitée pour tenue comptabilité générale et préparation bilan ;
— Elaboration paye ;
— Facturation ;
— Etablissement déclarations sociales et fiscales.
Adr. C.V. manuscrit, photo, prét. à : AIR et COSMOS, 6, r. A.-de-la-Forge, 75017 Paris.

Cerci
SOCIETE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE
dans des ensembles livrés "clé en main", employant 500 personnes, à Paris et dans la région Rhône-Alpes
FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER
Recherche dans le cadre de l'expansion de son département
Arts Graphiques
des
Ingénieurs Informaticiens
Grande École

débutants ou confirmés, pour conception et réalisation de systèmes d'informatique répartis à base de mini et micro-ordinateurs.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé à Direction du Personnel CERCI, 56, rue Roger Salengro 94120 FONTENAY-S-BOIS

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

GRAS SAVOYE S.A.
cherche pour son DEPARTEMENT INTERNATIONAL à Paris

un chargé de clientèle

Il maintient en permanence les contacts avec la clientèle française ou étrangère qui lui est confiée. Ses compétences lui permettent d'apprécier les garanties existantes, de proposer des aménagements ainsi que les couvertures qui font défaut. Il assure la coordination entre les départements techniques et ses clients auprès desquels il est aussi un apporteur d'idées.

Nous souhaitons un collaborateur bilingue français-anglais connaissant les diverses branches d'assurances en risques industriels.

Les cadres intéressés adressent leur candidature à GRAS, SAVOYE
SERVICE DU PERSONNEL,
B.P. 129 - 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

ÉDITEUR SCOLAIRE P.M.I.
recherche
JEUNE ASSISTANT DE DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE
connaissant le milieu enseignants, pour études de marchés, promotion, contacts avec enseignants, sessions, réalisation prospectus.

Envoyer C.V. et prétentions à :
S.A.G.I., 6, rue de Beaune, 75007 PARIS.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour PARIS
Directeur Commercial

Ce collaborateur assumera les responsabilités complètes d'une Direction Commerciale : stratégie de développement, analyse et planification commerciale, supervision des forces de vente, administration des ventes.

Le poste peut conduire rapidement à des responsabiltiés de Direction Générale.

La formation requise doit être du niveau HEC, Sciences Po.ou équivalent.

L'expérience recherchée est essentiellement commerciale, mais le candidat doit apporter une aptitude et des réalisations dans la fonction gestion générale. Anglais exigé.

La connaissance du secteur pharmaceutique sera appréciée.

Seules les candidatures de très haut niveau seront prises en considération.

Adresser CV + photo + prétentions sous réf.759M

SODECI
140, rue de la Croix Nivert
75015 Paris



THOMSON-CSF
INGÉNIEURS D'ÉTUDES
(TELECOMM - SUPAERO - SUPELEC - ENSI...)
LA DIVISION AVIONIQUE recherche des
ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS
ou COURTE EXPÉRIENCE

Pour effectuer dans ses laboratoires de MALAKOFF des travaux d'études et développement dans des technologies de pointe liées aux équipements avioniques.

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs variés ou dominent selon le cas :
— des techniques électroniques analogiques :
— de l'électronique digitale ;
— des hyperfréquences (aucune connaissance spécifique à ce domaine n'est exigée pour des candidats possédant une très bonne formation scientifique de base).

Possibilité d'évolution intéressante au sein du groupe.

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel, Division Avionique
68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF

M. E. G.
Matériels d'Equipements Graphiques
recherche
UN INGÉNIEUR THERMODYNAMICIEN
CONFIRME
Ayant une grande expérience pratique et théorique

Il devra prendre en charge le service recherches et développements dans le domaine du séchage pour impressions en continu (rotatives).

Le poste est à pourvoir immédiatement.

La rémunération sera fonction des compétences.

Ecrire en adressant curriculum vitae et prétentions en précisant Service Recherches et Développements à l'attention de M. René BODEMAN, 15, rue du Docteur-Charcot, Zone Industrielle de Morangis - 91420 MORANGIS.

L'ALSACIENNE BISCUITS
Leader à l'exportation de la biscuiterie Française,
rech. pour base à THIAIS (94)
CHEF DE ZONE EXPORT EUROPE
responsable du DEVELOPPEMENT des VENTES BENELUX et ALLEMAGNE

INTERESSANT «CHALLENGE» pour
- Parfait BILINGUE ALLEMAND-FRANÇAIS (fondamental) + ANGLAIS souhaité.
- HOMME DE TERRAIN, avant tout avec connaissances Marketing.
- GRANDE MOBILITE (+ 50% déplacements en Allemagne).
- EXPERIENCE des PRODUITS de GRANDE DISTRIBUTION.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manus., C.V. dét., rémunération et photo ss réf. 3979 à
SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
Chiffre d'affaires : 750 millions de francs
Taux de développement moyen : 15 % par an
propose un poste de
CHEF PRODUITS JUNIOR

Il est demandé :
— une formation supérieure (H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C.) ;
— une bonne connaissance des techniques de marketing (études de marché, promotions, contacts avec agences...) ;
— une expérience d'au moins 3 ans dans la gestion de produits de grande consommation.

Il est proposé :
— la gestion complète d'une gamme de produits (C.A. environ 150 millions) après une période de mise au courant ;
— des responsabilités dans une activité rattachée directement à la Direction Générale ;
— des possibilités d'évolution dans une des sociétés les plus importantes d'un grand groupe.

Les candidats intéressés devront envoyer curriculum vitae, photo, prétentions et numéro de téléphone à nº T 09884 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PAULSTRA
recherche pour siège LEVALLOIS
Ingénieur développement

pour prendre en charge le suivi complet des nouvelles applications dans les grandes réalisations d'engineering : étude, définition de la pièce jusqu'à la réalisation du prototype.
- Il travaillera en équipe avec l'ingénieur commercial et en liaison avec nos services techniques et ceux du clients.
- Il devra avoir une formation supérieure mécanique et une première expérience industrielle : bureau d'études, fabrication... Une connaissance du caoutchouc serait appréciée.
- Bonne notion d'anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 89644 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

UN ORGANISME PARA-PUBLIC REGION PARIS-OUEST
recherche
SON RESPONSABLE DE LA FORMATION

Il sera chargé de gérer, d'animer et de coordonner l'activité de 3 centres de formation continue et devra assurer la mise en place et le suivi des programmes de stages, ainsi que les relations extérieures avec les groupements et administrations.
Profil recherché:
candidat de formation supérieure ayant une expérience d'au moins 5 ans de la formation continue en entreprise de taille moyenne, et possédant d'excellentes qualités de contact et d'adaptation.
Rémunération: 80.000 à 90.000 F annuels.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 666 au
CEFAGI 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

CRÉER N'EST PAS SIMPLE,
MAIS CONCRÉTISER
EST QUELQUEFOIS PLUS DIFFICILE
L'INGÉNIEUR SPÉCIALISTE DES FLUIDES
que nous recherchons prendra en charge
NOTRE SERVICE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
pour assurer ces deux fonctions

NOUS SOMMES
Une P.M.E.
de la très proche banlieue parisienne leader sur notre marché.
VOUS ETES
Un ingénieur A.M. ou équivalent, agé de 30 ans minimum, justifiant d'une expérience réelle d'études concrétisées par des résultats dans le domaine des équipements vapeur.
VOUS POUVEZ
avoir une expérience de la production ou de la robinetterie et vous parlez anglais couramment.

Ecrire sous nº 53.294 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche
JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DIPLOMES, POSITION I à II
pour études avancées
dans le domaine du traitement du signal
— travail d'équipe —
Expérience souhaitée mais non indispensable

Adr. C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous le nº 88.471, à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PARIS 1er
Impte Sté équipée d'un IBM 370-148
recherche
ANALYSTES PROGRAMMEURS
— Niveau DUT d'informatique ;
— 2 à 3 ans d'expérience du PL1.

La connaissance de DL1 ou de CICS serait appréciée mais non déterminante.

Adresser C.V. détaillé et prétentions - Nº 89.128, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

---

GROUPE FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(I.S.E.N. - I.S.E.P. ou équivalent)

1 ou 2 ans d'expérience pour conception et réalisation de pupitres de mesures électroniques en fabrication.

Adr. lettre man., avec C.V., photo ss le nº 89.609 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex, qui transmettra.

E. A. I.
recherche
5 TECHNICIENS (niveau V) SERVICE APRÈS-VENTE

Pour effectuer l'installation et la maintenance de ses systèmes hybrides.
Courts déplacements en France et à l'étranger à partir de Paris.
Les candidats ont une formation en électronique (D.U.T., B.T.S. ou équivalent) avec si possible connaissance des minis et des périphériques.
Bonne pratique de l'anglais souhaité.
Formation assurée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
R. KAHANE - E.A.I. - 25-27, rue Ginoux, 75737 PARIS CEDEX 15.

Pour son département MINI-INFORMATIQUE TEMPS REEL
E. C. L.
recherche
des INGÉNIEURS
ENSERHT, INSA, IMAG, etc.

En fonction de leur expérience (0 à 4 ans) et de leurs goûts (logiciel de base et/ou application) ils devront s'intégrer au sein d'équipes développant des projets sur mini-calculateurs

(MINI 6, MITRA 15, SOLAR T 1600, PDP, etc.).

Pour certains les candidatures de débutants seront aussi examinées avec soin. Formation assurée. (Référence ML)

Envoyer C.V. détaillé en précisant la date de disponibilité et la référence à :
E.C.L. - 55, rue Hermel, 75018 PARIS.



le Crédit Mutuel
recherche
Chef service informatique

Responsable d'un effectif de 6 personnes, il assure le fonctionnement de l'exploitation (matériel Burroughs) et de la maintenance des applications informatiques existantes.
Formation I.U.T. minimum et une expérience d'un service exploitation (3 ans minimum) en tant que Responsable ou Second.
Une connaissance du milieu bancaire sera très appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions
Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines
29, avenue Mac Mahon 75017 Paris

LTP

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Organisme professionnel (Etoile), compétence économique, biens d'équipement, recherche Secrétaire Général, ESSEC, SUP. CO. ou équivalent, 32 ans minimum, environ 10 ans d'expérience professionnelle, connaissant bien l'Anglais.

Seul responsable du service en l'absence du Président (eff. 8) - Fonctions administratives classiques + rôle de représentation (pouvoirs publics, organismes officiels et profess. adhérents, Grands Clients,...) + importante action de promotion sur les pays étrangers (missions, expositions à l'étranger, réception et délégation étrangers en France...) 70 % de l'activité du service concernent les relations internationales.

Doit être un très bon administratif et un économiste doué d'un certain esprit de Marketing.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 2.444 à
CORT
65, avenue Kléber,
65116 PARIS.
Discrétion assurée.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi

ingénieur commercial

produit de soutènement

Filiale française d'un important groupe multinational, spécialisé dans la vente de biens industriels dont le chiffre d'affaires dépasse 240 millions de F., souhaite confier à un INGENIEUR MINES (ALES) ou TRAVAUX PUBLICS, la promotion en France d'un nouveau produit de soutènement de galeries. Il sera chargé du marketing, du lancement du produit ainsi que des relations avec les usines.

Poste de grand avenir pour un candidat ayant déjà une expérience réussie de la vente de produits similaires, des ambitions et un haut degré d'initiative.

L'anglais est indispensable pour cette fonction. La Société est implantée en Banlieue Ouest.

Adresser CV en indiquant les prétentions, sous référence 2181 M, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS. Réponse et discrétion assurées.

SOCIETE RECHERCHE
1 INGENIEUR ELECTRO MECANICIEN (LANGUE ANGLAISE INDISP.)
1 INGENIEUR CHIMISTE ou équivalent
1 INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL
1 B.T.S. ELECTRONIQUE
Tél. pour rendez-vous : 644-81-70

Organism. d'études d'urbanisme recherche
INFORMATICIEN
niveau D.E.A. ou grande école
Connaissances souhaitées :
— Systèmes : DOS-VM, CMS.
— Langages : assembleur. COBOL FORTRAN, APL.
Notions de télétraitement pour travailler en équipe au développement d'un système d'information ds une gde agglomér. Adr. CV. et prét. s/n° 2232 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui trans.

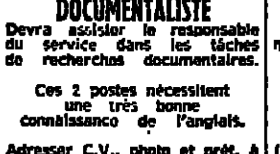
Important Organisme social recherche pour PARIS-15e
EMPLOYÉES ADMINISTRATIVES
NIVEAU BAC
— Connaissances dactylographiques souhaitées,
— expérience professionnelle de préférence,
— bon salaire,
— horaire libre,
— avantages sociaux.
Env. C V. + photo ss réf. 2926 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

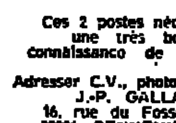
Importante société recherche :
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Diplômé grande Ecole, débutant ou 2 à 3 ans d'expérience pour étude et mise au point de circuits transistorisés.
Adr. C.V. et photo (retournée) à 89.506 CONTESSE PUBLIC., 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

INFORMATIS SYSTEMES
ds le cadre de son développem. en France, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud.
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes : T. 2000, Siris 3, Mitra, Solar. 3-4 ans expérience temps réel.
INGÉNIEURS SYSTÈMES
spécialistes du langage L.T.R.
26, rue Daubanton, 5e, 337-99-72.

LA FONCIERE
Compagnie d'assurances rech. pour son service informatique à PARIS
ANALYSTES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS
Ecrire à M. VALIN, 48, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75082 PARIS CEDEX 02.

Société de Services et Conseils en informatique partenaire d'un Groupe industriel le taille internationale recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
pour poste nécessitant 1 à 2 ans d'expérience dans le développement D'APPLICATIONS TEMPS REEL
Connaissances micro-processeurs appréciées.
Envoyer lettre manuscrite C.V., prétentions sous réf. CEM (mentionnée sur l'enveloppe) EMPLOIS ET CARRIERES 50, rue Vernet, 75008 PARIS.





THOMSON-CSF
Division TELECOMMUNICATIONS
INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE
Chargé (ée) d'organiser la circulation de l'information technique dans le domaine des radios et des télécommunications.
Devra avoir le sens de la publicité et la connaissance des méthodes audiovisuelles.
DOCUMENTALISTE
Devra assister le responsable du service dans les tâches de recherches documentaires.
Ces 2 postes nécessitent une très bonne connaissance de l'anglais.
Adresser C.V., photo et prét. à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

EAM
Filiale française d'une très importante société internationale, leader sur le marché de l'instrumentation scientifique, offre à
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
(analyse électro-optique).
— Familiarisé av. spectroscopie, techniques des mesures, physique et instrumentation électro-optique ;
— Ayant une expérience de plusieurs années laboratoire ou centre de recherche ;
— Possédant une bonne connaissance de la langue anglaise,
un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial.
Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables. Rémunération intéressante + commission + voiture.
Adr. lettre man., C.V. et photo s/réf. 828 à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, r. Gabriel-Péri, 92120 MONTROUGE. Réponse et discrétion assurées.



ECOLE DE LANGUES recherche
PROFESSEURS D'ANGLAIS
Langue maternelle
Diplômés de l'enseignement supérieur. - Envoyer C.V. à : CETRADEL 2, r. des Italiens, 75009 PARIS

Petite Société de services en informatique en pleine expansion recherche :
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Niveau licence pour développer des applications de gestion sur mini-ordinateurs.
Envoyer C.V. et prétentions à Sté INFASS 4, r. Gl-Leclerc, 91230 Montgeron

---

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE SIDERURGIQUE ETRANGER recherche
CADRE
BILINGUE ANGLAIS ayant grande expérience trading international
Envoyer C.V. détaillé, photo à n° 24.711 P.A. S.V.P. 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS et FINANCIERS
recherché par Société d'EDITION et d'IMPRIMERIE
Libre immédiatement
Envoyer C.V. manuscrit et photo, à no 89525, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE recherche pour ses laboratoires
AIDE-CHIMISTE
Homme (libéré O.M.), ou Femme.
Env. C.V. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 31157.

Groupe industriel européen recherche pour le siège parisien de sa branche française,
UN ASSISTANT AU CONTROLE DE GESTION
FORMATION DUT GESTION non débutant, expérience minimum 2 ans en industrie.
43 heures en 5 jours avec horaire souple. Restaurant d'entreprise.
Ecrire avec C.V., photo (retournée) et prétentions à : COMPTEURS ED VEGLIA, 125, rue de Montreuil, 75540 PARIS CEDEX 11.

Importante Société Fiduciaire d'Expertise Comptable recherche pour Paris - Etoile :
ASSISTANTS CONFIRMÉS
D.E.C.S. complet + grande école ou licence appréciée, pour missions révision. Audi-Conseil plusieurs années expérience cabinet exigées. Perspectives de carrière.
Adresser C.V. manuscrit et prétentions à S.F.E.P., 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 Paris.

Clinique de chirurgie Le Blanc-Mesnil (93) recherche
INFIRMIERE D.E. service de jour ou de nuit
INFIRMIERE D.E. Bloc opératoire
MANIPULATEUR en radiologie
ASSISTANTE CHIRURGICALE (aide et secrétariat)
Tél. 931-32-10, p. 145) pour renseignements et rendez-vous.

Recherche employée de maison logée, nourrie, pour présence, ménage et cuisine auprès d'une dame âgée valide (quartier Montsouris). Tél. : 322-92-93.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demand. une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3) B.P. 402.09 Paris.

Jeune S.S.C.I. en expansion JEUNE INGENIEUR
INFORMATICIEN
2 ans d'exp. en systèmes de gestion pour animer des projets en informatique de gestion.
Envoyer C.V. et photo à : **CEGI** 33, rue des Renaudes 75017 PARIS
Tél. François Blum : 766-90-46

IMPTE SOCIETE PARIS recherche
JEUNE ANALYSTE
— diplômé d'une école d'ingénieurs,
— débutant ou 1 an d'expér. en informatique de gestion,
— disponible rapidement pour s'intégrer à une équipe dynamique chargée de mettre en place le plan informatique (mini-ordinateurs reliés à un ordinateur centr.)
Adr. C.V. détaillé, photo et prét. à n° 89548 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANCAISE
recherche pour PARIS
Aide-Documentaliste
Chargée d'assister le responsable de la revue de presse d'un service de Relations publiques.
Ce poste conviendrait à un D.U.T. débutant ou travaillant déjà dans la documentation. Anglais indispensable.
Ecrire avec C.V. + photo à M. ROGER, 7, bd Richard-Lenoir, 75001 PARIS qui tr.

IMPORTANT EDITEUR pour la jeunesse, recherche
ASSISTANT du DIRECTEUR ARTISTIQUE
Formation : Arts Déco, Arts Appliqués, Estienne.
Expérience de l'édition et pratique de la maquette de livre illustré. Connaiss. techn. de la fabrication indispensable. Bonne culture générale et intérêt pr la littérature de jeunesse.
Adresser C.V. et prétentions à MEDIA SYSTEM, sous réf. 2186 104, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Société d'expertise comptable recherche
COLLABORATEUR
D.E.C.S. minimum.
Envoyer prétentions et C.V. à SODIP, 60, rue du Rendez-vous, 75012 PARIS.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

occasions

ACHAT COMPTANT BIJOUX brillants, argenterie, etc.
4, Chaussée-d'Antin, OPERA.
37, av. Victor-Hugo, ETOILE.
PERRONO - Ventes occasion.

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 en stock. Téléph. : 355-66-50

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

offres premier emploi

JEUNES, moins de 26 ans, FEMMES niveau ingénieur, maîtrise ; Sciences, droit, Sciences Eco, etc.

STAGE INSERTION PROFESSIONNELLE GRATUIT REMUNERE

TECHNIQUES INTERNATIONALES
— 6 mois dont 1 mois 1/2 en entreprise.
— Démarrage immédiat.
— Lieu : proche PARIS LA DEFENSE.

Tél. : Mme CHATEL, 782-48-40.

secrétaires

MANPOWER
recherche pour PARIS 9è
COLLABORATRICE
pour développer notre secteur SECRETARIAT BILINGUE
Elle sera chargée : ● du recrutement, détachement et de la gestion du personnel intérimaire bilingue, ● des contacts avec nos clients (prospection et suivi).
Pour réussir, vous devez être parfaitement bilingue (anglais-français), posséder une première expérience du secrétariat et surtout être attirée par une carrière commerciale.
Préférence sera donnée à candidate de langue maternelle anglaise.
J.F. GUITTON - Service Recrutement 88, rue Lafayette - 75009 PARIS attend lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions

---

BANQUE RÉGIONALE recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
— Formation B.T.S. secrétariat de direction.
— Une première expérience serait appréciée.
— Lieu de travail : ARRAS.
Adresser C.V. détaillé, photo, prét. à n° 783.346 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ASNIÈRES
CERCO - SEMIP
recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE ANGLAIS
Expérience relations commerciales import-export - 5 jours semaine.
Envoyer curriculum vitae et prétentions, 105, rue des Bas, 92600 ASNIERES.

Ambassade étrangère à New-Delhi (Inde) rech. Secrétaire de Direction qualifiée avant expér. et capable de rédiger en français toutes sortes de correspondance. Connaissance de l'anglais exigée.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo sous le n° 8620, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

CABINET DE CONSEILS
près Saint-Lazare recherche SECRETAIRE 1er ordre lisant anglais et parl. allemand et sténodactylo. Poste intéress. et bien rémunéré.
Ecr. n° 8.618 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté conseil de l'industrie pharmaceutique dans cadre expansion internationale rech.
SECRÉTAIRE
bilingue français-anglais. Solides connaissances allemand. Ayant travaillé dans l'industrie pharmaceutique, plus particulièrement dans le domaine de l'enregistrement produits nouveaux, et possédant excellentes qualités relations publiques.
Adr. C.V., photo et prét. sous le no 24774, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy - 75008 Paris

---

COMPAGNIE AMERICAINE Quartier ETOILE cherche
SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
Niveau Etudes Supérieures. Disponible immédiatement. Tél. : 755-72-20 (Poste 257)

Large International Company seeks for Marketing Departement
BILINGUAL ENGLISH FRENCH SECRETARY
— English mother-tongue.
— Fluent in French.
— Shorthand-typist.
In both languages.
Place of work : Champs-Elysées
Flexible working hours and Company restaurant.
Please write for appointement to n° 89.475 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er who will forward.

STE BOBIGNY (93) recherche SECRETAIRE (Sténodactylo) min. 5 ans d'expér. secrétariat. (Connaissances bâtiment souh.) Sens des responsabilités.
5 X 8 h. 30 X 13
+ 5e semaine
+ nombreux avantages sociaux.
Poste st. Tél. pr RV : 830-23-32 (sauf samedi).

représent. offre — représent. offre

menzolit®

DIE CHANCE
BOFINGER MOBEL
Chaises - Tables - Tabourets

Nous montons un nouveau réseau commercial en France et cherchons pour les régions encore disponibles

DES REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

pour nos produits de marque en matière Menzolit

La clientèle pour ces produits se compose de magasins de meubles, de centres jardiniers et du bâtiment, de cliniques, de cantines, de jardins d'enfants, de cabinets médicaux, etc. Cette activité doit être considérée comme une activité de représentation auxiliaire.

Que les personnes intéressées s'adressent à

MENZOLIT WERK
Postfach 1240
7527 Kraischtal - Menzingen
Section commerciale « MOBEL ».

Grossiste Quincaillerie recherche
1 Représent. conn. bien produits quincaillerie pour visite client. existante départem. 12, 48, 34. Salaire fixe + comm., possibil. gains importants.
Envoy. C.V. détaillé s/réf. 01, MALZAC S.A., av. de l'Europe, Z.I. - 12100 MILLAU

capitaux ou proposit. comm.

LE PLUS IMPORTANT FABRICANT EN EUROPE DE CONSTRUCTIONS ET DE BUREAUX MOBILES POSSÉDANT UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE FILIALES ET D'AGENTS, SOUHAITE ÉTABLIR UNE

COLLABORATION

AVEC UNE ENTREPRISE OU UN AGENT INDÉPENDANT

qui commercialisera une gamme étendue de logements et de constructions de chantiers collsables, auprès des plus grandes entreprises françaises de bâtiment et travaux publics engagées dans des opérations de construction outre-mer.

Le rapport qualité-prix de nos produits est particulièrement attractif, mais il est indispensable que la personnalité avec laquelle nous coopérerons soit introduite auprès des grands constructeurs nationaux et plus particulièrement ceux qui sont spécialisés sur des projets de dimension internationale.

La preuve d'une réussite dans la vente ou la représentation de biens d'équipements auprès de telles entreprises devra pouvoir être apportée.

Les candidatures pourront indifféremment provenir d'hommes d'affaires indépendants ou de sociétés performantes.

Ecrire sous le n° 8622 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

PME-PMI vous recherchez UN PARTENAIRE DES FINANCEMENTS.
ENTEX - 724 00-77

Ch. DEPOSITAIRES
VENTE appareil nouveau pour handicapés : entre et sort seul du bain. Client. privée, hôpital, home. VERYMEX, 1488 Bousval, Belgique, 36. rue du Château

vente

5 à 7 C.V.

R 5 TL 77, 33.000 km, intérieur simili, parf. état. 16.000 F. Tél. 060-58-01, après 20 h.

304 PEUGEOT, 73, 57.000 km, intérieur drap, bon état. 7.800 F. T. 405-07-83, heures bur.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
• 524.50.30 •

---

104 - 504 - 604
EX. TT 78 et 79, peu roulé. Auto-Paris XV - Tél. 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e.

box-parking

CRETEIL (43(rue Chéret) En sous-sol, propriétaire vend et loue emplacements. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy. 75009 Paris - 742-99-09

cours et leçons

Cours d'espagnol tous niveaux par prof. sud-américaine expérimentée - Téléphone : 707-18-65.

ANGLAIS par PROFESSEUR d'origine. Résultats garantis - 233-37-81 le matin.

formation professionnelle

DEMANDEURS D'EMPLOI inscrits à l'ANPE

Un STAGE vous est ouvert GRATUITEMENT avec rémunération de l'Etat et/ou des Assedic, d'une durée de 7 mois dont 2 mois en entreprise.

Gestionnaire d'Entreprise

QUI A POUR BUT DE VOUS FORMER AUX TECHNIQUES DE LA GESTION DE L'ENTREPRISE PAR LA METHODE DES CAS.
Seront notamment abordés : la comptabilité générale et analytique, le contrôle budgétaire, le droit fiscal et des affaires, les finances, le commercial.
Niveau requis : études supérieures littéraires, scientifiques ou techniques; ou expérience équivalente avec désir de se reconvertir ou faire carrière dans la gestion de l'entreprise.
Début du stage : 18 Décembre 1978.
Lieu : PARIS.
Nombre de places limité.

Pour inscription, adresser lettre de candidature, CV et bulletin d'inscription ANPE à

INSTITUT DE FORMATION ET D'INFORMATIQUE PERMANENTE
37 rue de Châteaudun 75009 Paris

Le département d'Education permanente de l'UNIVERSITE PARIS VII - JUSSIEU organise

UN STAGE SEMI-INTENSIF D'ANGLAIS
du 23 février au 5 avril, du 23 février au 16 juin et du 7 mai au 20 juin.

Ces stages, agréés par les ASSEDIC pour le bénéfice des indemnités formation, s'adressent aux salariés des entreprises et aux demandeurs d'emploi.

Rens., inscript. : Départ. d'Education Permanente, Université Paris VII, 2, pl. Jussieu, 75005 Paris, tour 45-46, 2e ét., porte 01 et 12. T.l.j. de 14 à 17 h. Téléphone : 336-25-25, postes 57-90, 56-63, 56-49.

demandes d'emploi

ADMINISTRATIF et COMMERCIAL

Homme 51 ans
DYNAMIQUE
B.P. Comptable ancien régime.
Expérience réelle et confirmée dans les domaines :
- Comptabilité générale, commerciale, analytique ;
- Bilan, déclarations fiscales ;
- Contrôle de gestion, techniques de tableaux de bord mensuelles ;
- Budget, suivi ;
- Trésorerie, valeurs exploitation ;
- Gestion du personnel, questions sociales, paie ;
- Administration commerciale, ventes, inspection commerciale ;
- Goût des contacts,

recherche fonctions correspondant à ses connaissances :

DIRECTION RÉGIONALE
SUCCURSALE - FILIALE
ou
DIRECTION ADMINISTRATIVE
P.M.E. - P.M.I.

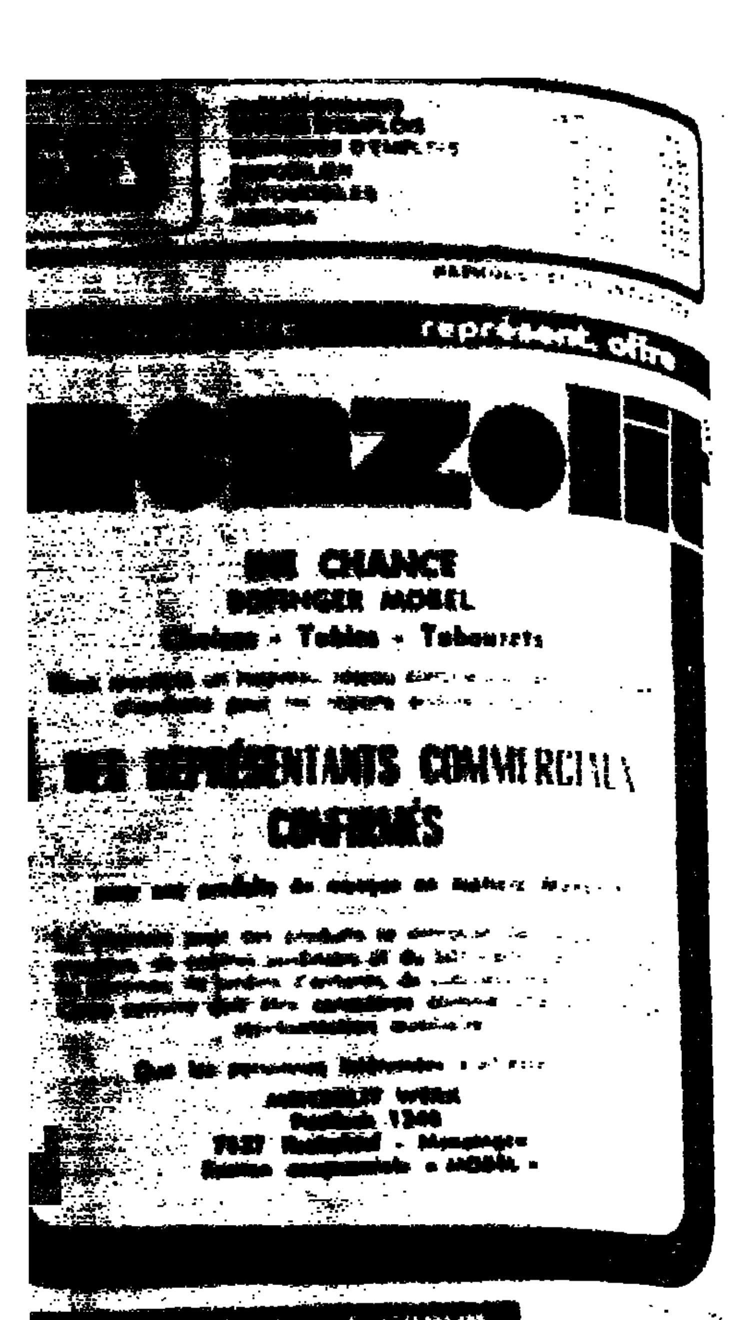
Ecrire n° T. 009733 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PHARMACIENNE GALÉNISTE
28 ans
ESPAGNOL-ANGLAIS
recherche
poste dans la fabrication et mise au point
Ecrire n° T. 009.862 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Renforcez et développez votre société par un
GÉNÉRALISTE IMMOBILIER
dynamique (37 ans)
(Sc. Po - Droit - IAE - URBA)
désireux de s'intégrer à une équipe et ayant la pratique :
— des expertises (bureau, locaux industriels et commerciaux, terrains, habitations) ;
— des montages et réalisations de dossiers PC, PL, ZAC ;
— des contacts à tous niveaux pour valoriser patrimoines ;
— de l'encadrement et animation d'équipes à vocation immobilière.
Libre rapidement Disponible Paris, prov, étranger.

Ecrire N° 395, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).





L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES - BEAUBOURG
rénovation de standing studio, 2 Pièces, tout confort, poutres, cuisine équipée. Tél. 259-28-90.

3e arrdt.

MARAIS. Living + 2 chambres, original, calme, tout confort : 385.000 F, en parfait état. Téléphone : 320-99-80.

CŒUR MARAIS
dans magnifique hôtel XVIIe : LUXUEUX 3 PIECES DUPLEX SUR BEAU JARDIN PRIVATIF, 1.150.00 F. VERNEL, 526-01-50

MARAIS
2e ét., escalier classé. Très beau living + 3 chambres, grande allure. Calme. Soleil. Possib. parking et petit studio en sus - Téléph. : 320-99-80

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Visite les mardis, de 14 h. à 18 h. 30, ou Téléphone 755-98-57.

5, RUE FREDERIC-SAUTON
2-3 PIECES et 4-5 PIECES. Visites les jeudis, de 14h. à 18 h. 30, ou Téléphone 755-98-57.

PRÈS SEINE, Imm. XVIIe
SUR JOLIE COUR PAVEE
charmant appartement, calme, en duplex, living, avec cheminée d'époque + 2 chambres, tout confort, aménagement raffiné, 1.100.000 F, parking proximité. Serge KAYSER, 329-60-60.

SELECTION Ve : I.R G.
2 Pièces, 85 m2.... 575.000 F,
3 Pièces, 82 m2.... 545.000 F,
5 Pièces, 140 m2.... 1.700.000 F.
Hôt. Part., 380 m2, 1.700.000 F.
Téléphone : 535-86-37.

63, RUE DE GRENELLE
(entre Bac et Raspail)
magnifiques appartements : 60 m2 environ, 560.000 F ; 100 m2 environ, 950.000 F ; au 5e étage, 50 m2 balc., 490.000 F ; duplex (R.-de-Ch. + 1er étage, 130 m2 à rénover). Visite tous les jours. Tél., propr. : 278-33-23.

Près CHAMP DE MARS
IDEAL PLACEMENT : studio, tout confort, interphone, vide-ordures, 119.000 F, locat. assur. Téléphone : 705-37-02.

7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF, 3 PIECES, 5 PIECES, TERRASSE. S/pl. tous les jours, 14-17 h., SAGE : 359-63-63.

CHAMP DE MARS (près)
bel immeuble P. de T., plein sud, ETAGE A AMENAGER, avec ascenseur. Tél. : 555-05-43.

13e arrdt.

MASSENA, 4 P., 86 m2, park., 338.000 F + 22.000 F C.F., imm. récent, soleil. - Tél. : 535-56-92.

PORTE ITALIE - KREMLIN
réc. 2 P., + gd balc., calme, soleil : 220.000 F. Tél. 535-56-92.

PLACE D'ITALIE. - 5 PIECES, état neuf. Vue sur tout Paris : 700.000 F. Téléphone : 288-31-97.

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS
dans petite rue sympathique, « très province », ENTOURE de VERDURE, bel appart., calme et ensoleillé, double séjour + 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, BALCON - TERRASSE. 1.000.000 F avec parking. SERGE KAYSER : 329-60-60.

FÉLIX-FAURE
11, rue Charles-Lecocq, moderne 5 pièces, bains, 2e étage, 100m2, parking. - Prix : 650.000 francs. Téléphone : 265-98-05. Sur place, mercredi, 14 à 17 h.

R. DE SEVRES Studio, entrée, cuis., douches. 100.000 F. - 566-80-31.

BON 15e - Bel imm. Beau 2 P. cuis., wc, bains, 210.000 F. Propriétaire : 261-63-49

16e arrdt.

I E N A
splendide rez-de-chauss., partie Président-Wilson, partie jardin Musée d'art moderne, 140m2 en 5 p. tt cft, ch. de serv., impeccable, 1 000 000 F. T. 720-76-59.

R. MICHEL-ANGE, 1er, entre 2 cours fleuries, 5 p., 152 m2. Px : 950 000 F. T. : 705-31-13.

MICHEL-ANGE-MOLITOR
particulier à particulier
Imm. récent, très calme, 108 m2 beau living 34 m2 + 3 ch., pfait état, plan excellent, cuis. aménagée, possib. chbre suppl. S/jdin T. à part. 14 h. 651-80-24.

EXCEPTIONNEL V.-HUGO
hôtel part. original, luxueux, 165 m2 + garage + service. BOURDAIS : 766-51-32.

FAISANDERIE magnifique
243 m2 récept. + 4 chambres, 2 bains, r.-de-ch., parkg. Ch. de service. Téléph. : 567-22-88.

POINCARE-KLEBER
liv., chbre, charme, bon état, 365 000 F. EICHER. T. 359-99-69.

QUAI BLERIOT
vue directe sur Seine, soleil, 4e ét., asc., imm. pierre de t.

Très bel appt 111 m2 + 17 m2 balcon, liv. double + 2 /des chbres + 1 petite, gds bains modernes, chff. cent., moquette, tél. Voir pptaire sur place : mercredi, jeudi de 14 h. 30 à 18 h. 30, 1, bd EXELMANS.

GEORGE-SAND
Immeuble P. de T., étage élevé, 5-6 Pièces, chambre de service. MARTIN, Dr droit : 742-99-09, bureaux ; 775-95-63, au domicile.

PARIS-16e
3, RUE MARBEAU
DISPONIBLE
UN TRES BEAU 5 PIECES. Prix 1.518.000 F dans immeuble entièrement rénové. Mme ALEDO : 359-95-01.

HENRI-MARTIN
Très bel immeuble début siècle
6 P. Soleil - 250 M2 2 salles de bains
APPT LUXUEUX DE CLASSE
651-56-84

17e arrdt.

PROX. BD PEREIRE. Part. à part. Imm. 71. Appt DUPLEX 100 m2, séj. dble+3 ch.+terr., 120 m2 + parkg. T. 754-82-18.

133, av. de Wagram, bel imm., 5e ét., ascenseur, sur jardin, 3 p., cuisine, bains, refait neuf, tél. Prix : 500 000 F. Visite : mercredi de 14 h. à 16 h. COURTOIS : 261-80-02/343-08-98.

7, r. de Bizerte, 2e ét., 11-19 h. 275 000 F, 3/4 p., cuis., bains, w.-c., chff. centr. T. : 387-14-06.

RÉSIDENTIEL
bel imm., asc., chff. centr., séj. + chbre, tout confort. 574-54-84.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PCES 160 m2 environ Entièrement équipés
2 chambres, 2 bains, soleil. Visites les mercredis de 14 h. à 18 h. 30, ou tél. 227-91-45

AV NIEL 6 pièces, tt confort, gd stand., 6e étage, asc. 1.400.000 F. - 267-18-33.

TERNES (près) - STUDIO CONFORT
Très bon état - 266-67-06.

18e arrdt.

METRO LAMARCK, 2e sur rue. Beau 3 p., cuisine, ent., w.-c., bains, penderie, chff. central., ascenseur, état impeccable. Px : 340 000 F. T. : 255-66-18.

MONTMARTRE ATELIER ARTISTE
dernier étage, balcon, tél. 340.000 avec 60.000 F. - Tél. 346-11-76.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE pr. Mo M.-Sembat. Imm. récent, plein soleil, balcon, entrée, séjour, chambre, cuis., s. bains. Px : 235 000 F. ROUSSEL : 620-36-49.

A VENDRE
RUEIL-MONT-VALÉRIEN
Appt 4 p., c. éq., loggia, balcon (sud), parkg et box, cave, rés. 1974, ascens. Prix 430 000 F. Tél. après 19 h. : 977-36-78.

NEUILLY, rue P.-BORGHESE, r.-de-ch. avec jdin, gd séjour, cheminée, 2 ch., soleil, calme. TEL. : 705-24-10.

CLICHY - VICTOR-HUGO
immeuble neuf, dernier étage, 3 p., 70m2, gd séj., 2 ch., cuis., bns, moq., parkg, 330 000 F. Même im. 2 p. 55m2, 245 000 F. Possibilité location vente ou gros crédit. Téléph. : 723-49-93.

94 Val-de-Marne

Bon placement assuré.
VINCENNES CENTRE
STUDIO tout cft, entièrement rénové neuf. Prix : 110 000 F. TEL. : 328-66-13.

Constr. récente pierre de taille
SAINT-MANDE bordure du Bois
CHAUSSEE de l'ETANG
3-4 P., 100 m2 + balcon, tout confort, cave, parking. Prix 1.000.000 F. - 328-66-13.

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN Neuf Exceptionnel
F 4 106 m2 + 14 m2 balcon, 4e et dernier étage, asc., park. double. 550.000 F. - 989-31-74.

ST-GRATIEN Séjour, bureaux, 4 ch. 132.000 F + 92.000 F, Crédit. Tél. : 989-31-74.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
plein centre
proximité immédiate commerces neuf, jamais habité, APPTS 5 PIECES DUPLEX. grand standing, 119 m2, cuisine équipée, salle de bains et salle de douches, 2 pakg en sous-sol. TEL. : 538-52-52.

Province

Cannes du studio au 5 pièces Luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants. Crédit 80 % possible. EDEN SQUARE, 4, r. Rebuffel, 06110 LE CANNET sur Cannes.

COLLIOURE - P. vd F 3 rez-ch. Jardinet côté Sud, loggia, s. bns, ch. centr. 240.000 F - Havas 7142, Perpignan 66004 - B.P. 442.

4e arrdt.

SAINT-PAUL. Magnifique 2 P., cuisine, bains, 43 m2, 7e étage, sans ascens., vue. Tél. 567-22-88.

PLATEAU BEAUBOURG
Imm. rénové, 7e étg., asc., atel., S. à M., chbre, gd conft, soleil, 520.000 F. Téléphone : 544-13-34.

VRAI MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES, rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 6 PIECES en duplex. Du mardi au samedi, 14-17 h., ou tél., heures bur. : 359-30-85.

5e arrdt.

PROX. MONGE. — ODE. 95-10, Petite terrasse, séjour + chambres, 50 m2, caractère, luxe, sur jardin.

PANTHEON Bon standing Beau studio
tt cft, étage élevé, asc., calme, soleil. 215.000 F. - 325-97-16.

6e arrdt.

COUR DE ROHAN
élégant 2 Pièces, duplex, cuisine, bains, poutres, 50 m2 environ, caractère. Tél. : 325-10-62.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine
95 M2 DUPLEX. Asc. Caractère
Rénovation luxueuse. ODE. 95-10

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE, cède cause santé, superbe 6 Pces, impecc., 185 m2, 3 bains, 2 serv., park. Jusqu'à 21 heures : 260-70-80.

BARBET-DE-JOUY
quartier des ambassades et des ministères, dans un hôtel du XIXe siècle, entièrement restauré, reste disponible appartement 176 m2, 4 Pièces, 2 bains, splendide réception, service, état neuf, calme, soleil, grand confort, ascenseur. Sur rendez-vous à : FRANK ARTHUR, 134, bd Haussmann. - 766-01-69.

BAC 70 m2 à amenager, bon plan, cheminée, travaux d'immeuble assurés par vendeur Tél. 293-62-16

8e arrdt.

CHAMPS-ÉLYSEES
60 m2 + 30 m2 terrasse Sud. Téléphone : 325-20-77.

ST-AUGUSTIN 3 et 5 PIECES grand confort
325-32-77 et 271-72-80

10e arrdt.

Goncourt, imm. ravalé, 170 m2, 6 Pces, état impeccable, soleil, mixte : 720.000 F. T. 280.28.23.

11e arrdt.

NATION Immeuble récent Grand balcon
Vue panoramique. Etage élevé. Ravissant 3 p. + parking. Prix 425.000 F. - VERNEL, 526-01-50.

MONTPARNASSE
9, R. CAMPAGNE-PREMIERE, pour peintre ou amateur, ATELIER 45 M2, calme, 250.800 F. Mercredi, de 13 h. 30 à 16 h.

MAISON PARTICULIÈRE
r.-de-c. + 2 étg., état nf, charme et caract., 5 Pièces, 750.000 F. Tél. : 734-59-09 et 734-59-18.

14e STUDIOS, tt confort, bon rapport. 95.000 F. « FAC » - 337-69-59.

14e arrdt Part. vend appt 44 m2, 2-3 pces, entrée, cab. toil., dche, w.-c., cuis., ds bel immeuble Tél. 575-62-40, de 15 h. à 16 h. 30, M. COURTOIS.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA. - Atelier artiste, luxueusement décoré, 85 m2 en duplex. - Téléphone : 567-22-88.

PRES PONT MIRABEAU
récent, grand studio, tt conft, 4e étage, calme, parking, cave, 215.000 F. — REGY : 577-29-29.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. Paiement compt. chez notaire. T. 873-23-55

constructions neuves

6/14, Rue LEIBNITZ
CHBRE, 2 p., 3 p., terminés, loggias, nouveau prêt PIC. S/pl. lundi 14-19 h. 359-63-63/627-06-47.

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de Gd STANDING du STUDIO au 7 PCES SUR JARDINS
Visite de notre appt décoré ts les jours 10-12 h. et 14-18 h 30
117, BD BINEAU
ou renseignements : 624-39-49

locations non meublées Offre

Paris

Passy, voie privée, 4 P., 120 m2, 3.800 F, ttes charg., cft compr. 525-75-94, mercr. 13 h. 30-20 h.

XIe, REPUBLIQUE, dans un bel immeuble ancien, 4e étage, asc., GD 4 Pces, conft. Parfait état, 2.600 F + charg. Tél., le matin, SEGECO : 522-69-92.

MONTPARNASSE
exceptionnel, jamais habité : grand séjour, bureau, 2 chambres, cuisine équipée, 2 bains, 2 terrasses, parking, 5.000 F + charges. - Téléphone : 567-22-88.

COURCELLES, 2 Pièces, parfait état, clair, téléphone, 1.350 F charg. compr. H. B. 700-64-78.

Mo PL. DES FÊTES
face sortie COMPANS
Près Magasin RADAR
Immeuble neuf jamais habité.
— 3 pièces, 71 m2 .... 1.880 F
— 4 pièces, 91 m2 .... 2.360 F
— 5 pièces, 108 m2 .... 2.750 F
Park. s/sol et provisions s/ch. compris - Visites : lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures :
PLACE DES FETES
H. LE CLAIR

RAYNOUARD
Beau 5 Pièces, clair, 130 m2. Téléphone. Confort. H.B. au 355-24-05

Région parisienne

NEUILLY, 2 Pièces, 6e étage, grands standing, entièrement équipé, dans résidence Club luxueuse, parking, téléphone. 2.700 F + charges, et condition du Club. BOURDAIS : 766-51-32.

SAGGEL VENDOME
loue à
MARNES-LA-COQUETTE
Dans petite résidence avec verdure, aire de jeu en rez-de-jardin
3 P. av. 2 chb., 76 m2 + loggia, cave, parking. Libre de suite. 2.524 F provision pr ch. compr.
Tél. pour rendez-vous 970-41-42

locations non meublées Demande

Paris

DIRECTEUR DE SOCIETES références 1er ordre, recherche appartement 5 Pièces, rive gauche, tout confort et standing exigés, libre rapid. 222-42-43, P. 25.

Pour STE INTERNATIONALES luxe, studio, appartem., villas, Résidence Service. Tél. 742-62-65

Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-82.

locations meublées Offre

Région parisienne

A louer meublé, 1er décembre, appt 4 Pces, 2.000 F, T.C., à Ivry, tt conft, métro, tél., verd. M. Mayeux : 758-11-58, P. 3547.

Province

Loue villa meublée, MOUGINS (A.-M.), du 15 au 30 décembre. Téléphone : (16-93) 38-37-00.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villas, banlieue ouest. Propriétaire directement. — 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. - Tél. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P., pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 556-17-49.

maisons de campagne

Domaine du Terrier
Au cœur de la campagne berberrichonne, agréable MAISON INDEPEND. const. en pierre av. toit de pet. tuiles, le tout en bon état. Qui comprend : 2 GRANDES PCES à l'ancien. et un vaste gren. aménag. et possède en outre, plusieurs appentis, une pet. dépend. et Une GRANGE. Un jard. d'agrément, un potager, une vigne av. arbres fruit. et 1 champ l'entourent de leurs 14.500 m2
PX : 110.000 F
Av. 20 % solde s/10 ou 15 a. PROGECO, 72, pl. St-Cyran 36000 CHATEAUROUX (16-54) 22-09-31 - 22-30-21

immeubles immeubles

ACHÈTE IMMEUBLES
OU PARTIES IMMEUBLES
COMMERCIAUX OU INDUSTRIELS
à partir de 1 000 000 F
VIDES ou OCCUPES
PARIS ET REGION PARISIENNE
INDIMO - TEL. : 766-01-43.
7, RUE DE LOGELBACH - 75017 PARIS.

PONTOISE Centre
vends libre bel immeuble avec plusieurs appartements. Ccial possib. Dépendances, garages, jardins. M. BERNARD, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. TEL. : 742-99-09.

Boutiques

ENTREPRISE PEINTURE rech. dépôt 120 m2, rez-de-ch, accès camions 5 T., bail 9 ans, proximité métro, centre Paris. S'adresser Le Beau Logis, 15, rue Saint-Roch, Paris-1er.

LE VILLAGE SUISSE
Murs libres - 575-23-75.

fonds de commerce

GRENOBLE - Cède concession cheminées Le Droff et piscines, ch. aff. assuré ; nécess. disposer 150.000 F. Ecr. CMIC, 16, av. Berthelot, Grenoble 38100.

Etude d'avoué à la Cour à céder cause décès. S'adresser Mme J. GOBBI, 10, rue Blassel, 80000 Amiens. Tél. : (22) 89-34-28.

Cse retraite. 56, rue St-Georges, cède bail bout. et s-sol 40 m2, ts comm. poss. Loy. an. 5.676 F. Sur place. Tél. : 878-78-42, (du mardi au samedi).

Dans ville très importante de Bretagne, à céder cause retraite, grand magasin, plein centre, en S.A., belle confection hommes et dames, peausserie et fourrures, 500m2, atelier, bureau, angle 2 rues, vitrine de 40 m., gros C.A. M. RENON, 34, rue de Siam - 29200 BREST.

RECH. affaire négoce en gros, C.A. 8 millions minim. 563-07-84.

fermettes

Ferme Lot-et-Garonne, tt cft, vue magnifique 2 vallées, très belle grange, 1 ha. avec grands arbres, fruitiers et noyer. Tél. château d'Entrecasteaux, Var : (94) 04-43-95.

bureaux

Achète, libre, 300-400 m2, bureaux entre Friedland et Monceau - 742-99-09.

Mo OPERA. Bon immeuble, asc., ch. central, petit bureau, téléph. - 1.000 F par mois. Téléph. propriétaire : 873-57-80.

ROND-POINT-CHAMPS-ELYSEES
130 m2, réception + 6 bureaux, grand standing, cession bail. 567-22-88.

1 à 20 BURX ts quartiers
Location ss pas-de-porte
MAILLOT - 293-45-55

BASTILLE 300 M2 BUREAUX
A louer 400 F LE M2/AN
Tél. 265-64-11

BOURSE 1.000 M2 BUREAUX MODERNES ds imm. indépendant. Possibilité division par lot 400 m2 minimum à louer 430 F le m2 H.T./an. 265-64-11.

20e arrdt - 207 m2 et 275 m2 par propriétaire location possible. Tél. : 723-72-00.

villas

FONTENAY-SOUS-BOIS
Belle villa moderne 7 P. tt cft, parfait état. Gd gar., jard. RER. 331-81-11.

PERPIGNAN 66000 PIRIOU,
11, rue Toulouse-Lautrec - Vends villa F 4 4 faces, cft, gar. + 2 pièces, jard. Préf. part. 41 unit. à débattre. - Tél. (68) 50-50-07.

ST-GRATIEN Belle villa 6 pièces,
dont une 45 m2 rez-de-ch. + 1 jard. 850 m2, remise 42 m2 + garage. 750.000 F. - 989-31-74.

GARCHES Calme 5' gare
UNE DES PLUS CHARMANTES VILLAS MODERNES DANS UN CADRE DE VERDURE
décor raffiné, réception, double s. à m., cuis., office, toilette, 5 chambres, 3 bains, garage 2 voitures, tout confort.
KATZ, Garches - 970-33-33

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE
A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

VERRIERES-LE-BUISSON
Pav. 4 p., bon état. Caves. Jardinet. 320.000 F - Tél. : 666-00-27

NANTERRE PRÉFECTURE
Près R.E.R. et commerces, pavillon 3 P., cuis., ss-sol, gren. 1 annexe, 3 P., gar., ter. 500 m2. Tél. 900-94-85 après 18 h.

BRY-SUR-MARNE
villa moderne tout rez-de-ch., liv., c., 2 ch., bns, cft. Position d'angle dégagée, 480 000 F. AG. REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

terrains terrains

BORDURE AXE SAINT-ÉTIENNE - ROANNE
(R.N. 82 + AUTOROUTE)
PÉRIPHÉRIE SAINT-ÉTIENNE
A VENDRE
MAGNIFIQUE TERRAIN
36.000 m2
USAGE INDUSTRIEL ou COMMERCIAL
EMBRANCHEMENT PARTICULIER S.N.C.F. POSS.
Téléphoner au (78) 49-28-31.

LE PERREUX 1.167 m2
DEJUST - 883-15-50

propriétés

CHAMPIGNY - LE TREMBLAY résidentiel, villa moderne très grand standing, magnifique réception, salle à manger, 2 cuisines, 4 chambres, vaste bar, intérieur luxueux, construction récente, piscine. Très belle affaire. Prix tot. : 1.550.000 F. DELAPORTE, 113, avenue Marx-Dormoy, (94) Champigny. TEL. : 880-58-80.

Belle maison d'habitation ancienne, P. de taille, 5 P., sur expl. de 20 ha., plaine de la Garonne, 10 km MOISSAC. Bon placement, vente directe. Ecr. no 8.573 « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MILLY-LA-FORET Près FORET FONTAINEBLEAU
Château 17 p., tt cft, dépend., clos murs 70.000 m2. RAYNAUD, 14, r. Lincoln (8e) - 359-97-50

manoirs

SOLOGNE
Au milieu parc boisé 10 ha (ou 20 ha) petit MANOIR rustique, style anglo-normand + Maison gardien, dépendances. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. (54) 76-02-92

viagers

Recherche PARIS, libre ou occupé, studio à 6 pièces - Etude LODEL - 355-61-58.

80 ans, rue de TREVISE, grand 2 P., 115.000 F+1.000 F. F. Cruz, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

CENSIER 2.450 F le m2 murs libres
80 m2 rez-de-ch. Local mixte. Affaire RARE - 331-81-11.

◆ Sté spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète

demandes d'emploi demandes d'emploi

ANALYSTE FINANCIER DE FORMATION, 43 ans. Fondé de pouvoirs dans banque d'affaires, spécialisé dans fusions et acquisitions de sociétés, cherche situation équivalente ds banque ou autre organisme. Ecr. no 404 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ingénieur T.P. 75, ISBA 76, 1 an expérience chantiers. Libre immédiatement. cherche emploi France ou étranger. Ecr. no 8.614 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR Grandes Ecoles (IMAG) INFORMATICIEN haut niveau, 10 ans d'expérience en Gestion, Système, Logiciel de base (USA), encadrement, gros projets. Licencié en droit privé. Cherche emploi conciliant les deux formations. Ecr. no 401 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE, Dame de compagnie, qualité sociale. Toutes rég. Ecrire HAVAS POITIERS. No 119.437.

Org. inf. créateur méth. « GENERIC CLASSIFICATION of EVENTS of GESTION = TOTAL MIS rapide par Bque Données à STRUCTURE UNIQUE. Prve docts et résultats réels ch. trav. temps partiel/limité. Ecr. no 393 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Je veux vous aider à développer votre entreprise. J'ai : 33 ans, une formation supérieure, une compétence en gestion, organisation et informatique. Ecr. no 352 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. . Maîtrise droit privé + CEJ + CAPA, parlant portugais, français, anglais, italien, espagnol, préparant D.E.A. droit privé et commerce international, expérience contact haut niveau cherche situation. Ecr. no 8.588 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Français, 28 ans, thèse Ph. D. Physique des particules (plusieurs publications scientifiques) cherche poste France ou Europe. Trilingue russe-angl., disponible à p. janvier 79. Tél. 331-73-30.

HEC retraité cadre supérieur ayant dirigé affaire importante commerce, parlant anglais, rech. collaboration même à temps partiel contrôle, réorganisation, missions. Importante réduction S.N.C.F. et avion. Ecrire no 89.735, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

EXPERT COMPTABLE
37 ans, expérience confirmée CONSEIL EN GESTION Disponible rapidement pour temps partiel Ecr. no 86.393 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AFIN DE TRAVERSER SES DIFFICULTÉS CONJONCTURELLES
Kitwin S.A.
INGÉNIERIE PÉTROCHIMIQUE
vous propose sur contrat à durée déterminée d'un an
● INGÉNIEURS ● SECRÉTAIRES
● DESSINATEURS ● EMPLOYÉS (ÉES)
— disponibles immédiatement
— région parisienne de préférence
Tél. : 776-43-44, poste 425.

FORMATEUR
DIPLOMÉ 3e CYCLE ÉCONOMIE
8 ans expérience dans :
— Conception et animation de stages.
— Réalisation produits audiovisuels.
recherche
POSTE DE RESPONSABILITÉ
Ecrire no T. 09.849 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

INGÉNIEUR CONSEIL
Allemand, 45 ans, très dynamique beaucoup d'expériences industrielles internationales, sociétés et pays différents. Technique organisation économique.
Cherche TACHE INTERESSANTE en France ou pays francophone.
Ecrire HAVAS, SAINT-RAPHAEL, no 1.332.

D.E.C.S. COMPTABLE, J. H., 29 ans
plusieurs années expérience
recherche
POSTE MONDIAL COMPTABLE
dans pays langue française
Ecr. : DE PESQUIDOUX, 7, rue Curial, 75019 PARIS.

CORRECTEUR très qualifié et ECRIVAIN, 33 ans, ch. travaux par correspondance. Déplacem. fréquents à Paris, ét. ttes prop. M. BRUN, route du Bourg, 33360 CAMBLANES. Tél. (56) 20-72-77.

Trad. quadrilingue dipl., réf. anglais, français, ital., espagn., étudie toute proposition. Ecrire D. Kiernan, 8, rue du Croissant, 75002 PARIS

● Quel est le mécène, l'organisme pub. ou l'entr. priv. qui serait intér. par mes rech. et créat. portant sur la sauvegarde des virtual. des villes d'autref. ? ● Urban. de 31 a., créat., phot. et anx. des immolat. excess. et quotid. de notre patrim. immob. ●Tél. 075-59-11 ou 283-14-30, soir

J.F., 32 a., maîtrise lettres, DUEG sc. éco., BTS secrét. (exp. prof. 7 a.), bil. allemand, bne conn. anglais écrit, cherche emploi durée déterminée, partiel ou mi-temps. C. PECCOUD, 64, rue d'Alésia, 75014 PARIS. Tél. : 542-80-60.

J. H., 27 ans, animateur polyval. Sérieuses réf., spécialisé théâtre, cinéma, ch. animation globale, temps complet, partiel - Etudie ttes prop. M. Fromm, 724-68-72

COMMERCIAL, 38 ANS
Efficient, responsable, créatif, extrêmement apte à négocier et à promouvoir. Homme de terr. polyvalent (édition, biens d'équipement, assurances, gérance galerie d'art). Meneur d'hommes accompli, cherche l'employeur lui permettant de se réaliser Disponible de suite. Etudiera toutes propositions. Ecr. no 6.961 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Diplômée PSYCHO-PRAT. ch. poste
SERVICE DU PERSONNEL
24 ans, exp. recrut. PRIGENT, B.P. 53, 92152 Suresnes Cedex.

FISCALISTE
30 ans, ENI +DECS+CSJF + DES Droit des affaires + IEP Paris, 7 ans expér. vérif. fiscales cherche collaboration dans cab. exp.-compt. ou comm. cpt. Ecr. no 8.612 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXECUTIVE OR EXPORT ASSISTANT
French National 40'S Seeks active et responsible employm.
French or int'l company
6 years senior secretary french Embassy commercial dept India Mexico. 3 years american Co Algiers. 5 years assistant to president frenh Co. Good knowledge of spanish and german. Write. Ecrire no 8.616, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e



Le Monde

économie-régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur

A SAINT-MANDRIER (VAR)

Les architectes de «Kriter-V» pris dans la tempête des chantiers navals

D'une part, *Kriter-V*, classé deuxième (presque premier) dans la Course du Rhum — où les monocoques n'étaient pas donnés favoris, — vient de donner une nouvelle preuve des qualités des créations de la Société d'études de carènes (SEC), son constructeur. D'autre part, ladite société, sise à Saint-Mandrier — dans la rade de Toulon, — était mise en règlement judiciaire le 4 octobre dernier.

Pour d'autres raisons, mais liées aussi à la conjoncture, les constructeurs de bateaux de plaisance et de course épousent aussi la crise des chantiers navals. Pourtant, l'histoire de la SEC est de celles qu'on raconte comme exemplaires. Son fondateur, Serge Gallian, a commencé « *par la caisse à outils* ». Son père, mécano, construisait bon an mal an, « *avec un copain charpentier* », quatre ou cinq de ces « *pointus toulonnais* » qu'on trouve de Cassis à Hyères. Formé « *sur le tas* » avant d'acquérir ses diplômes de technicien, Serge se lançait à vingt ans dans la construction. Des 12 à 14 mètres, il passait à la série des fameux Beaufort de 16 à 18 mètres — conçus avec l'architecte Herbulot, — avant ce *Kriter*, héritier d'une technique de dix ans, amoureusement étudié avec la complicité de Michel Malinovsky et de l'architecte André Mauric.

Passionné de la mer — Gallian a barré ses propres bateaux dans la Flying-Dutchman, — il a su à la fois étudier des formules originales et trouver un « créneau » dans les 15 et 25 mètres. Il utilise un matériau négligé depuis l'apparition du polyester : le contreplaqué marine plastifié. Ce matériau et son expérience double, « sur le tas » et en mer, sont à l'origine de l'astuce qui lui a permis d'être très compétitif. Il gagne du temps — jusqu'à 20 % — en réalisant les aménagements intérieurs *avant* que la coque ne soit achevée, ce qui est impossible avec le métal ou le polyester, et donne une grande liberté de mouvements. (Sur les bateaux de son père, « *il se cognait la tête en travaillant* ».)

Au total, l'entreprise avait le vent en poupe. En trois ans, elle passait de vingt-cinq à soixante emplois, et exportait à plus de 50 %.

Qualité de niveau international, esprit créateur (un modèle par an), créneau trouvé, compétitivité permettant l'exportation : ce sont très précisément les qualités qu'on exalte, avec quelle insistance, pour qu'à la fin « la France gagne ». En présence de la crise, de quelle haute sollicitude ne doit-on pas entourer les SEC ! Voire...

La crise, c'est d'abord la conjoncture. « *Chefs d'entreprise en difficulté, commerçants ou cadres menacés de chômage ont réduit leur budget « nautisme » dans un secteur qui n'est ni celui du très grand luxe ni du petit bateau bon marché. Le manque de place dans les ports*, dit Serge Gallian — mais il est contre leur concentration sur des espaces réduits — *et l'augmentation du nombre des « occasions » jouent aussi leur rôle.* » De vingt « grands bateaux » en 1977, les commandes sont tombées à quinze en 1978. De plus, la SEC a encaissé un mauvais coup en cette période difficile : des clients étrangers n'ont pas pris livraison de deux unités achevées. Faute de disponibilités, Serge Gallian n'a pas pu appliquer son plan pour franchir la mauvaise passe — développement du secteur entretien-réparation par l'adjonction d'un port qui, situé à l'intérieur de la rade, ne soulève pas l'hostilité des écologistes d'autant qu'en utilisant le système des passerelles volantes il n'exige pas d'endiguements). Ainsi, malgré les succès de la SEC, la situation est devenue sans issue, « *en particulier dans le carcan juridique infligé aux P.M.E.* ». Pourquoi ?

Déjà, une lourdeur particulière pèse, par la multiplication des taxes, sur l'implantation, indispensable ici, sur le domaine maritime loué. « *On ne les subit pas en zone industrielle « à terre », mais nul ne songe à en dégrever une petite entreprise. D'ailleurs*, note Serge Gallian, *on dote de subventions énormes de grands établissements atteints d'un mal incurable, mais on n'accorde rien à de petites entreprises passagèrement grippées. Il ne leur reste que le seul crédit bancaire... lequel grève les prix de revient. Encore les banques françaises ne jouent-elles pas le jeu « à l'américaine » et refusent de prendre des risques sur l'homme.* »

Alors Serge Gallian passe la main. Un groupe français est intéressé par la technologie originale et le dynamisme de la SEC. Quarante-quatre personnes, en préavis de licenciement, travaillent encore sur le chantier. Si, après la mise en règlement judiciaire, les tractations en cours aboutissent, il sera possible de prendre les commandes refusées. Le constructeur des Gallian, Beaufort et autres Kriter ne sera plus que directeur technique. « *Du moins*, dit-il, *débarrassé des problèmes de gestion, je pourrai retourner à ma véritable vocation* », celle de lancer de beaux bateaux. Si tout s'arrange... Mais d'autres petits chantiers, disposant de moins d'atouts maîtres, sauront-ils réussir pareille opération ? Sur le littoral varois, plus de mille emplois, sans compter les emplois « induits », sont liés au nautisme.

JEAN RAMBAUD.

Commentaires et réactions

Le département, ce «jacobin»

M. Louis Mermaz, député P.S. et président du conseil général de l'Isère, prononçait dans le Monde *du 16 novembre un vigoureux plaidoyer pour le département. A droite, ces propos ont provoqué de vives réactions.*

Toute la centralisation, tout le « jacobinisme », se sont construits à partir du département. Alors, prétendre qu'aujourd'hui le département est la « clé de voûte d'une puissante décentralisation » relève de l'inconscience ou de la supercherie. Il ne faudrait pas oublier, quand même, que le rapport de Thouret mentionne, en 1789, que le département a été créé pour empêcher la démocratie dans les provinces. C'est le département qui a permis la Terreur et la contre-Terreur. On peut noter encore que Napoléon, voulant imposer à l'Europe l'idée de grande nation, exporte tout bonnement le système départemental français dans les pays conquis. De même le système colonial français, dont on ne peut nier qu'il fut inspiré par un centralisme forcené, avait pour base le cadre départemental qui subsiste encore au Maroc et persiste en Algérie.

Vous réclamez avec force l'élection du conseil régional au suffrage universel et à la représentation proportionnelle. C'est le mythe de l'élection décentralisatrice, alibi de tous les renoncements et de tous les abus. Là encore, M. Mermaz, l'histoire nous apprend que votre proposition n'est pas de la première fraîcheur. A l'origine, toutes les fonctions publiques étaient électives, ce qui était l'un des dogmes essentiels des révolutionnaires de 89. Mais la résurgence des phénomènes de notabilité (les châtelains d'autrefois se faisaient élire) aboutit à la loi de pluviôse de l'an VIII, c'est-à-dire à la création du corps préfectoral que nous possédons encore. Et la notabilité, comment ne pas la craindre demain, lorsque vous déclarez : « *Quant aux partis de gauche, ils revendiquent l'exécutif départemental.* » ? Et la décentralisation, comment y croire demain, lorsque vous dites encore que, sur les services administratifs départementaux, il « *est normal que veille un préfet ou un commissaire du gouvernement comme le proposent les socialistes ?* »

Quelle différence entre ces deux commis de l'Etat ? Alors, décentraliser en conservant le cadre de la centralisation (le département) et le moyen de celle-ci (le préfet), c'est proprement délirant. Car ces structures que vous présentez « à l'échelle humaine » sont celles qui permettent, aujourd'hui encore, le quadrillage policier systématique du pays que tous les gouvernements sans exception ont utilisé et que vous utiliserez aussi.

Libérer les départements n'a aucun sens. Libérons-nous plutôt des départements avec la force et la vigueur des grands mouvements nationaux. Cette libération, moi, royaliste, je ne la veux pas pour moi mais pour les Français. Qu'une fois encore ils se libèrent de la tutelle des féodaux, car la fonction préfectorale est une fonction féodale, mais c'est une autre histoire.

HUBERT SAINT-VALLIER,
rédacteur à Royaliste, bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste.

Avignon, solidaire de sa banlieue

L'article de Jean Faure intitulé « Montfavet victime du développement d'Avignon ? » (« le Monde » du 21 novembre) a inspiré au maire du chef-lieu du Vaucluse la réponse suivante :

J'ai été étonné de lire qu'à Montfavet, banlieue d'Avignon, des parcs de vieilles demeures familiales vont être en partie déboisés au profit d'allées nouvelles d'une largeur que ne justifient ni la circulation actuelle ni le trafic potentiel, faits qui feraient souffler dans la localité un vent de révolte.

Je voudrais observer que la localité de Montfavet a vu, en quelques années, sa population augmenter sensiblement ; que de ce fait, un collège de neuf cents élèves a dû être édifié. Or ce collège, de même qu'une nouvelle gendarmerie, des équipements sportifs, sont desservis par une voie de 5 mètres de chaussée, et 7,5 mètres de plate-forme, ce qui rend les sorties dangereuses pour les élèves, en raison de la circulation particulière qui s'ensuit, et aussi de la circulation générale du quartier.

Il a paru indispensable, pour prévenir des accidents, de prévoir une chaussée de 6 mètres, une piste cyclable en raison de l'abondance des vélomoteurs, deux trottoirs.

Cet élargissement a été demandé, avec insistance et à juste titre, par l'Association des parents d'élèves, soucieux de la sécurité de leurs enfants. La déclaration d'utilité publique a été prononcée ; elle a été attaquée devant le tribunal par Mlle Calamand citée dans l'article et par un autre habitant de Montfavet, qui vient de se désister.

Dans la propriété de Mlle Calamand, qui a dû être écornée, deux arbres ont été abattus, cinq sont conservés sur le domaine public ; les autres, en beaucoup plus grand nombre, sont conservés.

L'intervention de l'intéressée se comprend certes, mais elle n'est pas désintéressée. Il s'agit d'un conflit entre l'intérêt particulier et l'intérêt général.

Dans ce cas, quel que soit l'intérêt porté à l'environnement, on est bien obligé de faire un choix qui ne souffre pas d'hésitations quand il s'agit de la vie ou de l'intégrité des enfants.

HENRI DUFFAUT,
sénateur (P.S.), maire d'Avignon.

A PROPOS DE...

Neuf mille porcheries « déclassées »

Pollueurs en liberté surveillée

Un décret du ministre de l'environnement et du cadre de vie publié récemment au « Journal officiel » modifie la nomenclature de certains établissements classés et en particulier des porcheries et des laiteries.

Ce texte, apparemment fort technique et d'importance mineure, alarme les défenseurs de l'environnement. Car le seuil en deçà duquel un agriculteur peut ouvrir un élevage sans en demander l'autorisation passe en effet de deux cents à quatre cent cinquante porcs.

Ces dispositions signifient qu'un projet d'élevage de quatre cents bêtes, dont la pollution équivaut à celle d'un village de huit cents âmes, ne sera plus précédé d'une étude d'impact sur l'environnement même sommaire, que ni l'administration, ni le comité départemental de l'hygiène, ni même le conseil municipal ne seront consultés. Il n'y aura pas non plus d'enquête publique. Les voisins de l'éleveur, les associations qui pourraient formuler quelque objection, n'auront plus leur mot à dire.

Cette « libéralisation » intéresse les neuf mille exploitations de deux cents à quatre cent cinquante animaux (groupant au total deux millions cinq cent mille cochons) et surtout les centaines d'autres dont les travaux sont lancés chaque année.

Ces nouvelles mesures ont été acceptées par le conseil supérieur des établissements classés malgré les protestations des deux écologistes qui y figurent (parmi trente personnes). Elles résultent en réalité d'un compromis politique entre les exigences des éleveurs qui voulaient relever le seuil à huit cents bêtes et celles de l'administration, qui souhaitait le maintenir à deux cents (1).

Si les défenseurs de l'environnement s'alarment de cette affaire, c'est qu'ils y voient le signe d'un relâchement du contrôle des « installations classées », c'est-à-dire des quatre cent cinquante mille usines, ateliers, dépôts de carburants, hôpitaux, casernes, magasins et grosses exploitations agricoles qui peuvent nuire à l'environnement. Depuis 1917 une loi réglementait les activités industrielles. Un nouveau texte voté en juillet 1976 a étendu la surveillance de l'administration à toutes les installations potentiellement polluantes. Celles-ci sont classées en deux catégories : les établissements de taille modeste (environ quatre cent mille) dont la création est soumise à une simple déclaration ; les installations plus importantes ou plus dangereuses pour leur environnement (environ cinquante mille) qui ne peuvent démarrer sans autorisation du préfet. Pour l'obtenir elles doivent présenter un dossier très complet accompagné d'une étude d'impact ; le tout est porté à la connaissance de l'opinion au cours d'une enquête publique. Les établissements sont ensuite visités par les inspecteurs des installations classées, qui vérifient que les prescriptions imposées par le préfet sont appliquées.

Mais la loi de 1976 n'a pas précisé quelles entreprises seraient classées dans la première ou dans la seconde catégorie. Cette tâche est laissée au ministère de l'environnement, qui, avant d'en décider, prend l'avis du conseil supérieur des installations classées.

Les fonctionnaires sont alors confrontés à un double problème. D'abord, les activités économiques changent sans cesse de nature. Les fabriques de chapeaux de paille et les entreprises de battage de tapis, autrefois classées, n'existent plus. Par contre, les ateliers qui fabriquent l'amiante-ciment étaient jadis inconnus. Il faut donc périodiquement mettre à jour les nomenclatures.

En second lieu, les inspecteurs sont trop peu nombreux (sept cents, qui travaillent à mi-temps pour surveiller quatre cent cinquante mille entreprises). Or une réglementation qui demeure sans contrôle ni sanction ne sert à rien. Il faut donc classer en catégorie D (soumise à déclaration), et surtout en classe A (soumise à autorisation) les seules entreprises qui en valent la peine. Ainsi étaient naguère obligés de déclarer leurs installations tous ceux qui disposaient d'une réserve de fuel de plus de 4 000 litres. En élevant le seuil à 10 000 litres, on a rayé des installations classées des millions de pavillons et de petits immeubles, dont les propriétaires ignoraient jusqu'à l'existence d'une réglementation les concernant. De la même façon, on a déclassé une masse de teintureries de quartier et de laveries artisanales que personne ne contrôlait.

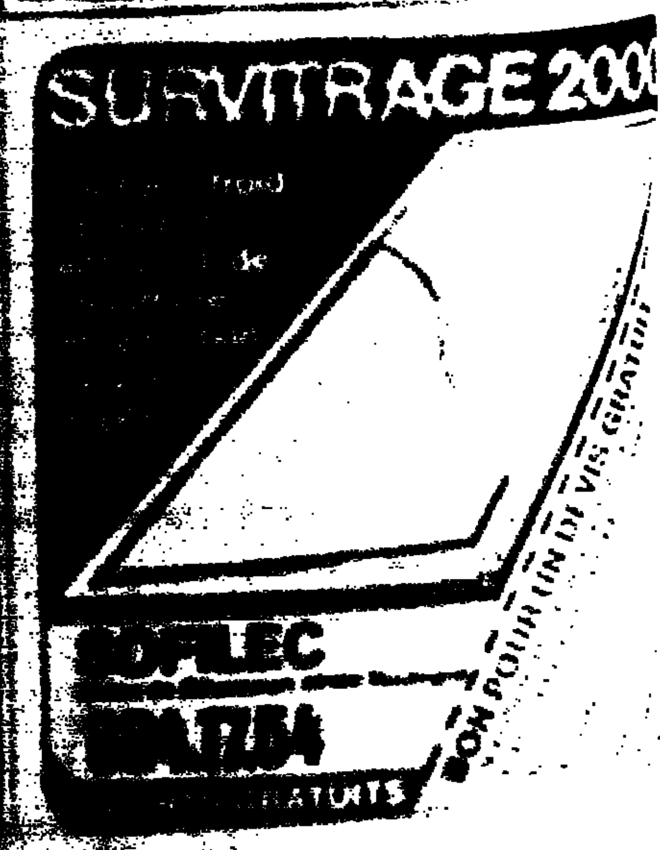
En revanche, l'administration essaie de concentrer ses efforts sur les grosses entreprises. Une récente enquête montre, en effet, que, sur dix-sept mille deux cents industries polluantes, mille huit cent vingt-sept d'entre elles sont responsables de 80 % de la pollution des rivières. « Ce sont celles-là, expliquent les fonctionnaires, qu'il faut encadrer. »

Les services de l'environnement révisent donc en permanence la nomenclature des installations classées. En 1977, une trentaine de branches ont été remises en ordre. En 1978, c'est le tour des porcheries et des laiteries. Mais, à cette occasion, on s'aperçoit que les intérêts de certains professionnels en difficulté — comme les éleveurs de porcs — peuvent peser lourd.

Pour éviter un excès de laxisme, les écologistes demandent que leur représentation au sein du conseil supérieur des installations classées soit augmentée. Ils souhaitent que les avis du conseil soient rendus publics. Ils réclament — et ils ne sont pas les seuls — une augmentation du nombre des inspecteurs des installations classées. Il en faudrait un millier, à plein temps. Les fonctionnaires eux-mêmes suggèrent que, au sein du conseil supérieur, les industriels de la dépollution soient représentés. Tout le problème, une fois de plus, est de concilier la liberté d'entreprendre et la protection du cadre de vie.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les élevages de moins de quatre cent cinquante porcs resteront néanmoins soumis à des règles concernant l'épandage de lisier et l'éloignement par rapport aux habitations.



Ile-de-France

EAU «PUBLIQUE» ET EAU «PRIVÉE»
1,20 F le mètre cube à Paris ; 2,82 F en banlieue

Comment répondre aux besoins en eau de l'Ile-de-France ? C'est à cette question qu'a tenté de répondre un comité d'experts réunis depuis février 1977 sur l'initiative de M. Lucien Lanier, préfet de région, qui vient de rendre publiques les premières conclusions de la commission.

La capacité en eau potable de la région atteint 3 800 000 mètres cubes par jour (utilisés seulement en période de pointe) en provenance pour 75 % des rivières et pour 25 % de nappes. Ces nappes sont utilisées notamment par la Ville de Paris, qui y puise 55 % de sa consommation. D'autre part, il existe en Ile-de-France douze usines de traitement d'eaux usées situées sur la Seine et sur la Marne.

Par mesure de sécurité, les usines les plus importantes sont interconnectées, ce qui permet des échanges et des dépannages. Enfin, le débit des rivières de la région est discipliné grâce à l'existence de barrages-réservoirs destinés à protéger contre les inondations et fournir en été un complément de ressources. Cinq barrages ont ainsi été réalisés entre 1932 et 1974.

Administrativement, la Ville de Paris diffère des communes de banlieue. La capitale a, en effet, confié la gestion du service public des eaux à une régie dépendant de la mairie. Le prix de l'eau à Paris est relativement peu élevé (1,20 F le mètre cube). En banlieue, les communes sont groupées au sein de divers syndicats intercommunaux : le syndicat des communes de la banlieue de Paris, qui intéresse cent quarante-quatre municipalités (un tiers de l'agglomération parisienne). C'est la Compagnie générale des eaux qui exploite ce réseau pour le compte des communes : le prix de l'eau y est élevé : 2,82 F le mètre cube.

A l'ouest, c'est une régie d'Etat, le Service des eaux et fontaines de Versailles qui assure la distribution.

Pour l'avenir, a souligné le comité d'experts, les besoins en eau de la région (660 000 mètres cubes en 1990) nécessitent la mobilisation de ressources nouvelles. Trois nouveaux barrages devraient être ouverts dans un délai de vingt ans. Celui de l'Aube, notamment, sera terminé en 1988. D'autre part, une nouvelle station d'épuration devrait être mise en service à Valenton (Val-de-Marne) qui traitera à terme 900 000 mètres cubes par jour. Le comité préconise également une amélioration des réseaux de canalisation existants afin de mieux répondre aux besoins de l'agglomération. Enfin, constatant que les fuites d'eau dans les immeubles représentaient parfois 50 % de la consommation des particuliers, les experts ont souligné la nécessité de mettre fin à ce gaspillage.

POLÉMIQUE AU ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Verre et acier pour l'immeuble de l'Intra Bank

La commission du Vieux Paris s'est réunie sous la présidence du professeur Lépine, le lundi 4 décembre.

Elle entend d'abord un exposé de M. Langlois, membre de l'Institut et architecte du Sénat, sur les techniques de ravalement des immeubles anciens, dont la réalisation laisse souvent à désirer : il y a quelques années, il fut décidé de ravaler entièrement la capitale, dit en substance M. Langlois, ce qui a été fait, mais non sans déboires,

M. Fleury donne ensuite lecture d'une lettre du directeur régional des postes de Paris, au sujet de l'hôtel de Choiseul-Praslin (*le Monde* des 8 et 28 novembre), complétée par une lettre du 29 novembre, qui précise que lorsqu'un immeuble postal élevé rue de Sèvres sera terminé, la façade de l'hôtel de Choiseul-Praslin sera totalement dégagée.

La parole est ensuite donnée à M. Michel Junot, conseiller et maire adjoint de Paris (C.N.I.), pour une communication concernant la construction future de l'immeuble dit de l'Intra Bank, qui en réalité appartient au gouvernement du Koweït. Cet immeuble, situé au rond-point des Champs-Elysées, sera le voisin immédiat de celui qu'occupait *le Figaro*, dont on a préservé la façade.

La commission des sites de la Ville de Paris avait été saisie, il y a un an, d'un projet architectural en verre et en acier, dont le style ne s'accordait pas avec l'ensemble formé par l'immeuble du *Figaro* et les deux hôtels de style Second Empire abritant *Jours de France*, qui sont situés de l'autre côté de l'avenue des Champs-Elysées. La commission demanda alors à l'architecte qui avait présenté le projet d'y apporter quelques modifications, ce qui fut fait, puisqu'une seconde maquette, où le métal était remplacé par de la pierre de taille et où les ouvertures respectaient les volumes des maisons avoisinantes, fut soumise à la commission des sites, qui l'approuva.

Entre temps, M. Junot avait reçu la visite de l'ambassadeur du Koweït, qui lui demandait de bien vouloir considérer que si le projet soumis à la Ville ne s'accordait pas avec son environnement, son gouvernement, propriétaire du futur immeuble, était prêt à accepter toutes nouvelles propositions à ce sujet. Or à la grande surprise de la commission des sites de la Ville, le premier projet non modifié a été récemment présenté à la commission des abords, relevant des ministères de l'environnement et de la culture, où il a reçu un agrément total.

Il semblerait, d'après les dernières démarches entreprises auprès de ces deux administrations, que les ministres approuvaient aussi ce projet, malgré les protestations des élus de l'arrondissement. Aussi, sur proposition de MM. Lépine, Junot et Fleury, vice-président de la commission du Vieux Paris, celle-ci a émis à l'unanimité un vœu qui sera transmis dans les délais les plus rapides aux deux départements ministériels intéressés, vœu où elle souhaite que le site de l'avenue des Champs-Elysées voisin du rond-point, soit préservé.

ANDRÉE JACOB.

Lorraine

LE DISTRICT N'AYANT PLUS D'EXISTENCE LÉGALE

Le maire de Nancy veut créer une communauté urbaine

De notre correspondant

Nancy. — Le district urbain de Nancy n'existe plus. La notification d'un arrêt du Conseil d'Etat, annulant la décision préfectorale qui le créa en 1974, est parvenue mercredi 29 novembre à Nancy. L'une des plus grandes agglomérations de France s'installe donc dans un vide juridique préjudiciable à une bonne gestion, notamment dans le domaine de l'urbanisme.

En 1959, dix-sept communes de l'agglomération nancéienne s'étaient regroupées dans un organisme chargé de l'exploitation commune de certains grands services (transports en commun, lutte contre l'incendie, ordures ménagères). Le 15 novembre 1974, le préfet de Meurthe-et-Moselle de l'époque, M. Jean Rochet, prenait un arrêté pour faire entrer d'autorité dans le groupement quatre communes récalcitrantes : Tomblaine, Houdemont, Ludres et Fléville.

Tomblaine et Houdemont, après avoir attaqué avec succès cette décision en Conseil d'Etat, ont repris en 1977 leur indépendance. Ludres et Fléville, pour leur part, choisirent de rester dans le district. Champigneulles enfin, qui avait demandé à quitter le district, arguant de l'extension abusive des compétences, vient de voir sa requête auprès de la juridiction administrative aboutir à l'annulation de l'arrêté préfectoral de 1974.

Cette situation de vide institutionnel fait évidemment surgir une série de problèmes juridiques, politiques, et administratifs dans cette agglomération de deux cent soixante-dix mille habitants. Le district des dix-sept communes d'origine, dont certains pensent que désormais il renaît de plein droit, n'a plus ni président, ni bureau, ni conseil exécutif. La question de l'intérim se pose avec acuité. Remettre en place de nouvelles structures d'agglomération qui fassent la majorité demandera du temps : deux à trois mois au minimum, a calculé le maire de Nancy, M. Claude Coulais (U.D.F.-P.R.), qui vient de se prononcer avec son conseil municipal en faveur d'une communauté urbaine pour remplacer le district défunt.

CAMILLE FRADET.

Bretagne

La construction de la grande cale sèche de Brest constitue un gaspillage, *estime la C.F.D.T.*

De notre correspondant

Brest. — La C.F.D.T. est la seconde organisation syndicale, après la C.G.T., dans les professions des gens de mer. Elle groupe 35 % des marins, 42 % des officiers et 40 % des marins-pêcheurs. La confédération a réuni une « conférence de la mer » les 1er et 2 décembre à Brest, à laquelle participaient des cédétistes de toutes les régions de France et des représentants des partis de gauche.

En Bretagne, 50 000 emplois sont liés à la pêche, dans le seul Finistère on en compte 20 000 qui font vivre 100 000 personnes. Mais les armateurs désarment ou vendent des navires, les ressources halieutiques disparaissent sous les coups de filet des navires-usines, ceux de l'U.R.S.S. notamment. En outre, l'exercice du métier de marin n'attire plus les jeunes. A cause des mauvaises conditions de vie et de travail, de l'irrégularité des gains et d'une vie familiale difficile. Dans la pêche artisanale, qui représente 48 % de l'ensemble des apports de la pêche française, les congés payés en sont pas encore obligatoires. Le marin-pêcheur détient le record des accidents du travail. En 1977, plus de cent marins-pêcheurs ont péri en mer ; aussi la C.F.D.T. souhaite-t-elle que l'amélioration du sort des marins-pêcheurs passe par l'intégration du code du travail maritime au code général du travail.

Parlant de la pollution des mers par les hydrocarbures, M. Louis Coppin, secrétaire de l'union fédérale maritime C.F.D.T. a émis le souhait d'une répression plus sévère à l'égard des commandants de navire qui rejettent du pétrole à la mer. Il a fait remarquer que les parlementaires étaient l'objet de vives pressions de la part des armateurs pour que les sanctions soient atténuées.

Ce même responsable de la C.F.D.T. a critiqué la construction à Brest d'une cale de radoub pour navires de 500 000 tonnes (coût : 315 millions de francs, mise en service : 1980) qui constitue un gaspillage car la planification des travaux n'a pas été assurée. « *On se figure*, a-t-il dit, *qu'un pareil outil va créer des emplois ; au bout du compte, il n'y aura rien du tout. Il existe à Marseille une forme de réparation beaucoup plus grande que celle en cours de construction à Brest. Alors qu'elle est seule sur le marché, elle est loin d'être utilisée au maximum de ses possibilités. De plus, une autre cale pour les pétroliers de 500 000 tonnes est en construction à Bilbao, et risque d'attirer à elle les rares bateaux d'un pareil tonnage.* »

L'aquaculture, qui commence à se développer sur le littoral breton, est considérée par M. Henri Didou, secrétaire du comité régional des pêches, comme un complément de la pêche qui doit rester exclusivement dans les mains des marins-pêcheurs. « *Ce n'est pas la panacée*, a-t-il fait remarquer ; *toutefois, actuellement, une propagande savamment bien orchestrée autour de l'aquaculture est destinée à mieux faire admettre la liquidation de la pêche dans certaines régions.* »

JEAN DE ROSIÈRE.

M. ACHILLE-FOULD : LA MARINE NATIONALE AURA DE PLUS EN PLUS DE TACHES DE SERVICE PUBLIC.

(De notre correspondant.)

Brest. — M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, qui a notamment pour rôle de veiller à l'application des décisions gouvernementales contre la pollution des mers était récemment à Brest, où il a participé à plusieurs réunions de travail, en particulier avec levice-amiral d'escadre Coulondres, préfet maritime de la IIe région.

A propos du rôle de la marine nationale il a déclaré : « *Je suis convaincu que, dans très peu de temps, 30 % des activités de la marine nationale seront consacrées à des tâches de service public contre 12 % seulement actuellement.* »

M. Achille-Fould a annoncé son intention de présenter rapidement au comité interministériel de la mer un rapport sur les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour éviter une nouvelle catastrophe comme celle de l'*Amoco-Cadiz*. « *Nous proposerons au gouvernement une politique globale et cohérente de la mer. Nous avons commencé à y travailler depuis le 15 octobre. Si nous n'obtenons pas les crédits que nous souhaitons, j'aurais alors échoué dans ma mission et je partirai.* »

L'ancien ministre a déclaré ne pas être partisan d'un corps spécialisé de gardes-côtes, dont la création est préconisée par M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et président de la commission d'enquête à l'Assemblée nationale. Il a fait remarquer que les hommes qui seront chargés de veiller à la protection du littoral français contre la pollution venant de la mer devront ne pas avoir « *un statut classique avec droit de grève* ». Il a ajouté : « *Il faut que ces gens puissent intervenir à tout moment. Il leur faudra un statut particulier. Celui de marin répond à ces exigences. On peut envisager dans ces conditions que ces nouvelles tâches constituent une nouvelle spécialité de la marine nationale. C'est l'une des solutions possibles.* »

Midi-Pyrénées

L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER APPORTE SON APPUI AUX PAYSANS DU LARZAC

Dans le dernier bulletin de son diocèse, Mgr Louis Boffet, évêque de Montpellier, écrit à propos des paysans du Larzac :

« *J'estime personnellement que leur combat se justifie, au niveau le plus profond et donc le plus vrai, même si les ordinateurs donnent raison aux états-majors.*

»*La terre est faite pour produire la moisson et nourrir les troupeaux. (...) Quand les hommes la contraignent à devenir un champ de bataille — et même un champ de manœuvres, qui préparer les batailles, — ils l'asservissent à leur violence et à leur passion...*

» *Le conflit du Larzac, qui semble bloqué ou acculé à une lamentable épreuve de force, n'impose-t-il pas de recourir à une logique supérieure ? Est-il donc absolument impossible de laisser à ces paysans leur terre et à cette terre sa vocation ? Les discours officiels parlent de « convention » possible. Quelle convention vraie a-t-elle été envisagée, conjointement étudiée et proposée ?*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Avant la conférence nationale

L'U.D.F. DEMANDE LA SUPPRESSION DE LA CARTE DES AIDES RÉGIONALES

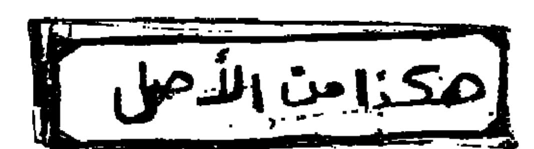
« Le développement régional ne se fera plus désormais par la décentralisation des activités mais par la mise en valeur des ressources locales. A l'heure de la pénurie, l'aménagement du territoire ne peut plus être une idée de l'Etat centralisé », a déclaré, ce lundi 4 décembre, M. Pascal Clément, député de la Loire, responsable à l'U.D.F. de la politique d'aménagement du territoire.

L'U.D.F. demande notamment que soit supprimée la carte des aides qui permet à certaines régions françaises de recevoir des primes tandis que d'autres n'en bénéficient pas. En revanche, selon M. Clément, il faut absolument maintenir le dispositif de dissuasion en vigueur dans la région parisienne (système de l'agrément et de la redevance). Cette procédure devrait même être étendue aux autres grandes zones urbaines, comme la région lyonnaise, marseillaise ou lilloise.

L'U.D.F. suggère aussi, à la veille de la conférence nationale de Vichy des 6 et 7 décembre, que la DATAR délègue, au niveau du département, les différents moyens d'incitation dont elle dispose, pour favoriser les développements et les créations d'entreprises. Ce sont les conseils généraux qui devraient être chargés de répartir, en fonction des cantons, les différentes aides publiques.

Dernière priorité essentielle : faire un effort supplémentaire en faveur du monde rural. « Les métropoles d'équilibre ont halluciné la campagne environnante, a déclaré M. Clément. maîtriser ces métropoles, c'est rendre vie aux régions rurales ; en revanche, les développer, c'est accentuer le désert français. »





SOCIAL

L'austérité peut être une « stratégie » si elle vise à transformer les structures économiques et sociales

nous déclare M. Bruno Trentin secrétaire national de la Confédération générale italienne du travail

Les syndicats italiens traversent une phase difficile. Très combatifs à la fin du « miracle » économique, ils doivent tenir compte aujourd'hui de plusieurs facteurs : des entreprises en crise et des chômeurs au bord de la révolte ; des institutions malades, harcelées par le terrorisme ; une majorité parlementaire d'union nationale qui réduit l'opposition à quelques groupes marginaux.

Au printemps dernier, les trois grandes centrales (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.) s'étaient prononcées pour une modération dans les revendications salariales et avaient réclamé une lutte résolue contre le chômage, sans accepter pour autant le principe d'un pacte social. Cette nouvelle ligne — on parlait de « tournant » — a quelque mal à se traduire dans la réalité, alors que plusieurs catégories professionnelles négocient de nouvelles conventions collectives.

M. Bruno Trentin, l'un des secrétaires nationaux de la C.G.I.L., explique l'autocritique du syndicat et critique, à son tour, la manière dont elle a été appliquée.

Membre du parti communiste, âgé de cinquante-deux ans, l'ancien leader de la Fédération des ouvriers de la métallurgie est une voix éminente, tant par les fonctions qu'il occupe à la tête de la première confédération italienne (à prédominance communiste) que par son expérience et ses qualités intellectuelles ; il est l'un des premiers à avoir saisi l'importance de la contestation du printemps 1977 et a prôné une intégration des chômeurs dans les syndicats.

« Les syndicats italiens refusent la cogestion à l'allemande, contestent le pacte social à l'anglaise, et ne se reconnaissent pas dans l'attitude de leurs homologues français. Que cherchent-ils au juste ?

— Pour comprendre la stratégie du mouvement syndical italien, il faut tenir compte d'un certain nombre de données. D'abord, ce mouvement a dû vivre depuis la dernière guerre mondiale avec un chômage structurel particulièrement fort dans certaines régions du pays, et correspondant à un déséquilibre profond entre le Nord et le Sud. Le chômage ne pouvait être résorbé que par d'importantes réformes sociales.

» D'autre part, l'Italie est le seul pays du marché commun qui ait connu un développement accéléré sans faire appel à de la main-d'œuvre étrangère. Ce ne sont pas des travailleurs de passage qui ont assumé les tâches les plus fatigantes et les moins qualifiées. D'où une forte tension dans les relations industrielles, et une influence sur le syndicat lui-même : la plus grande partie des ouvriers non qualifiés y ont milité et contribué à le transformer.

» *Il faut souligner enfin que* l'Italie ne compte pas un syndicat unique ni même un syndicat tout à fait prépondérant comme en Grande-Bretagne ou en Allemagne fédérale. Elle connaît, en revanche, depuis plus de dix ans, une pratique unitaire entre les trois grandes centrales qui, malgré toutes ses limites, va au-delà de l'unité d'action telle qu'on l'entend en France, par exemple. Il n'y a plus de plates-formes revendicatives, de négociations ou d'accords sociaux qui ne soient définis et gérés en commun par la C.G.I.L., la C.I.S.L. et l'U.I.L.

— Définis comment et gérés selon quels critères ?

— Une première caractéristique de notre stratégie est la revendication dans l'entreprise. Nous ne fractionnons pas les sujets de négociation, comme en Allemagne, et nous allons bien au-delà des salaires. *C'est surtout vrai depuis* 1960. Le syndicat, en tant que tel, a négocié toutes les conditions de travail, des cadences à la mobilité, en passant par les aspects sanitaires. Cette expérience devait le conduire par la suite à un contrôle de l'entreprise en matière d'emploi, d'investissement, etc.

» Quoique importantes, ces négociations d'entreprise n'empêchent pas un système contractuel très complexe à différents niveaux. Certaines questions, comme l'échelle mobile ou les licenciements individuels, sont réglées au niveau confédéral. D'autres, comme les horaires de travail ou les salaires minimaux, relèvent de contrats de branche ou de catégorie. D'autres encore, comme les primes collectives de rendement ou certains droits syndicaux, sont négociées avec les grandes sociétés... et tout cela présente malgré tout un degré d'unité qui a peu d'exemples en Europe occidentale.

» Autre caractéristique : le mouvement syndical italien soutient des propositions économiques globales et influence — par la négociation ou par les luttes — la politique gouvernementale. Depuis dix ans, il n'y a pas une loi sociale que nous n'ayons discutée préalablement avec le gouvernement et les groupes parlementaires.

Une autocritique

— On a parlé, depuis le printemps dernier, d'un « tournant » syndical en Italie. S'agit-il vraiment d'un changement de cap ?

— Les priorités définies au printemps (défense de l'emploi et lutte contre l'inflation) correspondent exactement aux objectifs qui avaient été fixés l'année précédente. On ne peut parler de changement de cap. Le *« tournant »* est ailleurs, et il est double.

» En premier lieu, de façon unitaire, le mouvement syndical italien a essayé de dépasser l'attitude contractuelle classique. Il a présenté un certain nombre d'options (en matière de salaires, de mobilité, etc.) qui impliquaient des *« sacrifices »* ou, du moins, des limitations dans les attentes des travailleurs, sans demander pour autant de contrepartie. Autrement dit, nous avons réclamé des réformes et nous avons fait de ces réformes des objectifs de lutte, non des garanties attendues du gouvernement. Même les *« sacrifices »* deviennent des objectifs de lutte : on ne les négocie pas préalablement, on les détermine nous-mêmes en fonction de la politique économique proposée par le syndicat.

» En second lieu, le mouvement syndical a fait une autocritique. Il n'a pas du tout renié l'expérience revendicative de l'*« automne chaud »* (1969), mais remis en cause une inconséquence, du reste largement partagée par les gouvernements de l'époque et les partis politiques. L'erreur la plus grande *que nous ayons faite*, c'est de n'avoir pas prévu toutes les implications économiques de nos revendications et de n'avoir pas favorisé à temps une reconversion industrielle. Nous aurions dû prévoir que la réduction des horaires, les nouveaux droits syndicaux, la rigidité qui s'était introduite dans la production, impliquaient une autre structure industrielle. Le syndicat a donc accéléré la crise sans y apporter de solution à temps voulu.

Son autre inconséquence a été d'ajouter de nouvelles conquêtes au vieil état de choses. On a fini par créer une situation dangereuse et ingouvernable. Par exemple, le nouveau système des retraites — l'un des plus avancés d'Europe — *est venu s'ajouter* à des palliatifs, comme l'indemnité de fin de travail, au lieu de s'y substituer.

— Concrètement, quelle en est la conséquence ? En matière de salaires par exemple ?

— La conséquence est que nous avons aujourd'hui les structures de rétribution et de coût du travail les plus anormales d'Europe. Le salaire direct ne constitue que 45 % du coût du travail, contre 80 % en Grande-Bretagne. Et, dans l'industrie, la partie négociée du coût du travail est inférieure à 35 %, tout le reste étant réglé par des automatismes. Ce qui finit par donner des implications inflationnistes à des revendications salariales qui, elles-mêmes, sont modérées.

— Comment votre auto-critique se traduit-elle dans la réalité ?

— Nous entendons, non seulement modérer l'action revendicative sur les salaires — étant entendu que l'échelle mobile couvre 100 % de la hausse des prix pour les traitements les plus bas — mais réformer radicalement la structure du coût du travail. Cela implique des sacrifices. Il ne sera plus possible de recevoir et la retraite et l'indemnité de fin de travail. De même, il faudra, dans les cas de restructuration industrielle, changer d'entreprise, ou même de ville et de qualification. Ces sacrifices ne sont pas des concessions aux associations patronales, lesquelles préfèrent licencier plutôt que gérer la mobilité du travail, maintenir certaines formes de rétribution liées à l'ancienneté dans l'entreprise ou alors bloquer l'échelle mobile, sinon geler carrément les salaires.

Trop peu de démocratie

— Vous voulez dire qu'il faut imposer aux patrons les sacrifices des salariés ?

— Exactement. Il faut se battre pour les sacrifices ! Les sacrifices dont les patrons ne veulent généralement pas, parce qu'ils savent que nos propositions impliquent une réduction de leur pouvoir discrétionnaire sur les salaires et un contrôle du syndicat sur les mouvements de main-d'œuvre. L'austérité peut donc être, dans ce contexte, une stratégie visant à transformer les structures économiques et sociales.

— Oui, mais que se passe-t-il dans la pratique ? Les grandes confédérations semblent se heurter à des revendications corporatives et y céder. Est-ce que votre « tournant » n'a pas échoué ?

— Il y a effectivement un malaise dans de nombreux secteurs de la société. Cela dit, le syndicat a contribué à réduire les taux d'inflation, sans toucher au pouvoir d'achat, et en réussissant même à l'accroître pour les catégories les plus défavorisées. Malgré la crise nous avons sauvegardé et perfectionné le système des retraites et pratiquement empêché les licenciements dans toutes les grandes et moyennes entreprises.

— Comment expliquez-vous ces difficultés ?

— D'abord par l'attitude du gouvernement, qui est un mélange de résistance et d'impuissance. Cet Etat malade et endetté n'est même pas capable de dépenser dans les délais prévus l'argent dont il dispose. En outre, cédant à ses « clientèles », il ne renonce pas facilement aux concessions qui alimentent le corporatisme dans la fonction publique. Cela a engendré de grosses déceptions.

» Il faut noter aussi le raidissement de la grande et moyenne industrie qui ne veut pas se lier les mains avec un emploi accru et préfère recourir à des expédients, comme le travail au noir.

» Le syndicat lui-même n'a pas su sélectionner ses objectifs ni concentrer ses efforts. Et tandis que les trois grandes confédérations étalaient leurs divergences, la démocratie syndicale a diminué. On privilégie les accords au sommet, on ne se fie pas au jeu de la démocratie dans les assemblées. Il est vrai qu'une démocratie syndicale digne de ce nom n'est guère facile à pratiquer lorsque l'on passe de thèmes classiques à la reconversion industrielle, pour ne pas parler de la politique financière de l'Etat.

— Un abandon de la ligne actuelle est exclu ?

— Le syndicat est condamné à poursuivre son expérience. Dans un pays en crise — économique, mais aussi sociale et morale, — dans un pays partagé entre travailleurs et marginaux, le retour à un syndicat corporatif reviendrait à épouser la division de la société. Et à encourager la violence ; ce n'est pas par hasard que les phénomènes de violence, chez certains « autonomes », sont corporatistes. Ils cherchent à prendre une part du gâteau par tous les moyens. Le syndicat n'a pas le choix : ou il réussit à innover, ou un déchirement irait au-delà de toute possibilité de contrôle et de démocratie.

Les rapports avec le P.C.I.

— Votre attitude n'est-elle pas dictée par la situation politique ? On accuse, par exemple, la C.G.I.L. de ne rien faire qui pourrait gêner le parti communiste dans sa participation au pouvoir.

— C'est absurde. Devant un autre gouvernement ou une majorité parlementaire différente, nous ne changerions pas de stratégie. Dans un autre pays, le syndicat aurait négocié un pacte social avec le ou les partis qui ont sa confiance. Chez nous, le syndicat a développé une conception de l'autonomie qui le conduit à s'engager dans des questions généralement réservées aux partis politiques. Sans être un parti, le syndicat est un sujet politique. Il est en rapport dialectique avec les partis, allant même — comme en décembre 1977 — à provoquer indirectement la chute d'un gouvernement qui était appuyé par les démocrates chrétiens, les communistes et les socialistes.

— Quels sont les rapports de la C.G.I.L. avec le parti communiste ?

— Depuis plusieurs années, nous avons des règles d'incompatibilité très strictes. Je dirais même qu'elles sont excessives, dans la mesure où elles s'appliquent même aux membres des conseil d'usines. Il est arrivé à la C.G.I.L. d'adopter des positions différentes de celles du P.C.I. : sur la réforme des industries d'Etat, par exemple, ou sur la manière de combattre la disparité des salaires dans le secteur public.

» Même si la C.G.I.L. voulait être la projection du P.C.I., elle ne le pourrait pas : ses militants ont des affiliations politiques diverses. Et on est arrivé plus d'une fois à constituer des majorités et des minorités internes qui ne correspondaient pas à l'appartenance communiste, socialiste ou social-prolétarienne des adhérents.

» Nous allons plus loin et nous disons que même au sein de la fédération unitaire, qui regroupe les trois confédérations, il ne doit y avoir à l'avenir d'affiliation ni politique ni syndicale. »

(Propos recueillis par Robert SOLE.)

SOCIAL

AFFAIRES

LE SORT DES PERSONNES AGÉES

Des études ou des décisions ?

Mᵉ Maurice Arreckx, député (U.D.F.) du Var et maire de Toulon, vient d'être chargé de mission par M. Barre, aux fins d'étudier *« les conditions de vie des personnes du quatrième âge »*, c'est-à-dire des personnes qui, par suite de leur grand âge, mais aussi d'une maladie ou d'une infirmité, ont perdu leur autonomie.

S'expliquant sur l'objet de cette mission d'une durée de six mois, le parlementaire a indiqué que le premier ministre avait voulu *« faire appel à un homme de terrain »*, c'est-à-dire un maire de longue date suivant de près les problèmes concrets de ses administrés, plutôt qu'à un haut fonctionnaire. *« Il s'agit,* a-t-il précisé, *de recueillir le maximum de témoignages et de suggestions de la part des personnes âgées, mais aussi de ceux qui les approchent le plus : collectivités locales, bureaux d'aide sociale, médecins, prêtres, travailleurs sociaux, d'inventorier et de consulter tous les organismes officiels ou privés, toutes les sociétés charitables qui ont à connaître de ces problèmes. »* M. Arreckx lance un appel pour que ses interlocuteurs lui écrivent à l'Assemblée nationale (1) Il espère recevoir *« de sept mille à huit mille lettres. »*

D'autre part, le maire de Toulon va préparer, avec l'aide des médias, *« une campagne de sensibilisation de l'opinion publique »* dont la première manifestation aura lieu dans trois semaines, avec une *« opération cent mille invités »*. Celle-ci consistera à demander aux ménages qui le voudront ou le pourront d'inviter à leur table pour le déjeuner de Noël une personne ou un couple âgé.

Une bonne initiative sans doute en ce jour de fête familiale, où la solitude est particulièrement ressentie. Même si une telle opération peut paraître ponctuelle, limitée dans le temps et par conséquent dans ses effets, elle n'est peut-être pas inutile en cette période de crise qui aggrave les difficultés des vieillards isolés.

En revanche, on s'étonnera qu'un parlementaire soit une fois de plus chargé d'une enquête sur le sort des personnes âgées, alors que, depuis le fameux rapport Laroque de 1962, de multiples études officielles se sont accumulées dans les cabinets ministériels sur le sujet — la dernière en date étant le rapport de la commission sociale du VIIᵉ Plan. Les problèmes du troisième âge, ainsi que les remèdes à mettre en œuvre sont connus pour l'essentiel ? Les statistiques ne manquent pas (*le Monde* du 3 novembre). Ce qui fait cruellement défaut, hélas ! depuis des années, ce sont plutôt les réalisations, dans les domaines du logement, de l'accueil hospitalier, du secours financier, de l'aide ménagère, des services sociaux de toute nature nécessaires à l'accomplissement des objectifs consignés dans le VIᵉ et le VIIᵉ Plan. Alors, des études ou des décisions ?

J. B.

(1) Place du Palais-Bourbon, 75007.

EN BREF...

● *Eboueurs grenoblois : fin de la grève.* — Dans la matinée du 5 décembre, après un vote à main levée, les éboueurs grenoblois, en grève depuis dix jours, ont repris le travail. Ils envisagent toutefois un nouveau débrayage le 7 décembre, si un accord n'est pas trouvé avec la ville. — *(Corresp.)*

● *Chômage partiel chez Schlumberger.* — Six cent soixante-dix ouvriers, sur neuf cents salariés, vont être mis en chômage partiel du 18 au 29 décembre à l'usine Schlumberger de Poitiers (Vienne). La direction de cette fabrique de compteurs invoque l'accumulation des stocks et la défaillance d'un client important.

● *Accident mortel du travail chez Renault.* — Un travailleur immigré, M. Francisco Neto, d'origine portugaise, père de deux enfants, a péri écrasé le lundi 4 décembre par un chariot conteneur circulant sur rail suspendu, à l'atelier de fonderie des usines Renault de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Selon les premiers éléments de l'enquête, menée par le parquet de Nanterre, il semble que le conteneur, qui transportait 400 kilos de sable, se soit décroché accidentellement. Les syndicats invoquent à ce sujet le mauvais état du matériel dans ce département de fonderie qui doit réduire ses activités. C'est le second accident mortel à Billancourt cette année : le 5 octobre, un ouvrier espagnol avait eu la tête broyée par la chaîne d'assemblage à l'atelier de pulvérisation (*le Monde* du 7 octobre).

● *M. Raymond Barre* a installé, lundi 4 décembre, le nouveau conseil du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) que préside M. Georges Vedel. Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le premier ministre a souhaité que le CERC puisse notamment fournir au gouvernement dans son prochain rapport, en 1979, des comparaisons internationales et régionales sur l'évolution des revenus, ainsi que des informations sur les revenus et les dépenses des familles et des personnes âgées. Les travaux du Centre doivent être normalement consacrés aux bas salaires et aux hauts revenus.

● *A la recherche d'un patron.* — Les deux cent cinq employés de la société Le Cardinal, une fabrique de caravanes de Nice, occupée depuis sa fermeture le 13 octobre dernier, ont lancé lundi 4 décembre un appel à tout acquéreur éventuel, *« ayant si possible de l'expérience dans la profession »*.

LA RÉFORME DE L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

« Réunion de la dernière chance » ?

La neuvième rencontre, relative à la réforme de l'indemnisation du chômage, a lieu ce mardi 5 décembre, à partir de 17 heures, entre le C.N.P.F. et les syndicats : au siège de l'organisation patronale, où cette réunion doit se tenir, on considère que c'est la dernière. En effet, si l'on est loin d'être persuadé, au C.N.P.F., d'aboutir à un accord, on estime en revanche que l'on est arrivé *« au bout de la route »*.

« Voilà maintenant six mois que nous négocions [la première réunion a eu lieu le 19 juin], dit l'organisme patronal, *et nous ne pouvons pas aller plus avant dans nos propositions. Nous avons déjà accepté de relever à 45 % le taux des allocations spéciales ASSEDIC et nous formulons deux propositions concernant l'allocation supplémentaire d'attente* [ASA, 90 % du salaire brut pendant un an] : *soit une dégressivité de 10 % par trimestre sans l'aide publique, soit une ASA de 60 % à 45 % du salaire antérieur brut à laquelle s'ajouterait l'aide publique. Actuellement, l'ensemble des syndicats sont d'accord sur le principe de la dégressivté de l'ASA, mais la proposition de la C.F.D.T., à laquelle ils se sont ralliés, revient en réalité à maintenir et même à augmenter cette allocation. Or le problème posé est celui du financement de l'UNEDIC. »*

Le conseil d'administration de l'UNEDIC doit justement se réunir le 13 décembre pour examiner la question du relèvement des cotisations sociales, déjà portées de 2,4 % à 3 % le 1ᵉʳ mai dernier. Si aucune solution n'était trouvée, une rupture de trésorerie interviendrait dès le mois de janvier prochain.

Au C.N.P.F., on ne se montre donc pas très optimiste sur l'issue des discussions de ce mardi : si la négociation n'aboutissait pas, un constat des convergences et des divergences serait dressé et remis au ministère du travail et de la participation. La balle serait alors dans le camp du gouvernement, qui a déjà plusieurs fois averti les partenaires sociaux qu'il recourrait à la voie législatives s'ils ne parvenaient pas à un accord.

D'autre part, la rencontre relative à une autre grande négociation en cours — l'aménagement du temps de travail — qui devait se tenir mercredi 6 décembre, a été reportée à une date ultérieure : le C.N.P.F. se réserve, en effet, d'étudier les contre-propositions formulées vendredi dernier par la C.F.D.T.

Le C.N.P.F. s'élève contre les « grèves répétées » dans les services publics

Le C.N.P.F. s'élève, dans un communiqué publié lundi 4 décembre, contre les « grèves répétées » à l'E.D.F., à la S.N.C.F. et aux P.T.T. « Il est inadmissible, déclare-t-il, que des services publics aussi vitaux pour la vie quotidienne des entreprises et des Français soient constamment perturbés. »

L'organisme patronal qualifie ces arrêts de travail de « mauvais coup » contre l'emploi des salariés du secteur privé.

A E.D.F., cependant, le travail a repris lundi à la centrale nucléaire du Bugey, à Saint-Vulbas (Ain), où 70 % des six cents agents étaient en grève depuis une quinzaine de jours : les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont obtenu la création de quelque cent cinquante nouveaux postes dans les deux prochains mois. Mais la fédération C.G.T. d'E.D.F., qui doit réunir de nouveau l'ensemble de ses syndicats jeudi 7 décembre, a indiqué, au cours d'une conférence de presse tenue lundi, qu'elle envisageait *« une action de portée nationale, qui aurait des répercussions non négligeables sur la fourniture du courant »*, si ses revendications sur les effectifs, le statut du personnel et le problème des reclassements, n'étaient pas satisfaits.

A la S.N.C.F., la grève des agents de conduite C.G.T., C.F.D.T. et autonomes continue de perturber le trafic du réseau banlieue de la gare de Lyon, où le service n'est assuré qu'à 25 % depuis le lundi 27 novembre. D'autre part, la C.G.T. a appelé les conducteurs du dépôt de la gare d'Austerlitz à cesser le travail du mercredi 6 décembre à 22 heures au vendredi 8 décembre à 8 heures. Ce mouvement, qui affecterait le trafic du réseau banlieue de Paris-Sud-Oues, est déclenché pour appuyer des revendications portant sur la qualification.

LA C.F.D.T. ENVISAGERAIT DE RENOUER SES CONTACTS AVEC LA C.G.T.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., devait prononcer, à Saint-Etienne, mardi après-midi 5 décembre, un important discours sur les leçons que tire sa centrale du 40ᵉ congrès de la C.G.T. Non sans souligner les divergences qui séparent encore les deux organisations, et dénoncer les accusations de *« réformisme »* qui ont été portées à Grenoble contre la C.F.D.T.

M. Maire devrait relever les aspects positifs du congrès cégétiste avant d'annoncer que la C.F.D.T. serait prête à renouer le dialogue pour relancer l'unité d'action.

L'ACCORD COMMERCIAL FRANCO-CHINOIS

J'espère que ce n'est qu'une première étape déclare M. Barre

« J'espère que ce n'est qu'une première étape », a déclaré lundi 4 décembre M. Raymond Barre en commentant l'accord commercial franco-chinois conclu le même jour à Pékin par M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur. Cet accord (*le Monde* du 5 décembre), qui prévoit qu'en 1985 les échanges entre les deux pays seront huit fois supérieurs à ce qu'ils sont actuellement et traduit la volonté de Pékin de diversifier ses fournisseurs. M. Teng Hsiao-ping a ainsi déclaré à M. Deniau : *« La Chine est un colosse énorme, qui a un retard énorme. Elle a besoin des autres pays pour se moderniser et il n'est pas question d'accorder un monopole. Le marché chinois ne sera pas réservé au Japon. »*

Le gouvernement chinois est donc prêt à accueillir favorablement les propositions françaises, à la condition toutefois que les conditions faites par les industriels, tant en ce qui concerne les prix que le niveau technologique ou le crédit, soient équivalentes à celles de leurs concurrents. Or l'on sait que les Chinois ont souvent reproché aux Français le niveau élevé de leurs prix. Dans ces conditions, il est difficile d'apprécier aujourd'hui l'effet réel qu'aura l'accord cadre signé le 4 décembre sur les échanges franco-chinois.

Parmi les projets que les Chinois songent à confier aux industriels français figure notamment l'extension d'un important complexe sidérurgique. Les négociations sont menées du côté français par la COFRANSID. Un protocole d'accord concernant ce projet pourrait être signé rapidement. De même la signature du contrat concernant la livraison de deux centrales nucléaires, comportant chacune un réacteur de 900 MW, pourrait-elle intervenir dès le mois de janvier prochain.

[La COFRANSID est un groupement d'intérêt économique (G. E.) créé à la fin de 1974 sous l'égide de la sidérurgie française pour assurer une mission de concertation et d'information lors de la réalisation de grands ensembles à l'étranger. Dans ses attributions entrent également des actions de formation technique et la fourniture de documentation. La COFRANSID regroupe deux catégories de membres : tout d'abord, les fabricants d'acier (Usinor, Sacilor, Châtillon et Creusot-Loire - Métallurgie) ; ensuite, les constructeurs de matériel et d'équipement sidérurgique : Delattre-Levivier et Clesid (du groupe Empain-Schneider), Dujardin-Montbard, Somenor, Fives-Cail, Babcock et Creusot-Loire-Entreprise, qui joue le rôle d'« ensemblier ».]

Les centrales - bulbe

Le vice-premier ministre chinois s'est également montré préoccupé, selon M. Deniau, par les *« intérêts à long terme, en particulier dans le domaine hydro-électrique, où les possibilités de coopération avec la Chine sont gigantesques »*. M. Teng Hsiao-ping a indiqué que *« les espoirs sont immenses »* pour la construction de centrales hydro-électriques sur le Yang-Tse-Kiang si les essais avec les premières centrales françaises *« basses chutes »* s'avèrent concluants.

[Les centrales-bulbe promises par la France ont été mises au point il y a une quinzaine d'années pour l'usine de la Rance. Elles sont composées de groupes turbo-alternateurs situés à l'intérieur d'une coque qui ressemble à un sous-marin terminé par des pales. Elles ont pour avantage d'éviter d'importants travaux de génie civil, puisque la coque peut être posée sur le fond du fleuve (le système à axe vertical utilisé auparavant pour les basses chutes nécessitait de grosses excavations).

La Rance est ainsi équipée de vingt-quatre groupes-bulbe de 10 mégawatts. Les dernières chutes du Rhin et du Rhône ont aussi bénéficié de tels équipements. L'usine hydro-électrique franco-allemande l'Iffezheim, sur le Rhin (entre Strasbourg et Lauterbourg), inaugurée en 1977, dispose, par exemple, de quatre groupes-bulbe à distributeur et pales réglagles.]

Les tarifs de l'assurance automobile seront rendus à la liberté le 1ᵉʳ janvier 1979

Comme il en était question (*le Monde* du 13 septembre 1978), les tarifs de l'assurance automobile seront rendus à la liberté, partir du début 1979. A vrai dire, depuis 1972, il n'existe plus de tarifs « d'austérité » en la matière, la direction des assurances, au ministère de l'économie, se bornant à examiner, verbalement, chaque année, les résultats des compagnies et leurs propositions de relèvement des tarifs. Si ces résultats sont insuffisants, et de nature à mettre en péril, tant la situation financière des compagnies que la bonne couverture de leurs risques, des majorations sont très vivement « rscommandées ».

Dans le cas contraire, les compagnies reçoivent des « conseils » de modération, qu'elles ne sont pas forcées de suivre, tant s'en faut. C'est, plus sûrement, la concurrence qui s'en charge. Or, à l'heure actuelle, cette concurrence est très vive, dans la branche automobile, notoirement déficitaire, une certaine anarchie toufaire s'est même installé sous les pressions des mutuelles sans intermédiaires (MATMUT, G.M.F., M.A.A.F., MACIF, MAIF, etc.), qui encaiddent 25 % des jeunes et garantissent 30 % des véhicules. De plus, la diminution relative du nombre des accidents (les résultats de 1978 sont « bons »), a permis aux compagnies de majorer leurs tarifs, d'un pourcentage moyen inférieur à celui de la hausse des prix ces dernières années : le relèvement autorisé au début de l'été dernier, n'ont même pas tous été appliqués. Dans ces conditions, l'action d'une liberté totale, sans plafond aucun, ne risque guère de se traduire par une « explosion » des tarifs, et permettra aux organismes d'assurances, de prendre leur pleine responsabilité en matière de tarification. M. Monory, ministre de utuelle, ne prend donc pas de grands risques en prenant cette mesure, d'autant que la direction des assurances continuera à excercer une certaine surveillance, de façon à éviter des mouvements trop accentués.

● *Les « 5 000 » premières entreprises françaises recensées par « le Nouvel Economiste ».* — Comme chaque année, *le Nouvel Economiste* publie un numéro spécial sur les classements des entreprises européennes. Outre les 5 000 premières entreprises françaises par chiffre d'affaires et par secteurs d'activité, ce dossier du *Nouvel Economiste* comporte, pour la première fois, un palmarès des 400 premières banques françaises (ou représentées en France) et des 100 premières banques mondiales.

★ Le numéro : 50 F.

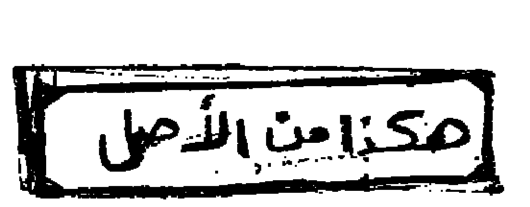
Le comité d'expansion de la Loire s'inquiète du sort des sous-traitants de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Les cadres C.G.C. de Manufrance ont été quelque peu embarrassés par les propos dépourvus d'aménité tenus, samedi 2 décembre, à Rennes, par leur président national, M. Paul Marchelli, présentant notamment M. Gadot-Clet comme *« l'instrument d'un règlement de comptes politique »*. Les cadres C.G.C. de la firme stéphanoise sont certes plus nuancés dans leur jugement. Se voulant *« au service d'une entreprise et non d'un homme »*, et constatant l'échec de la restructuration financière et des démarches auprès des investisseurs potentiels, ils n'en reconnaissent pas moins que *« certaines actions menées par le P.-D.G. ont été positives et bénéfiques, en particulier sur le plan commercial »*. En outre, sa nomination *« répondait aux besoins de la fonction dans le contexte économico-politique de mars 1977 »*.

De son côté, le comité d'expansion économique et sociale d'aménagement du territoire de la Loire, présidé par M. Armand Bazin (divers modérés), conseiller général et maire de Chazelles-sur-Lyon, a offert, lundi 4 décembre, sa médiation en se déclarant *« prêt à se joindre à tous ceux qui œuvrent à la recherche d'une solution au douloureux problème de l'emploi »* posé par la situation économique de Manufrance. Allant plus loin, le comité d'expansion tient à faire remarquer *« l'urgence de l'adoption par le Parlement de la proposition de loi nº 407 »* récemment déposée au Sénat par un groupe de vingt-deux parlementaires conduits par M. François Dubanchef (C.D.S.), sénateur de la Loire, *« concernant les garanties apportées aux petites et moyennes entreprises fournisseurs, ainsi qu'aux innombrables sous-traitants dont les difficultés du principal client constituent pour eux un arrêt de mort, avec toutes les conséquences sociales que cela suppose »*. Ce projet, on le sait, prévoit que le fournisseur d'une entreprise déclarée en faillite pourrait récupérer la marchandise livrée : en cas de vente, il deviendrait, sur ses factures, un créancier privilégié par le biais de la réserve de propriété.

Pour sauver dans la région stéphanoise 1 300 emplois, faut-il en sacrifier 4 000 et plus ? C'est en somme la question que se pose, sans la formuler, le comité d'expansion. — P.C.



ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

SELON LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

Le conflit de la sidérurgie pourrait compromettre la reprise

De notre correspondant

Bonn. — Une tentative en vue de régler le conflit de la sidérurgie dans le bassin de la Ruhr a échoué, lundi soir 4 décembre. De façon inattendue, les employeurs avaient proposé aux représentants syndicaux une rencontre « *sans préalable* » à Düsseldorf. Après quelques heures d'entretiens, toutefois, les interlocuteurs ont dû reconnaître qu'aucun accord n'était possible.

Du côté ouvrier, on maintient aussi fermement que jamais la revendication visant à introduire, de façon progressive, la semaine de trente-cinq heures, ce qui se heurte à la résistance, non moins catégorique, des patrons de la sidérurgie. Aussi les représentants des employeurs sont-ils résolus désormais à proposer le recours à l'arbitrage, tandis que les syndicats laissent entrevoir un élargissement du conflit, en invitant l'ensemble des travailleurs de la métallurgie à protester contre le « lock-out » aptronal prononcé contre près de trente mille non-grévistes.

Prenant, pour la première fois, position à l'égard de ce conflit, le comte Lambsdorff, ministre fédéral de l'économie, a déclaré, à Berlin, que les grèves ne seraient pas nécessairement « *une catastrophe nationale* ». Encore, a-t-il ajouté, que l'arrêt du travail, dont la Ruhr est actuellement le théâtre, pourrait compromettre la reprise économique qui vient de s'amorcer. Enfin, le ministre a indiqué que la diminution du temps du travail hebdomadaire aurait très peu de chances d'aboutir à la création de nouveaux emplois. A son avis, il serait préférable d'envisager une réduction de la vie active des travailleurs.

La semaine de trente-cinq heures a également été évoquée par les dirigeants de la Fédération des fonctionnaires et des travailleurs des services publics. Le président de cette Fédération, M. Heinz Kluncker, n'exclut pas que la réduction du temps de travail hebdomadaire doive être envisagée « *le moment venu* » ; mais il n'a pas l'intention de s'engager dès maintenant dans cette bataille.

En revanche, les porte-parole des quelque deux millions d'employés des services publics ne craignent pas d'exiger un relèvement de 6,5 % pour l'ensemble de leurs traitements et salaires. Ils réclament aussi que la prime spéciale à l'occasion des vacances soit portée de 150 à 400 marks (c'est-à-dire de 345 F à 920 F). Bien que, dans le camp gouvernemental, on s'abstienne de prendre position avant l'ouverture des pourparlers au début de 1979, il est certair que les demandes des services publics, ne tenant compte ni de la stabilité du coût de la vie ni des réductions d'impôts prévues pour 1979, se heurteront à une résistance très sérieuse.

J. W.

CONJONCTURE

LES CHEFS D'ENTREPRISES SE SOUCIENT D'ABORD D'AMÉLIORER LEUR RENTABILITÉ

« *Aucun accroissement notable de la production, sinon ponctuel, n'est attendu au cours des prochaines semaines, mais des perspectives plus favorables au cours du premier trimestre 1979 sont envisagées par certains industriels* », indique la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture.

« *Les chefs d'entreprise*, souligne la Banque de France, *rendus encore plus perplexes par l'ampleur des fluctuations de change — que celles-ci leur soient ou non avantageuses — se montrent soucieux avant tout d'améliorer leur rentabilité, grâce aux débouchés que pourraient leur offrir les tendances plus fermes de la conjoncture notées récemment chez certains de nos principaux partenaires, si elles venaient à se confirmer.* »

En ce qui concerne l'emploi, les mesures adoptées, notamment en faveur des jeunes, ont retenu assez peu l'attention des chefs d'entreprise, qui, indique la Banque de France, se disent découragés par les rigueurs et la complexité de la réglementation du travail, en particulier pour les licenciements. Des postes d'emploi qualifié sont pourtant offerts, mais ces recherches de main-d'œuvre se heurtent à « *une pénurie inquiétante* ».

En Algérie

L'incertitude politique n'affecte en rien la confiance des prêteurs étrangers

De notre correspondant

Alger. — L'incertitude qui plane sur l'avenir politique de l'Algérie n'entame en rien le crédit du pays sur les marchés financiers internationaux et auprès des grandes banques. En quelques jours, entre le 28 novembre et le 2 décembre, la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach), colonne vertébrale de l'économie du pays, auquel elle procure l'essentiel de ses devises, a conclu à elle seule des accords de prêts portant sur 2 milliards de dollars, ce qui représente environ le tiers de la valeur annuelle des exportations algériennes.

Deux de ces emprunts sont particulièrement importants, le premier, de 550 millions de dollars, a été consenti le 29 novembre par l'Istituto Mobiliare Italiano, agence gouvernementale italienne. Celle-ci financera la pose du gazoduc Hassi-R'Mel - Oued Safsal, qui conduira à la frontière tunisienne le gaz destiné à l'Italie aux termes du contrat signé en octobre 1977. Le gazoduc, d'une capacité de 12 milliards de mètres cubes par an, traversera le territoire tunisien, puis le détroit de Messine. Aux crédits alloués par l'IMI pour construire la partie algérienne du tube s'ajoutent 210 millions de dollars fournis par un consortium international de banques ayant à leur tête le Crédit lyonnais et la Banque of America. Ce contrat a été signé le 30 novembre.

La veille, la Sonatrach s'était vu accorder par la compagnie financière suisse Soditic un crédit de 150 millions de dollars. La deuxième grande opération financière concerne le développement du gisement de gaz et de pétrole de Rhourde-Nouss, au sud d'Hassi-Messaoud, où la construction d'une unité de séparation et de traitement a été confiée à la filiale canadienne du groupe américain Bechtel. Le financement de cette réalisation est assuré par un prêt de 667 millions de dollars consenti par l'agence officielle de crédit canadienne S.E.E. et des banques privées. Plusieurs autres contrats ont été signés durant la même période à Paris (50 millions avec le Crédit commercial de France), à Londres (30 millions avec un groupe dirigé par Amro Bank), aux Etats-Unis, enfin, où l'Eximbank et un consortium mené par la City Corp International ont consenti un prêt de 272 millions de dollars pour le complexe de liquéfaction de gaz naturel G.N.I. 2 d'Arzew.

La dette extérieure

L'Eximbank participera au financement d'un autre prêt de 330 millions de dollars, destiné à la mise en valeur du gisement de gaz d'Alrar, près de la frontière libyenne. Ce contrat sera signé le 18 décembre. La Sonatrach, qui produira en 1978 environ 57 millions de tonnes de pétrole et 8 milliards de mètres cubes de gaz, poursuit donc résolument son effort d'investissement. Les autorités algériennes veulent en effet tirer profit le plus rapidement possible des immenses réserves de gaz naturel du pays qui sont actuellement évaluées à quelque 3 500 milliards de mètres cubes. L'importance de ce capital explique en partie la facilité avec laquelle l'Algérie arrive à contracter de nouveaux emprunts bien qu'elle soit déjà sérieusement endettée.

En 1978 le service de la dette extérieure représentera plus de 20 % de la valeur des exportations. Il pourrait atteindre dans les prochaines années près de 25 %. La Sonatrach n'est pas la seule société nationale qui ait eu recours au crédit ces derniers temps. La Banque nationale d'Algérie (B.N.A.) vient ainsi d'obtenir 125 millions de dollars d'un consortium dirigé par la Banque nationale de Paris (B.N.P.). Quelques jours auparavant elle avait emprunté 50 millions de francs suisses sur le marché helvétique des capitaux. La Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) vient d'obtenir, de son côté, un crédit de 10 millions de dollars d'un groupe de banques arabes et internationales ayant pour chef de file la compagnie koweitinenne d'investissement. Les exemples de ce genre peuvent être multipliés. Au total, durant les deux mois écoulés, ce type de prêts a porté sur plus de 300 millions de dollars.

DANIEL JUNQUA.

LES FIRMES CHINOISES VONT ÊTRE REPRÉSENTÉES A TOKYO

Pour développer ses échanges avec le Japon, Pékin vient d'autoriser les maisons de commerce nippones — les Shosha — à avoir des représentations permanentes dans les grandes villes chinoises. Pour la première fois depuis la guerre, les Shosha, parmi lesquelles Mitsui and Co, qui fut active en Mandchourie, vont rouvrir des bureaux sur le continent.

En échange, les firmes chinoises s'installeront à Tokyo ; les premiers bureaux ouvriront en mars. — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,4065	4,4135	— 175	— 145	— 350	— 315	—1060	— 965
$ can.	3,7542	3,7620	— 115	— 73	— 242	— 196	— 715	— 618
Yen (100)	2,2346	2,2414	+ 95	+ 143	+ 212	+ 253	+ 478	+ 557
DM	2,3024	2,3088	+ 42	+ 74	+ 96	+ 131	+ 289	+ 364
Florin	2,1104	2,1163	— 80	— 50	— 152	— 117	— 322	— 252
F. B. (100)	14,4342	14,4682	— 550	— 400	— 935	— 772	—2653	—2158
F. S.	2,5697	2,5761	+ 132	+ 166	+ 264	+ 302	+ 782	+ 860
L. (1 000)	5,1720	5,1860	— 438	— 377	— 827	— 747	—2341	—2157
£	8,5637	8,5890	— 537	— 467	—1055	— 963	—3023	—2820

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 5/16	3 11/16	3 5/8	4	3 5/8	4	3 7/8	4 1/4
$ E.-U.	9 5/8	10 1/8	10 5/8	10 7/8	11	11 3/8	11 9/16	11 15/16
Florin	9 1/8	9 5/8	9 15/16	10 7/16	10 1/4	10 3/4	9 9/16	10 1/16
F. B. (100)	7	8 1/2	9 3/4	10 5/8	9 3/4	10 5/8	10	10 3/4
F. S.	0	3/8	1/8	1/2	3/8	9/16	3/8	7/8
L. (1 000)	10 3/4	14 1/4	15 1/8	16 3/8	15 1/4	16 3/8	15 3/4	16 7/8
£	12	13	13 1/8	14	13 1/2	14 1/2	13 7/8	15 1/8
Fr. franç.	7 5/8	8 3/8	9 7/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMINDUS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Comindus, réunie le 23 novembre, sous la présidence de M. Nicholas Clive Worms, a approuvé les comptes de l'exercice 1977-1978, d'une durée exceptionnelle de quinze mois.

Le résultat du compte d'exploitation générale s'élève à 32 896 448 F contre 23 040 701 F, augmentation provenant principalement de l'accroissement des produits financiers qui passent de 485 710 F à 12 010 640 F.

Le compte de pertes et profits fait ressortir un bénéfice net de l'exercice de 37 320 129 F contre 23 074 156 F, compte tenu de plus-values nettes à long terme pour 17 812 095 F au lieu de 594 F au titre du précédent exercice et après paiement d'un impôt sur les sociétés d'un montant de 6 875 230 F contre 460 474 F.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende net de 26 F représentant un revenu global de 39 F compte tenu d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 13 F. La date de mise en paiement a été fixée au 30 novembre.

Au titre de l'exercice 1976-1977, le dividende par action avait été de 24,50 F soit un revenu global de 36,75 F.

L'assemblée a par ailleurs ratifié le transfert du siège social du 18, rue de Londres, au 43, boulevard Haussmann. Elle a également désigné comme nouveaux administrateurs, pour une durée de trois ans, les sociétés Pechelbronn et Athena et reconduit M. Dominique Leca dans ses fonctions de censeur.

Dans son allocution, le président, après avoir évoqué la mémoire de M. Guy Taittinger, décédé le 12 octobre, a notamment déclaré : « Les actionnaires, qu'ils soient d'origine Foncière ou Préservatrice doivent considérer que Comindus est devenue aujourd'hui une société à actifs largement répartis. Elle regroupe les principales participations qu'ils connaissent depuis longtemps et dont la bonne marche conditionne la performance et la solidité du groupe.

D'une part, le rattachement à SPEG, filiale à 72 % de votre société, de la quasi-totalité du capital de la Foncière-Tiard et de la Préservatrice AIRD permettra de mener une politique de rationalisation qui donnera à la fois plus de cohérence et un nouveau dynamisme à nos compagnies d'assurances. A la suite de la reprise des titres Préservatrice, SPEG a un actif net consolidé de plus de 550 millions de francs, soit 400 millions de francs pour la part revenant à Comindus à comparer à une valeur en écritures de 147 millions de francs.

D'autre part, Comindus dispose d'une trésorerie abondante. Le conseil se préoccupe du réinvestissement de ces disponibilités et, depuis le début de l'exercice, plusieurs hypothèses de prises de participation dans le domaine de l'assurance ont été examinées.

Nous avons par ailleurs, comme vous avez pu le constater, renforcé notre position dans l'importante compagnie américaine Continental Corporation et pris des participations dans les sociétés Générale Biscuit et Luchaire. »

SELLIER - LEBLANC

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 novembre sous la présidence de M. Michel Leblanc, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende, fixé à 8,50 F — ce qui, compte tenu de l'impôt payé d'avance, correspond à un revenu global de 12,75 F — est équivalent à celui de l'exercice précédent, mais il s'applique à un capital augmenté de 24 % environ.

Il sera mis en paiement à partir du 11 décembre 1978 contre remise du coupon n° 77.

Au cours de son allocution, le président a annoncé que Sellier-Leblanc allait prendre une participation majoritaire dans la Société Abel Bresson, de Béziers, fondée en 1827 et spécialisée dans la production de sirops de fruits sous les marques Bresson, Bob et Citron Bress.

Abel Bresson est également propriétaire de 80 hectares de vignobles, en particulier le Domaine de Jonquières près de Narbonne (V.D.Q.S. Corbières). La société commercialise aussi des vins régionaux, notamment des Coteaux du Languedoc sous l'appellation « Pot Occitan », et élabore des vermouths destinés essentiellement à l'exportation.

Les dirigeants actuels continueront à assurer le développement de la société, dont le chiffre d'affaires a régulièrement progressé au cours des dernières années et sera de l'ordre de 42 millions de francs (hors taxes) pour 1978.

Cette participation permet à Sellier-Leblanc d'élargir les positions qu'elle détient déjà dans le secteur des boissons, par l'intermédiaire de sa filiale Volvic (eau minérale, boisson aux fruits OASIS) dont le chiffre d'affaires pour l'exercice en cours sera d'environ 200 millions de francs (hors taxes).

MUTUABAIL

Le conseil d'administration de MUTUABAIL, SICOMI spécialisée dans le financement en crédit-bail d'immeubles destinés aux entreprises de moyenne importance, vient de prendre connaissance de la situation provisoire de la société au 31 octobre 1978.

Le montant hors taxes des produits d'exploitation (préloyers, loyers et produits bancaires) des dix premiers mois de l'exercice 1978 s'établit à 46 558 645 francs, en progression de 14,4 % sur ceux de la période correspondante de l'exercice 1977.

Le bénéfice provisoire d'exploitation s'élève à 8 223 971 francs, contre 5 701 200 francs au 31 octobre 1977, marquant une augmentation de 44 %.

Le bénéfice net prévisionnel de l'exercice devrait être de l'ordre de 10 millions de francs et permettre la distribution d'un dividende de 17 francs par action environ, contre 12,50 francs au titre de 1977 (+ 36 %).

PHILIP MORRIS INC.

DECLARE UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL REGULIER

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel régulier de 0,5125 dollar par action sur les actions ordinaires payable au 13 janvier 1979, pour les actionnaires inscrits au 15 décembre 1978.

En outre, le conseil a déclaré des dividendes trimestriels réguliers de 1 dollar par action de priorité cumulative à 4 % et de 0,975 dollar par action de priorité cumulative à 3,90 %. Les dividendes de ces deux types d'actions sont payables le 1er février 1979 aux actionnaires inscrits le 15 janvier 1979.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 DÉCEMBRE

Hausse des actions françaises

Bon début de semaine lundi, à la Bourse de Paris, où pour la première fois depuis une dizaine de séances, l'indicateur instantané a enregistré une hausse d'environ 1 %. Toutes les actions françaises n'ont pas également profité de ce mouvement, mais Maritime des Chargeurs, Prénatal, Paris-France et Creusot-Loire ont progressé de 5,5 à 7 %. Carrefour s'est même adjugé 2 %.

Présentes dans tous les compartiments, les baisses sont restées limitées à la fois en nombre et en ampleur. Seuls les replis de Kléber (7 %), Pennaroya (5 %) et Usinor (4 %) méritent d'être signalés.

Informée d'un projet d'opération financière le concernant, la chambre syndicale a décidé de suspendre les cotations du Crédit foncier franco-canadien.

Intervention, ou pas intervention ? Les professionnels étaient très partagés sur le rôle à attribuer ce lundi aux investisseurs institutionnels (caisse des dépôts, assurances). Une chose est sûre : l'activité ne 'est guère accélérée par rapport aux précédentes séances. « Cela viendra », assurent certains professionnels pour qui l'essentiel était de montrer que la hausse des cours peut repartir. Le climat s'y prête-t-il ? « Techniquement, sans doute », dit-on autour de la corbeille où la baisse à 6 1/2 % du loyer de l'argent au jour le jour n'est pas passée inaperçue...

Sur le marché de l'or, le lingot s'est encore sensiblement redressé pour s'établir à 28 680 F contre 28 270 F. Le napoléon a suivi cette tendance et s'est adjugé 4,50 F à 264,50 F. Le volume des transactions est cependant resté faible à 4,87 millions de francs contre 5,91 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 12	5 12
1 dollars (en yens) ..	202 ..	196 78

LONDRES

Hésitant

Le marché est hésitant après sa progression récente. Les mines d'or se replient en même temps que le cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 196 65 contre 198 25

VALEURS	CLOTURE 4 12	COURS 5 12
Beecham	619 1/2	611 ...
British Petroleum	942	940 ..
Courtaulds	123 ..	122 ..
De Beers	340	388 .
Imperial Chemical	378 1/2	377 .
Rio Tinto Zinc Corp.	238 1/2	238
Shell	587 1/2	585
Vickers	196 1/2	196
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	29 9/16
*West Driefontein	27 3/4	27 1/2
*Western Holding	20 7/16	20 7/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SELLIER-LEBLANC. — La société va prendre une participation majoritaire dans la société Abel Bresson, spécialisée dans la production de sirops de fruits. Abel Bresson est également propriétaire de 80 hectares de vignobles, et son chiffre d'affaires hors taxes sera de l'ordre de 42 millions de francs en 1978.

LAFITTE BAIL. — Résultat net pour les neuf premiers mois de 1978 : 11,16 millions de francs contre 9,46 millions un an plus tôt (+ 18 %).

CARREFOUR. — Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises du groupe (en France seulement) pour le mois de novembre s'est élevé à 866 millions de francs contre 737,8 millions en novembre 1977.

CROUZET. — Le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à 384,46 millions de francs pour les neuf premiers mois de l'année contre 347,05 millions un an plus tôt.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

NEW-YORK

Les cours se sont modérément repliés lundi à Wall Street, où, sous la pression de ventes bénéficiaires liées à la forte hausse du vendredi précédent, l'indice Dow Jones a fléchi de 4,67 points, pour établir à 806,83.

Le volume des transactions, qui s'était amplifié à la veille du week-end (26,83 millions) est redevenu modéré avec 22,08 millions d'actions échangées.

Sur 1 895 valeurs traitées au Big Board, 801 ont encore progressé, tandis que 660 reculaient (434 inchangées).

L'annonce d'une augmentation de 4,2 % des commandes à l'industrie en octobre a sans doute permis d'éviter un repli plus large de la cote. Les boursiers américains se montraient, en effet, à nouveau préoccupés par la santé du dollar, qui recommence à donner des signes de faiblesse.

Indices Dow Jones des transports : 215,33 (— 1,27) ; des services publics : 100,27 (+ 0,30).

VALEURS	COURS 1 12	COURS 4 12
Alcoa	45 7/8	47 ..
A.T.T.	61 1/4	60 7/8
Boeing	71 1/2	77 3/4
Chase Manhattan Bank	30 1/4	30 1/8
Du Pont de Nemours	123 1/2	122 3/4
Eastman Kodak	61 1/2	60 ..
Exxon	50 .	50 1/8
Ford	40 7/8	41 1/4
General Electric	48 1/4	48 3/8
General Foods	31 ..	31 3/8
General Motors	55 5/8	55 ..
Goodyear	15 7/8	15 7/8
I.B.M.	273 3/8	273 3/8
I.T.T.	28 5/8	28 ...
Kennecott	23 1/8	22 7/8
Mobil Oil	68 3/4	70 3/8
Pfizer	33 1/4	34 1/4
Schlumberger	88 1/8	88 1/2
Texaco	24 ..	24 1/4
U. A. I. Inc.	33 1/2	32 3/4
Union Carbide	35 1/4	35 1/8
U.S. Steel	23 .	22 1/2
Westinghouse	17 3/4	17 3/4
Xerox	54 3/8	54 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	1er déc.	4 déc.
Valeurs françaises ..	150,1	150,9
Valeurs étrangères ..	99,9	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	86,7	87,2

BOURSE DE PARIS - 4 DÉCEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 449	4 443	4 42
Allemagne (100 DM)	229 890	231 750	229
Belgique (100 F)	14 510	14 487	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 550	212 150	211 50
Danemark (100 krd)	82 650	82 370	82
Norvège (100 k)	86 150	85 810	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 615	8 603	8 50
Italie (1 000 lires)	5 2 5	5 213	5 19
Suisse (100 fr.)	265 720	258 100	255 50
Suède (100 krs)	99 910	98 940	99 75
Autriche (100 sch.)	31 415	31 670	31 25
Espagne (100 pes.)	6 201	6 216	6
Portugal (100 esc.)	9 445	9 480	9
Canada ($ can 1)	3 797	3 801	3 755
Japon (100 yens)	2 196	2 237	2 14

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4 12
Or fin (kilo en barre)	28000	28600
Or fin (en lingot)	28270	28680
Pièce française (20 fr.)	260	264 50
Pièce française (10 fr.)	228 50	220
Pièce suisse (20 fr.)	250 30	252
Union latine (20 fr.)	222 40	223 50
Souverain	261	261 10
Pièce de 20 dollars	1216 80	1242
Pièce de 10 dollars	672	674 .
Pièce de 5 dollars	482 50	482 50
Pièce de 50 pesos	1116	1138
Pièce de 10 florins	235 ..	234

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 décembre 1978 a été tiré à 586 657 exemplaires.

Les élections de parents dans les collèges et les lycées

● *La Fédération Cornec reste la première*

● *Recul de la participation*

Les résultats des élections des parents d'élèves aux conseils d'établissement des collèges, des lycées et des lycées d'enseignement professionnel (LEP, ex-CET) font apparaître une baisse de la participation (de 40,1 % à 37,9 %). Les différentes fédérations de parents d'élèves obtiennent sensiblement la même proportion de suffrages qu'en 1977, la fédération Cornec restant la première.

Avec 37,9 % de votants, ces élections voient le taux de participation reculer de 2,2 % par rapport à l'an dernier. La progression du pourcentage de votants qui, augmentait depuis 1975, est stoppée. Comme au cours des précédents scrutins, c'est dans les LEP que le sparents participent le moins à la désignation de leurs représentants : 24,8 % ont voté cette année (3,5 % de moins qu'en 1977) contre 38,7 % dans les lycées et 40,6 % dans les collèges.

Seules trois académies échappent à la diminution du taux de participation : Aix-Marseille, Strasbourg et Lyon.

Les résultats ne modifient pas la position acquise par les différentes fédérations de parents d'élèves. La Fédération Cornec recueille la majorité des voix (61,5 % en 1977) et 63,6 % des sièges (64,3 %). C'est dans les collèges que sa position est la plus forte : 64,2 % des voix et 66,5 % des sièges. La fédération Cornec obtient encore 60,1 % des voix et 59,4 % des sièges dans les LEP, où elle apparaît en léger recul, et 53,3 % des voix et 55 % des sièges dans les lycées. Son meilleur score est celui de l'académie de Renens : 79,6 % des voix.

La Fédération Lagarde progresse d'un dixième de point en voix et en sièges : 28,9 % (contre 28,8 %) et 23,4 % (contre 23,3 %). C'est dans les lycées qu'elle est le mieux placée : 40,4 % des voix et 37,2 % des sièges. Dans l'académie de Paris, elle obtient 43,9 % des voix.

Ces deux grandes fédérations totalisent, ensemble, 90 % des voix et 87 % des sièges.

Les candidats classés « divers » arrivent en troisième position : 5,9 % des voix, et 7,9 % des sièges, puis les listes dites d'union : 1,9 % et 3 %. L'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE), présente dans vingt-deux académies sur vingt-sept, recueille 1,7 % des voix et 1,4 % des sièges, la Fédération Giraudeau, candidate dans seize académies : 0,6 % des voix et 0,7 % des sièges.

Soupçonné d'escroquerie

UN SECOND C.R.S. EST ARRÊTÉ A MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Un second policier appartenant à la C.R.S. 54 de Marseille a été arrêté, lundi 4 décembre, par la Sûreté urbaine et présenté au parquet mardi matin. Cet homme, Jean-Jacques Lerique, vingt-trois ans, était un ami (il appartenait à la même compagnie) d'Antoine Ruccione, arrêté et inculpé du meurtre de M. Georges Candella, employé au bureau de poste de La Valentine, assassiné le 16 novembre de quatre balles de revolver. Lerique serait soupçonné d'escroquerie et d'émission de chèques sans provision commis en compagnie d'Antoine Ruccione. Il paraît étranger au meurtre du postier, ainsi qu'aux autres agressions qu'Antoine Ruccione est soupçonné d'avoir commises.

ÉNERGIES NOUVELLES

La réalisation des objectifs de la C.E.E. pourrait entraîner la création de six mille emplois d'ici à 1985

Rhône-Poulenc et la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), ont conclu, la semaine dernière, un accord de coopération pour la recherche, le développement et la fabrication de matériaux à base de silicium destinés à la production d'électricité par voie photovoltaïque. C'est ce qu'a indiqué, lundi 4 décembre, M. Georges Pébereau, administrateur-directeur général de la C.G.E.

Présentant au laboratoire de son groupe à Marcoussis, l'activité et les ambitions de la C.G.E. en matière d'énergies nouvelles et d'économies d'énergie, M. Pébereau a précisé que des négociations engagées par la C.G.E. avec un industriel américain, également dans le domaine de la conversion photovoltaïque, en sont arrivées à un stade avancé.

La C.G.E., a indiqué M. Pébereau, compte, dans le domaine des énergies nouvelles et des économies d'énergie, investir environ 300 millions de francs entre 1979 et 1983 dont les deux-tiers en dépenses de recherche et de développement et 50 millions de francs dès l'exercice 1979. Sur ces sommes, 30 % devraient être affectés à des travaux dans le domaine de l'habitat (maisons scolaires et pompes à chaleur), 35 % à la conversion photovoltaïque (photopiles au silicium), 15 % au stockage de l'énergie (électrolyse de l'eau pour produire de l'hydrogène, batteries sodium-soufre à haute température pour le stockage direct de l'électricité) et 10 % aux économies d'énergie dans l'industrie.

L'objectif de la C.G.E. est de réaliser, dans ces domaines, un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliard de francs en 1985 (40 % dans l'habitat, 30 % dans les économies d'énergie dans l'industrie, 15 % dans la conversion photo-voltaïque et 10 % dans le stockage), ce qui, estime M. Pébereau, pourrait représenter six mille créations d'emplois.

Dans le domaine de l'habitat, la C.G.E. et l'Union des fédérations des organismes de H.L.M. ont décidé, d'autre part, en liaison avec le Plan-Construction et l'Agence pour les économies d'énergie, le lancement d'un concours d'architecture et d'urbanisme ayant pour objet la construction de groupes de maisons de type H.L.M. utilisant le système SOLPAC (solaire-pompes à chaleur) de la C.G.E. Ce système, grâce à un contrôle électronique, doit permettre une gestion optimale des sources d'énergie disponibles dans la maison (capteurs solaires, pompes à chaleur).

Selon la C.G.E., il permettrait, dans le cas d'une maison d'une centaine de mètres carrés habitables, de réaliser une économie d'énergie de l'ordre de 75 % pour un surcoût initial de 30 000 à 50 000 F. Six œuvres d'architectes seront primées au terme de ce concours et deux projets totalisant une trentaine de maisons seront réalisés, l'un à Arcueil (Val-de-Marne) et l'autre à La Tour-du-Pin (Isère).

DES USAGERS DE LA S.N.C.F. MANIFESTENT CONTRE LES RETARDS

Leur train ayant quarante minutes de retard à l'arrivée, des voyageurs ont manifesté dans la matinée du mardi 5 décembre, à la Gare de Lyon, pour protester notamment contre la vétusté du matériel. Ils ont distribué des tracts et envahi une partie des locaux de la direction régionale. Selon la S.N.C.F., les trains de grande banlieue venant de la région de Moret-sur-Loing doivent, à cause de la grève de certains conducteurs, faire des arrêts supplémentaires, ce qui explique les retards.

D'autre part, des usagers de la S.N.C.F. ont bloqué le trafic, le lundi 4 décembre, pendant près de quatre heures, à Montfort-l'Amaury (Yvelines) en « occupant » les voies. Les voyageurs sont excédés par les retards permanents sur la ligne Alençon - Dreux - Paris, provenant, selon la S.N.C.F., des difficultés de fonctionnement de la locomotion Diesel en hiver.

Le conflit du Sahara occidental

LE POLISARIO AFFIRME QUE NOUAKCHOTT A SUSPENDU « UNILATÉRALEMENT ET SINE DIE » LES NÉGOCIATIONS DE PAIX.

Alger *(A.F.P.)*. — La Mauritanie a suspendu « *unilatéralement et sine die* » les négociations qu'elle menait depuis trois mois avec le Front Polisario, a annoncé lundi 4 décembre M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Polisario, dans une interview à l'agence algérienne A.P.S.

Le dirigeant sahraoui a souligné qu'au cours des négociations mauritano-sahraouies qui se sont déroulées à Paris, à Tripoli, à Bamako et « *dans une autre capitale africaine* », « *les Mauritaniens n'ont pas abordé concrètement le problème du Sahara occidental* ».

« *Ils se sont contentés*, a-t-il dit, *de multiplier les tergiversations en déclarant leurs « bonnes « intentions de paix » dont ils ont démontré la fragilité en liant leur position finale à l'autre partie* », c'est-à-dire le Maroc.

[Mardi, en fin de matinée, le gouvernement mauritanien n'avait encore ni confirmé ni démenti cette information.]

Au Venezuela

LE CANDIDAT SOCIAL-CHRÉTIEN CONFIRME SON AVANCE A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le candidat de l'opopsition social-chrétienne, M. Luis Herrera Campins, a encore renforcé son avantage sur son principal concurrent social-démocrate, M. Luis Pinerua, candidat du parti d'Action démocratique au pouvoir, selon les derniers résultats officiels connus le mardi 5 décembre à Caracas, quarante-huit heures après les élections présidentielles et générales qiu ont eu lieu dimanche 3 décembre au Venezuela.

Sur 1 022 489 bulletins dépouillés, sur un total de 6 223 903 votants, M. Herrera Campins obtient 45,74 % (458 539 voix), contre contre 40,92 % à M. Pinerua Ordaz (410 241 voix). Les observateurs estiment que les résultats définitifs confirmeront les tendances qui se sont dessinées depuis la fin du scrutin. — *(A.F.P.)*

● *L'Etat de santé de Mme Golda Meïr s'est brusquement aggravé*, apprend-on ce mardi 5 décembre à l'hôpital Hadassah à Jérusalem où l'ancien premier ministre d'Israël est en traitement depuis plus de trois mois. Mme Meï a eu quatre-vingts ans en mai dernier. — *(A.F.P.)*

● *L'attentat, commis dans la nuit du 3 au 4 décembre*, contre l'ambassade de Guinée (*le Monde* du 5 décembre), a été revendiqué, dans un communiqué envoyé à notre rédaction, mardi 5 décembre, par une organisation — inconnue jusqu'à ce jour — s'intitulant « le Tigre noir ».

● *L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture* (ACAT) organise une célébration œcuménique, le dimanche 10 décembre, à 16 heures, à Notre-Dame de Paris, pour marquer le trentième aniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. Les participants seront accueillis par Mgr François Marty, archevêque de Paris. Outre une conférence de M. Louis Pettiti, président de l'Union internationale des juristes catholiques, des lectures — entrecoupées de chants — seront faites par des représentants des cultes catholique, orthodoxe et protestant.

Cette cérémonie terminera un temps de jeûne et de prière qui commencera le vendredi 8 décembre, à 20 heures, au temple de l'Oratoire, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

★ ACAT-Ile-de-France, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 329-88-52.





